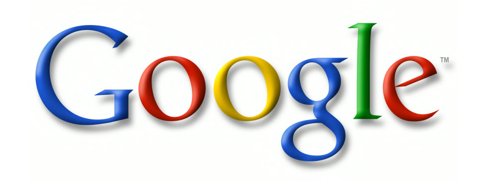
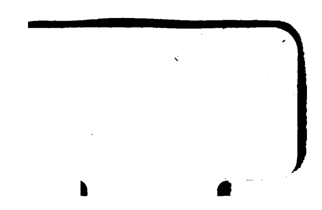



3 2044 103 165 585





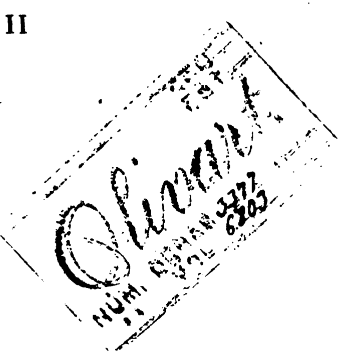


L'ALLEMAGNE

ET

L'ITALIE

II

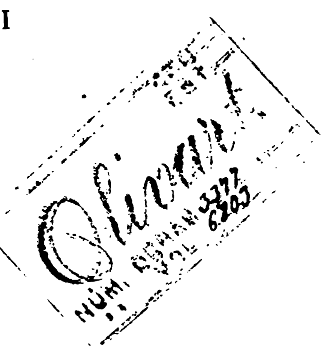


L'ALLEMAGNE

ET

L'ITALIE

II



CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

OUVRAGES COURONNÉS PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Format in-18.

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866. — LES ORIGINES DE LA GUERRE DE 1870. . . . . 1 vol.

L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG. — LE PRÉLUDE DE LA GUERRE DE 1870 . . . . 1 vol.

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE, 1870-1871. — TOME Ier. L'ALLEMAGNE . . . . 1 vol

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'ALLEMAGNE

ET

L'ITALIE

1870-1871

PAR

G. ROTHAN

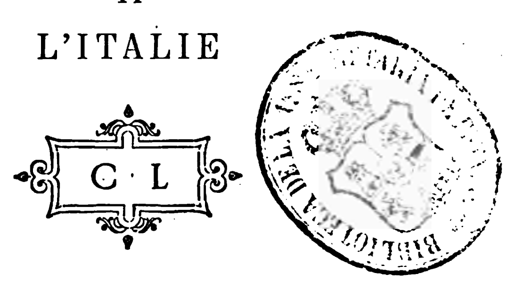
ANCIEN MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN

« Omnes omnium caritates patria una complexa est. »
DE OFFICIIS, I. 57.

II

L'ITALIE



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1885

LA FRANCE ET L'ITALIE

L'Italie a été, depuis le commencement de ce siècle, l'objet de nos sympathies les plus ardentes. Nos poètes l'ont chantée, nos historiens ont glorifié son passé; nos orateurs et nos publicistes ont pris en main la cause de son indépendance, et tous nos gouvernements, l'un après l'autre, depuis le premier empire, lui ont donné des marques efficaces de leur assistance.

Elle est aujourd'hui l'objet des plus amères critiques, on la rend responsable de nos malheurs, on lui reproche son ingratitude, on lui prête les sentiments les plus perfides. La France, comme bien souvent, a passé d'un extrême à l'autre; elle a cédé, sous le coup de ses dures épreuves, à de légitimes passions. Ses ressentiments eussent été

moins amers, peut-être, si, plus réfléchie et mieux instruite, elle avait pu se rendre compte de l'enchaînement des circonstances, qui ont amené l'Italie, dans une heure périlleuse pour nos destinées, à ne tenir compte que de ses intérêts.

I

Ma carrière, à deux reprises, m'a condu en Italie. J'étais premier secrétaire de notre légation à Turin, en 1864, au moment où le siège du gouvernement allait être transféré à Florence pour satisfaire à la convention du 15 septembre: l'influence de la France dans la péninsule était alors prépondérante. Je suis retourné en Italie, au mois de décembre 1870, pour répondre à l'appel de la délégation de Tours, au moment où le parlement italien venait de proclamer Rome capitale de l'Italie : la convention du 15 septembre était déchirée, l'empire s'était écroulé et Paris était assiégé !

En 1864 tous les hommes politiques italiens affirmaient et poursuivaient loyalement l'alliance française. Ils mettaient toute leur habileté à nous témoigner une franchise et une soumission à toute épreuve. On avait beau les inciter, et les représenter comme des instruments dociles et pusillanimes de notre politique, ils n'en con-

tinuaient pas moins à réclamer nos conseils, à protester de leur inaltérable dévouement. Leur œuvre était inachevée, ils comprenaient qu'elle dépendait du bon vouloir et de l'assistance de la France. C'était le temps où M. Nigra chantait Venise, dans les sonnets qu'il dédiait à l'Impératrice. C'était l'époque aussi où le comte Arese et le marquis de Pepoli passaient et repassaient sans cesse les Alpes, pour solliciter notre appui, stimuler nos ardeurs et arracher à l'ami et au parent, des concessions que le souverain aurait dû refuser. On admirait alors la sagesse de l'empereur la grandeur de ses conceptions. On parlait de reconnaissance, d'alliance éternelle. Le prince Napoléon, fidèle à la pensée qui avait présidé à son mariage, se constituait au Sénat l'ardent défenseur de la cause italienne, il démontrait dans d'éloquents discours que l'unité de l'Italie, avec Rome pour capitale, assurerait la grandeur de la France. Il affirmait, sans se préoccuper de la divergence de leurs intérêts sur le littoral de la Méditerranée, que les deux peuples, soudés par la solidarité du suffrage universel et du principe des nationalités, resteraient à jamais unis. Il estimait que, pour réformer la carte de 1815, dans l'intérêt de la France, il fallait l'émancipation de l'Italie et que ses escadres, unies

à la marine française, feraient contrepoids à la puissance navale de l'Angleterre. Il racontait aussi, qu'en 1814, des patriotes italiens, inspirés par Rossi, s'adressèrent à Napoléon, enchaîné à l'île d'Elbe par la coalition européenne. Ils lui demandèrent de se mettre à leur tête, de chasser l'Autrichien et de reconstituer l'Italie. L'offre parut aller au cœur de Napoléon : « J'ai été grand » sur le trône de France, par les armes, disait- » il, mais mon règne a été plutôt celui d'un » conquérant. A Rome ce sera une autre gloire, » aussi éclatante que la première, mais plus du- » rable, plus utile. Je ferai des peuples épars » de l'Italie une seule nation. Je créerai des » routes et des canaux, j'ouvrirai de vastes dé- » bouchés aux industries renaissantes ; je ferai de » Naples, de Venise et de la Spezzia de grands chan- » tiers, de Rome un port de mer. Dans vingt ans » l'Italie sera une des plus puissantes nations de » l'Europe. Après avoir été César en France, je serai » Camille à Rome. L'étranger cessera de fouler de » son pied le Capitole et n'y retournera plus ; » Rome égalera Paris, en conservant ses souvenirs. »

« Ce n'était peut-être qu'un rêve », disait le prince Napoléon, en citant les paroles du captif de l'île d'Elbe ; mais ce rêve, porté à la tribune française, projetait une lumière étrange sur les

tendances intimes du grànd Empereur. Il semblait que Napoléon ne s'était servi de la France que pour assouvir ses passions de conquérant, que ses secrètes préférences étaient pour l'Italie et que, si les événements l'eussent permis, il eût consacré tout son génie à lui rendre la splendeur de l'empire romain. N'était-il pas Italien d'origine? L'ancienne France n'existait pas pour lui, il ne tenait compte ni des lois ni des nécessités de son histoire. Les premiers élans de son cœur s'étaient reportés sur l'Italie; les Français à ses yeux étaient alors des oppresseurs, il conspirait avec Paoli contre leur domination.

Napoléon III s'était assimilé les idées napoléoniennes. Affilié, comme son oncle, aux sociétés secrètes, il avait, en 1831, dans ses années d'adolescence, conspiré contre le pape et l'Autriche, poursuivi la résurrection de l'Italie. Arrivé au pouvoir, il fit des rêves de sa jeunesse le pivot de sa politique. Il obéissait à la logique de son système, en faisant, comme le chef de sa famille, litière du passé. Peu lui importaient les causes qui avaient présidé au développement de la monarchie française. Ses idées rétrospectives ne s'étendaient pas au delà de la révolution de 1789. Il voulait, en rupture avec nos vieilles traditions, opposer à la Sainte-Alliance l'union des races latines.

L'unité de l'Italie devait être une protestation permanente, une démonstration vivante contre l'ancien droit. Il espérait affermir sa dynastie en établissant en Europe un droit nouveau, formulé en deux principes : le suffrage universel et le le droit des nationalités [1].

1. Le principe des nationalités que la France a affirmé pour la première fois, lors dela guerre d'Amérique, répondait aux aspirations généreuses du caractère français. Il fut, pendant de longues années, on ne saurait le méconnaître, un élément de force et d'expansion pour notre politique, paralysée depuis 1815 par la Sainte-Alliance. Le gouvernement de Louis-Philippe, si contesté à ses débuts par les chancelleries étrangères, sut en tirer un grand parti au profit de sa consolidation. Mais il s'en servit avec mesure et discernement, juste assez pour impressionner les cours du Nord et leur donner à réfléchir, sans les provoquer.

Le gouvernement de l'Empereur s'était trouvé, à son avènement, en face des mêmes difficultés, et il n'est pas étonnant qu'il ait cherché à se servir au profit de son influence naissante du mouvement national que la révolution de 1848 avait soulevé sur e continent et particulièrement en Autriche. Mais au lieu de le contenir et de le diriger, il le précipita, sous l'influence d'idées préconçues. Il n'eut pas conscience de sa situation en Europe après la guerre de Crimée, et de l'action que sa politique autoritaire lui donnait sur les gouvernements. Il se refusa de comprendre le rôle qui lui incombait. Les vieilles alliances étaient rompues, et l'Europe profondément divisée cherchait une voie nouvelle. Une diplomatie prévoyante, avisée, se serait insensiblement dégagée d'une solidarité étroite, compromettante, avec les aspirations unitaires et révolutionnaires. L'axe de la politique européenne s'étant déplacé à notre profit, notre ligne de conduite semblait toute tracée. Nous n'avions qu'à nous substituer, en quelque sorte, au cabinet de Pétersbourg, dont l'influence était prépondérante depuis 1815, rassurer les dynasties, nous constituer leur protecteur, sans pour cela rompre entièrement avec les idées libérales et nous aliéner les sympathies des peuples. C'est la politique que poursuit M. de Bismarck depuis 1871, avec une persévérance qui ne s'est pas démentie et qu'il formulait déjà dans une de ses circulaires du mois de mars 1871 (Voir page 365.)

Toutefois ce serait méconnaître ses desseins que de les réduire à une question dynastique ou d'engouement pour la cause italienne. Ils étaient inspirés par des considérations d'un ordre plus élevé qui permettent de justifier, dans une certaine mesure, le concours si ardent parfois qu'ont prêté quelques-uns de nos ministres et beaucoup de nos journaux, à une création qui a été l'objet des sympathies les plus vives, comme aussi des critiques les plus amères.

L'Italie, conçue à Plombières, devait être un contrepoids dans la péninsule à l'action de l'Autriche que l'Empereur, en Souvenir des luttes passées, considérait comme l'ennemie séculaire de la France, l'âme de toutes les coalitions. Il confondait la maison de Lorraine avec la maison de Habsbourg. Cette méprise, il n'était pas seul à la commettre : on peut dire qu'elle a été une des causes primordiales de la guerre de 1870.

En signant le traité de Plombières, l'Empereur croyait satisfaire aux vœux de l'opinion prédominante en France. Il le signa avec l'intention formelle de n'en pas dépasser les limites, convaincu qu'en se prêtant à la création de l'Italie septentrionale, il assurait à son pays une alliée fidèle et reconnaissante, toujours disposée à l'assister militairement et diplomatiquement. Il

songeait à Napoléon I[er], oubliant M. de Cavour et la Révolution.

Le comte de Cavour, est-il besoin de le dire, ne signa le pacte qu'avec l'arrière-pensée, légitime au point de vue italien, de le faire avorter à la première occasion, soit par les moyens révolutionnaires, soit par l'alliance qu'il méditait déjà [1], et qui devait assurer un jour le couronnement de son œuvre. « Je comptais faire l'Italie » par le Nord, » disait-il au lendemain de Villafranca, « je suis forcé maintenant de la faire » par le Midi. »

Dans les combinaisons de l'Empereur, le rôle de l'Italie s'expliquait naturellement. Elle devenait l'auxiliaire obligée de notre politique et devait, dans les questions continentales, dans les

1. En 1860, dans sa réponse à la note du baron de Schleinitz, qui protestait en termes ambigus, bien qu'acerbes, contre les menées révolutionnaires du Piémont, M. de Cavour, loin de céder à de légitimes susceptibilités, exprimait l'opinion que, si les Italiens en étaient déjà à considérer la Prusse comme une alliée naturelle, les Prussiens ne tarderaient pas à partager à l'égard de l'Italie les mêmes sentiments. Il allait plus loin ; avec l'intuition qui caractérise les grands politiques, il semblait prévoir que l'œuvre italienne achevée, la France pourrait bien faire un retour sur elle-même, s'apercevoir qu'elle avait sacrifié à de faux dieux les conditions de sa sécurité et de sa grandeur et qu'alors, *la Prusse et l'Italie seraient nécessairement amenées à défendre en commun leurs principes et leur indépendance, quel que fût le côté d'où surgiraient les dangers et les complications.*

conférences ou sur les champs de bataille, nous servir d'appoint décisif suivant les circonstances, soit contre l'Autriche, soit contre l'Allemagne, voire même contre l'Angleterre. Mais ces combinaisons ne pouvaient se justifier qu'à une condition, c'est que l'Empereur resterait puissant, incontesté, au dehors comme à l'intérieur, et qu'il serait assez résolu pour ne permettre à l'Italie aucune infidélité à notre alliance, avec la Prusse moins qu'avec toute autre puissance. L'infidélité malheureusement ne tarda pas à se produire; elle ne fut pas clandestine, elle se consomma portes ouvertes, avec notre plein assentiment; et l'Italie, au lieu d'être pour nous, comme le croyait Napoléon III, un élément de force et de sécurité, devint pour la France, sous de funestes influences, faute de prévoyance et de volonté, un sujet d'inquiétude et d'affaiblissement [1].

Mais en 1864 rien n'était définitivement compromis; la politique des grandes agglomérations ne l'avait pas encore emporté sur la politique de Richelieu. La Prusse, en manifestant, après Solférino, des velléités d'intervention, nous avait

1. *La Politique française en 1866.* — L'alliance de la Prusse et de l'Italie.

rendu, sans le vouloir, un signalé service ; elle nous avait arrêtés dans une voie funeste, en nous obligeant à signer, en face du quadrilatère, une paix précipitée [1]. Nous restions maîtres des événements, nous tenions toujours l'Italie par l'Au-

1. La paix de Villafranca, véritable coup de théâtre, exaspéra l'Italie dont elle laissait l'œuvre inachevée et elle déçut la France, qui ne vit dans ce dénouement imprévu, mais forcé, qu'une atteinte à son amour-propre. Le roi Victor-Emmanuel et son ministre avaient des motifs d'indignation plus autorisés. Ce n'est pas qu'ils ignorassent la gravité de notre situation militaire ; ils savaient qu'en dehors de nos cent cinquante mille hommes, nous n'avions aucune réserve à mettre en ligne, que, dans ces conditions, avec la perspective d'une intervention prussienne, la guerre devenait périlleuse, et que les résultats acquis pouvaient être remis en question, surtout si la France devait être amenée à ne plus songer qu'à sa propre sécurité. Mais ce qui irritait le comte de Cavour, c'était moins le fait de l'armistice conclu sans sa participation, que les conditions qu'il consacrait en violation formelle des stipulations de Plombières, qui assuraient au Piémont, non seulement la Lombardie, mais aussi Parme, Modène, les Romagnes et les Légations. L'Empereur, à Villafranca, n'avait pas pu résister aux larmes de l'empereur François-Joseph, qui le suppliait de ménager ses parents et de respecter le territoire pontifical. Il les avait, disait-il, entraînés à la guerre, il répugnait à son cœur de les en rendre victimes. Napoléon III se laissa attendrir et, pour dédommager le roi Victor-Emmanuel de ce sacrifice, il renonça spontanément aux clauses du traité qui nous assuraient Nice et la Savoie. C'était la France qui faisait les frais d'une émotion passagère. L'Empereur ne revendiqua Nice et la Savoie que lorsque M. de Cavour, en violation de ses engagements, eut recours aux moyens révolutionnaires pour s'emparer de Naples, des Duchés et d'une partie des États pontificaux. Ce fut à un bal de la cour donné à Milan, que le baron de Talleyrand, sur des instructions télégraphiques reçues dans la soirée, notifia au ministre italien l'ultimatum par lequel la France, en face de la transformation de l'Italie, en violation de la paix de Zurich, réclamait l'exécution immédiate et intégrale du traité de Plombières. Voir le *Journal d'un diplomate* par M. H. d'Ideville.

triche, et l'Autriche par l'Italie, et la Prusse elle-même en révélant ses arrière-pensées par une manœuvre intempestive, était vouée à l'impuissance. Les problèmes posés en Europe restaient en suspens; l'Empereur pouvait en hâter ou en retarder la solution à son heure, fort des expériences que lui laissait une campagne improvisée. Sans doute, il n'exerçait plus en Europe l'ascendant moral que lui avait valu le Congrès de Paris. Il avait soulevé trop de questions, heurté trop d'intérêts, pour n'être pas discuté. Toutefois, malgré ses erreurs, il n'en demeurait pas moins le dispensateur de la paix et de la guerre. Aucun coup de canon ne pouvait se tirer sans son consentement. L'Autriche; la Prusse et l'Italie briguaient son concours et spéculaient sur ses défaillances. Elles savaient qu'elles ne pouvaient rien sans son agrément. Cette situation d'arbitre ne laissait pas que d'être enviable, elle permettait à l'Empereur d'intervenir comme le Neptune de Virgile pour dicter ses conditions. Tout nous commandait de ne pas la compromettre et de ne pas laisser les événements s'engager, sans nous être prémunis contre la transformation du centre de l'Europe, par les plus solennelles garanties. Rien ne pressait d'ailleurs. L'Italie pouvait attendre, elle était constituée ; l'Empereur avait

mis en mouvement tous les ressorts de sa diplomatie pour la faire reconnaître successivement par toutes les puissances. Il lui avait permis de violer la paix de Zurich, d'envahir les Marches et les Romagnes, de déposséder le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, le duc de Parme et le duc de Modène. Jamais le rêve d'un peuple ne s'était réalisé avec une telle promptitude.

Il est vrai que les promesses contenues dans l'imprudente proclamation de 1859 étaient restées en souffrance. L'Italie n'était pas libre jusqu'à l'Adriatique, et la question romaine, léguée par M. de Cavour, n'était pas résolue. Mais qu'importait à la France? elle trouvait qu'en sacrifiant cinquante mille hommes et quatre cent millions, elle avait assez fait pour la cause italienne; elle commençait à comprendre que c'était un métier ingrat de dépenser ses forces vives à constituer des nationalités. L'Italie n'en continuait pas moins à harceler l'Empereur de ses plaintes, elle faisait appel à sa magnanimité. Si elle n'allait pas jusqu'à lui demander de déclarer la guerre à l'Autriche et de lui arracher la Vénétie, elle le suppliait de sortir de la Péninsule, d'évacuer les États pontificaux. Au dire de sa diplomatie, cette concession devait tout concilier; elle donnerait au gouvernement une

autorité nouvelle et lui permettrait de sauvegarder la papauté. L'Empereur, sans consulter et même sans prévenir sa légation à Turin [1], se prêta à la convention du 15 septembre.

C'était un expédient qui, loin d'apaiser la question romaine, devait provoquer entre la France et l'Italie de regrettables déchirements. La convention consacrait le principe de la non-intervention, elle nous délivrait momentanément d'un ennui, elle nous permettait de retirer nos troupes, mais elle ne servit en réalité qu'à raviver les passions nationales et à encourager le parti

1. Si M. Drouyn de Lhuys, avant d'engager la France, avait jugé utile de se faire renseigner par son ministre à Florence sur l'état des esprits dans la péninsule, il eût appris que le tableau que lui faisait la diplomatie italienne des exigences de l'opinion était pour le moins exagéré, qu'on ne se passionnait à ce moment ni pour Rome, ni pour Venise, mais que le ministère en était réduit à des expédients et qu'il cherchait à raviver les passions nationales pour conjurer ses embarras financiers et administratifs, La légation de France à Turin ne fut informée du résultat des négociations que M. de Pepoli poursuivait secrètement à Paris, que par M. Minghetti, le jour même où l'*Opinione* apprenait au Piémont, de la façon la plus cruelle, par un simple entrefilet, qu'il était dépossédé de la capitale. L'irritation se reporta comme de raison contre la France. On prétendit que l'Empereur, en souvenir des sifflets qui l'avaient accueilli à Turin, à son retour de la campagne de 1859, avait exigé la translation, dans un sentiment de vengeance. Ce ne fut qu'un mois après la signature du traité que M. Drouyn de Lhuys fit connaître à M. de Malaret et à M. de Sartiges, dans une dépêche antidatée du 12 octobre, les stipulations intervenues entre le gouvernement impérial et le cabinet de Turin. On a peine à s'expliquer qu'un ministre, élevé dans nos vieilles traditions, se soit prêté à de pareilles compromissions.

révolutionnaire [1]. Personne en Italie n'accepta Florence comme capitale définitive; ce n'était qu'une étape, disait-on, qui devait plus vite et plus sûrement mener à Rome [2].

II

Déjà l'Italie nous marquait de l'humeur; la reconnaissance semblait lui peser. Elle cherchait

1. La convention eut un douloureux retentissement à la cour pontificale, on ne se méprit pas sur sa portée ni sur les arrière-pensées qui l'avaient inspirée. Le Pape y répondit par l'encyclique du 8 décembre: elle faisait l'apologie de l'ancien régime. Loin de rapprocher les deux puissances que l'Empereur s'était donné la mission de réconcilier, elle faisait éclater une irrémédiable dissidence. La convention livrait en réalité Rome aux Italiens, car si elle leur interdisait toute entreprise violente contre le Saint-Siège, elle consacrait le principe de la non-intervention et autorisait l'Italie à poursuivre la conciliation de ses intérêts nationaux avec ceux du Pape, sur la base de la séparation de l'Église et de l'État.

2. La convention était considérée, en Italie, comme devant nécessairement amener, dans un délai prochain, la chute du pouvoir temporel. On comptait sur les progrès des idées unitaires au sein de la population romaine et sur les conséquences pratiques que devait produire le principe de la non-intervention, consacré par la convention. On était persuadé que l'armée française partie, le mécontentement s'accentuerait et amènerait une révolution favorable aux idées italiennes. Ce n'était plus qu'une question de temps. Les uns voulaient provoquer et précipiter le mouvement; les politiques, tout en l'appelant de tous leurs vœux, entendaient se borner à le laisser se produire et à en profiter.

de l'espace, pour faire souche à part; notre ombre la gênait, l'étouffait.

> Nunc altæ frondes et rami matris opacant,
> Crescentique adimunt fœtus uruntque ferentems.

L'Empereur commençait à comprendre qu'il n'était pas aisé de se consacrer à la délivrance des peuples sans porter atteinte à leurs susceptibilités et sans se trouver, tôt ou tard, en opposition avec leurs intérêts. Il devait s'en apercevoir chaque jour davantage. L'Italie officielle, celle que *l'on voyait*, restait correcte, démonstrative; le langage de M. Nigra ne variait pas. Il affirmait l'alliance, il se portait garant des sentiments de son gouvernement et de son roi. Mais l'Italie secrète, celle *qu'on ne voyait pas* [2], s'agitait, impatiente de secouer notre protectorat. Les révolutionnaires ne tenaient aucun compte des sacrifices que la France avait faits à leur cause, ils feignaient de les ignorer. Ils s'imaginaient qu'ils devaient l'unité à leurs seuls efforts; ils disaient que l'Italie s'était acquittée largement en nous abandonnant Nice et la Savoie. Ces tendances n'échappaient pas à l'Empereur; il s'en

1. Géorgiques II, 55, 56.

2. M. Auguste Brachet. — *L'Italie qu'on voit, et l'Italie qu'on ne voit pas.*

affligeait. Il se sentait pris dans un engrenage; il avait hâte de s'y soustraire; sa parole était engagée, il cherchait par tous les moyens à la dégager. La délivrance de Venise avait pris chez lui le caractère d'une idée fixe, il la voulait à tout prix. Il croyait que le seul moyen d'asseoir l'Italie, de la délivrer des menées révolutionnaires et en même temps de sauver la papauté, c'était d'obtenir l'abandon de Venise. Il avait tenté maintes négociations pour décider l'Autriche à une cession à l'amiable, soit par voie de rachat, soit par voie d'échange. Mais ses efforts n'ayant rencontré que des refus obstinés et parfois déplaisants, et la France ne se souciant pas de recommencer la guerre pour un but aussi contestable au point de vue de nos intérêts, il ne restait plus dès lors qu'un moyen de vaincre une résistance aussi obstinée : c'était de procéder par voie de contrainte. L'alliance de la Prusse et de l'Italie s'imposait en quelque sorte à sa politique[1].

L'Empereur était d'ailleurs, au commencement de 1866, avide de complications. Il s'arrêtait à des conceptions qui lui ouvraient des perspectives nouvelles et le flattaient de l'espérance d'un

1. *La Politique française en 1866.* — L'alliance de la Prusse et de l'Italie.

retour de fortune. Sa politique, à cette heure avancée du règne, avait subi une série de mécomptes. Ses rapports avec la Russie et l'Angleterre étaient altérés; nos relations avec les États-Unis n'étaient rien moins qu'amicales; l'expédition du Mexique avait mal tourné. Elle permettait à l'opposition de battre la politique impériale en brèche. Le gouvernement en était réduit à chercher des dérivatifs au dehors. Toutes ses espérances étaient basées alors sur un conflit entre l'Autriche et la Prusse. C'est pour le faire éclater qu'il concéda à M. de Bismarck, sans s'assurer aucune compensation, « l'alliance sans laquelle on ne pouvait rien et avec laquelle on pouvait tout ». Aussi le ministre prussien disait-il en revenant de Biarritz : « Si l'Italie n'existait pas, » il faudrait l'inventer. »

L'Empereur voulait l'alliance et la conseillait formellement. Ce point d'histoire, accablant pour la politique impériale, a été révélé par M. Nigra dans le rapport qu'il a adressé au prince de Carignan.

Le traité fut signé le 8 avril. Il était fatidique; il portait en germes : l'empire d'Allemagne, l'unité italienne, la suppression du pouvoir temporel, la chute de la dynastie impériale, le démembrement de la France et la Commune.

L'Empereur eut cependant dans ces jours décisifs pour sa fortune et celle de la France, comme une vision de l'abîme vers lequel il marchait à pas précipités, entraînant à sa suite les destinées de son pays. Un instant il essaya de retourner sur ses pas et de défaire l'alliance. Il redoubla d'efforts à Vienne. Il obtint de l'Autriche que si elle sortait victorieuse de la lutte, elle abandonnerait la Vénétie en échange de la Silésie. Mais le gouvernement italien ne se souciait pas de sacrifier les bénéfices certains qu'il attendait du traité de Berlin à une cession conditionnelle de la Vénétie, basée sur les victoires éventuelles de l'Autriche. Il préférait la guerre qui se présentait à l'Italie dans des conditions exceptionnelles, avec le concours d'une grande puissance militaire, et avec une garantie de premier ordre, certain qu'en cas de revers la France ne permettrait pas à l'Autriche de revenir sur les conséquences de la campagne de 1859. Que risquait l'Italie? victorieuse ou vaincue Venise ne pouvait plus lui échapper. Tous les risques étaient pour la France, qui s'en rapportait aux événements, pour savoir au juste si elle aurait lieu de se féliciter du contre-coup de la guerre ou de le regretter[1].

1. *Politique française en 1866.*

Le général de la Marmora démontra à l'Empereur qu'il n'était plus en mesure de rompre l'alliance avec la Prusse et de dénoncer le traité.

« L'Empereur n'oubliera pas, » écrivait-il à son ambassadeur à Paris, pour colorer son refus, « qu'il nous a conseillé le traité. »

Ce refus causa à la Cour des Tuileries une pénible impression; c'était le premier symptôme d'émancipation.

Il était évident que les beaux jours de Plombières étaient passés. Arrivée au rang de grande puissance, alliée à la Prusse, l'Italie ne consultait plus que son intérêt, son honneur et sa dignité. Elle pesa cruellement sur nos destinées au lendemain de Sadowa. Elle paralysa notre action et nous fit perdre tous les avantages que l'Empereur attendait des événements qu'il avait laissés s'accomplir si imprudemment.

Dans les pages que j'ai consacrées à la politique française en 1866, j'ai raconté le drame qui se déroula au palais de Saint-Cloud dans les heures de patriotiques angoisses qui suivirent Sadowa. J'ai fait le tableau de l'émoi qui régnait à la Cour, des luttes violentes, passionnées, engagées entre l'influence autrichienne et l'influence italienne autour d'un souverain perplexe, déconcerté. L'Empereur malade, accablé,

ne savait plus à quoi se reprendre ; il passait d'une résolution à une autre. Il demandait conseil à tout le monde, il interrogeait anxieusement ses généraux et supputait les ressources militaires dont il pourrait disposer, pour sortir avec honneur de l'impasse où il se sentait acculé, et, au bout de ses calculs, il voyait apparaître des catastrophes. Toutes ses prévisions étaient déçues, toutes ses combinaisons s'étaient écroulées. Ce qui l'affectait le plus c'était l'attitude de l'Italie. Il ne s'expliquait pas que Victor-Emmanuel, toujours si empressé à déférer à ses conseils, persistât avec humeur, malgré ses instances, à poursuivre les hostilités et à le paralyser dans ses démarches. Il avait envoyé le prince Napoléon à Florence, certain qu'il serait écouté et le prince, qui, en toutes circonstances, s'était porté garant des sentiments de l'Italie, était revenu déçu, éconduit.

« Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous et tout le monde dira que nous avons trahi la Prusse » télégraphiait le général de la Marmora à M. Nigra. « Tâchez, ajoutait-il, de nous épargner la dure alternative d'une humiliation ou *de nous brouiller avec la France.* »

L'Italie était faite : le rêve que depuis Dante

des générations de patriotes avaient caressé en vain, se trouvait, en un tour de main, accompli comme par enchantement, tandis que l'œuvre élevée laborieusement dans le cours de plusieurs siècles, par nos grands politiques et nos grands capitaines, était compromise, menacée. La France sortait des événements amoindrie, son territoire restait intact, mais elle était atteinte dans son prestige; elle avait imprudemment attaché à ses flancs deux puissances militaires jalouses, ambitieuses et réalistes. « Un pays peut être diminué tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui, » écrivait à l'Empereur un ministre clairvoyant.

Ni la Prusse ni l'Italie ne savaient gré à l'Empereur de l'élan qu'il leur avait laissé prendre, sous de funestes influences. Enhardies par le spectacle de ses défaillances morales et de son impuissance militaire, elles devaient poursuivre leurs desseins froidement, implacablement. Le rêve était fini : la politique impériale, comme un vaisseau désemparé, sans boussole, allait, avant de sombrer, se débattre dans une longue et douloureuse agonie, serrée de près, poussée à bout par ses adversaires, sans pouvoir se soustraire aux embûches sans cesse renaissantes qui se dressaient devant elle. « L'Empire révolutionnaire

périra sur l'écueil italien, » avait dit le vieux prince de Metternich en 1858, lorsqu'il vit Napoléon III s'engager avec M. de Cavour. Ces prévisions semblaient se justifier. L'Italie, au lieu de nous servir d'appoint sur les champs de bataille et dans les conférences, ne prenait plus le mot d'ordre à Paris; elle cherchait son point d'appui à Berlin. Il lui restait une dernière étape à franchir pour arriver au plein couronnement de son unité et elle savait que l'Empereur, le voudrait-il, ne pourrait pas, sans provoquer l'indignation de la France, lui ouvrir les portes de Rome. Le cabinet de Florence n'en soulevait pas moins la question romaine, sans se préoccuper des embarras que ses revendications causeraient à un allié qui, disait-on, ne régnait en France que pour faire le bonheur de l'Italie. L'Empereur essaya de réconcilier la révolution avec la papauté, mieux eût valu ne pas les mettre aux prises. Toujours enclin aux illusions, il provoqua une conférence ; elle devait substituer aux garanties que la convention du 15 septembre assurait au gouvernement pontifical celles de toutes les puissances catholiques. Il s'imaginait, dans sa méconnaissance des intérêts européens, qu'on répondrait avec empressement à son appel et qu'on s'appliquerait à le dégager des difficultés italiennes. Il

suffit du mauvais vouloir de la Prusse pour faire avorter ses espérances. M. de Bismarck ne se souciait pas de lui tendre la perche, il avait intérêt à détourner son attention de l'Allemagne et à le laisser aux prises avec le pape qui lui reprochait de l'avoir livré aux Italiens, et avec le cabinet de Florence qui s'irritait des obstacles qu'il opposait à ses revendications nationales. Le ministre prussien prévoyait un règlement de comptes avec le cabinet des Tuileries, qui, après avoir laissé échapper l'occasion, réclamait le Luxembourg comme prix d'une neutralité périmée. La question romaine était un atout dans ses mains; il n'entendait pas s'en dessaisir; elle devait lui permettre d'entretenir les passions italiennes et d'empêcher tout retour à l'alliance de 1859.

III

Au mois d'avril 1867, l'inquiétude gagnait l'Europe, la guerre paraissait imminente. L'Angleterre et l'Autriche faisaient des efforts désespérés, pour déjouer les sinistres projets des

états-majors prussiens. L'Italie seule semblait se désintéresser des événements. Elle se disait l'amie de tout le monde ; elle se dérobait, en invoquant à Berlin les souvenirs de 1859, et ceux de 1866 à Paris. Elle soutenait qu'il lui était difficile de s'engager soit d'un côté, soit de l'autre, car si, avec l'aide de la France, elle avait commencé sa délivrance, c'était avec le concours de la Prusse qu'elle l'avait achevée.

« J'ai pu constater chez les membres du cabi-
» net une sympathie que je crois réelle », écrivait le baron de Malaret à la date du 21 avril 1867, « mais cette sympathie est visiblement
» contenue par le désir de ne pas se compromettre.
» Tout en reconnaissant la modération de nos
» prétentions et en blâmant l'ambition excessive
» de la Prusse, on répète volontiers, qu'en cas
» de conflit, les intérêts de l'Italie ne se trouve-
» raient pas directement menacés. Il n'est pas
» besoin d'une grande clairvoyance pour com-
» prendre que le gouvernement italien, laissé à
» ses propres inspirations, ne songe pas à nous
» témoigner ses sympathies autrement que par
» des vœux. »

Cette attitude ambiguë, égoïste, des hommes d'État italiens, à un moment périlleux pour la France, aurait dû donner à réfléchir. Mais l'Em-

pereur n'en tirait aucune moralité, sa foi en était si peu ébranlée, que pour assurer à l'Italie la consécration de grande puissance[1] et la sanction implicite des faits accomplis dans la péninsule, il ne négligeait aucune démarche pour obtenir sa participation à la conférence de Londres, alors que M. de Bismarck y mettait infiniment peu de bonne grâce. Il persistait à tenir l'alliance italienne pour certaine dans toutes les éventualités. Il puisait sa confiance dans les lettres qu'il échangeait avec le roi Victor-Emmanuel, dans les affirmations passionnées du prince Napoléon et dans les protestations de M. Nigra et de M. Vimercati, son secret intermédiaire. Il oubliait que le roi Victor-Emmanuel tout populaire, tout loyal qu'il pût être, était un souverain constitutionnel, et qu'au jour des épreuves, il aurait, avant de se souvenir de ses promesses écrites ou verbales, à compter avec son ministère et son parlement. Il le lui avait

1. « Le conseil amphictyonique de l'Europe, jusqu'à présent composé des représentants de cinq puissances, va s'augmenter d'une sixième, dont la voix nous sera naturellement contraire. Nous sommes trop voisins de l'Italie, nous avons trop de ressemblance avec elle, nous lui avons rendu de trop grands services pour qu'elle nous aime. L'ingratitude en politique est le premier des droits et des devoirs. En politique nos ennemis sont nos voisins; cet axiome est aussi sûr que pas un de Machiavel. » — *Proudhon.* — « *La fédération et l'unité en Italie.* »

fait comprendre déjà bien péniblement le 4 juillet 1866, au lendemain de Sadowa, il devait le lui faire sentir plus cruellement encore au mois de juillet 1870 [1].

Loin de nous assister, à l'heure où la Prusse ne cherchait qu'un prétexte pour se jeter sur la France, le gouvernement italien méditait, sous l'inspiration d'un agent secret de M. de Bismarck [2], l'envahissement des États pontificaux. « Garibaldi », écrivait M. de Malaret, à la date du 23 avril, « se proposerait de prendre le » commandement d'une expédition qui, organisée » à Gênes, irait débarquer sur le littoral romain » tandis qu'à la première nouvelle d'un mouve- » ment insurrectionnel à Rome, des bandes » d'émigrés se tiendraient prêtes à franchir la » frontière méridionale. Il n'est pas douteux que » le parti révolutionnaire redouble d'efforts, qu'il » compte profiter des événements pour provoquer » un conflit avec le gouvernement pontifical » à l'insu, ou de connivence, avec le gouverne- » ment italien. »

1. L'affaire du Luxembourg.

2. C'était M. Bernardi, que notre politique devait retrouver en Espagne mêlé aux intrigues de la candidature Hohenzollern : « Je dînais avec M. Bernardi et quelques hommes politiques », m'a raconté le premier secrétaire de la légation d'Autriche à

IV

La question romaine, depuis l'expédition de 1849, n'avait pas cessé d'être pour la France une source d'embarras et de déceptions. Elle provoquait contre sa politique, tout à la fois, les ressentiments des catholiques et le courroux des révolutionnaires. Elle fut la pierre d'achoppement de l'alliance offensive et défensive que Napoléon III demandait à l'Italie. Réconcilier deux éléments irréconciliables était une tâche ingrate. L'Empereur n'en persista pas moins à l'entreprendre et à la poursuivre obstinément. Il cherchait encore à Metz, à la veille de ses défaites, dans le traité que lui apportait le comte Vimercati, à mettre d'accord ses devoirs envers la papauté avec les exigences italiennes.

Vainement l'Empereur essaya d'arrêter le mouvement qu'il avait provoqué, il était dans la nature des choses qu'il se précipitât de lui-même. Il

Madrid, « lorsque l'un d'eux vint à préconiser la candidature » Hohenzollern ; un coup de pied parti de dessous la table m'atteignit aussitôt. La botte de M. Bernardi s'était trompée d'adresse; elle me révéla le secret de l'agent prussien et de ses » complices ».

prêchait la patience et la modération à l'Italie ; il lui laissait entrevoir une solution conforme à ses désirs. Il inspirait des livres et des brochures à sensation ; il dictait des instructions à nos ambassadeurs pour démontrer à la cour pontificale la nécessité de se réconcilier avec les idées modernes, de faire la part du feu et de s'accommoder avec les aspirations nationales. Déjà, en 1859, il avait recommandé au pape d'abandonner la Romagne et les Légations pour sauver le *reste ;* il en était arrivé à devoir l'engager à sacrifier le *reste* pour sauver Rome. Il avait poursuivi aussi le projet d'une confédération italienne, présidée par le pape. C'était l'idée qu'il caressait déjà à Plombières. Rien n'y faisait. Pie IX opposait à nos représentations une inflexibilité calme et sereine.

« Une transaction est impossible », disait le cardinal Antonelli, « entre le Saint-Siège et ceux » qui l'ont dépouillé. Il ne dépend pas plus du » souverain pontife, qu'il n'est au pouvoir du » sacré collège, de céder la moindre parcelle du » territoire de l'Église. Le pape avant son exal- » tation, comme les cardinaux lors de leur no- » mination, s'engagent à ne rien céder du ter- » ritoire pontifical. Le Saint-Père ne fera donc » aucune concession et ses successeurs, de siècle

» en siècle, ne seront pas plus libres d'en faire. »

L'Empereur, en face de ces réponses péremptoires, invariables, trahissait dans ses manifestations officielles ses inquiétudes et son découragement.

« Mes efforts, disait-il, sont venus jusqu'à » présent se briser contre des résistances de » toute sorte, en présence de deux partis opposés, » absolus dans leurs convictions, sourds aux » conseils inspirés par le seul désir du bien. Le » Saint-Siège a cependant intérêt à une réconciliation, car s'il a, parmi les catholiques, des » partisans zélés, il a contre lui tout ce qui est » libéral en Europe. Il passe pour être en politique le représentant des préjugés de l'ancien » régime et aux yeux de l'Italie pour être l'ennemi » de son indépendance. »

— « Rome » répondaient à cela les défenseurs du pouvoir temporel, « n'est ni aux Romains, ni » aux Italiens, elle est un fidéicommis, appartenant à toute la catholicité. Le congrès de » Vienne a d'ailleurs reconnu et sanctionné la » souveraineté temporelle du pape, en lui restituant les provinces dont le premier empire » l'avait spolié[1]. »

1. Le congrès de Vienne rendit au pape les duchés de Camerino, de Ponte-Corvo et de Bénévent, les marches d'Ancône, Macerata et Fermo, les légations de Ravenne, Bologne, Ferrare.

— « Il n'y a que deux solutions », répliquait le prince Napoléon à la tribune du Sénat : « l'u-» nité de l'Italie, avec Rome pour capitale, ou » l'intervention armée avec ses désastres. » Il disait, citant les pontificats de Grégoire VII, de Boniface IX et de Jules II, que toutes les pages de l'histoire attestaient les maux causés par la puissance temporelle. Il démontrait que la religion et la sainteté du culte n'exigeaient pas que le chef de l'Église fût souverain, que les papes n'ayant acquis leur pouvoir que par des moyens temporels pouvaient le perdre de la même manière. Il rappelait le traité de Tolentino que le pape avait signé malgré son serment. Il s'attaquait à la papauté avec des fragments de dépêches, tirées des correspondances du duc de Chaulnes, du cardinal de Bernis, du marquis de Cadore, de M. de Laval, du baron de Damas. Il invoquait les jugements de Napoléon Ier, les appréciations de Chateaubriand [1] et les discours

1. Châteaubriand. — *Études historiques*. — « Aujourd'hui que les peuples reprennent leurs droits, la papauté abdiquera naturellement les fonctions temporelles, résignera la tutelle de son grand pupille, arrivé à l'âge de la majorité. Je pense que l'âge politique du christianisme finit, que son âge philosophique commence, que la papauté ne sera plus que la source pure, où se conservera le principe de la foi, dans le sens le plus rationnel et le plus étendu. »

de Lamartine [1] pour faire ressortir les abus du régime pontifical, pour montrer que les prêtres avaient été institués pour la prière et non pour dominer, pour bénir et non pour maudire, et que

1. Lamartine. — Discours à la Chambre des Députés, 1847.

« Le gouvernement de la papauté temporelle est tout à la fois une *théocratie,* ou le gouvernement d'un pontificat éternel, — une *oligarchie,* ou le gouvernement d'un petit groupe d'hommes influents dans l'État, les cardinaux ; — une *monarchie,* car le pape est roi ; — une *république,* car les chefs de l'oligarchie l'élisent; — une *aristocratie,* car les princes romains sont les vassaux du pape et les suzerains du peuple; — une *démocratie,* car l'élection y est le principe de la souveraineté; — enfin une *domination* par l'étranger, car les cardinaux grands électeurs de cette monarchie élective appartiennent à toutes les puissances de l'Italie, amies ou ennemies de Rome, et à toutes les nations catholiques du globe, étrangères aux intérêts de Rome. Aussi ce mode de gouvernement a les inconvénients, les faiblesses, les tyrannies, les vices et les désordres de la théocratie, de l'oligarchie, de l'aristocratie, de la démocratie, de la monarchie, de la république et de la domination étrangère. Mais il n'a aucun de leurs bénéfices, et pourquoi ? C'est qu'à tous ces vices il ajoute le vice des vices en matière de gouvernement. Il est temporaire, il est court, il est précaire, il est fugitif.

» L'oligarchie électorale des cardinaux, pressée, comme dit l'historien romain, de voir finir et de dévorer ce règne d'un moment, élit un vieillard, choisit une main débile pour avoir à la décharger plus tôt du poids du sceptre. Quelquefois elle se trompe, elle rencontre un Sixte-Quint, mais dans tous les cas les pouvoirs du pape fort meurent avec lui. Le pape d'hier n'engage pas celui de demain. Les œuvres y sont personnelles, la vertu y est viagère.

» Les cardinaux appartenant aux puissances rivales ou ennemies de l'Italie se concertent pour élire un chef qui leur soit docile ou vendu; la réaction contre le règne précédent commence avec le nouveau règne. Le pape, dépendant des puissances pour les intérêts de son Église comme pontife, est forcé d'en dépendre comme souverain italien. L'Italie confédérée contre les puissances a pour centre et pour chef de sa confédération l'allié, l'obligé de ses ennemies. »

la dignité du premier pontife était incompatible avec le titre de souverain.

« Ce que je demande », disait le prince Napoléon en descendant de la tribune, « c'est que » le gouvernement de l'Empereur fasse entendre » sa voix et se décide. J'ai pleine confiance que » la solution ne saurait être autre sous Napo- » léon III que sous Napoléon Ier, que le spirituel » sera dégagé du pouvoir temporel, et que l'om- » bre et le génie du grand Empereur inspire- » ront son successeur. »

Ces paroles véhémentes, partiales, n'étaient pas de nature à faciliter la tâche au gouvernement impérial. Elles irritaient à juste titre la cour de Rome et les catholiques de tous les pays ; elles attisaient les passions italiennes, elles encourageaient le parti révolutionnaire.

V

L'émotion fut vive en France, dans les derniers jours de 1867, lorsqu'on apprit que Garibaldi marchait sur Rome avec ses volontaires.

La convention du 15 septembre était violée ; l'Italie avait méconnu ses devoirs, elle n'avait pas surveillé ses frontières : le pape était menacé. L'opinion s'indignait, on demandait où s'arrêterait la condescendance impériale. L'ingratitude de l'Italie, qui ne tenait plus compte de nos plus légitimes susceptibilités, irritait les esprits les plus calmes. L'Empereur ne savait que décider. Les partisans de l'alliance italienne le suppliaient de ne pas intervenir, de laisser le pape s'arranger avec les Italiens. Ils affirmaient, pour mieux impressionner le souverain, que la Prusse spéculait sur nos dissentiments avec notre ancien allié, qu'elle n'attendait qu'un prétexte pour prendre sa revanche de l'affaire du Luxembourg et franchir le Rhin.

Ils exagéraient à plaisir : M. de Bismarck avait bien d'autres soucis. Il lui plaisait sans doute de nous voir aux prises avec les passions italiennes, mais il ne pouvait lui convenir de s'associer à la révolution contre la papauté. Il avait à ménager les sujets catholiques du roi de Prusse ; il lui importait surtout, après les décevantes expériences qu'il avait faites en Allemagne, lors de l'affaire du Luxembourg, de hâter le vote des traités d'alliance, et de ne pas les compromettre, en s'aliénant les députés catholiques qui sié-

geaient dans les Chambres wurtembergeoises et bavaroises. L'intervention prussienne n'était donc pas à redouter ; M. de Moustier en était convaincu, il était fixé par ses correspondances d'Allemagne.

Le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre étaient d'accord. Ils trouvaient que l'intérêt français devait passer avant l'intérêt italien. « Si l'Italie, disaient-ils, viole la convention du 15 septembre et permet à la révolution de pénétrer sur le territoire pontifical, par des frontières volontairement mal gardées, le devoir de la France est de la faire respecter et de ne pas laisser protester sa signature à la honte de l'Europe. »

Les intrigues s'agitaient autour du souverain; elles avaient beau jeu, l'Italie était son point vulnérable. Les deux ministres offrirent leur démission. Ils ne voulaient pas, après toutes les défaillances de la politique impériale depuis le mois de juillet 1866, s'associer à un nouvel acte de faiblesse. Les résolutions viriles finirent par l'emporter dans les conseils des Tuileries. Le maréchal Niel était prêt; il procéda avec une rapidité foudroyante. Il semblait, après la défaite des Garibaldiens, que la haine présiderait désormais aux relations de l'Italie avec la France, et ce fut

Mentana qui devint le point de départ de leur rapprochement. L'Europe fut vivement impressionnée par l'énergie et la promptitude de la répression. On admira notre armement, l'organisation et le rapide embarquement du corps expéditionnaire. Notre prestige, si profondément atteint depuis Sadowa, se releva subitement, on comprit que la France n'était pas encore descendue au rang de seconde puissance, qu'elle était résolue à faire respecter ses droits et sa dignité. L'Allemagne s'émut, l'Autriche, la Bavière et le Wurtemberg reprirent confiance dans l'avenir, M. de Bismarck réfléchit, et l'Italie, qui souvent avait abusé de nos sympathies, apprit à compter avec nous. Il y eut cependant des mots malheureux, dont le souvenir ne s'est pas effacé. « Les chassepots ont fait merveille, » du général de Failly, et le « Jamais l'Italie n'entrera à Rome, » de M. Rouher, ont encore aujourd'hui le don d'exaspérer les révolutionnaires au delà des Alpes.

M. Nigra rendit de réels services, il s'appliqua à cicatriser les blessures, qu'à notre corps défendant, nous avions faites à l'amour-propre italien. Nous avions dans la péninsule des amis, nombreux, sincères, dévoués ; ils ne se méprirent pas sur nos intentions; ils consacrèrent leur talent, leur autorité, à réconcilier les deux pays. Le gé-

néral de la Marmora, M. Minghetti, M. Peruzzi, le marquis d'Alfieri, M. Visconti Venosta, le général de Menabrea, M. Sella, M. Lanza, M. Bonghi, et tant d'autres, étaient des hommes d'élite; ils avaient, sous l'inspiration du comte de Cavour, présidé aux destinées de l'Italie, l'alliance était leur œuvre, ils n'oublièrent pas ce qu'ils lui devaient. Ils firent preuve, en ces jours douloureux pour leur patriotisme, de sang-froid et de prévoyance. Ils avaient sans doute, comme tous les politiques italiens, étudié Machiavel, mais ils ne gardaient de son enseignement que les préceptes qui ne sont pas réprouvés par la conscience moderne.

VI

L'Europe, après les années troublées de 1866 et de 1867, reprenait confiance; elle croyait à l'efficacité du principe d'arbitrage proclamé par le Congrès de Paris; elle avait foi dans l'intervention des puissances; la conférence de Londres ne venait-elle pas de conjurer une guerre imminente? Et cependant on armait de toutes parts : Berlin

donnait l'exemple, et tout le monde l'imitait, non dans une pensée agressive, mais pour se garer contre toutes les éventualités. On se méfiait de M. de Bismarck: le problème germanique sorti de la question italienne n'était pas résolu, l'Allemagne n'était qu'ébauchée, on savait que la Prusse tenait à franchir le Mein et que son roi, fort de ses armées triomphantes, convoitait la couronne impériale. Il était évident, pour les esprits sagaces, que le ministre prussien ne resterait pas à mi-chemin et que, pour achever son œuvre, il ne se laisserait arrêter par aucun obstacle. L'Empereur, en lui imposant, à Nickolsbourg, la ligne du Mein, croyait s'être prémuni contre la transformation allemande : il s'adonnait au rêve des trois tronçons; mais la ligne du Mein, loin d'entraver l'unité, ne devait servir qu'à la précipiter.

La Prusse grisée de ses triomphes, pleine de confiance dans ses hommes de guerre et dans l'armement qui lui avait valu la victoire, ne cachait plus ses desseins. Le langage de M. de Bismarck devenait chaque jour plus hautain ; il n'était plus possible de se complaire dans les illusions. La question de prépondérance était posée, implacablement, entre la France et la Prusse, la guerre seule pouvait la résoudre.

L'Empereur s'aperçut tardivement qu'il avait, suivant l'expression de M. Rouher, trop saigné l'Autriche ; il s'appliqua, après l'avoir abattue, à l'assister, à la relever. Il reporta le pivot de sa politique à Vienne. La mort tragique de l'empereur Maximilien lui servit de prétexte pour conférer à Salzbourg avec l'empereur François-Joseph. On échangea des vues, on ébaucha avec M. de Beust les bases d'une entente éventuelle, on prévoyait à la fois un conflit en Allemagne, et des complications en Orient; mais on évita de préciser. Le protocole qui sortit de ces entretiens était vague, ambigu, il n'engageait à rien. « Nous » étions à Salzbourg », m'a dit un jour M. de Beust, « comme des *gentlemen riders* en face » d'un fossé, c'était à qui ne le franchirait pas. »

L'Autriche ne se souciait pas de s'engager avec la France seule ; elle voulait que l'Italie entrât dans l'alliance; elle tenait à être garantie contre les revendications des irrédentistes. L'empereur présida à la réconciliation de la cour de Vienne avec la cour de Florence. Si l'empereur François-Joseph avait peine à se consoler de la perte de sa grande situation en Allemagne, il se résignait vaillamment au sacrifice de la Lombardie et de la Vénétie. Il ne lui en coûta pas de tendre

la main à la maison de Savoie, qui, plus heureuse que la sienne, s'agrandissait de tout ce qu'il perdait. Il échangea des notes avec le cabinet de Florence; les deux gouvernements se promettaient de ne rien entreprendre sans se prévenir.

La France inquiète, isolée, trouvait deux puissances, prêtes à se concerter avec elle sur les éventualités menaçantes de l'avenir. Il aurait fallu saisir au vol les dispositions qu'elles nous manifestaient et s'assurer leur assistance, serait-ce au prix des plus grands sacrifices, par d'inviolables traités. Mais l'Empereur n'était pas seulement fataliste, il était flegmatique, il remettait tout au lendemain; il lui répugnait de s'engager, il lui plaisait de laisser une porte entre-bâillée à la fortune. Il préférait les sentiers tortueux aux chemins battus. Déjà ses regards se reportaient vers Berlin; il se laissait distraire de l'Autriche et de l'Italie par l'appât de la Belgique. M. de Bismarck, anxieux du rapprochement qu'il voyait s'opérer entre les trois puissances, reprenait son vieux jeu : il protestait à Paris de ses intentions pacifiques; il déplorait les incidents fâcheux qui avaient, contre son gré, compromis la cession du Luxembourg; il reconnaissait la nécessité de nous donner des compensations, il se faisait fort

de nous les assurer. C'est ce qu'il a appelé depuis des négociations dilatoires [1].

Le prince Napoléon, dans la brochure qu'il a publiée sur les alliances de l'empire, a passé sous silence ces pourparlers équivoques. Il ne savait pas tout. Cependant le temps d'arrêt que subirent alors nos négociations avec le cabinet de Vienne et la cour de Florence, et l'étrange nomination de M. de La Guéronnière à Bruxelles, auraient dû éveiller son attention.

Ce fut l'Italie qui reprit les négociations : elle était impatiente de compléter son œuvre, Rome était le prix de son alliance.

« Il serait difficile, » a dit le prince Napoléon [2],

1. Il y a toujours dans les affirmations les plus hardies de M. de Bismarck un fond de vérité. Il était autorisé à dire dans son accablante circulaire du mois de juillet 1870, malgré nos démentis, que, même après les déboires de l'affaire du Luxembourg, l'Empereur ne renonçait pas à la Belgique et qu'il ne restait pas insensible à ses offres. Mais le chancelier allemand dénaturait les faits, en reportant à 1868 le projet de traité que M. Benedetti avait laissé entre ses mains au mois d'août 1866. Il lui importait de bien démontrer à l'Angleterre, qu'au prix de la Belgique, il n'eût dépendu que de lui, jusqu'à la dernière heure, de conjurer la guerre. Je crois avoir rétabli les faits dans mon étude sur *la Politique française en 1866*, avec les dépêches du général Govone et les papiers de Cerçay. Il n'y eut, de 1868 à 1869, que des pourparlers fugitifs, qui n'ont laissé aucune trace écrite. M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, n'y fut point mêlé.

2. *Les alliances de l'Empire en 1869 et 1870*, par le prince Napoléon Bonaparte (Jérôme).

« de préciser le jour et les termes des premières ouvertures. Ce ne furent d'abord que des conversations fortuites, des lettres intimes traitant de beaucoup de sujets. L'Empereur et le roi d'Italie échangeaient leurs vues sur un traité défensif, pouvant devenir offensif. Ces négociations commencées en 1868 se prolongèrent jusqu'au mois de juin 1869. Les souverains avaient souvent recours à des intermédiaires. M. Rouher était le conseiller de l'Empereur, M. de la Valette son confident. Le président du conseil en Italie, le général Menabrea, n'intervint que lorsque les négociations furent déjà avancées. M. de Beust savait tout, il était tenu au courant par M. de Metternich qui agissait moins comme ambassadeur que comme familier des Tuileries. On échangea beaucoup de notes et de lettres particulières. J'étais souvent, mais d'une façon irrégulière, le dépositaire de ces confidences.

» Lorsque les négociations prirent corps dans un projet de traité, elles passèrent, bien qu'à titre officieux, du cabinet des souverains dans les chancelleries. L'Italie étant une monarchie constitutionnelle, il fallut, de nécessité, s'en expliquer avec les ministres. Ce changement de terrain accéléra les résolutions. Les souverains n'avaient parlé de Rome que fugitivement, de peur

de ne pas s'entendre. Ils sentaient que c'était le point délicat qui pourrait tout compromettre. Ils évitaient de traiter la question à fond, ils se bornaient à de vagues assurances et se berçaient de l'espoir d'amener le pape à un arrangement. L'Empereur se tenait pour engagé avec Pie IX, mais il se flattait qu'après sa mort, il trouverait moyen de tout concilier avec son successeur. Cette manière d'agir était conforme aux traditions italiennes et au caractère de l'Empereur, toujours hésitant dès qu'il s'agissait du pape [1].

» Lorsque les ministres intervinrent, ils demandèrent formellement, comme contre-partie de l'assistance effective qu'ils nous promettaient, le règlement de la question romaine sur la base de l'évacuation des États pontificaux. Le traité devait réaliser une triple alliance entre la France, l'Italie et l'Autriche.

» M. de Beust se montrait hostile au pouvoir temporel, il excitait l'Italie dans ses exigences sur Rome. Il s'inspirait sans doute des sentiments anticléricaux du parlement autrichien.

1. « Napoléon III était bien persuadé que tôt ou tard l'Italie arriverait à Rome. Il ne le cachait pas, mais il ne voulait assumer aucune responsabilité, il lui répugnait de passer pour complice. Son irrésolution tenait à ses difficultés intérieures, à l'influence de ses entours et peut-être aussi aux engagements qu'il croyait avoir pris avec Pie IX. » *La vita et il regno Victor-Emanuele*, par Giuseppe Massari.

» On finit par aboutir, en juin 1869, à une rédaction en peu d'articles; le projet stipulait une alliance défensive de nature à pouvoir aisément se transformer en une alliance offensive. L'Italie, appuyée par l'Autriche, demandait formellement le retour à la convention du 15 septembre 1864. Nos troupes devaient être rappelées, nous prenions l'engagement de ne revenir à Rome sous aucun prétexte, tandis que l'Italie se réservait la possibilité de l'occuper. C'est sur ce dernier point que les pourparlers échouèrent; une communication officieuse du marquis de la Valette informa le gouvernement italien qu'il ne serait pas donné suite au traité, que les négociations étaient suspendues, que la France cependant se réservait de les reprendre quand elle apprécierait qu'elles auraient plus de chances d'aboutir.»

Cependant, les trois souverains continuèrent à échanger des lettres, et à se promettre une assistance réciproque sans rien préciser toutefois. Ces lettres ne servirent qu'à entretenir les illusions de l'Empereur. Il s'en exagéra l'importance, il les considéra comme l'équivalent d'un traité; il laissa passer l'occasion pour régler avec le cabinet de Florence la question romaine, l'insurmontable obstacle à la triple alliance.

« Puisse V. M. ne pas regretter un jour les

trois cent mille baïonnettes que je lui apportais, » dit le général de Menabrea à l'Empereur en 1864, lors de la mission qu'il était allé remplir auprès de lui à Vichy, pour le déterminer à faire à l'alliance offensive et défensive qu'il lui offrait le sacrifice du territoire pontifical, sauf Rome et ses environs immédiats [1].

Le général de Menabrea ne s'est jamais consolé de l'insuccès de sa mission. « Il est bien malheureux, me disait-il, à Florence, en 1871, que l'alliance ne se soit pas conclue, parce que le premier devoir de deux alliés étant de contrôler réciproquement leurs effectifs et leurs ressources militaires, nous eussions démontré à l'Empereur qu'il n'était pas en état de faire la guerre. »

On comprend que l'Empereur, tant qu'il ignorait l'évolution qui s'opérait insensiblement dans la politique religieuse de l'Autriche, ait refusé à l'Italie le droit de pénétrer sur le territoire pontifical. Il avait les mains liées par la convention secrète du 12 juin 1866: il s'était engagé à imposer à l'Italie, en lui accordant la Vénétie, le maintien de la souveraineté temporelle du pape et l'inviolabilité du territoire soumis encore à son auto-

1. Le général de Menabrea fit de nouvelles démarches auprès de l'Empereur en 1866; il ne fut pas plus heureux à Paris qu'à Vichy.

rité. Il avait ouvert à l'Italie les portes de Venise pour lui fermer les portes de Rome, il s'était dégagé de la proclamation de 1859 pour se lier par le traité du 12 juin 1866 [1].

Mais du moment que l'Autriche rompait avec ses traditions catholiques et que M. de Beust allait jusqu'à encourager les revendications italiennes, l'Empereur reprenait dans la question romaine toute sa liberté. Les refus qu'il opposait au cabinet de Florence changeaient de caractère, ils n'étaient plus inspirés par des obligations contractuelles. L'Empereur subordonnait aux scrupules de sa conscience, et plus encore peut-être aux passions de ses entours, la raison d'État, qui lui commandait impérieusement, après tant de fautes commises, de prémunir son pays par de solides alliances contre la politique agressive de la Prusse.

VII

Vers la fin de 1869, la France présentait un inquiétant spectacle ; l'esprit frondeur gagnait

1. Voir le texte du traité page 169 : *La Politique française en 1866*.

de proche en proche. Les partis hostiles, contenus et voués au silence tant que l'Empereur était prépondérant à l'étranger, relevaient la tête; ils s'autorisaient des fautes indéniables du Mexique et de Sadowa pour s'attaquer au gouvernement personnel, et stigmatiser les origines de l'Empire. Partout se révélaient des symptômes troublants : il semblait que les jours du règne fussent comptés. L'Allemagne spéculait sur nos défaillances : elle armait sans relâche, elle révélait des arrière-pensées menaçantes. L'Empereur, après avoir été l'arbitre de la paix, était voué à l'impuissance. Il ne lui était plus donné de relever son autorité à l'intérieur par le prestige de sa politique au dehors. Il ne lui restait, de ses chimères passées, que le sentiment d'amères déceptions. Dans sa détresse, il crut sauver la dynastie en appelant tardivement le pays au partage du pouvoir et de la responsabilité. Il transforma son gouvernement. Le ministère Ollivier affirma la paix et la liberté ; le pays reprit confiance, les partis, un instant, désarmèrent. Il ne pouvait plus être question d'alliances ; l'Empereur abandonnait à son cabinet, qui paraissait vouloir se désintéresser de l'Europe, la direction des affaires étrangères. Il n'était plus en situation, après les modifications que le plébiscite avait introduites

dans la constitution de 1852 de traiter sans l'assentiment de ses ministres [1].

Interrogé par le roi Victor-Emmanuel sur ses desseins, l'Empereur se borna à lui conseiller la patience. Il ne prévoyait aucun conflit, et il espérait que son gouvernement rallierait la Prusse à l'idée d'une réduction des charges militaires ; il se flattait que tous les gouvernements pourraient désormais se consacrer aux travaux de la paix. L'Italie se résigna, non sans regrets, à faire des économies ; la politique qui l'emportait à Paris l'atteignait dans ses espérances ; elle ajournait indéfiniment la solution de la question romaine.

Le comte Daru poursuivit le désarmement ; il donna l'exemple en réduisant le contingent de dix mille hommes, sans s'arrêter aux objections que lord Clarendon avait rencontrées à Berlin. Il espérait impressionner M. de Bismarck et le convaincre de la sincérité de nos intentions pacifiques. C'était se méprendre sur sa politique. La Prusse était résolue à ne pas réduire ses effectifs tant que son ambition ne serait pas satisfaite. Pour faire triompher la paix, il aurait fallu dire à l'Alle-

1. Il dut même, sur les observations du comte Daru, qui était jaloux de ses prérogatives, renoncer à communiquer directement avec le général Fleury, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

magne qu'on la laissait maîtresse de ses destinées[1]. C'était l'unique moyen de la désarmer, de déjouer les calculs du ministre prussien, de le rejeter dans ses embarras intérieurs et de le mettre aux prises avec le particularisme et le libéralisme germaniques. Mais affirmer la paix et faire défense à la Prusse de franchir la ligne du Mein, c'était jouer son jeu et lui fournir des prétextes pour raviver les passions nationales et les retourner contre la France.

La direction des événements nous échappait, nous n'étions plus, comme autrefois, les dispensateurs de la paix et de la guerre. Le cabinet de Berlin nous le faisait sentir amèrement, le roi Guillaume répondait au Reichstag à nos protestations pacifiques par des discours provocants. La transformation menaçante qui se faisait à nos portes nous ramenait malgré nous aux préoccupations du dehors. Les pourparlers entre Vienne et Paris, un instant suspendus, furent repris. L'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, vint à Paris, il fut accueilli à la cour des Tuileries à bras ouverts : il était en Autriche le chef du parti de

1. C'était la politique que préconisait M. Émile Ollivier dans ses discours au Corps législatif, lorsqu'il siégeait dans les rangs de l'opposition. S'il avait pu faire prévaloir ces idées, arrivé au pouvoir, il est probable que les événements eussent pris un cours moins calamiteux.

la revanche. Il avait pour mission de s'enquérir de notre situation militaire et de discuter un plan de campagne combiné. Il fut frappé de la brillante et martiale attitude de l'armée, il ne s'aperçut pas des vices de son organisation. Il fut prodigue d'éloges : c'était rendre un mauvais service à des généraux présomptueux. La présence de l'archiduc à Paris, et ses entretiens avec les chefs de l'armée, confirmaient les assurances que nous donnait journellement l'ambassadeur de François-Joseph, sur le concours éventuel de son gouvernement. Le prince de Metternich aimait la France, il était le confident des Tuileries. Sans s'inspirer des sentiments de son père, qui dans ses mémoires d'outre-tombe nous a révélé de noirs desseins[1], il ne contribua pas moins dans une certaine mesure, et sans le vouloir, assurément, à précipiter les destinées du second empire. Partisan résolu de l'alliance française, et personnellement fort dévoué à l'Em-

1. Le prince de Metternich s'est fait gloire dans ses mémoires d'avoir prévu la chute de Napoléon Ier dès son avènement et de l'avoir poursuivie sans relâche par les moyens les plus ténébreux. M. Thiers, dans le récit si dramatique qu'il a fait de l'entrevue de Dresde, affirme que Napoléon, frappé de démence, avait repoussé les conditions avantageuses que lui offrait l'Autriche. Le prince de Metternich a renversé cette légende ; il prétend n'être allé à Dresde que pour entretenir l'Empereur dans des illusions et permettre à l'armée autrichienne de se compléter et d'opérer sa jonction avec les armées alliées.

pereur et à l'Impératrice, il entretint la cour des Tuileries, si portée aux illusions, dans de décevantes espérances[1]. Il exagérait, dit-on, au gré de ses propres désirs, inconsciemment, les instructions de son ministre, qui, lui-même, ne substituait que trop volontiers le rêve à la réalité. M. de Beust voulait l'alliance en toute sincérité, elle était son espoir, la base de sa politique. Il savait qu'il ne pouvait rien sans la France. C'est avec son appui qu'il comptait rendre à l'Autriche sa suprématie en Allemagne, la soustraire à l'action dissolvante et envahissante de la Prusse, la fortifier en Pologne et dans les Balkans contre la Russie. Les douloureuses épreuves de 1866 avaient rapproché les deux pays ; ils avaient à se prémunir contre un ennemi commun ; leur sécurité commandait de conjurer ou du moins de ralentir la transformation de l'Allemagne.

1. Je fis observer un jour, à l'époque de la guerre de Crimée, au comte de Hatzfeld, le ministre de Prusse à Paris, que son langage était bien pessimiste, qu'il ne reflétait qu'imparfaitement les tendances de sa cour, qu'elles étaient plus sympathiques aux puissances occidentales qu'il ne l'affirmait dans ses entretiens avec M. Drouyn de Lhuys. « Le devoir d'un diplomate, me répondit-il, est de ne pas tenir au gouvernement auprès duquel il est accrédité un langage qui ne serait pas de tous points justifié par l'événement. Si la Prusse devait s'associer à la France et à l'Angleterre, je serais le premier à m'en féliciter. Mais connaissant l'esprit de ma cour et les passions qui s'agitent à Berlin, je crois mieux servir les intérêts des deux pays en tempérant les illusions auxquelles on cède si volontiers à Paris. »

Le chancelier d'Autriche craignait que bientôt « il n'y eût plus d'Europe » ; il connaissait les desseins de son adversaire ; il espérait les déjouer avec l'aide de la France et de l'Italie. Mais il se méprit sur notre puissance militaire ; il méconnut la force agressive de la Prusse, il n'eut pas conscience des résistances qu'il rencontrerait en Hongrie ; il ne soupçonna pas le rôle réservé par M. de Bismarck à la Russie. Il permit à Napoléon III, si accessible aux rêves, de croire que l'Autriche serait forcément à ses côtés le jour où la France se trouverait en face de la Prusse. Il est vrai que le comte de Beust en affirmant l'alliance, en toute occasion, ne pouvait pas prévoir que la guerre éclaterait de la sorte, avec un tel emportement, sur une question de procédés, sur un incident, et que le gouvernement français se jetterait dans une formidable aventure, sans pressentir, sans consulter ses alliés naturels, mêlés si étroitement depuis deux ans aux combinaisons de sa politique. C'était exposer l'Autriche et l'Italie à de cruels embarras, c'était rompre toute solidarité avec elles, les autoriser à ne plus tenir compte que de leur propre sécurité. Dans les pourparlers engagés entre Paris, Vienne et Florence, depuis 1868, jamais il n'avait été question de provoquer des complications. Il s'agissait uniquement de se mettre en

mesure de brider l'ambition du cabinet de Berlin et de faire respecter le traité de Prague, le jour où il plairait à la Prusse d'étendre violemment sa domination au delà du Mein. « J'ai fait deux guerres malheureuses, disait l'empereur François-Joseph au général Lebrun, au mois de juin 1870, je n'en ferais pas une troisième à moins d'un intérêt suprême. Il faudrait que l'indépendance de la Bavière et du Wurtemberg fût menacée, pour me décider à demander à mon peuple de nouveaux sacrifices; il me serait difficile de ne pas m'associer à la France, le jour où elle rappellerait la Prusse au respect du traité de Prague. »

Dans les plans de campagne combinés qu'étudiaient, en prévision de cette éventualité, les deux états-majors, l'armée française devait prendre l'offensive, pénétrer dans le midi de l'Allemagne et opérer sa jonction avec l'armée autrichienne en Franconie, dans les environs de Nuremberg. Mais l'Autriche demandait à être prévenue en temps utile, elle avait besoin de quarante-deux jours pour sa mobilisation. Elle s'engageait néanmoins à masser, dès le début de la campagne, 40,000 hommes à Pilna, sur les frontières de la Saxe, et 40,000 à Ollmütz, sur les frontières de la Silésie. L'Italie, dont la mobilisation n'était guère plus rapide, devait tenir le Midi de l'Allemagne en

respect, et, aussitôt ses forces concentrées, jeter 40,000 hommes en Bavière[1]. Dans ces conditions tout étant prévu et concerté à l'avance, la guerre n'avait plus rien qui pût inquiéter la France. La participation de l'Autriche et de l'Italie imposait forcément la neutralité au Wurtemberg et à la Bavière et peut-être même la coopération active.

L'incident espagnol renversa toutes ces combinaisons. Le gouvernement de l'Empereur, au lieu de se concerter préalablement avec les cabinets de Vienne et de Florence, dès qu'il fut informé des menées secrètes de la Prusse en Espagne, céda aux passions militaires et aux entraînements irréfléchis de l'opinion. M. de Beust, l'histoire ne saurait le méconnaître, ne négligea aucun effort pour arrêter le gouvernement français. Il proposa sa médiation de compte à demi avec le cabinet de Florence; il suggéra même l'idée aventureuse de laisser embarquer le prince de Hohenzollern et de le faire arrêter en pleine mer par une escadre française. Il nous supplia

1. L'attaché militaire à Paris, le comte Vimercati, jouissait de l'absolue confiance des deux souverains; il avait ses grandes et ses petites entrées au ministère de la guerre, il était considéré comme étant de la maison; on n'avait pas de secrets pour lui. Il fut l'intermédiaire des pourparlers que l'Empereur poursuivait avec le roi Victor-Emmanuel sur un plan combiné avec l'Autriche. L'Empereur ajoutait plus volontiers confiance au dire des agents étrangers qu'aux rapports de sa diplomatie.

de nous contenter de la renonciation, qu'il considérait comme un succès inespéré pour notre politique ; il protesta dès le début contre l'interprétation que M. de Gramont se plaisait à donner à ses engagements ; il affirmait qu'il n'était pas tenu, sur notre simple réquisition, de procéder à des démonstrations militaires sur la frontière de la Bohême et de la Silésie. Mais il était dit que le gouvernement impérial resterait sourd à toutes les exhortations. La situation de l'Autriche allait devenir périlleuse. Elle s'exposait, suivant les résolutions qu'elle prendrait, et suivant le résultat de la guerre, soit aux ressentiments de la Prusse, secrètement alliée à la Russie, soit à ceux de la France. Elle avait à compter aussi avec ses difficultés intérieures, le mauvais vouloir des Hongrois et de ses populations allemandes. M. de Beust en était réduit à carguer ses voiles et à flairer le vent. Au fond ses vœux étaient pour nous ; il ne se dissimulait pas que nos défaites enlèveraient à l'Autriche toutes ses chances de relèvement et l'assujettiraient à jamais à la Prusse. Mais le spectacle qu'offrait Paris, à ce moment, ne lui permettait pas de croire à nos succès. La confusion qui présidait à nos préparatifs, le désarroi qui régnait dans nos sphères gouvernementales, la révolution qui déjà s'affirmait dans les rues,

l'affaissement de l'Empereur, les illusions du duc de Gramont, la présomption et les rivalités des généraux, tout indiquait que les hommes qui présidaient aux destinées de la France la conduisaient à sa perte.

VIII

A Florence on n'était pas moins perplexe. Le gouvernement impérial, en effet, ne s'expliquait pas. A la date du 13 juillet il n'avait fait encore au gouvernement italien aucune ouverture sérieuse au sujet de l'incident espagnol. M. de Gramont n'était pas pressé, il ne se souciait pas de se lier les mains prématurément. Certain de la victoire, il persistait à croire qu'après les premières défaites de la Prusse, les alliances s'offriraient à lui d'elles-mêmes, qu'il n'aurait que l'embarras du choix et qu'il resterait maître des conditions de la paix. Il connaissait l'ambition de l'Italie : il estimait que Rome, pour son alliance, était un prix trop élevé.

Le 15 juillet, les réserves étaient appelées sous

les drapeaux; les ministres cédaient aux excitations de la presse, aux passions de la Chambre, sans avoir conscience de l'effroyable responsabilité qu'ils assumaient. Ils engageaient la lutte sans alliés, sans se préoccuper des sentiments et des intérêts de l'Europe, sans avoir pressenti les puissances sur leur attitude éventuelle. Ils allaient être forcés de négocier sous le coup des événements, dans les conditions les plus ingrates, devancés par la diplomatie prussienne, qui déjà partout avait donné des gages, obtenu des promesses. M. de Bismarck n'avait pas attendu la déclaration de guerre pour agir. Dès le 17 juillet, il avait imposé la neutralité à la cour de Copenhague, en la terrifiant; il avait indigné, irrité l'Angleterre et scandalisé l'Europe en révélant, par des documents malheureusement irrécusables, nos convoitises sur la Belgique; il avait mis la Russie dans son jeu, elle était appelée à paralyser l'Autriche. Ses agents secrets s'étaient mis à l'œuvre de tous côtés; ils excitaient les Hongrois; ils provoquaient des manifestations antifrançaises en Italie; ils s'abouchaient à Paris avec les meneurs des faubourgs et préparaient la révolution. Les principaux organes de la publicité européenne étaient à sa dévotion; ils avaient pour tâche de nous discré-

diter, de s'attaquer aux hommes et aux gouvernements qui nous manifesteraient des sympathies.

Qu'espérer dans de pareilles conditions? Comment compter sur l'Autriche, tenue en échec par la Russie, et sur l'Italie, qui ne pouvait que compromettre ses destinées dans une guerre aussi follement provoquée?

C'est à l'heure où les armées s'ébranlaient déjà, que M. de Gramont demandait, d'un ton dégagé, au cabinet de Florence et au cabinet de Vienne, de reprendre les négociations qui devaient réaliser la triple alliance. Le moment était mal choisi pour invoquer un traité que nous avions refusé de signer et les vagues promesses d'assistance mutuelle échangées entre les trois souverains. Ni l'Italie, ni l'Autriche ne se tenaient pour liées; elles ne désertaient pas notre cause, leurs sympathies nous restaient acquises, mais elles n'admettaient pas qu'elles eussent aliéné leur liberté d'action. M. de Beust invoquait ses difficultés intérieures pour ajourner ses résolutions; il attendait, pour prendre couleur, le résultat des premières rencontres. Son intérêt lui commandait de ne pas se compromettre avec le vainqueur éventuel et de ne pas s'exposer à être exclu des négociations, le jour où se régle-

raient les conditions de la paix. « Il ne faut pas,
» écrivait-il au prince de Metternich, qu'un accès
» de mauvaise humeur nous ménage une de ces
» évolutions subites auxquelles la France nous a
» habitués. C'est un dangereux écueil qu'il s'agit
» d'éviter; faites donc *sonner bien haut* la valeur
» de nos engagements, notre fidélité à les res-
» pecter, afin que l'empereur Napoléon ne s'en-
» tende pas tout à coup avec la Prusse à nos
» dépens. »

Tandis que l'Autriche s'appliquait à nous rassurer, à calmer nos impatiences, elle jetait ses regards vers l'Italie, elle consacrait toute son habileté à s'unir avec elle dans une étroite neutralité. Divisées naguère, aujourd'hui réconciliées, elles avaient intérêt à se concerter et à combiner leur action diplomatique. Dans les deux pays, il se manifestait un double courant; les uns se prononçaient pour la France, le plus grand nombre réclamait la neutralité.

La presse et les agents aux gages de la Prusse dans la péninsule n'avaient pas attendu que la guerre fût officiellement déclarée pour se mettre à l'œuvre. Ils s'attaquaient à notre esprit de conquête; ils nous rendaient responsables des ruines qui allaient s'amonceler; ils prêchaient l'abstention, organisaient des manifestations po-

pulaires pour impressionner le gouvernement, le paralyser dans ses pourparlers avec la cour des Tuileries et lui imposer la neutralité.

Le 17 juillet, des démonstrations éclataient dans tous les grands centres de l'Italie. Des placards affichés dans les rues de Florence faisaient appel au peuple; on l'invitait à exprimer hautement et par tous les moyens l'intention de ne pas participer à la guerre provoquée par la France. Des rassemblements se formèrent sur la place du Dôme; des orateurs de carrefour haranguèrent la foule, qui se mit en mouvement, précédée d'un drapeau italien. Après avoir stationné et vociféré devant le ministère des affaires étrangères, les manifestants se portèrent aux Cascines devant la légation de France. Ils criaient : *Vive la Prusse! vive la neutralité! vive Rome! à bas Mentana!* Sur d'autres points, on criait : *A bas la France!* Il fallut l'intervention des berzaglieri pour couper court à ces scènes scandaleuses, pour disperser les perturbateurs et protéger le palais qui abritait le drapeau français. Le gouvernement nous exprima ses regrets, il nous fit des excuses; nos amis furent consternés, ils pressentaient que les liens qui unissaient depuis de si longues années les deux pays allaient se rompre.

Le roi, qui était reparti joyeusement pour ses chasses de Valdieri, après avoir reçu, le 11 juillet, une dépêche de l'Empereur, annonçant que la guerre était heureusement conjurée, revint précipitamment à Florence, dès qu'il apprit que le Corps législatif avait voté le rappel immédiat des réserves.

Quelle serait la politique de l'Italie? ajournerait-elle ou précipiterait-elle ses préparatifs militaires? se prononcerait-elle immédiatement pour la France, ou bien réglerait-elle sa politique sur la marche des événements? Ces graves questions se posèrent d'elles-mêmes dans le conseil que présida le roi le 16 juillet. Tout le monde fut d'accord sur l'urgence des armements; le difficile était d'arrêter un programme politique. Ce n'était pas tout d'armer, il importait de savoir dans quelle pensée et dans quel dessein. « Les partisans de la paix », écrivait M. de Malaret, « réclament des préparatifs militaires » pour permettre à l'Italie de faire respecter sa » neutralité; les partisans de la Prusse les » demandent pour mettre l'Italie en état d'im- » poser la paix à la France si elle devait abuser » de la victoire; nos amis estiment au contraire » que seuls nous serons appelés à profiter des » armements. » La raison d'État et les senti-

ments chevaleresques se combattaient dans les conseils de la couronne. Le roi et les généraux demandaient à faire campagne avec la France. « Nous ne sommes pas prêts, peut-être serons-nous battus, » s'écriait le général de la Marmora, « mais l'alliance de la France et de l'Italie » sortira indissoluble de leurs communes dé» faites[1]. » Les ministres étaient hésitants, partagés. M. Visconti Venosta, le ministre des affaires étrangères, se prononçait pour l'alliance; le ministre des finances affirmait la neutralité. M. Sella, qui était l'âme du cabinet, trouvait peu sage de se prononcer *ab irato ;* il n'admettait pas que l'Italie, par simple reconnaissance, dût se jeter dans la guerre, sans discuter les chances auxquelles elle s'exposait, sans stipuler des compensations comme prix de ses sacrifices. Rien ne pressait d'ailleurs, l'Italie était libre de tout engagement contractuel et le gouvernement français, en provoquant des complications sans la pressentir, avait indiqué suffisamment qu'il

1. Les généraux de Menabrea, Palavicini et Cialdini étaient, comme le général de la Marmora, fidèles aux souvenirs de Solférino. Le général Cialdini reprocha à la Chambre au ministère de n'avoir pas prévu la guerre; il l'accusa d'avoir laissé péricliter l'armée ; il mit le gouvernement en demeure de se prononcer immédiatement et résolument pour la France. Il s'exprima avec une telle véhémence que M. Sella l'interrompit et lui dit : « C'est donc un pronunciamiento que vous voulez faire? »

n'attachait que peu de valeur à son assistance.

Il est un point qui ne faisait de doute dans l'esprit d'aucun des ministres, c'est qu'il fallait profiter des événements pour affranchir Rome de l'occupation française. Ils espéraient mieux encore, mais, pour le moment, ils se bornaient à réclamer officiellement le retour à la convention du 15 septembre, ce qui impliquait le retrait de notre corps expéditionnaire. Ils s'en remettaient pour le reste à l'étoile de l'Italie, « *alla stella dell'Italia* », surtout à leur savoir-faire. Ils sentaient qu'ils avaient le vent en poupe et que tout conspirait pour eux. La question romaine, grâce aux jésuites, était arrivée à maturité. Pie IX s'était aliéné, par le Syllabus, les catholiques éclairés, il avait rompu au Concile avec les gouvernements. Le pouvoir temporel n'avait plus de sérieux, d'ardents défenseurs qu'en France. Sa chute était fatale.

Par une dérision du destin, on proclamait à Rome l'infaillibilité personnelle, absolue du pape, le 20 juillet, le jour même de la déclaration de guerre. « Un homme s'était fait Dieu [1] » au milieu du formidable bruit d'armes qui venait soudainement de retentir à travers l'Europe. Il devenait l'arbitre souverain des peuples et des rois,

1. Dépêche du comte de Beust.

il enchaînait les consciences, son autorité n'avait plus de bornes. Il est permis de croire que les remontrances de la presse, les protestations de la diplomatie, l'opposition de trois cents évêques, les plus éclairés de l'épiscopat, ne seraient pas restées sans effet si le Concile avait eu à se prononcer quelques jours plus tard. A quoi tiennent les dogmes de l'Église et les destinées des États !

IX

L'Empereur ne partageait pas l'imperturbable quiétude de son ministre des affaires étrangères. Il avait une haute idée de l'armée prussienne, de ses chefs et de son patriotisme. Il prévoyait « que la guerre serait longue, meurtrière », il lui en coûtait de l'entreprendre sans alliés. « N'exposez jamais la France à un conflit sous aucun prétexte sans de solides alliances », lui avait dit souvent le maréchal Niel, et les alliances dont il se croyait sûr devenaient chaque jour plus incertaines. Les événements marchaient plus

vite que les négociations. M. Nigra et le prince de Metternich, si affirmatifs jadis, tenaient un langage hésitant, dilatoire. On commençait à craindre qu'ils n'eussent engagé leurs gouvernements plus qu'ils n'y étaient autorisés[1].

L'Empereur, s'appuyant sur les pourparlers poursuivis entre Paris, Vienne et Florence et sur les lettres qu'il avait échangées avec François-Joseph et Victor-Emmanuel, proposa un traité d'alliance offensive et défensive en trois articles, basé sur le projet que le marquis de Lavalette avait trouvé insuffisant au mois de juin 1869.

Le prince de Metternich en référa à son gouvernement et le comte Vimercati partit pour Florence, muni d'instructions verbales et d'une lettre autographe pour son souverain. L'Empereur offrait à l'Italie, en échange de son concours, le retour pur et simple à la convention du 15 septembre, c'est-à-dire le retrait de notre corps expéditionnaire. Il confiait le Pape à la garde de l'Italie. Il lui était difficile de concéder davantage ; il ne pouvait pas froisser les

1. *Les Alliances de l'Empire.* — Prince Napoléon. — Le comte Nigra proteste énergiquement contre les assertions du prince Napoléon. Il affirme que rien dans son langage n'a pu entretenir l'Empereur et ses ministres dans une fausse confiance sur le concours éventuel de l'Italie.

catholiques dans leur foi religieuse, à l'heure où il faisait appel à leur patriotisme. Mais il était bien évident que la France ne reviendrait pas une troisième fois dans les États pontificaux et que le départ de nos troupes assurait à l'Italie, dès à présent, la possession morale de Rome.

L'Empereur se flattait que cette concession, qui coûtait d'autant plus à son amour-propre qu'il la faisait sous la pression des événements, permettrait au roi de vaincre les hésitations de ses conseillers. Il s'exagérait malheureusement son autorité. Victor-Emmanuel était un souverain constitutionnel, il ne pouvait rien sans ses ministres, qui eux-mêmes relevaient du Parlement.

La situation de l'Italie à ce moment n'avait rien d'inquiétant. Libre de tout engagement contractuel, protégée par les Alpes, elle était recherchée par tout le monde. La France réclamait son alliance, l'Autriche sollicitait son union diplomatique, l'Angleterre et la Russie lui conseillaient l'abstention, tandis que la Prusse s'adressait à ses convoitises. « Joindre une grande prudence à une grande audace », était une des maximes que Gioberti avait tracées à l'Italie dans le *Renovamento*, que Cavour appelait « la bible italienne. » Les conseillers du roi étaient bien décidés à mettre cette maxime en pratique;

mais, pour le moment, ils subordonnaient l'audace à la prudence.

« Leur idéal », écrivait M. de Malaret, « se» rait de prendre en 1870, de concert avec l'Au» triche, le rôle que nous aurions pu jouer en » 1866 si notre médiation s'était appuyée sur » des forces suffisantes. »

Ils savaient que Rome était notre corde sensible et que jamais l'Empereur, de son consentement, ne leur livrerait le pape. « Plutôt les Prussiens à Paris que les Italiens à Rome », disaient les fanatiques dans les antichambres des Tuileries. Ne s'efforçaient-ils pas de donner à la guerre un caractère confessionnel ?

Négocier, pour ne pas encourir les ressentiments de la France victorieuse, et éviter de se lier, pour ne pas s'exposer aux dangers de la défaite, telle paraissait être la stratégie du cabinet de Florence, alors que l'Empereur, confiant dans de fugitives protestations, réclamait l'assistance militaire de son alliée de 1859.

Le gouvernement italien se gardait bien de repousser le traité que nous lui offrions de signer, de compte à demi, avec l'Autriche. Une triple alliance ne semblait pas lui répugner. Il demandait seulement du temps pour organiser ses armées, il ajournait à six semaines l'exécu-

tion de la convention ; ce délai lui paraissait suffisant pour attendre le résultat des premières batailles et connaître les arrêts de la fortune. Il réclamait aussi un article additionnel par lequel la France, fidèle aux principes des nationalités, s'engagerait à concilier les aspirations nationales italiennes avec les intérêts du Saint-Siège[1]. M. Visconti Venosta affirmait qu'il serait impossible au gouvernement du roi d'entraîner le pays dans une grande guerre, sans lui laisser entrevoir le couronnement de son unité. En apparence, les ministres italiens se montraient peu exigeants, mais ils étaient convaincus que le reste leur arriverait par surcroît. Dans leur pensée, l'audace devait, suivant le précepte de Gioberti, couronner la prudence.

L'Autriche encourageait l'Italie dans ses revendications ; elle n'avait pas attendu la proclamation de l'infaillibilité pour dénoncer le Concordat qui, depuis 1855, l'assujettissait à l'Église[2]. Elle

1. C'était, pour l'Italie, le droit de prendre possession des États pontificaux, sauf Rome et sa banlieue ; c'est ce que le général de Menabrea avait demandé à l'empereur à Vichy.

2. « Le vote de l'infaillibilité, disait M. de Beust, a changé la situation de l'une des parties contractantes, il a fait du gouvernement pontifical une puissance qui n'admet ni discussion ni tempérament. Dieu ne signe pas des traités qui définissent et limitent sa puissance. »

faisait bon marché du pape; il est vrai que son parlement était libéral, et son premier ministre protestant. Elle trouvait que la convention du 15 septembre n'avait plus de raison d'être et que Rome appartenait aux Italiens. Elle était plus soucieuse de se rattacher le cabinet de Florence et de se retrancher avec lui derrière une étroite neutralité que de le pousser dans les bras de la France et de cimenter une triple alliance. A Paris, elle faisait dépendre son concours armé de l'Italie, et à Florence, elle démontrait au cabinet italien les avantages d'une neutralité combinée.

M. de Gramont n'ignorait pas ce double jeu. « J'ai lieu de croire », télégraphiait-il au baron de Malaret à la date du 23 juillet, « que Beust » et le prince Napoléon ont suggéré au gouver- » nement italien de profiter des circonstances, » pour déchirer la convention du 15 septembre, » comme ne répondant plus aux besoins du mo- » ment, et qu'il importe de laisser au cabinet de » Vienne le soin de négocier à nouveau avec le » cabinet de Florence, afin de remplacer la con- » vention par un nouvel accord, qui aurait pour » base l'entrée des troupes italiennes à Rome » après le départ de notre corps expéditionnaire. » Nous ne pourrons jamais souscrire à cela. La » convention de septembre est le seul terrain pos-

» sible. Veuillez vous employer à déjouer cette
» intrigue. »

C'était le second malentendu qui, depuis l'incident espagnol, éclatait entre Vienne et Paris. Déjà M. de Beust, à l'occasion de la dépêche du 11 juillet, dans laquelle il protestait contre l'interprétation excessive donnée par M. de Gramont aux engagements de l'Autriche, avait dû envoyer un de ses confidents, M. de Vitzthum, à l'Empereur pour atténuer le fâcheux effet produit par ses réserves [1]. Cette fois, les reproches que notre ministre des affaires étrangères adressait à la duplicité autrichienne, se croisaient avec une dépêche d'une importance capitale que le chancelier de l'empire envoyait à son ambassadeur à Paris. Le comte de Beust exposait avec une grande netteté les cruels embarras que lui causait une guerre aussi soudainement déclarée. Il protestait de sa fidélité ; il s'expliquait aussi sans détours sur la question romaine en préconisant une solution radicale et immédiate. « Le
» jour où les Français sortiront des États ponti-

1. De Paris, le comte de Vitzthum se rendit à Florence. Il était chargé de pressentir la pensée du gouvernement italien et de s'entendre avec lui sur les éventualités de la guerre. L'Empereur se flattait qu'il combattrait les objections de l'Italie et la rallierait à la triple alliance; mais l'envoyé de M. de Beust s'appliqua, avant tout, à la rattacher à l'Autriche par les liens d'une étroite neutralité.

» ficaux, disait-il, il faudrait que les Italiens
» puissent y entrer de plein droit et de l'assen-
» timent de la France et de l'Autriche. Jamais
» nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur
» et d'âme, si nous ne leur retirons pas leur
» épine romaine. Et franchement, ne vaut-il pas
» mieux voir le Saint-Père sous la protection
» de l'armée italienne que de le voir en butte
» aux entreprises garibaldiennes? La France, en
» nous laissant l'honneur de résoudre la ques-
» tion romaine nous faciliterait beaucoup la tâche
» à Florence. Elle ferait plus : en faisant un
» acte d'un incontestable libéralisme, elle enlève-
» rait une arme à son ennemie et elle opposerait
» une digue à ces ébullitions de teutonisme que
» la Prusse, protestante par excellence, a su faire
» naître en Allemagne et que nous craignons
» doublement à cause de la contagion. »

C'était demander à la cour des Tuileries une évolution audacieuse qui répugnait à sa conscience et à son tempérament. M. de Beust ne l'ignorait pas, mais il lui importait de colorer son inaction et de préparer sa défection.

M. de Gramont ne fit pas attendre sa réponse à cette communication qui, sous les dehors d'une absolue franchise, cachait des arrière-pensées mal dissimulées. Elle était résolument négative. Il

télégraphiait aussi à M. de Malaret : « Si c'est l'entrée des Italiens à Rome après le départ de nos troupes que l'on demande, c'est impossible. Nous en avons prévenu Vienne. Dites-le sans ambages. Nous demeurerons fidèles à la convention du 15 septembre ; nous avons déjà notifié au Saint-Siège le départ de nos troupes. »

A la date du 30 juillet, notre ministre des affaires étrangères parlait encore haut et ferme. Il opposait des refus catégoriques à tous ceux qui, de près ou de loin, officiellement ou secrètement, s'efforçaient de nous engager dans la voie des transactions sur la question du pouvoir temporel. Il donnait l'ordre au prince de la Tour-d'Auvergne, notre ambassadeur à Vienne, de dire au général Türr qu'il nous était impossible de faire la moindre concession au sujet de Rome. « Si l'Italie ne veut pas marcher, ajoutait-il, qu'elle reste[1] ! »

1. Le général Türr avait de nombreuses attaches en Italie; il mit son influence spontanément au service de la France. Voici ce qu'il écrivait au duc de Gramont le 27 juillet : « A peine arrivé ici, je suis allé voir les ministres et les hommes marquants des différents partis. J'ai dû me convaincre et je dois dire à Votre Excellence que, si on désire entraîner l'Italie promptement dans une action, il faut faire quelque chose de plus quant à la question de Rome, car la convention de septembre expliquée par M. Drouyn de Lhuys, au lieu d'un bien, est une complication pour le gouvernement italien..... On comprend que la France ne puisse pas livrer le pape pieds et poings liés, mais le gouvernement de l'Empereur ne pourrait-il pas donner de secrètes pro-

Le duc de Gramont persistait dans ses illusions; il poussait la ténacité jusqu'à l'obstination. Il se flattait, dans son aveugle confiance, qu'en tenant la dragée haute à l'Autriche et à l'Italie, il les entraînerait malgré elles, terrifiées par nos premières victoires. Il ne se doutait pas qu'à Vienne et à Florence on ne comptait guère sur notre supériorité militaire; on n'avait, en réalité, tout en nous ménageant, qu'une seule pensée, celle de se dégager insensiblement des engagements plus ou moins formels qu'on avait pris. Ni le gouvernement italien, ni le gouvernement autrichien n'apportaient, dans ces négociations, poursuivies *in extremis*, la cordialité et l'entrain qui doivent présider aux alliances, commandées par la communauté des vues et l'identité des intérêts. Ils n'étaient ni résolus à l'action, ni en état d'agir, il faut bien le reconnaître. Leurs armées étaient loin d'être prêtes et, des

messes à l'Italie, afin que celle-ci soit à même de dire au pays que la question nationale italienne aura sa parfaite solution avec la guerre? Le gouvernement, rassurant la nation, pourrait l'entraîner tout entière avec promptitude..... Le ministre de la guerre a beaucoup goûté mes paroles et me dit que cela serait superbe si on pouvait mettre d'accord tous ces mouvements, je lui répétais : *Volere e potere, dunque voliate;* une forte décision prise par le gouvernement fera évanouir toutes difficultés. Sachant que Votre Excellence est très occupée, je passe sous silence les mille intrigues secrètes suscitées par les Prussiens. Je pars ce soir pour Vienne.

E. TURR.

deux côtés des Apennins, le sentiment public se prononçait, avec une énergie croissante, pour la neutralité. En Hongrie, le comte Andrassy tenait en échec la volonté flottante de M. de Beust, et, en Italie, le Parlement harcelait le ministère par des interpellations sans cesse renaissantes.

X

On se préoccupait, à Florence, des allées et venues du comte Vimercati, on redoutait les entraînements belliqueux du roi, on craignait qu'il n'eût signé, dans d'autres temps, un pacte secret avec l'Empereur et qu'il ne voulût, fidèle à sa parole, jeter l'Italie dans la guerre.

Le ministre des affaires étrangères se maintenait, à la Chambre, dans des généralités; il évitait de prononcer le mot qui dominait la situation politique et que l'opposition réclamait avec persistance.

« L'Italie, disait-il, s'est associée aux puissances pour assurer le maintien de la paix, elle s'associera désormais aux gouvernements qui s'effor-

ceront à localiser la guerre, elle se maintiendra dans une attitude d'observation attentive et vigilante. » Le ministre des finances en annonçant le rappel sous les drapeaux des classes de 1844 et de 1845, déclarait, de son côté, « que le gouvernement voulait être assez fort pour réduire à l'impuissance ses ennemis à l'intérieur et pour choisir librement ses amis à l'étranger ».

Ces déclarations ne répondaient pas au sentiment prédominant dans l'Assemblée. Il était difficile cependant à M. Visconti Venosta de parler de neutralité alors qu'il négociait une triple alliance offensive et défensive avec la France et l'Autriche. Ce fut M. Lanza, le président du conseil, qui, quelques jours plus tard, *en l'absence* du ministre des affaires étrangères, dans *le feu d'une improvisation*, laissa échapper ce mot si ardemment sollicité par l'Italie[1].

« C'est une maladresse », disait-on, le lendemain, à M. de Malaret, qui ne cachait pas l'émotion que lui causait cette déclaration si inatten-

1. Interpellé par la gauche si le gouvernement garderait la neutralité, M. Lanza répondit, *en l'absence* de M. Visconti Venosta, que la *Gazette officielle* publierait un avis rappelant aux sujets italiens les devoirs des neutres. Il dit également, en réponse M. Nicotera, que le gouvernement se prêterait à un vote de confiance, ce qui l'exposait à s'engager avec les Chambres sur son attitude extérieure.

due et si peu conforme aux assurances qu'il recueillait au Palazzo-Vecchio. Mais la maladresse était trop grave pour n'avoir pas été concertée dans le conseil des ministres.

Le gouvernement italien devait, du reste, avant peu, consacrer l'étourderie de M. Lanza, en venant, du haut de la tribune, annoncer aux belligérants que l'Italie entendait, pour toute la durée de la guerre, se renfermer dans une sévère neutralité.

C'en était fait de notre dernier espoir. Tous les gouvernements nous faussaient successivement compagnie; notre isolement était complet; nous nous trouvions seuls, en face de la Prusse, ne pouvant compter sur aucune assistance, ayant perdu les sympathies de l'Europe. Les yeux du duc de Gramont se dessillaient tardivement. Les généraux étaient partis pour l'armée, il ne subissait plus leur ascendant. Son langage s'en ressentait, le ministre devenait souple, persuasif; il faisait appel au passé, il révélait à l'Italie les dangers de l'avenir. « Nous n'avons jamais écouté, écrivait-il à M. de Malaret, les esprits malveillants qui disaient qu'en prêtant notre appui à l'Italie, nous donnions une alliée à la Prusse. L'Italie s'est trouvée momentanément son alliée, mais cette alliance ne pouvait être

durable, elle ne devait pas survivre à l'intérêt passager qui l'avait fait naître. Des intérêts permanents et d'une importance vitale tracent à la politique italienne une voie opposée, depuis que la Prusse poursuit l'empire d'Allemagne. Toute l'histoire de la péninsule italique atteste combien une grande agglomération, au pied des Alpes, serait dangereuse pour elle. Les mêmes situations, les mêmes périls se reproduiraient. L'Allemagne, devenue prussienne, reprendrait infailliblement, par la force des choses, cette politique qui a pesé sur elle depuis le moyen âge. Ces temps ne sont pas assez éloignés pour être oubliés. »

Cette sollicitude tardive, après tant de hauteur, pour les intérêts et la sécurité future de l'Italie n'était plus de circonstance. Son siège était fait; elle se sentait maîtresse de ses destinées. La Prusse, loin de la menacer et d'arrêter son essor, caressait et stimulait toutes ses passions.

Il en coûtait cependant au roi et à quelques-uns de ses ministres de déserter notre cause, de sacrifier froidement le sentiment à la politique. Nos amis ne se tenaient pas pour battus : il ne pouvait plus être question de triple alliance, mais rien n'empêchait une entente séparée entre l'Italie et l'Autriche, qui, à l'occasion, se transformerait à notre profit en alliance offensive.

Le comte Vimercati qui, depuis le début des événements, faisait la navette entre Paris, Vienne et Florence, arriva au quartier général de Metz, le 3 août, avec un nouveau projet de traité concerté entre M. de Beust et M. Visconti Venosta. L'Autriche et l'Italie proclamaient leur neutralité armée, sous nos auspices; elles se garantissaient mutuellement leur territoire et s'interdisaient toute entente séparée; elles stipulaient le nombre des forces qu'elles mettraient en ligne pour faire respecter leur neutralité; elles fixaient les points de concentration de leurs corps d'armée et assignaient le 15 septembre comme terme pour l'achèvement de leurs préparatifs. Il n'était plus question des bons offices du cabinet de Vienne auprès du gouvernement de l'Empereur pour le règlement de la question romaine. L'Autriche se bornait à promettre à l'Italie d'appuyer à l'occasion ses revendications nationales. Des articles additionnels prévoyaient l'extension de la guerre, soit par l'entrée en campagne de la Russie, soit par l'initiative de l'Autriche; ils consacraient, dans ce cas, la triple alliance, telle qu'elle avait été conçue dans le projet de traité du mois de juin 1869. L'Italie traversait le Tyrol autrichien pour s'associer aux troupes françaises opérant dans le sud de l'Allemagne, et les forces austro-

hongroises soutenaient l'action combinée des deux armées. La France, sans participer au traité, s'engageait à concilier le droit national de l'Italie avec ceux du Saint-Siège.

« Je n'aime pas beaucoup, écrivait M. de Malaret, ces arrangements qui se débattent sous nos yeux et dont nous sommes exclus. Je n'y vois d'avantages que pour l'Italie, qui s'assure l'appui moral de l'Autriche dans la question romaine. Nous n'avions pas le droit, assurément, d'empêcher ces deux puissances d'être du même avis sur ce point comme sur beaucoup d'autres ; mais nous pouvions leur demander, ce me semble, de se le dire ailleurs que dans un traité conclu sous nos yeux et, pour ainsi dire, sous nos auspices. »

Ces arrangements, si déplaisants pour notre amour-propre, témoignaient du peu de confiance qu'inspirait notre situation militaire. L'Autriche et l'Italie étaient renseignées. Elles escomptaient moins nos succès que nos revers. Il ne leur convenait pas de s'associer à nos défaites, mais elles se constituaient les alliées de nos victoires éventuelles pour en partager les bénéfices et pour revendiquer peut-être le rôle de médiateur. Le traité qu'elles nous offraient ne répondait certes pas à nos désirs, mais c'était quelque chose cependant de les amener à se

mettre immédiatement sur le pied de neutralité armée et d'obtenir que le but final, la triple alliance, fût mentionné. Le traité maintenait d'ailleurs une solidarité d'autant plus précieuse que nous étions isolés et que le sentiment de l'Europe nous était contraire.

L'Empereur, plus indécis que jamais, soulevait des objections; il trouvait le traité mal libellé, la forme lui paraissait incorrecte, équivoque; il lui répugnait surtout de céder sur Rome. « Signez toujours, lui disait le prince Napoléon, signez le traité malgré ses fautes d'orthographe; avisez Vienne et Florence que vous avez signé, engagez vos alliés. Les modifications s'imposeront, si nous sommes victorieux; si nous sommes battus, vous aurez du moins un retranchement, un titre pour invoquer l'appui de vos amis; mais, pour Dieu, signez avant que le sort des armes ait prononcé. »

Le fatalisme de l'Empereur avait, sous l'action de ses souffrances physiques, changé de caractère : d'actif il était devenu passif; il s'en remettait aveuglément au destin, il laissait les événements s'accomplir sans chercher à les dominer

Il refusa de céder aux instances de son cousin, il demanda des modifications au traité, sans se douter que les armées prussiennes, déjà, prenaient l'offensive, et qu'avant trois jours, le sort de

la France se déciderait dans de suprêmes combats.

« Je ne cède pas sur Rome, malgré les in-
» stances de Napoléon », écrivait-il, le 3 août au soir, « à une personne qui lui était chère »[1]. Le comte Vimercati repartit. Il emportait, non signé, ce traité qui semblait marqué par la fatalité : c'était pour la troisième fois que l'Empereur le repoussait depuis 1869.

Le 6 août, le roi Victor-Emmanuel était dans sa loge au théâtre du Cirque, avec madame la comtesse de Mirafiore, lorsqu'on vint lui apporter des dépêches; elles annonçaient nos premiers désastres. A peine les avait-il parcourues qu'il sortit précipitamment, en proie à une violente émotion. Rentré au palais Pitti, il se laissa choir dans un fauteuil en s'écriant: « Pauvre Empereur! mais f... je l'ai échappé belle! »

Ce cri de commisération, que le roi réprimait aussitôt, résumait la situation. L'Italie déplorait nos désastres, mais elle se sentait intacte, ses destinées n'étaient pas compromises. Les défaites de la France ouvraient à son ambition de vastes horizons : l'audace pouvait désormais sans péril se substituer à la prudence.

Le lendemain, à la première heure, M. Visconti-Venosta se présentait à la légation de

1. *Les alliances de l'Empire.* — Prince Napoléon.

France; il apprit en termes émus à notre ministre le double coup que nous portait la fortune, dans les plaines de l'Alsace, et sur les confins de la Lorraine. Ses regrets étaient sincères; il se rappelait le temps où l'Italie subissait la domination étrangère et il voyait la France, qui l'avait affranchie, envahie par les armées allemandes [1]. La politique ne sacrifie pas toujours aux pensées égoïstes; il n'est pas dit que Machiavel et Guichardin n'aient pas compati au malheur d'autrui.

XI

La cour de Rome fut atterrée par nos désastres; elle comprit que les destinées de l'empire et celles du pouvoir temporel se jouaient sur les mêmes champs de bataille. Elle en avait voulu mortellement à Napoléon III du retrait de notre corps expéditionnaire, elle ne pouvait croire à cet abandon, après ses assurances et après

1. M. Visconti-Venosta était Lombard. C'est en Lombardie, qu'en souvenir de la délivrance autrichienne, les sympathies pour la France sont restées les plus vivaces.

le mot de M. Rouher. Elle avait opposé aux explications que notre ambassadeur était chargé de lui donner, pour justifier notre retour pur et simple à la convention du 15 septembre, une dignité froide et un courroux mal dissimulé. « Le cardinal, écrivait le marquis de Banneville à la date du 27 juillet, malgré l'empire qu'il exerce sur lui-même, n'a pas pu me cacher sa consternation. Il n'avait rien à répondre, m'a-t-il dit, à une résolution qu'il était appelé à subir et non à discuter. Il avait eu tort de croire que la France pourrait peut-être, sans s'affaiblir, laisser au pape la protection de son drapeau [1]. L'expérience du passé, a ajouté le cardinal, autorise le Saint-Siège à n'accorder aucune confiance aux engagements de l'Italie. Il ne reste plus au gouvernement pontifical, après vos communications, qu'à faire de son mieux pour se garantir lui-même avec les faibles ressources dont il dispose. »

Le lendemain, l'ambassadeur vint demander ce que le pape avait répondu. « Rien, répondit le

1. Toutes les influences dont disposait l'Église s'étaient exercées à la cour des Tuileries, pour faire revenir l'Empereur sur sa décision. Le cardinal Bonaparte avait écrit à l'Impératrice pour la supplier qu'on laissât du moins pour la protection du Saint-Père le drapeau de la France. — L'Impératrice ne put que lui répondre : « Priez et faites prier pour nous ! »

cardinal. — Rien de plus ? — Rien de plus. »

Jamais le gouvernement pontifical ne s'était trouvé plus désarmé contre une agression. Son armée, composée d'éléments étrangers, était désorganisée ; les Allemands étaient rappelés et les Français désertaient en masse pour participer à la guerre. L'État romain, sans défense, était à la discrétion du gouvernement italien.

En retirant nos troupés, nous cédions moins à des considérations stratégiques qu'à des considérations politiques. La brigade d'occupation n'avait d'importance que parce qu'elle était considérée comme l'avant-garde de l'armée tout entière, prête à accourir au secours du pape s'il était nécessaire. Mais quand toutes les forces de la France étaient concentrées sur les frontières d'Allemagne, la présence d'un corps isolé dans les États Pontificaux était un danger plutôt qu'une assistance. Si nous entrions en campagne sans être sûrs de l'alliance ou de la neutralité de l'Italie, nous nous exposions à un conflit immédiat ; ce n'était pas 5,000 hommes, mais 100,000 qu'il aurait fallu. La seule chance de sauver le pouvoir temporel était d'assurer au pape une protection basée sur un engagement international. Si nous étions vaincus, il était évident que sa situation devenait désespérée ; il subissait fatale-

ment le contre-coup de nos revers. Mais si la France était victorieuse, le pape retrouvait aussitôt sa sécurité momentanément ébranlée.

C'est ce qu'on se refusait à comprendre au Vatican. On récriminait contre l'Empereur, on l'accusait de manquer à ses promesses; la « Civilta » l'appelait *infâme*, et « l'Unita cattolica » faisait ouvertement des vœux pour l'Allemagne. Elle affirmait avec une rare assurance que la Prusse victorieuse rétablirait le pouvoir temporel dans toute sa plénitude. Elle s'inspirait sans doute chez M. d'Arnim qui déroutait, en interprétant la politique compliquée de M. de Bismarck, toute la diplomatie étrangère, y compris celle de l'Italie, par la contradiction de ses actes et l'ambiguïté de son langage. Les prélats, dans les antichambres du Vatican, étaient tout oreilles « aux paroles veloutées [1] », du représentant de la Prusse protestante ; ils ne cachaient pas leur courroux et leur dédain au représentant de la France catholique.

1. Mot dont se servait volontiers Frédéric II. « Surtout ne ménagez pas les paroles veloutées, » écrivait-il à ses agents, lorsqu'il voulait berner un gouvernement.

XII

Le duc de Gramont espérait encore, au lendemain de nos premiers désastres, alors que tout espoir lui était interdit. Il ne comptait plus sur l'Autriche, il prétendait l'avoir surprise en flagrant délit de duplicité, mais il se retournait vers l'Italie. Elle était sa dernière ressource. Il se flattait que 100,000 Italiens venant déboucher en France par le mont Cenis, la route que nous avions prise en 1859, nous rendraient la victoire.

« Vous connaissez la situation, écrivait-il le 7 août à M. de Malaret; elle est sérieuse, mais nous gardons tout espoir. J'ai appris par le général Fleury, à qui l'empereur de Russie en a donné la preuve, que la Prusse a garanti à l'Autriche l'intégrité de ses provinces allemandes[1]. Ceci explique pourquoi l'Autriche est si réservée

1. C'était un renseignement sujet à caution.

et ne s'allie à l'Italie què pour l'arrêter. Dans l'état actuel des choses, il n'y a plus moyen d'attendre : le moment est venu. Demandez aux Italiens s'ils sont disposés à participer à la guerre sans l'Autriche et à joindre un corps d'armée à l'armée française. Ils pourraient nous rejoindre par le mont Cenis, cette même route que nous avons prise en 1859 pour aller en Italie. L'empereur de Russie a formellement déclaré à Fleury qu'il adhérait à l'idée de l'Italie venant à nous aider. Faites-le savoir au roi. Les paroles mêmes de l'empereur sont celles-ci : « Je m'y « attends, je le trouve naturel [1]. »

1. Ce furent les dernières instructions que M. dė Gramont adressa à Florence; peu de jours après, il rentrait au palais du quai d'Orsay, les vêtements en désordre, en proie à une violente surexcitation : le ministère Ollivier venait de sombrer sous les imprécations de la Chambre et du pays. « Et dire » s'écriait M. de Gramont devant les secrétaires de son cabinet, en brandissant *un casse-tête* « que j'ai vu le moment où je me servirais de cet instrument pour me frayer un passage au milieu des députés qui m'étouffaient et m'abreuvaient d'injures. Hélas! Ils n'avaient pas tort, mais ils m'auraient certainement absous, si *j'avais pu tout leur dire.* » Il ajoutait qu'avant de se rendre au conseil qui se tint à Saint-Cloud dans la soirée du 14 juillet, il avait échangé des paroles véhémentes avec le ministre de la guerre, qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour conjurer la lutte en faisant ressortir le danger auquel s'exposait la France en assumant le rôle de provocateur avant la conclusion de ses alliances. Le maréchal Lebœuf, loin de se rendre à ces objections, lui aurait reproché sa pusillanimité et déclaré, en jetant son portefeuille, qu'il donnerait sa démission si le conseil se refusait à rappeler les

Nous avions, depuis 1868, consacré tous nos efforts à rapprocher l'Autriche de l'Italie, et, à l'heure décisive, notre politique en était réduite à défaire l'alliance à laquelle elle avait présidé.

M. de Malaret avait l'autorité que donne une longue carrière; il était accrédité en Italie depuis sept ans, il s'y était fait des amis, sa parole était écoutée. Il ne ménagea pas les arguments, il fut tour à tour pressant et insinuant, il dit que l'Empereur attendait de son ministre à Flo-

réserves. — Des influences multiples se sont exercées sur l'esprit impressionnable du duc de Gramont, cela n'est pas douteux; mais il a subi surtout l'ascendant du parti militaire. Des généraux venaient à tout instant au ministère lui reprocher ses lenteurs. « Nous sommes prêts, disaient-ils, nous avons une forte avance sur la Prusse, nous n'avons pas besoin d'alliés, vos négociations ne servent qu'à compromettre nos opérations. » — Ceux qui auront le pénible devoir de fixer les responsabilités devront se demander avant tout ce qui autorisait nos états-majors à affirmer que notre mobilisation serait plus rapide que celle de la Prusse. Ce ne sont pas les rapports militaires de notre diplomatie, que le ministère des affaires étrangères s'empressait de communiquer religieusement au ministère de la guerre, qui ont pu entretenir leurs illusions. Ces rapports établissaient, dès janvier 1867, que l'état-major allemand s'appliquait, en profitant des expériences de la campagne de Bohême, à gagner plusieurs jours sur la mobilisation de 1866; ils disaient que l'armée allemande serait prête en douze jours et même en neuf jours. C'est donc sur les renseignements fournis par nos attachés militaires et par les officiers envoyés en missions secrètes en Allemagne, que le maréchal Lebœuf, le général Lebrun et le général Jarras ont basé leurs combinaisons stratégiques. Qu'on publie les rapports de ces agents et la vérité aura fait un grand pas.

rence des informations immédiates et précises, qu'il désirait savoir ce qu'il pouvait attendre de l'amitié effective de son ancien allié. Il ne doutait pas que le gouvernement italien ne comprît que le temps des longues échéances était passé; il pria le ministre des affaires étrangères de vouloir bien, avant de lui donner réponse, se pénétrer des souvenirs d'autrefois, des difficultés du présent et de celles bien plus grandes encore que causerait à l'Italie la prépondérance de la race allemande.

M. de Malaret parlait au nom d'un gouvernement atteint dans son prestige militaire, prêt à sombrer : il était voué à l'impuissance.

Cependant M. Visconti-Venosta ne resta pas insensible à cet appel de la dernière heure; il ne refusa pas d'ouvrir des pourparlers sur une coopération effective immédiate. Prévoyait-il que des batailles décisives allaient se livrer sous les murs de Metz et voulait-il sauvegarder le renom de l'Italie du reproche d'ingratitude, en se prêtant à des négociations qu'il savait sans issue? Toujours est-il qu'il ne déclina pas la discussion, mais il demanda avant de s'engager d'en conférer avec ses collègues.

Le ministère était divisé; M. Visconti reflétait, au sein du cabinet, les sentiments flottants du

roi; M. Sella y affirmait la pensée dominante du Parlement.

« Mes paroles, disait le lendemain M. Visconti-Venosta, n'ont pas trouvé d'écho; vos échecs si inattendus et la marche foudroyante des événements donnent à réfléchir. L'on se demande si un corps d'armée italien pourrait vous rejoindre en temps opportun. Il faut au moins vingt jours pour avoir 60,000 hommes sous la main, prêts à passer les Alpes. Et qui sait si, d'ici là, l'équilibre des forces ne sera pas complètement, irrévocablement rompu au détriment de la France? Quel avantage trouverez-vous à nous mettre aux prises avec la Prusse et à laisser écraser une petite armée italienne? »

M. de Malaret invoquait le sentiment, et M. Visconti la raison d'État.

Cependant, serré de près, le ministre parut se raviser. Il promit la coopération éventuelle de l'Italie, mais sans s'engager à rien. Il réclamait toutefois, comme condition *sine qua non,* le plus absolu secret jusqu'au jour où les troupes seraient en mesure d'entrer en campagne. Le gouvernement aurait à examiner alors si, dans l'état des choses, l'intervention serait efficace ou non : dans le premier cas, on mobiliserait; dans le second, on ne sortirait pas de la neutralité.

Il en coûtait au ministre, en voyant la France si éprouvée, de lui refuser tout espoir. M. Visconti-Venosta, à toutes ses qualités diplomatiques ajoutait un don précieux, celui de s'émouvoir à propos, sans se compromettre.

Ses bonnes dispositions devaient, cette fois encore, se heurter aux objections égoïstes de ses collègues. Des renseignements inquiétants étaient arrivés de Paris; on commençait à redouter la révolution, les partis se remuaient, les faubourgs s'agitaient. Tout faisait craindre une catastrophe dont le contre-coup se répercuterait inévitablement en Italie si nos armées devaient subir un nouvel échec. On se méfiait d'ailleurs de l'Autriche. Le comte Arese télégraphiait, des frontières autrichiennes, qu'elle armait et qu'il serait urgent de se prémunir en fortifiant Vérone [1]. La diplomatie de M. de Bismarck était complexe, imprévue, redoutable; elle avait dit jadis à Napoléon III : « Prenez l'Adige »; ne pourrait-elle pas dire aujourd'hui à l'Autriche : « Prenez le Mincio, les frontières naturelles de l'Allemagne. » Si le comte de Beust tombait du pouvoir,

1. L'Autriche faisait, en effet, des travaux de défense, mais ce n'était pas sur la frontière italienne. Les journaux radicaux, en affirmant qu'elle voulait reprendre Venise, jouaient le jeu de la Prusse qui avait intérêt, en éveillant les craintes de l'Italie, à rompre l'entente entre Florence et Vienne.

rien ne dit que ces avances seraient repoussées à Vienne. Telles étaient les craintes vraies ou fausses que manifestait la politique italienne. Comment persuader la peur? Elle ne raisonne pas, surtout lorsqu'elle se concilie avec de secrètes ambitions.

Il est des agents qui, dans les heures les plus périlleuses, par ineptie ou par calcul, restent impassibles ; ils se bornent à exécuter tant bien que mal leur consigne. Ceux que le devoir inspire n'attendent pas pour agir des instructions, qui souvent n'arrivent pas. M. de Malaret ne se tint pas pour battu, il revint à la charge. Un instant il crut au succès. M. Visconti lui confiait que de nouvelles classes seraient appelées sous les drapeaux, qu'on armait sans relâche et que le roi lui envoyait un de ses aides de camp pour lui dire qu'il espérait pouvoir fournir à la France un secours plus important et plus rapide que ne le croyait son ministère.

C'était un mirage. Le lendemain, les dispositions s'altéraient de nouveau ; le roi avait reçu de fâcheux renseignements ; il savait que des fauteurs de troubles, soudoyés par la Prusse, prêchaient la révolution dans la Péninsule, et il ne lui était plus permis, en face de ces menées, de dégarnir les grandes villes de son royaume.

Le roi avait hérité des qualités et des défauts de sa race. Il était fin, avisé, martial, avec une pointe d'humeur gasconne. Il brandissait et rengainait son sabre, selon les besoins de sa politique. Il invoquait la révolution pour nous refuser son assistance, tandis qu'elle servait d'auxiliaire à ses desseins. Les révolutionnaires de Gênes, de Naples et de Milan qui, disait-il, troublaient son sommeil, ne conspiraient pas contre sa couronne; ils travaillaient à la grandeur de sa maison. Ils poursuivaient la chute du pouvoir temporel, ils devaient lui fournir le prétexte pour résoudre le problème romain, et assurer à l'Italie sa capitale.

Les trahisons préméditées sont plus rares dans l'histoire qu'on ne le suppose. On a prêté à M. de Bismarck bien des perfidies, qu'il n'a pas conçues, et celles qu'il a commises n'ont pas toujours été préparées de longue main. Il est des moments où les gouvernements trahissent avec le pays tout entier : c'est lorsque, malgré eux, ils cèdent aux entraînements qui, suivant l'expression de Montaigne, « poussent les peuples de leur propre branle jusqu'au bout ».

Ni le gouvernement italien, lorsqu'il promettait à la France de défendre le territoire pontifical, ni le roi, lorsqu'il confirmait, dans la lettre officielle

adressée à l'Empereur [1], les promesses de ses ministres, ne songeaient à transgresser violemment la convention du 15 septembre. Rome était, sans doute, l'objectif de leur politique, ils ne l'avaient jamais caché, mais il n'entrait pas dans leurs calculs de s'en emparer par la force ; ils croyaient que le pape serait amené fatalement à concilier ses intérêts avec les aspirations nationales. L'histoire ne leur reprochera pas moins sévèrement d'avoir, sans nécessité absolue, choisi le jour où la France agonisait, pour pénétrer dans Rome par la brèche ensanglantée de la Porta Pia.

XIII

Le 12 août, le drapeau français, qui flottait depuis trois ans sur la plate-forme du fort Michel-

1. Le roi d'Italie à l'Empereur. — Florence, 20 juillet 1870. — « Monsieur mon frère, Votre Majesté Impériale m'annonce son désir d'exécuter de son côté la convention du 20 septembre 1864, dont mon gouvernement accomplit exactement les obligations. L'Italie, comptant toujours, de la part de Votre Majesté Impériale, sur la détermination qu'Elle veut bien prendre aujourd'hui, n'a jamias

Ange, à côté du drapeau pontifical, était descendu, salué par 21 coups de canon. Au moment où le bateau qui emportait nos derniers soldats sortait du port de Civita-Vecchia, la foule massée sur les quais poussa des cris de délivrance, où perçaient des ressentiments longtemps contenus. C'étaient les adieux que nous faisaient les sujets du pape.

Le retour à la convention du 15 septembre, loin d'apaiser les passions en Italie, ne servit qu'à les raviver. La politique des ministres était violemment attaquée dans la presse et au Parlement. M. de Laporta et, après lui, M. Mancini disaient que la convention n'existait plus, que la France l'avait déchirée en 1867, qu'elle était la reconnaissance du pouvoir temporel et qu'en y revenant, le ministère avait violé le plébiscite constitutionnel.

Le gouvernement sentait qu'il serait débordé. Sa tâche n'était pas aisée. Les engagements

dénoncé la convention du 20 septembre. Votre Majesté ne peut donc pas douter qu'elle ne continue à en remplir les clauses, confiante dans une juste réciprocité de la France, à observer ses propres engagements. Je renouvelle à Votre Majesté Impériale les assurances de l'inviolable amitié avec laquelle je suis,

Monsieur mon frère et ami, de Votre Majesté Impériale,

Le bon frère et ami,

VICTOR-EMMANUEL.

qu'il avait pris hâtivement au début de la guerre ne cadraient plus avec la situation ; ils étaient en opposition avec le programme national qu'il avait adopté. M. Visconti n'en protesta pas moins contre la théorie de ses adversaires ; il fit ressortir combien il serait indigne de profiter de la guerre pour susciter des embarras à la France.

Le gouvernement italien, je l'ai dit, n'avait *a priori* aucune intention de manquer à sa parole. Mais il devenait chaque jour plus évident que les arrangements qu'il avait pris avec la cour des Tuileries étaient illusoires. Il était décidé à réagir contre les entraînements de la Chambre, à empêcher les incursions des bandes mazziniennes et garibaldiennes. Mais pourrait-il, à la longue, garder des frontières que le général de la Marmora déclarait « techniquement ingardables » et empêcher les révolutionnaires de passer isolément et de se réunir ensuite en armes sur le territoire romain ? Ce qui était arrivé en 1867 devait forcément se produire en 1870. Mieux eût valu, dans l'intérêt du pape et du nôtre, accéder aux demandes du cabinet de Florence et sacrifier, en temps opportun, ce qui restait du domaine de Saint-Pierre pour sauver Rome et ses environs.

M. de Malaret s'efforçait en vain de galvani-

ser le gouvernement italien; il s'usait en stériles efforts. Tout le monde l'écoutait avec sympathie, on abondait même dans son sens, mais on disait n'être pas prêt, et tout indiquait que, lorsqu'on le serait, vainqueurs et vaincus n'auraient plus besoin d'alliés.

Notre ministre tenta de s'adresser directement au roi, mais l'audience ne lui fut pas accordée: le ministère s'y était opposé. « Il faudrait que le roi changeât de cabinet, disait M. de Malaret sous le coup de ce refus ; mais il ne saurait le faire sans soulever des complications parlementaires qu'il ne se soucie pas de braver. Il paraît, du reste, de plus en plus résigné à marcher du même pas que ses ministres. »

Cependant M. Visconti-Venosta disait qu'il se mettait en mesure d'exercer, de compte à demi avec l'Angleterre, une action diplomatique favorable à la France, sauf à prendre ultérieurement au besoin des résolutions plus viriles. C'était pour la première fois qu'on nous parlait d'une action combinée avec l'Angleterre. Une évolution s'était opérée évidemment dans la politique italienne. L'Angleterre prenait, tout à coup, dans ses combinaisons, le rôle qu'y jouait l'Autriche. Un homme d'État des plus distingués, M. Minghetti, était en effet à Londres depuis le vingt

juillet. Sa mission avait passé inaperçue. On trouvait naturel que, dans une crise aussi périlleuse, l'Italie se retournât un peu de tous les côtés, pour s'orienter et fixer sa politique. On parlait d'ailleurs d'une ligue des neutres qui devait permettre à l'Autriche et à l'Italie de nous rendre de réels services [1].

Les premiers symptômes d'une entente séparée entre Londres et Florence s'étaient manifestés au Parlement dans la séance du 25 juillet. « Nous sommes en parfait accord avec l'Angleterre, » avait dit M. Visconti, aux applaudissements de la Chambre, en proclamant la neutralité de l'Italie. Mais, lorsque M. de Malaret interpella le gouvernement sur la nature de ses relations avec le cabinet de Londres, M. Visconti ne s'expliqua qu'avec des réticences. « Nous avons conservé notre indépendance, disait-il, nous restons libre de nous unir avec qui nous voudrons, sauf à en avertir le gouvernement anglais. »

Ces arrangements pris en dehors de nous, sans nous consulter, inquiétaient notre ministre.

1. La ligue des neutres, dont il fut beaucoup question, ne parvint pas à se constituer. Il n'entrait pas dans le système de l'école de Manchester d'engager la politique extérieure de l'Angleterre et il ne pouvait convenir à la Russie, qui déjà songeait à déchirer le traité de Paris, de se lier les mains. La ligue des neutres es un de ces clichés comme il s'en rencontre beaucoup dans l'histoire.

« Ils n'ont encore rien de malveillant, écrivait-il, mais ce sont des indices fâcheux; on semble appréhender un changement de gouvernement en France; on redoute l'isolement et l'on cherche, dans un but facile à deviner, à se rapprocher de l'Angleterre. Je crois toujours aux sympathies du gouvernement italien, mais je suis persuadé qu'il n'y a rien à attendre de lui, tant que la bataille qui doit s'engager sous Metz ne sera pas livrée. »

Lord Granville s'est chargé depuis d'édifier notre diplomatie et de lui prouver que ses appréhensions n'étaient que trop justifiées. Le « blue-book », publié en 1871, nous a révélé, en effet, que, dès la seconde quinzaine de juillet, le gouvernement italien ne songeait plus à une alliance séparée avec l'Autriche, et encore moins à une alliance avec la France. Il ne cherchait plus qu'à se soustraire à nos sollicitations en subordonnant à l'Angleterre, pour toute la durée de la guerre, son action soit diplomatique, soit militaire. Ce n'était pas dans la pensée de constituer une ligue des neutres, comme on l'a dit, qu'il s'adressait au cabinet de Londres, mais pour former avec l'Angleterre, séparément, une alliance d'étroite neutralité.

« Le gouvernement italien, écrivait lord Granville, le 10 août, à lord Lyons, nous a fait

savoir qu'il avait reçu de la France une demande de coopération armée ; il désirait obtenir notre aide, pour résister à cette pression. Je répondis qu'il n'était pas, en ce moment, dans nos idées de prendre des engagements positifs pour une neutralité combinée ; mais que nous étions prêts à convenir, avec le cabinet de Florence, que les deux gouvernements n'abandonneraient pas la neutralité sans une entente préalable. L'Italie a donné un assentiment chaleureux à cette combinaison. »

La diplomatie prussienne ne restait pas inactive. Ce n'était pas qu'elle fût inquiète; elle était renseignée. Elle savait, de source sûre, à quoi s'en tenir sur les pourparlers du cabinet de Florence avec le gouvernement de l'Empereur. Lord Granville était son informateur. Les dépêches anglaises nous montrent que l'ambassadeur de Prusse à Londres avait transformé le « Foreign Office » en un véritable confessionnal et que sa curiosité, sans cesse renaissante, était toujours satisfaite [1]. Dès que M. de Bismarck était inquiet, le comte de Bernstorff courait chez lord Granville, qui s'empressait de le rassurer sur ce qui se passait à Vienne, à Copenhague et à Florence. C'est par lui que M. de Bismarck avait

1. Voir dépêche n° XXIX page 225.

appris, bien avant le gouvernement impérial, que l'Italie, pour échapper aux sollicitations de M. de Beust et aux obsessions de la France, s'était abritée derrière la neutralité britannique. La tâche du représentant du cabinet de Berlin à Florence était dès lors facile. Il n'avait qu'à caresser les ambitions italiennes et à leur offrir au nom de son gouvernement, suivant son habitude, tout ce qui ne lui appartenait pas. Il semblait, à entendre M. Brassier de Saint-Simon, que la succession de la France était déjà ouverte et qu'il suffirait à l'Italie de produire ses titres pour être admise au partage. Il parlait en toute liberté de Nice, de la Savoie, de Tunis et de la Méditerranée. Il est un point, cependant, sur lequel il ne s'expliquait qu'avec embarras: c'était Rome. La politique italienne était trop affinée pour ne pas s'apercevoir que M. de Bismarck avait de secrètes raisons pour ménager le Vatican.

Les partisans de l'alliance française ne manquaient pas d'éveiller l'attention des ministres sur les arrière-pensées de la Prusse. Nos amis voyaient, dans l'avenir, un Saint-Empire romain, dont la capitale serait Berlin, et ils se demandaient si ce Saint-Empire ne réclamerait pas Milan, et surtout Venise, car il lui faudrait l'Adria-

tique. M. Massari, l'ancien familier de Cavour, l'éditeur de Gioberti, s'abandonnait au Parlement à de mélancoliques prédictions. « Veuille le ciel, disait-il, qu'il n'arrive pas à la pauvre Italie ce qui est arrivé, à la fin du dernier siècle, à la plus puissante République italienne. »

Tout sentiment de reconnaissance n'avait pas disparu en Italie.

« Je n'admets pas qu'on puisse rire quand la France pleure », disait M. Ferrari, à la tribune du Parlement.

XIV

Le 24 août, un train spécial amenait le prince Napoléon à Florence; c'était au lendemain de l'investissement de Metz. Il apparaissait comme l'image de la défaite. Le sentiment général fut celui de la stupeur; sa présence parut étrange, inopportune, compromettante. Il venait, intempestivement, rappeler à son beau-père une dette d'honneur; mais l'Italie se souciait peu, à cette heure,

du passé, elle escomptait l'avenir; elle se détournait de la France, ses regards se reportaient sur Rome; elle allait couronner son œuvre, tandis que l'Empire s'écroulait. C'est à cela qu'avait abouti la politique chimérique des nationalités et du césarisme révolutionnaire dont le prince Napoléon s'était obstinément constitué l'apôtre passionné. Quel enseignement! quel sujet de larmes et de colère!

Le prince n'avait que des instructions verbales. L'Empereur s'était borné à lui remettre un passeport signé de sa main et contresigné par le maréchal de Mac-Mahon. Le passeport constatait que le prince Jérôme-Napoléon était envoyé en mission extraordinaire à Florence pour le service de Sa Majesté Impériale [1]. Il répugnait sans doute à l'âme si délicate et si généreuse de Napoléon III d'embarrasser Victor-Emmanuel, en lui rappelant directement les titres qu'il avait à son assistance. Peut-être aussi était-il convaincu que son appel ne serait pas écouté.

La mission du prince était vague, mal définie. Il venait pour se rendre compte des dispositions des Italiens, il espérait modifier l'attitude

1. « Ordre de réquérir pour le prince Jérôme-Napoléon, chargé d'une mission spéciale en Italie pour le service de l'Empereur, la protection des autorités civiles et militaires. »

du gouvernement du roi, il avait tout à demander et rien à offrir. Il conféra avec les principaux ministres, il leur rappela les souvenirs du passé, il leur signala les dangers de l'avenir. Invité à motiver ses demandes, le prince entra dans des considérations stratégiques pour démontrer au ministre de la guerre qu'un corps d'armée pourrait sans danger, sans rencontrer de résistance, sauver la France, en pénétrant inopinément en Allemagne, avec Munich comme objectif.

C'était mal connaître les Italiens de croire qu'ils lâcheraient la proie pour l'ombre, et se jetteraient, pour nous tirer d'embarras, tête baissée, à notre suite, dans une périlleuse aventure. Le prince avait négligé de se pénétrer des instructions de Mazarin et du testament de Richelieu, mais comment n'avait-il pas médité Guichardin, Machiavel et Gioberti, pressenti la pensée du comte de Cavour et mesuré l'ambition du roi Victor-Emmanuel ? Les ministres se récrièrent à l'envi contre un plan aussi téméraire ; leur armée n'était pas prête, et à quoi bon sacrifier une poignée d'hommes, sans avantage pour personne, au plus grand détriment de l'influence diplomatique que le gouvernement du roi pourrait exercer si utilement en faveur de

la France dans les pourparlers de la paix. D'ailleurs, comment marcher sur Munich, sans traverser le territoire autrichien et sans s'être assuré, avant de se risquer dans une pareille expédition, du concours du cabinet de Vienne?

Les conseillers du roi ne faisaient que répéter au prince ce que, depuis nos premiers désastres, ils n'avaient pas cessé de répondre à notre envoyé : « Quand un de nos amis se jette par la fenêtre, sans nous prévenir, disait M. Visconti-Venosta, ce n'est pas une raison pour qu'on saute après lui et se casse le cou, sans chance de le sauver. » C'était l'argument favori que cet homme d'État opposait à la diplomatie française lorsqu'elle devenait trop pressante.

Il en coûtait au prince de se laisser éconduire. Les ministres italiens ne l'avaient pas habitué à une résistance si sèche, si inflexible. Il pria son beau-père d'intervenir; il insista pour qu'on demandât à l'Autriche de s'associer à une action commune. Le roi était contrarié, nerveux; il lui était difficile de s'expliquer sur ses desseins, il lui était pénible de se lamenter sur le sort de la France. Il fit preuve néanmoins de bonne volonté; il écrivit à l'empereur. François-Joseph. Mais, ce devoir accompli, il partit brusquement pour la chasse, laissant son gendre au palais

Pitti, livré à ses réflexions. *Hospes gravis*, disait Cicéron en parlant de la visite de César à la villa Possone [1].

XV

L'Italie sentait que les temps étaient proches, qu'avant peu ses destinées seraient accomplies. Elle suivait les événements avec anxiété, elle spéculait froidement sur nos défaites. Nous nous trouvions en face d'une nation grisée par la fortune, exaltée par les passions, résolue à briser l'obstacle qui s'opposait au triomphe de ses aspi-

1. Le prince Napoléon était violemment attaqué par la presse française, qui se demandait comment il avait pu quitter l'armée; et le nouveau ministre des affaires étrangères, le prince de la Tour d'Auvergne, parlait de donner sa démission en face d'une mission sur laquelle il n'avait pas été consulté. Le prince pria M. de Malaret de télégraphier à son ministre qu'il était venu à Florence en vertu d'un ordre de l'Empereur, formulé dans son passeport, pour demander la participation de l'Italie à la guerre, et que le gouvernement italien avait demandé de consulter préalablement l'Autriche, dont la réponse serait vraisemblablement négative. Le prince n'a accepté aucune discussion, ajoutait la dépêche, sur une intervention diplomatique; il a écrit à l'Empereur pour avoir des ordres formels qu'il exécutera dès qu'il les recevra, ce qui ne peut tarder. Le 28, l'Empereur télégraphiait à son cousin de rester à Florence.

rations. « Il faut être prêt, disait-on, pour prendre une habile et courageuse initiative. » On ne se préoccupait pas des moyens, on ne voyait que le but. « C'est la victoire elle-même, et non pas la façon de vaincre, qui donne la gloire », a dit Machiavel. Pour les Italiens, le territoire pontifical n'était pas un territoire étranger ; c'était une de leurs provinces dont on les avait injustement spoliés. Ils n'entendaient pas violer une frontière, ils prétendaient consacrer un droit de propriété.

Lorsque M. Visconti-Venosta, à deux reprises, déclarait, du haut de la tribune, qu'il serait honteux de profiter de nos malheurs pour résoudre la question romaine, il n'exprimait pas le sentiment de la majorité de la Chambre, et encore moins celui du pays. On devenait chaque jour moins scrupuleux ; les esprits les plus honnêtes trouvaient qu'il y aurait niaiserie à ne pas profiter des circonstances pour assurer à l'Italie son unité territoriale. Chaque séance du Parlement était marquée par un nouvel effort de l'opposition pour pousser le gouvernement dans la voie des violences. M. Ratazzi et M. Crispi sommaient le ministère de passer le Tibre, de marcher sur Rome. Les manifestations se multipliaient dans les grandes cités de la Péninsule. La *Riforma*, inspirée par la légation de Prusse, ne se conten

tait plus de Rome; déjà elle revendiquait Nice, la Corse et la neutralité de la Savoie.

Le ministre des affaires étrangères restait correct, impassible. Son langage ne variait pas ; les violences lui répugnaient ; il avait le respect des protocoles. Ses collègues ne partageaient pas ses scrupules. M. Sella était pour un coup d'éclat ; il croyait qu'il fallait pénétrer dans Rome sans laisser au pape ni à l'Europe le temps de se reconnaître. C'était un homme d'action. On croyait Victor-Emmanuel soucieux de ses engagements avec la France, respectueux pour l'Église, préoccupé de la colère céleste. « Sans le roi », disait quelques semaines plus tard M. de San Martino, à Dromero, dans un comice électoral, « nous ne serions pas à Rome ; c'est lui qui y a poussé ses ministres [1] ». C'est ainsi que tombent les légendes royales.

Il est de fait que les soixante mille hommes que lui demandait le prince Napoléon et qu'il disait n'avoir pas sous la main étaient massés sur les frontières romaines; ils n'attendaient que la chute de l'Empire pour renverser le pouvoir temporel.

La révolution couvait à Paris, depuis nos pre-

1. « Si jamais il s'agissait d'aller à Rome, disait le roi au prince de la Tour d'Auvergne, en 1859, c'est à Humbert seul que je laisserais cette tâche. Pour rien au monde je ne veux y mettre les pieds. » (Comte d'Ideville, *Journat d'un diplomate en Italie.*)

miers désastres. Elle éclata au lendemain de Sedan. La fin de l'Empire n'étonna personne, elle était prévue par toutes les chancelleries étrangères. M. Visconti s'en préoccupait dans ses entretiens avec M. de Malaret depuis le 8 août; elle était l'argument qu'il lui opposait lorsqu'il lui parlait d'alliance.

« Les ministres se sont réunis sous la présidence du roi, télégraphiait notre envoyé le 3 septembre au soir. Rome s'impose à leurs délibérations; on s'attend à voir la révolution éclater à Paris, et il n'est pas douteux pour moi que le gouvernement italien, dès que l'Empire sera renversé, ne se tienne délié de ses engagements et ne fasse occuper militairement le territoire pontifical. M. Visconti, sans admettre absolument cette hypothèse, a répondu d'une manière *confuse* aux questions que je lui ai adressées à ce sujet. »

L'heure approchait, en effet, où Rome serait occupée par l'Italie. Le gouvernement ne voulait pas se laisser devancer par la révolution; le seul moyen de l'arrêter, c'était de la prévenir. Mais la résolution était grave. Que dirait l'Europe et surtout la Prusse? Le langage de la diplomatie prussienne manquait de netteté, il était contradictoire. La temporisation prévalut dans les conseils du Roi. On résolut de pressentir les puis-

sances et de négocier avec le pape sur les bases du mémorandum que M. Visconti avait, le 28 août, adressé aux gouvernements catholiques et qui laissait au Saint-Père la souveraineté de la cité Léonine. Mais l'*Unita Cattolica*, qui reflétait les sentiments de la cour de Rome, déclarait par avance que jamais le Pape ne s'entendrait avec Victor-Emmanuel, par la raison qu'il ne reconnaissait pas le roi d'Italie.

XVI

« Si l'Italie nous abandonne, elle est déshonorée, » disait M. Favre au moment où il prenait en main la direction de notre politique extérieure.

Le 6 septembre, M. Nigra arrivait au ministère des affaires étrangères; il y mettait peu d'empressement, tous ses collègues s'étaient présentés dès la veille. Il protesta hautement de l'amitié de l'Italie pour la France et de son désir sincère de nous secourir. Il fit valoir avec

tristesse, dit M. Favre [1], les raisons qui l'empêchaient d'agir. Il répéta plusieurs fois que si l'Autriche ou l'Angleterre pouvaient nous donner leur concours, l'Italie serait heureuse de s'y associer. M. Favre le pressa en vain de devancer ce concours, M. Nigra se leva sans répondre à la demande du ministre; il prit un air solennel et lui dit: « Je suis chargé de vous faire savoir que mon gouvernement ne peut plus supporter le *statu quo* en ce qui concerne Rome. Il va envoyer au Saint-Père le comte Ponzo de San Martino, avec mission d'en obtenir un arrangement à l'amiable. Si ses propositions échouent, nous serons dans la nécessité d'occuper Rome. Notre intérêt et notre honneur nous le commandent. Le salut de la papauté ne l'exige pas moins. Nous espérions la sauvegarder après le départ des troupes françaises, mais les succès énormes de la Prusse ont complètement changé la face des choses. Ils ont abattu les conservateurs, exalté les violents; notre inertie achèverait de tout perdre. Les partis démagogiques seraient les maîtres de Rome et nous serions exposés aux plus grands désordres. Il ne nous est donc plus possible de retarder une solution inévitable. Nous la précipi-

1. *Rome et la République française en 1871*. — Jules Favre.

terons de gré ou de force. Mais nous serions heureux d'avoir, en cette crise, l'appui moral du nouveau gouvernement français. Pourquoi ne feriez-vous pas un pas de plus ? Pourquoi ne dénonceriez-vous pas la convention du 15 septembre ? Vous l'avez constamment attaquée, elle est anéantie de fait. Cet acte serait le couronnement de votre « caractère », et l'Italie vous en serait reconnaissante. »

« — La convention du 15 septembre est bien morte, » répondit mélancoliquement M. Favre à l'ambassadeur italien, « cependant je ne la dénoncerai pas. Si la France était victorieuse, je céderais à vos désirs ; mais elle est vaincue, et je ne veux pas affliger un vénérable vieillard déjà si douloureusement frappé, je ne veux pas contrister ceux de mes compatriotes que les malheurs de la papauté consterneront. Je ne dénoncerai pas la convention, je ne l'invoquerai pas davantage. Je ne peux ni ne veux rien empêcher. Je crois, comme vous, que si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir, mais il est entendu que la France ne vous donne aucun consentement, que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. »

Deux jours après, M. Nigra revint à la charge.

M. Favre, comme l'avant-veille, fit appel à l'assistance de l'Italie, mais sans plus de succès : il importait à l'ambassadeur d'amener le ministre à déchirer de ses mains la convention du 15 septembre et à sanctionner l'occupation de Rome.

« — Vous ne maintiendrez pas votre décision, dit-il ; elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous.

» — Est-ce une condition que vous me posez ? demanda Jules Favre, » en regardant fixement son interlocuteur

« — En aucune façon », répondit sans sourciller M. Nigra, « j'ai le regret de persévérer dans la ligne que je vous ai indiquée.

» — Eh bien ! répliqua le ministre, je vous saurais beaucoup de gré de ne plus revenir sur un sujet qui me peine et ne peut nous mener à rien. »

Il est des missions douloureuses. Être forcé de dire froidement à un pays qu'on aime, à l'heure où se jouent ses destinées, qu'il ne peut compter ni sur l'alliance qu'on lui a toujours promise, ni sur les traités qu'on a signés avec lui dans des temps prospères, quelle épreuve pour un diplomate ! quel chagrin pour un homme de cœur !

La résistance de M. Favre n'eut pas de lendemain; M. Nigra était un charmeur; on lui livra le pape, convaincu que l'Italie, touchée de ce sacrifice, ne tarderait pas à paraître sur les champs de bataille. C'était l'espoir de tous les membres du gouvernement provisoire. Ils reprochaient amèrement à l'Empereur ses chimères et ils sacrifiaient aux mêmes dieux !

« La France », écrivait M. Favre à notre ministre à Florence, à l'issue d'une nouvelle entrevue avec M. Nigra, « ne peut pas se mêler directement de la question romaine. Le pouvoir temporel a été un fléau pour le monde; il est à terre, nous ne le relèverons pas. Mais nous nous sentons trop malheureux pour marcher dessus. Nous verrons le gouvernement du roi aller à Rome, avec plaisir ; il est nécessaire qu'il y aille. L'ordre et la paix de l'Italie sont à ce prix. »

M. Nigra avait su vaincre les scrupules du ministre de la Défense; c'était un succès de plus à ajouter à tous ceux que, depuis tant d'années, il remportait sur la politique française.

A la date du 8 septembre, le gouvernement italien était édifié. Il savait qu'il pouvait, en toute sécurité, mettre la main sur le pape; qu'aucune puissance ne lui barrerait le chemin, et même qu'aucun gouvernement ne rappellerait son

représentant de Florence, à titre de protestation. La diplomatie européenne laissait tout faire à l'Italie depuis 1859. Elle lui avait permis de prendre la Romagne d'abord, puis les Marches, puis l'Ombrie; Rome allait, sans opposition, couronner la liste de ces spoliations.

Le soir même, M. Ponzo de San Martino partait pour Rome, avec mission de faire comprendre au Saint-Siège que l'entrée des troupes italiennes dans les États pontificaux était une nécessité de salut public pour l'Italie, et pour la papauté même. Le roi, dans une lettre autographe que son envoyé était chargé de remettre à Pie IX, protestait de ses sentiments filiaux, de sa foi catholique et de son respect pour l'Église. Il priait le pape de ne pas refuser la main qu'il lui tendait, au nom de la religion et de l'Italie, « en ces temps, où les institutions les plus vénérées étaient menacées » !

Le comte de San Martino fut reçu, dès son arrivée, par le cardinal secrétaire d'État et par le pape. Il les informa que les résolutions du gouvernement italien étaient arrêtées, que celui-ci était décidé à prendre possession de l'État de l'Église, y compris la ville de Rome. Il leur demanda de ne pas s'y opposer par les armes. Il essaya de justifier les déterminations du gou-

vernement par la certitude qu'il avait acquise que les révolutionnaires de Paris, sous l'inspiration de M. Cernuschi[1], et d'accord avec les révolutionnaires italiens, cherchaient à proclamer la République en Italie.

Le cardinal Antonelli répondit que le Saint-Siège ne pouvait admettre de pareils arguments pour se laisser dépouiller d'une souveraineté que rien n'était venu menacer sur aucun point de l'État pontifical, malgré la pression exercée depuis un mois sur l'opinion publique par la présence de 40 à 60,000 hommes de troupes sur les frontières[2]. Il ajouta que le gouvernement du Saint-Père ne se prêterait pas à une transaction qui consistait à laisser au pape la cité Léonine, sur la rive droite du Tibre, et qu'il ne céderait pas sans combattre. « Il ne faut pas, dit-il en congédiant l'envoyé du roi, que le gouvernement italien s'attende, de la part du

1. « Trois hommes, écrivait M. Cernuschi dans le *Siècle*, ont fait le royaume de Victor-Emmanuel : Mazzini, Garibaldi, Napoléon III. Mazzini est en prison, Garibaldi est bloqué à Caprera et Napoléon a perdu sa couronne. »

2. La majorité de la population romaine voulait s'annexer à l'Italie, mais elle désirait conserver l'autonomie de Rome, avec une garnison italienne, car elle redoutait les bandes garibaldiennes et protestait contre le régime ecclésiastique. Le clergé séculier et même quelques cardinaux étaient partisans d'une transaction.

Saint-Père, à aucun acte qui pût être interprété comme un assentiment tacite du spolié aux résolutions du spoliateur. »

M. de San Martino quitta Rome le 12, et l'armée italienne franchit aussitôt, sur plusieurs points, la frontière romaine. Les troupes du Saint-Siège se replièrent ; seul un corps de zouaves de 120 hommes, commandé par un capitaine français, se défendit vaillamment à Civita-Castellano. Le général Kanzler avait établi des défenses ; mais Pie IX voulait éviter l'effusion du sang : il tenait uniquement à constater, à la face du monde, que la violence avait précédé l'occupation. Les portes restèrent fermées, barricadées. Le général Cadorna dut les enfoncer à coups de canon. Le 20, on arborait le drapeau blanc sur la coupole de Saint-Pierre et sur le clocher de Sainte-Marie-Majeure, et, à midi, le général Cadorna faisait son entrée à Rome, au milieu d'une population surchauffée qui lui jetait des fleurs et des couronnes[1].

1. « Les Italiens, disait une proclamation du roi, sont maîtres de leurs destinées, après leur dispersion pendant des siècles, dans la ville qui fut la capitale du monde. Ils sauront tirer, des restes de leur grandeur, l'augure d'une grandeur nouvelle et couronner de leur respect le Saint-Siège, cet empire spirituel qui arbora ses pacifiques enseignes, là même où les aigles romaines n'étaient pas arrivées. »

L'Italie avait sa capitale, le drapeau national flottait sur le Capitole. Un des plus grands faits de l'histoire venait de s'accomplir.

Au moment où les troupes pontificales quittaient la cité Léonine, Pie IX, pâle, défait, s'arrêta pour les bénir une dernière fois et les délier de leur serment. Il ne lui restait plus pour la protection de sa personne que les gardes-nobles et les gardes suisses.

XVII

Le Saint-Père se considéra comme prisonnier; il aspirait au martyre. Il remit des protestations aux ambassadeurs, des brefs aux cardinaux, des encycliques aux évêques. Il ajourna *sine die* les travaux du Concile, « à cause de la sacrilège invasion opérée contre toutes les lois avec une audace et une perfidie incroyables ».

Les Pères du Concile n'avaient pas attendu la catastrophe pour disparaître.

Les déclarations du pape furent affichées à la porte es basiliques, sous les yeux des autorités italiennes, qui avaient ordre d'éviter tout conflit

et d'opposer la plus absolue mansuétude aux violences du Saint-Siège. On tenait à prouver à l'Europe que la révolution italienne n'avait pas le caractère anticatholique qu'on lui attribuait pour la discréditer. Si l'on autorisait la vente des bibles protestantes, on saisissait les pamphlets et les caricatures révolutionnaires.

Le général Cadorna se montra déférent, empressé ; le pape resta insensible à toutes ses avances ; il refusa les bureaux de poste et télégraphiques qu'on lui offrait pour son service exclusif. Des estafettes lui apportaient ses lettres et ses dépêches. On lui rendait les honneurs, dès qu'on l'apercevait ; mais il ne se montrait guère. Il vivait retiré, avec le cardinal Antonelli, le cardinal de Hohenlohe et le cardinal Bonaparte. Il en était réduit à se promener dans les jardins du Vatican. De ses fenêtres, Pie IX pouvait voir les maisons de la cité Léonine pavoisées aux couleurs nationales. Qui sait si elles ne consolaient pas le patriote des afflictions du Souverain Pontife[1] !

Le corps diplomatique avait ses audiences, comme par le passé. De tous ses membres, le ministre de Prusse était, depuis le début de la

1. Voir : *Un voyage à la suite du Roi Victor-Emmanuel à travers l'Italie.* Page 403.

guerre, le plus assidu à la cour de Sa Sainteté. Il encourageait les espérances à mots couverts. Il avait conseillé à Pie IX d'écrire à son souverain. Les prélats se flattaient que le roi de Prusse, qui représentait les principes d'autorité et de droit divin, s'entendrait avec l'Église et couvrirait le Saint-Siège de sa protection La réponse à la lettre du Saint-Père se fit longtemps attendre ; elle n'était pas ce qu'on rêvait. Cela n'empêchait pas M. d'Arnim de s'agiter et de se mêler des événements, plus que ne le comportait sa charge. Il allait du Vatican au quartier général, à la villa Spada, pour demander un armistice ou, du moins, des tempéraments au général Cadorna. Il se posait en intermédiaire, sans avoir reçu de mandat de personne. On se demandait quels étaient ses mobiles. Cédait-il à sa nature, qu'on savait remuante, tortueuse, ou bien exécutait-il une consigne ?

Le jeu de la Prusse était difficile à démêler; les Italiens eux-mêmes avaient peine à le déchiffrer. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck s'efforçait de nous supplanter sur le terrain où, toujours, nous avions été prépondérants, soit qu'il voulût faire comprendre aux Italiens qu'il ne dépendait que de lui de les arrêter aux portes de Rome, soit qu'en endormant le Vatican, il

voulût empêcher le pape de devenir l'auxiliaire de la France catholique aux prises avec la Prusse protestante [1].

La question du départ avait été agitée dans les conseils du Vatican, dès l'entrée des troupes italiennes. Le pape devait, en montant à bord, lancer contre le roi *pedemontanus et gubernium ejus*, l'excommunication majeure. C'était l'avis des jésuites. Toutes les puissances avaient cru de leur devoir d'offrir un asile au Souverain Pontife. L'Angleterre proposait Malte ; la Prusse, Fulda ; l'Autriche, Inspruck ; la France, la Corse. Toutes, cependant, n'y avaient pas mis la même ardeur ni le même empressement. Le chargé d'affaires d'Angleterre avait, le premier, reçu l'ordre de mettre la frégate *la Défense* à la disposition du pape ; mais on lui recommandait de ne prendre aucune initiative, d'attendre qu'on lui parlât de Malte [2]. L'empereur François-Joseph proposait le Tyrol, tout en engageant le Saint-Père de tenir

1. M. de Thile, le sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères à Berlin, atténuait les démarches de M. d'Arnim lorsqu'il était interpellé par le ministre d'Italie. Il prétendait que sa visite au quartier général ne lui avait pas été prescrite ; qu'il l'avait faite d'initiative, dans le but de conjurer une effusion de sang.

2. L'installation du pape à Malte paraissait être une idée fixe des Anglais. Lord Russell l'avait proposée en 1860 et, depuis, chaque fois que Pie IX était menacé, la diplomatie britannique mettait Malte à sa disposition.

bon et de ne partir qu'à la dernière extrémité. M. Favre mettait l'*Orénoque* aux ordres du Saint-Siège ; notre chargé d'affaires ne devait offrir la Corse qu'en désespoir de cause [1].

Si Pie IX aspirait au martyre, il tenait peu à l'exil. L'Italie lui était chère, malgré les douleurs qu'elle lui causait. Il résistait aux prélats qui s'efforçaient de l'entraîner. Il écoutait plus volontiers la parole froide et sensée du cardinal Antonelli que les exhortations passionnées du cardinal Patrizzi et du général Kanzler. « Je n'envisage l'éventualité du départ qu'avec crainte, disait le cardinal Antonelli à M. Lefèvre de Behaine, et si les circonstances l'exigeaient, c'est à la France que nous demanderions asile. » L'engouement pour la Prusse avait cessé ; on reconnaissait tardivement que M. d'Arnim avait joué une perfide comédie ; c'est vers la France que se reportaient les vœux et les prières. Pie IX confiait à notre chargé d'affaires, qu'il avait offert sa médiation à Versailles et qu'on l'avait repoussée, en s'appuyant sur notre état

1. Le cardinal Antonelli fit demander au gouvernement français, en prévision d'une aggravation dans la situation du Pape, de réclamer au cabinet de Florence la garantie pour le Saint-Père de pouvoir s'éloigner de Rome en toute liberté, par voie de terre, ou par voie de mer, à son choix, s'il le jugeait nécessaire. Cette autorisation lui fut accordée.

révolutionnaire. « J'espère, disait-il, plus tard, à M. Lefèvre de Béhaine, offrir au monde, à l'occasion des fêtes de Noël, une vraie trêve de Dieu. »

XVIII

M. de Malaret avait été rappelé le 12 septembre. M. Jules Favre aurait dû le supplier de rester à son poste, de conserver à son pays, dans d'aussi douloureuses épreuves, l'autorité et l'expérience qu'il avait acquises dans le cours d'une longue mission [1]. Il préféra céder à l'esprit de parti, rompre les derniers liens diplomatiques qui liaient la politique italienne à la politique française. En substituant à un agent éprouvé un homme nouveau, sans relations, sans traditions, igno-

1. M. Favre avait cependant le respect des situations acquises; il avait aussi conscience de son inexpérience. « De grâce, ne m'abandonnez pas ! disait-il le 5 septembre aux agents du ministère; que deviendrais-je sans vous? Je ne commettrais que des erreurs. » Il ne se passa pas moins de leurs avis et même de leurs plumes. Il était dans sa destinée de mettre ses actes en contradiction avec ses paroles.

rant de l'état des choses en Europe, incapable de se retrouver dans les subtilités et les équivoques de l'esprit italien, le ministre des affaires étrangères de la Défense nationale faisait table rase du passé ; il rendait au cabinet de Florence toute sa liberté d'action, il laissait le champ libre à ses ambitions. Il est vrai que M. Senard était un républicain de la veille et, même, de l'avant-veille. Ses parchemins dataient de loin ; ils remontaient à 1830. Il appartenait à cette génération d'hommes ardents, convaincus, qui, pour le triomphe de leurs idées, ne craignaient pas de se faire tuer sur les barricades. Renverser les monarchies, bonnes ou mauvaises, sans souci de la rupture de nos alliances et des coalitions européennes, dans le seul but d'assurer l'avènement de la République, était pour eux le premier des devoirs. Ils prêchaient l'émancipation, la fédération et la fraternité des peuples. Ils étaient les apôtres de l'unité des races, et, à ce titre, les précurseurs de Napoléon III.

M. Senard avait des attaches avec les révolutionnaires italiens, il était l'ennemi irréconciliable du pouvoir temporel, il réprouvait l'annexion de Nice. Avec un pareil programme, le représentant de la Défense nationale était certain d'être le bienvenu en Italie. L'accueil dépassa son attente.

« J'ai trouvé partout, écrivait-il, un accueil excellent. On manifeste pour la République, et pour les hommes qui la constituent, une grande sympathie. Pour moi personnellement, la réception a dépassé mes espérances ; j'ai été comblé de témoignages d'affectueuse estime ; on a été jusqu'à me dire que mon nom était le meilleur programme que la République pût produire, pour s'assurer le concours de tous les cœurs honnêtes. »

Il ajoutait qu'il avait conféré longuement avec le président du conseil et avec le ministre des affaires étrangères, qu'il les avait trouvés très disposés à sortir de leur inertie, bien qu'ils fussent préoccupés de l'attitude des puissances.

Le soir même, M. Senard était reçu par le roi. Jamais, dans aucune cour, les barrières de l'étiquette ne s'étaient abaissées aussi vite devant un représentant étranger. Le roi protesta de ses sympathies pour la France ; il dit qu'il avait organisé une armée de 200,000 hommes, prête à entrer en campagne ; qu'il ne demandait pas mieux que d'agir, mais que tous les efforts qu'il avait tentés jusqu'à présent pour entraîner l'Autriche avaient échoué. Il promit de s'entremettre auprès des puissances neutres et de protester, isolément au besoin, s'il ne parvenait pas à les entraîner dans une action commune.

Le roi était joyeux, expansif; il savait qu'avant vingt-quatre heures, ses troupes pénétreraient dans Rome, et l'envoyé de France, loin de protester, se réjouissait de l'attentat qui allait se commettre.

On échangea de chaleureuses protestations, on se grisa de paroles et l'on s'embrassa. Est-ce le roi qui tendit les bras à l'Envoyé Extraordinaire, ou est-ce l'Envoyé qui, spontanément, dans un accès de lyrisme, se jeta au cou du roi ? M. Senard ne l'a pas dit.

Dans les pages les plus sombres de l'histoire, la comédie souvent se mêle au drame.

Le lendemain, 20 septembre, la Péninsule se pavoisait, l'Italie était dans l'ivresse ; le drapeau aux trois couleurs flottait enfin sur la coupole de Saint-Pierre et sur le château de Saint-Ange. C'en était fait du pouvoir temporel.

Oubliant ses douleurs patriotiques, le représentant de la France s'associa à l'allégresse générale; il saisit la plume et écrivit au roi :

« Sire, je n'ai pas voulu porter un visage, malgré moi, toujours triste et anxieux, au milieu des joies si vives et si légitimes qui saluent la délivrance de Rome et la consécration définitive de l'unité italienne. Mais je ne veux pas différer d'un seul instant d'adresser à Votre Majesté, *au*

nom de mon gouvernement et en mon nom personnel, mes félicitations sincères pour cet heureux événement. Le jour où la République française a remplacé, par la droiture et la loyauté, une politique tortueuse, *qui ne savait jamais donner sans retenir*, la convention de septembre a virtuellement cessé d'exister, et nous avons à remercier Votre Majesté d'avoir bien voulu comprendre et apprécier la pensée qui a seule empêché la dénonciation officielle d'un traité qui, de part et d'autre, était mis à néant. Libre ainsi de son action, Votre Majesté l'a exercée avec une merveilleuse sagesse. C'était bien peu pour le roi d'Italie, disposant de toutes les forces d'une grande nation, de briser les vieilles murailles de Rome et d'avoir raison de la faible armée pontificale. Mais ce qui est vraiment beau, vraiment grand, c'est d'avoir su, dans cette question délicate, allier si parfaitement avec les nécessités politiques tous les respects et tous les ménagements dus aux sentiments religieux. Pour moi, malgré les circonstances difficiles qui m'ont amené ici, j'éprouve du bonheur à me trouver sur une terre où, comme dans ma chère France, on sent si bien battre le cœur du pays, et où les révolutions politiques elles-mêmes sont toujours empreintes de générosité et de grandeur. »

Il était impolitique de sacrifier Rome, sans nécessité, sans profit ; mais faire un crime à l'Empereur d'avoir retenu d'une main Nice et la Savoie, tandis que, de l'autre, il livrait à Victor-Emmanuel l'Italie entière, ce n'était plus de la diplomatie.

La Délégation de Tours s'émut. Le comte Chaudordy était de la vieille école[1] ; il avait à cœur d'affirmer et de sauvegarder nos droits jusqu'au jour où la France reprendrait possession d'elle-même. Il pria l'envoyé de la Défense de surveiller sa parole et de ne pas sacrifier aux élans de son cœur les intérêts traditionnels de son pays. « Le gouvernement, lui écrivait-il, n'a pas pris de résolution absolue sur la question ro-

1. M. Chaudordy, dans l'intérêt de notre politique, défendit l'ancienne carrière auprès de la délégation de Tours. M. Gambetta ne le contraria en rien, il comprit l'avantage qu'il y avait à atténuer notre état révolutionnaire auprès des cours étrangères, par une représentation diplomatique correcte, traditionnelle. Il maintint comme chargé d'affaires : M. Tissot, à Londres, M. de Mosbourg, à Vienne, M. de Gabriac, à Pétersbourg, M. Lefèvre de Béhaine, à Rome ; il envoya M. de Chateaurenard à Berne, laissa M. Fournier à Stockholm et me nomma ministre à Florence. C'est dans la même pensée que, vers la fin de la guerre, la légation de Constantinople fut confiée à notre ancien ministre à la Haye. Mais M. Baudin, à peine débarqué, était rappelé aussitôt par le gouvernement de M. Thiers. M. Chaudordy ne fut pas mieux partagé. M. Thiers lui reprochait de ne pas avoir approuvé son langage à Vienne, Pétersbourg et Florence ; il l'accusait à tort d'avoir contrecarré son envoi comme plénipotentiaire à la conférence de Londres ; il ne lui cacha pas, dans les commissions de l'assemblée nationale, l'amertume de ses ressentiments. Ceux qui sont à la peine ne sont pas toujours à l'honneur.

maine. Il y a là une tradition de la politique française qu'il n'est pas bon d'abandonner trop facilement ; j'eusse préféré, dans l'intérêt de nos résolutions futures qu'il est difficile de préjuger, que vous eussiez conservé une grande réserve. Nos rapports sont complexes vis-à-vis de Rome et de l'Italie, de l'Europe et même de l'Orient, où nous sommes les protecteurs des catholiques. Je vous prie donc de conserver, sur ce sujet, la plus grande prudence, et de ne pas engager la parole de la France avant qu'elle puisse être consultée, d'autant plus qu'il pourra peut-être nous être nécessaire de ne pas céder trop facilement à l'Italie des avantages importants, sans être certains de pouvoir compter sur elle [1]. »

Ce n'étaient ni l'esprit, ni le cœur, — il l'avait sur la main, — qui manquaient à M. Senard, c'était l'expérience. Il était une des illustrations du barreau de Paris : il avait plaidé maints procès célèbres et il les avait gagnés. Il espérait

1. M. Senard répondit qu'il était convenu avec M. Favre qu'il saisirait la première occasion pour déclarer au gouvernement italien que, s'il n'avait pas officiellement dénoncé la convention du 15 septembre, c'est parce qu'il avait été entendu avec M. Nigra que, par le fait même de la déchéance de l'Empire, la convention avait virtuellement cessé d'exister. Étrange théorie qui, à chaque révolution, remettrait en question les traités antérieurement conclus ! « Ma lettre au roi, ajoutait M. Senard, m'a valu des remerciements enthousiastes, elle m'a rendu ma tâche facile. »

qu'en mettant son éloquence et son dévouement patriotique au service de la République, il gagnerait la cause qui lui était chère avant toutes : celle de son pays. Ce fut son erreur. Il le reconnut du reste bien vite, et, dès qu'il s'en aperçut, il demanda loyalement à être relevé, sans retard, d'une faction périlleuse.

XIX

Le ministre de la République, dès son arrivée à Florence, s'était abouché avec quelques membres avancés de la Chambre; il recrutait, avec leur concours, dans les rangs de la révolution, des auxiliaires, qui, sous le commandement de Garibaldi, devaient s'associer à notre défense[1]. La

1. Le mouvement s'accentua de tous côtés. Les volontaires se présentèrent en masse. Malheureusement, à côté d'hommes de bonne volonté, il s'en trouva qui ne voyaient, dans l'enrôlement, qu'une occasion de faire un voyage gratuit en France. Il se présenta même des enfants dont les parents venaient accuser M. Senard de subornation. Il y eut des scènes fâcheuses à la légation. M. Senard dut abandonner à un ancien officier garibaldien, le major Lobbia, le soin de contrôler les volontaires et de les diriger sur la France. Mais bientôt le gouvernement italien dut intervenir sur les réclamations de la Prusse. L'ordre fut donné de ne plus laisser embarquer sans passeport italien. On s'en remit alors à un député, M. Mauro-Macchi, pour déjouer la surveillance des autorités locales et organiser les départs.

délégation de Tours le voyait, avec un vif déplaisir, présider à ces enrôlements. Elle savait que beaucoup de ces volontaires cosmopolites, avant de s'offrir à la France, s'étaient offerts à la Prusse. Elle estimait que c'étaient des hôtes incommodes et d'autant plus dangereux que des idées sécessionistes se manifestaient dans le Midi. Il était permis de craindre que la présence de bandes indisciplinées à Nice et à Lyon ne provoquât des soulèvements [1].

M. Senard ne partageait pas ces craintes ; il pensait, et les membres de la Défense nationale étaient pour la plupart de cet avis, que le seul moyen de s'assurer les sympathies de l'Italie, c'était

1. « Nous vous prions, écrivait M. Chaudordy à M. Senard, le 28 septembre, de vous occuper moins de Garibaldi. Évitez-nous de nouveaux embarras et faites en sorte, avec votre bienveillance habituelle, que Garibaldi et garibaldiens restent en Italie. Nous vous en prions instamment. Garibaldi est d'ailleurs à Caprera. » — « Garibaldi *n'est plus gardé* à Caprera, télégraphiait M. Senard; il doit être en route pour Tours, ménagez-lui une grande réception. Notre froideur, voisine du dédain, étonne. Sineo nous rappelle l'engagement pris avec Gambetta et Arago. » — M. Glais-Bizoin dit dans ses *Souvenirs :* « Un de nos amis était allé, à l'insu de la Délégation, à Caprera, d'où il avait ramené le général dans une barque. L'annonce de son débarquement causa un grand ennui à Chaudordy; il craignait que l'intervention des garibaldiens ne nous enlevât les sympathies de l'Autriche et de la Russie. J'estimais au contraire qu'il fallait le faire venir à Tours et lui ménager une brillante reception. Il fut acclamé par la garde nationale qu'il passa en revue. » Le même jour, quelques heures plus tard, la délégation passait en revue les volontaires de Charette !

de l'associer, serait-ce d'une façon irrégulière, à la guerre. Il croyait aussi, et en cela il n'avait pas tort, qu'il était d'un grand intérêt de soustraire Garibaldi à l'influence de ses amis de l'extrême gauche, qui pactisaient ouvertement avec la Prusse [1].

La question était complexe, controversable. Elle ne l'était pas moins pour le gouvernement italien. Si l'émigration en masse des éléments révolutionnaires lui permettait de s'assurer à Rome, aux yeux de l'Europe, le bénéfice de la modération, elle autorisait, par contre, la Prusse à le rappeler au respect de la neutralité, qu'il violait, à certains égards, en n'empêchant pas ses sujets de combattre dans les rangs de son adversaire.

Le problème était délicat; il n'était pas insoluble pour la politique florentine.

On décréta des ordonnances sévères, on entrava ostensiblement les embarquements des volontaires sur tout le littoral, on envoya des croiseurs devant Caprera. Mais, à la veille de l'entrée des troupes à Rome, le 18 septembre, on apprit inopinément

1. M. Thiers approuva les enrôlements lorsqu'il vint à Florence. « M. Thiers, écrivait M. Senard, pense avec moi que le développement du mouvement garibaldien doit exalter en Italie les sympathies pour la France, embarrasser les députés de la gauche restés hostiles et entraîner le gouvernement avec nous. Il voudrait donc voir accorder sans conditions les frais de transport aux volontaires. »

que, *malgré toutes les précautions prises,* Garibaldi avait su échapper à la surveillance de trois bâtiments de guerre et qu'il était parti pour Tours. L'Italie était délivrée de la révolution et elle pouvait affirmer, devant l'histoire, qu'en 1870, son sang avait coulé pour la France.

XX

M. Visconti-Venosta et M. Lanza, le président du conseil, conféraient fréquemment avec M. Senard; ils l'écoutaient avec sympathie, ils discutaient les idées qu'il leur exposait, mais, lorsqu'il cherchait à les mettre au pied du mur, ils l'arrêtaient par des objections qui n'étaient pas sans valeur. « Que sont vos armées, disaient-ils, quel est votre général, quelle est votre base d'opération pour risquer une pointe sur le Rhin? »

En gens pratiques, décidés à ne rien faire, ils prétendaient qu'il fallait de longues et sérieuses études avant de risquer les entreprises qu'il leur recommandait. Ils invoquaient aussi des obligations constitutionnelles, la nécessité de convoquer

le Parlement et l'obligation, bien plus difficile, de le convaincre.

M. Senard avait conservé un précieux souvenir de sa réception au palais Pitti. Il aurait voulu y retourner; mais le roi était peu accessible, et le représentant de la République n'avait plus rien à lui apprendre: il avait vidé son sac dès le premier jour. Victor-Emmanuel savait que la France passait une éponge sur la convention du 15 septembre et qu'elle applaudissait des deux mains à la chute du pouvoir temporel. Il n'en demandait pas davantage. Cependant, lorsqu'il apprit que M. Thiers, qui parcourait l'Europe, allait paraître à Florence, il fit mander M. Senard. Il comptait le sonder et apprendre ce qu'on avait dit à Vienne et surtout à Pétersbourg; mais il eut beau l'interroger, l'envoyé resta impénétrable. Il est vrai que la Délégation de Tours, qui se méfiait de sa nature expansive, avait négligé de le renseigner.

Ce fut au roi de s'expliquer. Il était embarrassé, disait-il, entre son désir personnel et les difficultés qu'il rencontrait; c'était pour lui, dans le présent, une question d'honneur, et, pour l'avenir, une question de sécurité. Il appréciait notre situation militaire, il étudiait nos notes et nos renseignements; mais il doutait de l'armée

de Cambriels; s'il pouvait compter sur sa solidité, et s'il était bien exactement renseigné sur l'ensemble de nos ressources, ce n'est pas soixante mille hommes, — ils seraient insuffisants, — mais cent cinquante mille hommes qu'il mettrait à notre disposition. Mais ce qui le préoccupait avant tout, c'était la Russie; il la croyait défavorable et il ne pouvait rien entreprendre sans être fixé sur ses dispositions.

M. Senard sortit du palais Pitti fort satisfait. « Je crois avoir bien préparé, par cette audience, écrivait-il, le terrain à M. Thiers. »

M. Senard attendait M. Thiers comme les juifs attendent le Messie; il croyait à la magie de son esprit, à l'irrésistibilité de sa parole, il était convaincu qu'il remuerait et entraînerait l'Italie.

Et cependant ses illusions s'effeuillaient peu à peu; il constatait qu'à la cordialité des premiers jours avait succédé l'embarras, et aux hésitations une réserve calculée. « Le roi, écrivait-il, d'abord bienveillant et chaleureux, a ajourné deux fois déjà des audiences convenues; son embarras est évident. Nos amis disent que, pour faire sortir l'Italie de son inertie, il faudrait une grande victoire, et encore ne répondent-ils de rien. Tout mon espoir pour enlever le succès est en M. Thiers. »

« Nul à son égal, disait M. Favre en parlant

de M. Thiers, ne peut prétendre à l'art divin de persuader les hommes, nul n'en possède mieux les secrets et la puissance [1]. »

M. Senard croyait, comme M. Favre, qu'il suffisait d'une « parole divine » pour gagner une cause désespérée.

XXI

M. Thiers arriva à Florence le 12 octobre au soir. Il voyageait avec deux de ses amis, deux secrétaires et cinq domestiques. Il descendit à l'hôtel de l'Union. M. Senard, M. Clery, le secrétaire de la mission extraordinaire, M. de la Villetreux, M. de Verninac et M. de Grouchy, les secrétaires de la légation, l'attendaient à la gare.

A ce moment, par une étrange coïncidence, on délibérait au palais Pitti. Le roi présidait un conseil de famille, qui décidait que le prince

1. M. Favre était fasciné par M. Thiers, il cédait, sans oser le contredire, à toutes ses volontés. « Je vais chez mon Roy, » disait-il aux secrétaires de son cabinet lorsqu'il allait à la Présidence.

Amédée, duc d'Aoste, accepterait la couronne d'Espagne[1]. La guerre s'était engagée sur la candidature d'un prince allemand, et c'était, suivant la moralité de la fable, un prince italien qui allait s'installer à Madrid!

L'ambassadeur de la Défense nationale fut reçu avec une rare distinction. Les ministres le fêtèrent, le roi le combla d'attentions. Tous les Français établis à Florence allèrent s'inscrire à son hôtel. Il reçut tous les personnages politiques favorables à la France. M. Thiers était un homme illustre; sa présence flattait l'amour-propre italien; il avait combattu avec passion l'Italie, comme une œuvre funeste, et il venait, à l'heure des épreuves, implorer son assistance!

M. Thiers comprenait bien que les sentiments qu'il avait si patriotiquement et si prophétiquement exposés à la tribune de son pays ne le désignaient pas pour une semblable mission. Aussi protestait-il, dans ses entretiens, contre toute pensée hostile au peuple italien. « Ce n'est pas l'unité de l'Italie, disait-il, que je combat-

1. La candidature du duc d'Aoste avait déjà été discutée dans les conseils du roi en 1868. Victor-Emmanuel y tenait plus que ses ministres. M. Visconti avait conscience des difficultés que cette entreprise dynastique pourrait susciter à l'Italie; mais il eut la main forcée.

tais, mais l'unité allemande qui devait en être la fatale conséquence. »

Il fut admis à exposer ses demandes, à développer ses idées, dans un conseil extraordinaire convoqué en son honneur. On tenait à connaître nos ressources, à se rendre compte de notre plan de campagne avant de se prêter à une démonstration militaire. Son éloquence électrisa le conseil; il fut l'objet de chaleureuses protestations. Déjà il voyait soixante mille Italiens se joindre à l'armée de l'Est, qu'organisait la Délégation de Tours. « Je les ai enfermés dans un cercle d'où ils auront de la peine à sortir », disait-il à M. de la Villetreux, en revenant du palais Pitti. Le lendemain, le cercle était franchi, la nuit avait porté conseil au roi et à ses ministres. Le général Cialdini et le ministre de la guerre, le général Ricotti, étaient difficiles à convaincre. Ils réclamaient des explications techniques, le chiffre exact de nos effectifs, un plan d'opérations détaillé.

M. Thiers, sans se lasser, démontra, la carte à la main, que l'effort qu'il demandait à l'Italie n'était pas grand, qu'il ne pouvait l'exposer à un danger sérieux. Le corps d'armée qui descendrait du mont Cenis, disait-il, aurait pour base d'opération Lyon avec ses formidables retranchements

et une garnison de quinze mille hommes; puis, en remontant la Saône, assez forte, en automne, pour former une ligne défensive, deux places : Langres avec 10,000 hommes, Besançon avec 12,000. — L'armée italienne, de 60 à 80,000 hommes, auxquels se joindraient 60,000 soldats français, pourrait, par sa seule présence, et sans coup férir, décider l'ennemi à des conditions de paix acceptables. Elle opérerait d'ailleurs une diversion, dont l'effet serait de dégager ou d'alléger Metz. Bazaine entrant en campagne avec ses 100,000 soldats, la face de la guerre serait ainsi complètement changée et l'on finirait par avoir raison d'un ennemi fatigué, dont le moral s'affaisserait, en face d'une intervention qui relèverait et enthousiasmerait les esprits en France. M. Thiers ajoutait que l'Italie n'aurait pas à se préoccuper des dépenses de la guerre, que la France serait trop heureuse de les prendre à sa charge. Il établissait ensuite que l'Italie n'avait rien à appréhender des cabinets étrangers. Il disait que l'Angleterre se tenait en dehors de tout, que l'Autriche, bien qu'empêchée de rien entreprendre, s'engagerait à couvrir le territoire italien du côté de l'Allemagne, si, suivant ses désirs, la guerre devait se généraliser. Il ajoutait que la Russie avait positivement dé-

claré que ce que ferait l'Italie ne la regardait pas.

M. Thiers n'admettait pas que l'opinion et le Parlement pussent être un obstacle insurmontable. Il était convaincu que si le roi accourait à l'aide de la France, avec cent mille hommes, en se réservant de faire solliciter plus tard un bill affirmatif, sa résolution serait indubitablement consacrée. Il ne pouvait en être autrement dans un pays sympathique à la France, alors que l'intérêt de l'Italie, dans le présent et dans l'avenir, commandait si évidemment l'intervention.

Passant à des considérations générales, M. Thiers mit en lumière, d'une façon saisissante, les conditions de l'Italie, soit qu'elle acceptât, soit qu'elle refusât l'alliance à laquelle la France la conviait. Il la montra s'honorant par une résolution inspirée par le dévouement et la reconnaissance, assurant à jamais son avenir par l'alliance indissoluble qu'elle formerait avec la France, et marquant sa place au premier rang des cabinets de l'Europe, auxquels elle rendrait le service d'abattre ou de diminuer la puissance qui menaçait de tout envahir.

En regard de cette grande situation que pourrait prendre l'Italie, M. Thiers faisait ressortir les

conséquences d'un refus. Ce seraient les hontes de l'ingratitude, et d'une ingratitude sans exemple, car : pour assurer à l'Italie son indépendance et son unité, la France n'avait pas seulement donné son argent et ses soldats, elle avait créé pour elle-même, malgré de graves avertissements, un énorme péril, et provoqué l'horrible désastre dans lequel on la voyait se débattre. « Et, en dehors de la question d'honneur, s'écriait M. Thiers, plus haut qu'il ne convenait, peut-être, au négociateur d'un pays en détresse, quel avenir le refus, et la rupture qui doit suivre, prépare-t-il à l'Italie?

» Où cherchera-t-elle désormais ses alliances? Il n'y a pas une puissance, la France exceptée, qui n'ait intérêt à la voir se démembrer, et plus d'une ira chercher dans ses démembrements mêmes les appoints de la future carte d'Europe.

» L'Italie oublie-t-elle ses embarras intérieurs? croit-elle en avoir fini avec le catholicisme et aussi avec les éléments républicains qui fermentent dans son sein? Ne voit-elle pas surgir mille périls que l'alliance avec la République française seule pourrait conjurer ? »

Ces adjurations si véhémentes, adressées à une grande puissance dont on implorait le secours, ne pouvaient se justifier que par l'exalta-

tion du patriotisme en lutte avec un implacable destin. Elles furent écoutées, sans impatience; mais on s'en souvint, lorsque M. Thiers fut appelé à relever et à diriger la France. Les résolutions du gouvernement étaient arrêtées. Les ministres évitèrent de récriminer et de relever avec aigreur les considérations morales que l'ambassadeur avait si puissamment développées. Loin de se plaindre, ils parlèrent de leurs sympathies pour la France, de leurs regrets de ne pas pouvoir lui être secourables et du chagrin que leur causait la perspective d'être jugés sévèrement par le monde entier. Mais ces considérations, malgré leur amertume, disaient-ils, ne pouvaient l'emporter sur la crainte de jeter leur pays dans un grave péril. Si les choses étaient entières et que la France leur demandât de s'engager dans les chances ordinaires d'une guerre, ils n'hésiteraient pas. Mais la France était écrasée, ses deux véritables armées étaient prisonnières, et celles qu'elle organisait, à peine formées, étaient, tout l'autorisait à le craindre, incapables de supporter le choc d'un ennemi formidable.

D'ailleurs, l'armée italienne, elle-même, n'avait pas la solidité qu'on lui prêtait. Elle n'était pas de force à soutenir une pareille lutte. Quelle responsa-

bilité encourraient ceux qui, par l'entraînement des plus nobles sentiments, compromettraient le pays, qui leur a confié ses destinées! Ce ne serait pas seulement un corps de 100,000 hommes qu'on jetterait dans le gouffre, mais l'Italie serait fatalement entraînée avec la France et condamnée à subir les conditions de la même paix.

Le général Cialdini qui, avant la déclaration de guerre, s'était si résolument prononcé pour l'alliance, déclara que 100,000 hommes seraient insuffisants et que, pour en avoir 200,000, il faudrait un temps énorme. Il reconnut qu'un refus pourrait exposer l'Italie et sa dynastie à de réels dangers; mais ces dangers, disait-il, sont à échéance éloignée, tandis que ceux qu'il s'agit d'affronter sont immédiats, inévitables. Dans l'état des choses, ajoutait-il, tout le monde, en Italie, considère l'alliance avec la France écrasée comme une folie qui égalerait celle qu'a commise Napoléon III en déclarant la guerre. Aucun des ministres ne saurait donc conseiller au roi de se mettre en marche, avec la pensée de faire ratifier, plus tard, sa résolution par le Parlement. Il y jouerait sa popularité, sa couronne.

Toutes nos espérances s'évanouissaient. L'Italie, notre dernière ressource, opposait un refus in-

flexible aux appels anxieux, désespérés de notre ambassadeur.

M. Thiers tenta un suprême effort auprès de Victor-Emmanuel. Le roi s'adressa à son honneur : « Si vous pouvez me donner votre parole, lui disait-il, qu'avec mes 100,000 hommes je sauverai la France, je marcherai. » M. Thiers resta muet, sa mission avait irrévocablement échoué.

Il passa quelques jours encore à Florence, atténuant l'amertume de ses déceptions dans la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, dans les souvenirs du passé. Il étudiait les chemins que de grands capitaines s'étaient frayés à travers les Alpes et que Victor-Emmanuel se refusait à prendre.

M. Senard, qui n'avait pas la philosophie que donne l'histoire, ne songeait plus qu'à être relevé d'un poste qui, hors une heure d'ivresse, ne lui avait valu que des désenchantements.

« La tâche que je suis venu remplir ici », écrivait-il, avec une modestie bien rare chez les diplomates qu'improvisent les révolutions, « est, hélas ! bien pénible; car en y dévouant toutes mes forces, toute ma vie, je constate à chaque pas ma complète impuissance. Est-ce de ma faute ou suis-je en présence d'obstacles réellement insurmontables? Il n'est pas d'homme politique de ce pays que je n'aie vu trois à quatre fois; il n'en

est pas un qui ne se soit ému avec moi, qui ne m'ait promis son concours le plus ardent. Tous se montent, s'exaltent et tendent au même but, et ce but recule toujours. »

Lorsque M. Thiers, au sortir de nos cruelles épreuves, fut nommé chef du pouvoir exécutif et que, dès son avènement, sous l'influence d'une assemblée réactionnaire, il accréditait un ambassadeur auprès du Vatican, le cabinet de Florence se rappela les avertissements sévères qu'il lui adressait au mois d'octobre; il comprit qu'il n'avait pas fait assez pour s'assurer la reconnaissance de la France et qu'il en avait trop fait pour ne pas encourir les ressentiments de la Prusse. La politique italienne se sentit isolée, menacée, elle évolua insensiblement vers le vainqueur.

« Priez Dieu », disait Guichardin, dans les *Ricordi*, « qu'il vous mette toujours du côté de la victoire! Vous y rencontrerez du profit et de la louange pour des choses même auxquelles vous n'aurez pris aucune part. » *Pregate Dio sempre di trovare dove si vince.*

AVANT-PROPOS

Réveillée en sursaut par les revers les plus inattendus, la France réagit aujourd'hui contre les tendances de l'école historique qui, depuis le premier empire, s'est appliquée à flatter son amour-propre, à entretenir ses illusions. « Vos historiens, » me disait, il y a plus de vingt ans, un homme d'État étranger, « rendent un détestable service à leur pays ; ils lui préparent de cruels déboires en dépréciant de parti pris, ou par ignorance, le savoir, les ressources et la vaillance de ses adversaires. » La France n'en est plus là, elle est avide maintenant de vérité ; elle a trop souffert pour n'être pas désireuse de connaître les causes de ses désenchantements. Dès le lendemain de ses défaites, elle a procédé à de sévères enquêtes et elle n'a pas cessé d'en-

courager ceux qui ont pu l'éclairer. Elle n'admet pas que le vainqueur seul ait le privilège de dire et de publier ce qui lui convient[1], tandis qu'elle serait vouée au silence, à l'ignorance. Les générations nouvelles veulent connaître, dans ses replis les plus cachés, la politique qui a réduit leur patrimoine, compromis leur sécurité. Elles demandent à être instruites par ceux qui, sans responsabilité personnelle, ont participé aux événements et en ont saisi la douloureuse philosophie. Nos archives sont vides, les papiers des Tuileries ont été brûlés, et les correspondances de Cercey sont à Berlin. Il n'est que temps de se

1. Le prince de Bismarck fait publier, en ce moment même, un nouveau volume de lettres et de dépêches, détachées de sa correspondance de Francfort, 1857 à 1859, sans souci des personnes et des gouvernements qu'elles mettent en cause. Il a à cœur, évidemment, en révélant à l'Allemagne ses défaillances passées, de l'éclairer sur ses intérêts présents. Profondément pénétré des exigences de la politique moderne, qui ne puise sa force que dans l'opinion, il laisse, aux esprits étroits et jaloux, l'amère satisfaction de regretter les temps où plus d'un diplomate abritait son incapacité et son égoïsme dans d'impénétrables archives. L'histoire contemporaine a ses écueils ; elle exige le culte de la vérité, le respect des personnes, car elle se heurte à des amours-propres, elle froisse des intérêts et des convictions. Mais elle a, sur les récits d'outre-tombe, toujours intéressés, souvent perfides, l'avantage de permettre, à ceux qu'elle incrimine, de protester et de se défendre.

souvenir et de raconter le drame avant que tous les acteurs n'aient disparu. « Faire connaître à la France l'origine de ses malheurs, a dit le prince Napoléon, ce n'est pas de la divulgation, c'est l'accomplissement d'un devoir [1]. »

Je ne crois donc manquer à aucune convenance, après tant de révélations faites par des ministres et des ambassadeurs de tous pays, moins dans l'intérêt de l'histoire que pour accuser ou se défendre, en détachant, dans un sentiment d'apaisement et d'équité, quelques pages de ma correspondance de Florence [2]. Ces lettres et ces dépêches sont le résumé de mes entretiens et de mes impressions pendant la courte mission que j'ai remplie en 1871 auprès du gouvernement italien. Écrites dans de douloureuses circonstances, sans illusions, et sans parti pris, si ce n'est celui

1. Les *Alliances de l'Empire de 1869 à 1870,* par le prince Napoléon Bonaparte (Jérôme).

2. Il s'agit d'ailleurs d'une correspondance écrite dans le cours d'une mission extraordinaire, pendant les derniers jours de la guerre et qui ne se relie en rien à la politique qu'a poursuivie la France depuis l'avènement de M. Thiers. Elle se rapporte à des événements qui ont passé définitivement dans le domaine de l'histoire.

de défendre nos intérêts et de maintenir intacts les bons rapports entre les deux pays, elles contribueront, je l'espère, à atténuer les amertumes que l'attitude de l'Italie a laissées dans bien des esprits.

Surpris par la déclaration de guerre, déconcerté par la rapidité de nos défaites et libre de tout engagement contractuel, le Cabinet de Florence crut devoir, en 1870, subordonner à la raison d'État les devoirs imprescriptibles de la reconnaissance. Il nous refusa son assistance militaire, déchira la Convention du 15 septembre et s'empara de Rome. Mais, dans la seconde phase de la guerre, il eut un retour de conscience, il se préoccupa des sévérités de l'histoire. En face de nos malheurs, l'Italie s'émut, ses souvenirs se réveillèrent, le Parlement et la presse, sans s'arrêter aux remontrances du vainqueur, s'efforcèrent, en toute circonstance, de racheter l'inaction et les calculs des ministres par des démonstrations non équivoques de sympathie.

De toutes les politiques, celle des regrets et

des rancunes est la plus décevante[1]. Des deux côtés des Alpes on doit désirer et pratiquer aujourd'hui, en se dégageant d'irritants souvenirs, une politique d'union et de rapprochement. « Avec la transformation de la science, » m'écrivait M. Jules Favre, au mois de mars 1871, « deux peuples qui habitent les rivages de la même mer, qui sont liés par la communauté d'origine, par les échanges de la navigation, par la ressemblance des mœurs et des caractères, ne pourraient être ennemis que par l'ineptie criminelle de leurs gouvernements. »

Vallée de Munster (Haute-Alsace), novembre 1884.

1. « Les Français ignorent les deux premières vertus de la vie politique : *la patience* et *l'oubli.* » E. Renan. — *Réforme intellectuelle,* p. 297.

UNE

MISSION EXTRAORDINAIRE

EN ITALIE

PENDANT LA GUERRE

TROIS MOIS DE CORRESPONDANCE

AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

1er JANVIER — 15 AVRIL 1871

I

Florence, 1er janvier 1871.

Je viens d'avoir, avec le ministre des affaires étrangères d'Italie, un long et très sympathique entretien. M. Visconti-Venosta [1] a bien voulu se rappeler, dans les termes les plus courtois, les relations amicales que j'ai eu occasion d'entretenir avec lui, à Turin, lors de sa première entrée aux affaires. Il connaissait, par M. le baron de la Villestreux, le but et l'objet de ma visite. Aussi, après quelques paroles consacrées au temps passé, ai-je pu aborder, sans préambule, les deux questions que je tenais plus spécialement à traiter avec lui, celle du sauf-conduit à accorder à

1. M. Visconti-Venosta était un esprit élevé, plein de sens politique et de tact diplomatique; il savait ménager tous les intérêts et toutes les susceptibilités. Il était déjà ministre des affaires étrangères en 1862, lorsque je fus nommé premier secrétaire de notre légation à Turin.

M. Jules Favre et celle, tout aussi importante, de l'attitude du plénipotentiaire italien à la Conférence de Londres.

Le premier point se trouvait tout résolu par une dépêche de M. le chevalier Nigra, annonçant que les objections, si peu sérieuses, soulevées par M. de Bismarck, étaient heureusement écartées.

Quant à la seconde question, elle était loin d'être arrêtée dans la pensée du ministre des affaires étrangères d'Italie, à en juger par le caractère hésitant et circonspect de son langage, au début de notre entretien. Il m'a fallu une certaine persévérance pour le sortir des considérations générales, toutes sympathiques, d'ailleurs, à la France, dans lesquelles il se complaisait, et le ramener sur le terrain où j'avais à cœur de bien m'expliquer avec lui. J'ai fini par y réussir et, une fois la glace rompue, M. Visconti m'a parlé d'autant plus librement que notre entretien n'avait qu'un caractère officieux. Je m'étais appliqué, d'ailleurs, dès les premières paroles échangées, à me placer à son point de vue, persuadé qu'après avoir reconnu loyalement les exigences de sa politique et leur avoir fait une part

très large, je réussirais bien mieux à l'impressionner et peut-être même à le convaincre.

« — Vous voyez, lui ai-je dit, que je me rends parfaitement compte des difficultés de votre situation, et que je n'ai pas la prétention de vous entraîner à des résolutions qui pourraient être en opposition avec les intérêts que vous avez le devoir de sauvegarder. Je sais que, vous demander, à l'heure qu'il est, une coopération militaire active, dût-elle se réduire à des concentrations de troupes sur les frontières d'Allemagne, serait compter sur un effort que vous n'êtes peut-être pas en état de faire. Mes espérances sont plus modestes; elles se bornent à réclamer votre concours diplomatique, certain que vous nous l'accorderez cette fois, dans la mesure la plus cordiale, la plus résolue, de façon à ne laisser de doutes à personne sur les sentiments que l'Italie porte à la France. Je vous le demande dans votre intérêt autant que dans le nôtre. Les relations futures des deux pays, dont vous vous préoccupez également, à si juste titre, pourraient bien dépendre de votre attitude à Londres, de l'ardeur que vous mettrez au service de notre cause.

» Croyez-moi, ai-je ajouté, en le voyant impres-

sionné, ne laissez pas échapper l'occasion qui s'offre à vous de nous donner, sans grand danger, un témoignage éclatant de votre amitié, et associez-vous résolument à toutes les tentatives que fera le représentant de la France, pour élargir, au sein de la Conférence, le cercle de ses délibérations.

» — Nous ne demanderions pas mieux, m'a dit le ministre, que de vous rendre ce service, mais vous n'ignorez pas que la Prusse a eu soin de se prémunir contre ces tentatives; elle a déclaré par avance, et M. Brassier de Saint-Simon est venu me le répéter hier encore, qu'elle ne permettrait pas à la Conférence de sortir du cercle de ses attributions pour discuter des questions étrangères au traité de 1856.

» —C'était aussi, ai-je répondu, la prétention de l'Autriche au Congrès de Paris, et, cependant, cela n'a pas empêché le comte Waleswki d'appuyer énergiquement M. le comte de Cavour, lorsqu'il a soulevé la question italienne.

» — Je ne l'ai point oublié; mais que faire, si le plénipotentiaire prussien menaçait de se retirer? J'ai pensé que, pour éviter un esclandre, il vaudrait mieux ne parler de l'armistice qu'en dehors

des séances, dans des pourparlers confidentiels, ou peut-être, même, attendre la fin de la Conférence pour préparer et discuter l'œuvre de la paix.

» — Je ne sais si le gouvernement de la Défense nationale voudra se prêter aux combinaisons que vous suggérez; mais je vois, pour ma part, les plus grands inconvénients à subordonner une discussion, dont l'urgence ne saurait être contestée par personne, au règlement d'une question bien secondaire, en face d'une lutte sanglante, dont l'opinion publique de tous les pays, même de l'Allemagne, réclame la fin à grands cris.

» Si vous voulez m'en croire, ai-je ajouté, vous ne vous laisserez pas arrêter, dans des circonstances aussi douloureuses, aussi pressantes, par des considérations exclusives; la politique et le sentiment sont souvent inconciliables ; mais parfois, c'est faire preuve d'habileté et de haute sagesse que de céder aux entraînements du cœur. Voyez la Suisse: ce n'est qu'un petit pays, et cependant le Conseil fédéral, lors du bombardement de Strasbourg, n'a pas craint de donner à la Prusse une leçon d'humanité. Sa conduite a été un sujet d'admiration pour l'Europe; elle a inspiré du

respect aux Allemands eux-mêmes, et il n'est pas un Français qui ne porte à cette nation généreuse la reconnaissance qu'elle mérite pour son courage et son inépuisable charité envers nos blessés et nos prisonniers. L'Italie, qui est une grande puissance, fera-t-elle moins que la Suisse? J'ai peine à le croire. Vous provoquerez, sans doute, quelque déplaisir à Berlin, en vous associant chevaleresquement aux efforts qui seront tentés à Londres; mais, par contre, vous éprouverez la satisfaction d'avoir rempli un grand devoir, et vous aurez établi, sur des bases inaltérables de confiance et de sympathie réciproques, vos relations futures avec la France, qui, n'en doutez pas, reprendra son rang dans le monde plus vite qu'on ne se l'imagine.»

M. Visconti-Venosta, je dois lui rendre cette justice, n'est pas resté insensible à ce langage. Je ne lui avais parlé que de l'avenir, il m'a parlé spontanément du passé, dont je tenais, dans un sentiment que vous approuverez, à ne pas évoquer le souvenir. Il ne m'a pas caché combien il était affecté d'en être réduit à ne nous donner que des témoignages mesurés de son bon vouloir; il m'a dit que l'Italie, qui doit tant à la France,

n'aurait certes pas manqué de s'acquitter de la dette de reconnaissance qu'elle a contractée envers elle, si le Gouvernement de l'Empereur ne s'était pas jeté, tête baissée, dans la guerre, sans laisser à ses alliés naturels, dont il semblait ne tenir aucun compte, le temps de se recueillir et de s'y préparer. Les événements ont marché depuis avec une rapidité telle, que personne, en Europe, n'a cru à la prolongation de la lutte. Il semblait à tous les gouvernements qu'après la destruction des forces régulières de la France, la paix s'imposerait à ses résolutions. « Aussi, au lieu de procéder à de sérieux armements, avons-nous cédé à d'impérieuses nécessités budgétaires et réduit le chiffre de nos effectifs. La résistance héroïque que la France, contre toute attente, oppose aux armées victorieuses de la Prusse, la relève grandement aux yeux de l'Europe ; elle est l'indice d'un tempérament viril, elle présage une régénération rapide dont tous les gouvernements, je suis loin de le méconnaître, auront à tenir compte dans les combinaisons de leur politique. »

L'admiration que notre défense inspire au Gouvernement italien est sincère, nous n'en saurions douter; mais qui sait si la régénération

politique et militaire qu'elle amènera et qu'il prévoit n'est pas pour lui un sujet de préoccupation plus encore que de satisfaction ! Le Cabinet de Florence, il faut peu de pénétration pour s'en apercevoir, est, en effet, livré aux plus grandes perplexités depuis qu'il a déchiré la Convention du 15 septembre. Il a satisfait, il est vrai, aux aspirations nationales en s'emparant de Rome ; et il a même obtenu, pour cet acte de violence, une espèce de sanction morale de la part des puissances étrangères. Mais il sait que la question romaine, dont il comprend plus que jamais la gravité, est loin d'être résolue par le plébiscite et le vote du Parlement ; il appréhende qu'elle ne reparaisse dès que l'Europe sera remise de la crise qui, pour le moment, absorbe toute son attention. Il craint que la France ne se souvienne du pape, et plus encore de l'heure choisie et des moyens employés, pour le déposséder du pouvoir temporel dont elle s'était constituée le défenseur. Le Gouvernement de la Défense nationale a donné, il est vrai, à l'Italie, au sujet de l'envahissement de Rome, des assurances tranquillisantes ; mais est-il bien certain que l'Assemblée qui sortira du suffrage universel,

sous des influences cléricales peut-être, ratifiera, sans arrière-pensée, le fait accompli de là dépossession de la papauté?

L'Italie, si j'ai bien deviné les arrière-pensées de son ministre des affaires étrangères, se voit donc forcée de se prémunir, à tout hasard, contre les retours offensifs de notre politique et de conserver, aux rapports qu'elle entretient avec les autres puissances, et particulièrement avec la Prusse, le caractère le plus confiant.

Fort heureusement que les allures du Cabinet de Berlin, en face de la question romaine, ne sont pas toujours aussi nettes qu'on pourrait le désirer ici, car, tandis que M. Brassier de Saint-Simon, qui est catholique, se constitue, à Florence, l'ami de M. Crispi et de son parti, et cherche à entraîner le gouvernement italien dans les résolutions les plus violentes contre la Cour pontificale, M. Hary d'Arnim, qui est protestant, se pose, à Rome, en champion de la papauté et va, dit-on, jusqu'à offrir au Saint-Père un refuge en Allemagne.

Vous pouvez voir, par les paroles que j'ai échangées avec M. Visconti-Venosta, et par la digression que je me suis permise au sujet de

la question romaine, que la situation à Florence ne laisse pas que d'être complexe.

Pour calmer les inquiétudes secrètes du gouvernement italien et neutraliser l'action de la Prusse, dont les efforts tendent de plus en plus à se substituer à notre influence, il importe de procéder avec une extrême circonspection, de ne pas violenter ses déterminations et, surtout, de ne pas froisser ses susceptibilités par de stériles récriminations.

Je crois avoir satisfait à ce devoir dans l'entretien que j'ai eu, au Palazzo Vecchio, et que je viens de vous résumer fidèlement dans ses parties les plus importantes.

M. Visconti-Venosta m'a promis de faire tous ses efforts, au sein du conseil, pour être autorisé par ses collègues à envoyer au représentant de l'Italie, à la conférence de Londres, des instructions conformes aux désirs que je lui ai exprimés. Il a bien voulu me promettre, ainsi que je vous l'ai télégraphié, de me donner une réponse précise dans les quarante-huit heures.

M. de La Villestreux, qui a été admis hier à faire sa cour au roi, à l'occasion du jour de l'an, m'a dit que S. M. s'était montrée très

désireuse de provoquer une action collective des puissances neutres en vue de la paix, et sur des bases pratiques, c'est-à-dire sans cession territoriale [1]. Le roi s'est plaint de ne pas rencontrer, de la part de l'Autriche, tout l'appui qu'il en espérait; il a dit à notre chargé d'affaires, qu'il s'en était même expliqué très vivement, peu de jours auparavant, avec M. de Kubeck. S. M. n'a pas caché ses profondes sympathies pour notre cause et les vœux les plus ardents qu'Elle ne cesse de former pour la France. Elle a ajouté qu'Elle savait de très bonne source, et qu'Elle s'estimait heureuse de nous communiquer ces nouvelles, que la Prusse voyait avec beaucoup de crainte la prolongation de la guerre, que les troupes allemandes étaient surmenées, exténuées, que les maladies faisaient dans leurs rangs d'affreux ravages et qu'au quartier général de Versailles, on n'était pas sans appréhensions pour l'avenir.

1. Le Cabinet de Florence avait ouvert des négociations avec les neutres, en vue de l'intégrité de notre territoire. Il avait trouvé beaucoup de bonne volonté en Autriche, la Russie s'était tenue dans le vague, et l'Angleterre, tout en admettant que les conséquences du démembrement de la France seraient regrettables pour l'Europe, déclarait qu'elle ne participerait à aucune médiation dont les bases ne seraient pas acceptées d'avance par les deux belligérants. — C'était nous livrer à la Prusse.

M. Visconti-Venosta s'était exprimé avec moi à peu près dans le même sens au sujet des conditions de la paix. Il les voudrait aussi honorables que possible, dans l'intérêt de la tranquillité future de l'Europe. Il reprochait aussi à l'Autriche, ainsi qu'à l'Angleterre, de ne prêter à ses efforts qu'une assistance des plus limitées.

L'Italie, vous le voyez, par le langage de son Roi et de son ministre des affaires étrangères, n'a pas perdu le souvenir des services que nous lui avons rendus. Mais, arrivée au rang de grande puissance, le sentiment de sa conservation l'autorise et la condamne, en quelque sorte, à ne tenir compte que de ses aspirations et de ses intérêts propres. Ce n'est pas qu'elle reste insensible en face de nos revers. Elle ne nous ménage ni l'expression de ses regrets, ni les témoignages de sa sympathie. Elle sent qu'elle est la cause première, bien qu'involontaire, de nos malheurs; mais, tout en se préoccupant des sévérités de l'histoire, elle subordonne les élans de son cœur aux devoirs que lui trace la raison d'État.

II

Florence, 3 janvier 1871.

M. Visconti-Venosta n'était pas en mesure, ce matin, de me donner la réponse qu'il m'avait promise avant-hier, bien qu'il ait télégraphié en tous sens pour se concerter avec les différents cabinets sur les voies et moyens d'introduire et de soulever, au sein de la Conférence, la question de l'armistice. J'ai pu constater qu'il était animé du désir le plus vif de nous être secourable, et que, s'il ne faisait pas l'impossible, comme je l'en avais prié, il dépensait, du moins, à notre profit, une activité et une persévérance infatigables. Stimuler les gouvernements neutres, chercher à les entraîner dans une action collective, c'est tout ce qu'il est permis d'attendre de l'Italie en ce moment. Lui demander davantage, serait méconnaître ses intérêts, violenter son tempérament. Son gouvernement, dès nos premières défaites, a aliéné sa liberté d'action; il s'est sous-

trait à nos sollicitations, il s'est prémuni contre les entraînements de l'opinion, en subordonnant sa politique extérieure à celle de l'Angleterre. Étroitement enchaîné à la neutralité anglaise, il s'est interdit toute démarche séparée. Il ne peut rien, sans l'assentiment de lord Granville qui, surpris et déconcerté par les déclarations de la Russie, ne songe, pour l'heure, qu'à sauvegarder ses propres intérêts. Aussi M. Visconti-Venosta craint-il que le Cabinet de Londres, en sollicitant de M. de Bismarck l'admission de M. Jules Favre à la Conférence, ne se soit engagé à ne se prêter à aucune discussion qui serait étrangère au traité de Paris. C'est un point sur lequel le gouvernement prussien semble ne vouloir admettre aucune transaction. M. de Bernstorff aurait reçu l'ordre formel de se retirer, dès qu'on ferait mine de vouloir sortir, ne serait-ce que par voie d'allusion, des limites tracées aux travaux des plénipotentiaires. M. Brassier de Saint-Simon, qui m'a précédé dans le cabinet du ministre, l'a déclaré itérativement.

M. Visconti-Venosta espère néanmoins que cette consigne ne sera pas observée dans toute sa rigueur; car, dit-il, se préoccuper des moyens

d'assurer la paix en Orient et rester insensible à la guerre qui désole l'Europe, serait une inconséquence qui ne manquerait pas de provoquer une réprobation universelle.

Mais les protestations qui se produiront en faveur de la paix seront-elles assez chaleureuses, assez pressantes pour impressionner la Prusse ? Il est permis d'en douter. L'attitude de l'Europe ne se modifiera guère, tant que la Russie ne sera pas satisfaite et que l'Angleterre et l'Autriche n'auront pas conjuré les complications qu'elles redoutent en Orient. La question de la mer Noire, si inopportunément soulevée par le prince Gortschakoff, est, pour la Prusse, un heureux dérivatif. Elle la délivre de toute crainte de médiation; elle intervertit les rôles. M. de Bismarck n'est plus exposé à subir l'immixtion des puissances ; il est devenu leur arbitre, et nous en sommes réduits à devoir souhaiter, plus que personne, que la Conférence se réunisse au plus vite, et procède, sans retard, à la revision du traité signé à Paris, au lendemain de la guerre de Crimée. L'ironie du sort veut que nous déchirions, de nos propres mains, une page glorieuse de notre histoire, sans même être certains de

retirer de ce sacrifice de sérieuses compensations. La fortune nous a trahis, c'est une défaite de plus à ajouter aux revers qu'elle nous inflige. Mais c'est, à l'heure qu'il est, l'unique moyen de ramener la Russie, de désarmer son ministre, qui sacrifie les intérêts permanents de son pays à ses rancunes, et d'arrêter les encouragements que son souverain ne craint pas de donner publiquement à nos envahisseurs, au mépris de sa neutralité, sans respect pour nos infortunes.

Il importe que la Conférence se réunisse, avec M. Thiers ou avec le comte Chaudordy, à défaut de M. Jules Favre[1], sans nouveaux délais, et qu'elle termine ses travaux, avant que Paris ne soit à toute extrémité. Il ne faut pas que la Prusse puisse opposer à l'Europe le plus douloureux des faits accomplis, tant que les Puissances n'auront pas parlé.

1. M. Thiers s'était offert; mais M. Favre trouvait qu'après avoir reconnu à Pétersbourg et à Vienne la nécessité de se prêter à des cessions de territoire, il lui serait difficile de s'opposer, à Londres, avec l'autorité voulue, au démembrement de la France. M. Favre récusa également M. Guizot, qui venait de publier une lettre vibrante de patriotisme. Il entendait plaider lui-même la cause de la paix au sein de la conférence. C'était permettre à M. de Bismarck de soulever la question du sauf-conduit, de gagner du temps et de faire avorter tout le travail de notre diplomatie par le fait accompli de la capitulation de Paris.

III

Florence, 3 janvier 1871.

La conversation que j'ai eue avant-hier, avec M. Visconti-Venosta, a porté sur tant de questions différentes, que j'ai négligé de m'arrêter à quelques mots qu'il m'a dits, en passant, sur Nice. Il m'avait semblé qu'il tenait uniquement à se prévaloir de sa correction et du soin qu'il mettait à nous éviter des embarras dans le département des Alpes-Maritimes. Le secrétaire général du ministère étant revenu ce matin sur ce chapitre avec une certaine affectation, j'ai prêté une oreille plus attentive à ses paroles et je l'ai même invité à s'expliquer plus catégoriquement. « On nous a fait maintes fois, m'a dit M. Artom, des insinuations au sujet de Nice ; nous les avons toujours repoussées avec indignation. Aujourd'hui, on nous laisse entendre que les armées allemandes pourraient bien, dans leur marche envahissante, se porter incessamment

vers le Midi, et entraîner l'Italie, malgré elle, dans des complications que son intérêt et sa loyauté lui font un égal devoir de conjurer. Nos rapports avec la Prusse, a ajouté M. Artom, pourraient donc devenir fort délicats, si, par un acte inconsidéré, nous sortions de notre neutralité, et notre embarras serait grand, si elle devait réellement, à un moment donné, être en mesure de provoquer un soulèvement anti-français dans le département des Alpes-Maritimes, dont le contre-coup se ferait ressentir forcément tout le long du littoral. » Je me suis refusé de partager les appréhensions de mon interlocuteur; je lui ai démontré, au contraire, avec l'autorité que me donne ma connaissance des affaires allemandes, que le cabinet de Florence s'effrayait à tort, que les états-majors prussiens trouvaient déjà leurs lignes beaucoup trop étendues et que la Prusse, loin d'éparpiller ses forces, se hâterait de faire rentrer en Allemagne, sous la pression de l'opinion publique, tout ce qu'elle pourrait de ses armées, dès que son but, la capitulation de Paris, serait atteint.

M. Artom, en me voyant si peu disposé à m'arrêter devant l'éventualité d'une invasion de

nos provinces du Midi, n'a pas jugé à propos d'insister davantage. Il est permis aux journaux de soulever ce qu'ils se plaisent à appeler la question de Nice, mais nous n'en sommes pas encore à devoir la discuter diplomatiquement.

IV

Florence, le 4 janvier 1871.

Le long entretien que j'ai eu avec M. Visconti-Venosta, à la date du 1er janvier, et dont je vous ai envoyé, le jour même, un compte rendu détaillé, me paraît avoir produit l'impression que j'en attendais, à en juger par les démarches qu'il a faites aussitôt à Vienne et à Londres et par les délibérations que mes demandes ont provoquées au sein du conseil des ministres. On a compris que le moment était solennel et que, si l'Italie, après toutes ses protestations, laissait échapper encore une fois cette occasion de nous être utile, sa conduite causerait en France une déception dont le souvenir resterait ineffaçable.

La conversation que j'ai eue, ce matin, avec le ministre, m'a prouvés, que, si ses démarches n'avaient pas encore complètement abouti, il s'y était consacré, du moins, avec le désir le plus ardent de les voir réussir et de nous donner, par là, un témoignage non équivoque des sentiments d'amitié et de reconnaissance que nous porte son pays.

C'est à Londres surtout qu'il a agi et, il faut ajouter, qu'il avait besoin d'agir. Vous n'ignorez pas les liens qui se sont établis entre l'Italie et l'Angleterre au lendemain de la guerre. Le Cabinet de Florence était alors vivement sollicité par le gouvernement français de lui prêter sa coopération militaire et l'Autriche, de son côté, inquiète de la marche des événements, cherchait à s'assurer l'alliance de l'Italie, avec l'arrière-pensée d'intervenir entre les belligérants et d'être garantie du côté du Trentin. C'est autant pour échapper aux pressantes sollicitations du comte de Beust, qui, pour obtenir son concours, allait jusqu'à faire litière du territoire pontifical, que pour se soustraire aux exigences de la France, que le gouvernement italien s'empressa de se lier les mains avec l'Angleterre, c'est-à-dire de su-

bordonner, pour toute la durée de la guerre, son action soit militaire, soit diplomatique, aux résolutions du Cabinet de Londres. Il n'est donc pas étonnant qu'avant de nous donner réponse et de prendre un engagement précis, bien que peu compromettant, — car, personne, en Europe, pas même la Prusse, comme je l'ai dit à M. Visconti-Venosta, ne saurait trouver étrange que l'Italie ne voulût pas encourir la déconsidération morale qui s'attache à l'oubli des services rendus ; — il n'est pas étonnant, dis-je, que le ministre des affaires étrangères d'Italie ait jugé indispensable de se concerter avec le Cabinet britannique et de lui demander, en quelque sorte, l'autorisation de nous assister, au besoin isolément, au sein de la conférence. Il n'était pas sans crainte à cet égard ; il soupçonnait lord Granville, qui avait eu beaucoup de peine à écarter les objections soulevées par M. de Bismarck, tant au sujet de notre invitation à la conférence que du sauf-conduit à donner à M. Jules Favre, de s'être engagé secrètement à s'opposer à toute tentative d'introduire, dans les délibérations de la conférence, des questions étrangères au traité de Paris. Ces suppositions n'étaient pas fondées. Les dépêches que Sir Au-

gustus Paget a reçues dans la journée révèlent, il est vrai, des hésitations et des doutes sur l'opportunité et le succès d'une tentative de ce genre, sans cependant la rejeter d'une manière absolue. M. Visconti-Venosta se croyait donc en droit d'espérer, l'Angleterre n'étant pas formellement engagée, qu'on arriverait, par la force des choses, sous la pression de l'opinion publique, à parler de la paix et, mieux que cela, à en préparer les bases. Toutefois, il a insisté de nouveau sur la nécessité de ne rien précipiter et surtout de ne pas compromettre l'arrangement auquel l'Autriche et l'Angleterre, dans la pensée commune d'échapper à des complications menaçantes, attachent tant de prix.

Selon lui, pour éviter un esclandre, qui ne manquerait pas de nous aliéner les bonnes dispositions qu'on nous manifeste à Londres et à Vienne, il conviendrait d'attendre, comme cela s'est fait au congrès de Paris, la dernière séance pour exprimer des vœux conformes à nos désirs.

J'ai reconnu qu'il pouvait y avoir, en effet, de grands avantages à procéder de la sorte ; mais j'ai insisté, en même temps, pour savoir ce que ferait

le plénipotentiaire italien si, contre toute attente, lord Granville se refusait à saisir la conférence de la question de l'armistice. Appuierait-il, dans ce cas, les réclamations de notre ministre des affaires étrangères, s'il jugeait à propos de protester, ou bien laisserait-il échapper cette occasion de nous donner, au nom de son gouvernement, un témoignage éclatant des sentiments de l'Italie ?

M. Visconti-Venosta s'est montré embarrassé devant une question si nettement formulée. Il a fini cependant par me dire que, sans vouloir prendre un engagement d'honneur, il me promettait que M. le commandeur Cadorna serait autorisé à nous prêter son appui et, au besoin même, si les circonstances le comportaient, à prendre l'initiative d'une déclaration en faveur de la paix.

C'est dans ces sentiments, qui me paraissent répondre dans une mesure assez satisfaisante à vos instructions, que j'ai laissé M. le ministre des affaires étrangères, me promettant de ne rien négliger pour l'entretenir et l'encourager dans ses bonnes dispositions.

V

Florence, 5 janvier.

Nous sommes, plus que personne, intéressés à la prompte revision du traité de Paris. Nous nous exposerions, je ne saurais trop le répéter, à de pénibles déceptions, si nous arrivions à la conférence avec le secret espoir de diviser les puissances et de les entraîner dans des complications qu'elles veulent à tout prix éviter. Tous nos efforts devront tendre, au contraire, à nous assurer le bon vouloir de la Russie, car elle seule pourrait être appelée, à un moment donné, à l'exclusion des autres Cabinets, à jouer le rôle de médiateur, s'il lui tenait réellement à cœur de le revendiquer. La presse, inspirée par la chancellerie allemande, a du moins toujours reconnu que la Cour de Pétersbourg se trouvait, vis-à-vis de la Cour de Berlin, par les liens d'affection qui unissent les deux souverains, et par les services signalés qu'elle a rendus à l'Allemagne, en paralysant l'Autriche et en contenant le

Danemark, dans une situation exceptionnelle, et qu'à tous ces titres, ses conseils seraient pris en sérieuse considération. L'intervention de la Russie étant notre dernière chance de salut, il importe de ne rien négliger pour atténuer les ressentiments que l'empereur Alexandre a gardés de l'insurrection de la Pologne et pour le soustraire, autant que possible, à l'ascendant que son oncle, le roi Guillaume, a su prendre sur son cœur et sur sa volonté. Y réussir sera difficile sans doute. L'attitude si partiale qu'il a affectée dès le début de la guerre, les félicitations qu'il ne cesse d'adresser, à chaque succès, aux chefs de l'armée allemande, témoignent d'un parti pris de ne céder à aucune considération, si ce n'est à celles que lui commande son ambition et que lui inspirent ses rancunes.

Tout nous invite donc à faire abstraction de nos griefs, et à faciliter à la Russie, par tous les moyens, et sans délai, les desseins qu'elle poursuit en Orient. Le temps presse; dans peu de jours, peut-être, il serait trop tard. La prise du plateau d'Avron fait craindre, en effet, que les états-majors prussiens n'arrivent à résoudre victorieusement, plus vite qu'on ne s'y attendait, le pro-

blème du bombardement combiné avec la famine, comme ils ont résolu celui de l'investissement hermétique.

VI

Florence, 6 janvier 1871 [1].

Si le roi est parti pour Rome à contre-cœur, l'esprit troublé [2], il en est revenu par contre fort soulagé, avec la satisfaction d'un pénible devoir accompli. Il lui eût été difficile de rester sourd aux cris de détresse qui partent de sa nouvelle capitale [3]. Le Tibre a débordé, ses eaux montent jusqu'au Corso, elles charrient des cadavres, les maisons s'écroulent, des milliers de personnes sont sans asile; jamais inondation n'a causé en Italie tant de désastres. Est-ce un signe de la vengeance céleste? Les croyants l'affirment et le

1. Lettre particulière.

2. Il ressentait le *sacer horror* des anciens.

3. Les populations romaines étaient froissées du peu d'empressement que le roi mettait à prendre possession de sa nouvelle capitale. Ses hésitations donnaient beau jeu aux cléricaux qui affirmaient que Victor-Emmanuel n'oserait jamais s'installer au Quirinal.

roi lui-même ne peut s'empêcher d'en être frappé. Il a dû néanmoins imposer silence à ses pensées superstitieuses et se soumettre à la volonté de ses conseillers; la raison d'État l'emportera toujours sur les scrupules de sa conscience. Il s'est arrangé, toutefois, de façon à concilier les intérêts de sa politique avec les préoccupations de son salut. Il s'est montré à ses nouveaux sujets, il leur a distribué des secours, il n'a pas reculé devant le danger; mais il a ménagé les susceptibilités pontificales; il ne s'est pas affirmé avec ostentation, il s'est amoindri, effacé. Si le Vatican n'a pas ignoré sa présence [1], il ne s'en est pas aperçu du moins. On peut dire que Victor-Emmanuel n'a fait que traverser Rome. Arrivé vers quatre heures du matin, il est reparti vers cinq heures du soir. Il a conjuré de la sorte de lugubres prédictions, qui disaient qu'une nuit passée au Quirinal lui serait funeste.

M. Ratazzi qui est à Rome a longuement con-

1. Le roi écrivit au pape pour lui annoncer son arrivée; il disait qu'il était accouru à Rome pour se rendre compte de l'étendue des désastres, et il protestait, en termes chaleureux, de son respectueux dévouement pour sa Sainteté. Pie IX fut sensible, dit-on, à cette démarche, mais l'aide-de-camp du roi, le marquis de Spinola, qui avait porté le message au Vatican, revint sans réponse.

féré avec son souverain ; mais l'heure de son avènement n'a pas encore sonné; il a des attaches trop compromettantes pour la politique de stricte neutralité que le roi entend pratiquer, tant que le destin nous restera contraire.

VII

Florence, 6 janvier 1871.

Un revirement s'opère dans les sentiments de l'Italie. Il semblerait qu'elle a à cœur, aujourd'hui que ses aspirations nationales sont satisfaites, de nous faire oublier, par les démonstrations de sa sympathie, les équivoques qui, dès le début de la guerre, ont présidé à sa politique. On dirait que sa conscience est troublée, que l'ingratitude lui pèse et qu'elle cherche à se réhabiliter à ses propres yeux. Je constate dans la presse, dans tous les rangs de la société, un retour marqué vers la France. Chaque nouvelle favorable à nos armes est accueillie avec une bruyante satisfaction, tandis qu'on affecte d'igno-

rer les bulletins victorieux des états-majors prussiens, ou qu'on ne s'y arrête qu'avec tristesse. Les événements les plus récents de la guerre ont encore accentué ces tendances. Le bombardement de Paris, ouvert au mépris du droit des gens, sans avertissement préalable, dans l'unique pensée de terrifier la population et de détruire nos monuments, a provoqué à Florence et partout en Italie une réprobation générale. C'est avec une sollicitude croissante que l'opinion suit toutes les péripéties de notre défense. Elle exalte la bravoure de nos soldats, elle admire la résistance opiniâtre de Paris, et, dès que nos armées du Nord ou de l'Est remportent le plus petit avantage, les imaginations se montent, on s'arrache les journaux comme s'il s'agissait d'une victoire italienne.

Que la fortune nous soit clémente, que nos efforts soient couronnés par quelque éclatant succès, que la stratégie allemande subisse un grave échec, et l'Italie, rassurée du côté de Rome, pourrait bien, dans un élan de reconnaissance subordonner les calculs de sa politique aux souvenirs de Solférino.

VIII

Florence, 7 janvier 1871.

J'ai reçu hier la dépêche télégraphique par laquelle vous me faites l'honneur de m'informer que le gouvernement de la Défense nationale a jugé utile, dans l'intérêt de notre politique, de m'accréditer sans retard en qualité d'Envoyé extraordinaire et de Ministre plénipotentiaire de France auprès de S. M. le Roi d'Italie. J'ai pris, dès ce matin, le service de la Légation des mains de M. le baron de la Villestreux dont j'ai pu, depuis mon arrivée à Florence, apprécier les qualités qui le signalent au ministère des affaires étrangères, comme un de nos agents les plus méritants.

M. Visconti-Venosta a accueilli l'annonce officielle que je lui ai faite de ma nomination de ministre auprès du gouvernement italien, dans les termes les plus sympathiques pour la France et les plus encourageants pour la personne de son représentant. Il a été convenu qu'il prendrait,

pour mon audience, les ordres de Sa Majesté, aussitôt que je serais en possession de mes lettres de créance.

IX

Florence, 8 janvier 1871.

M. le comte de Tauffkirchen, l'Envoyé de Bavière à Rome, vient de traverser Florence, où il s'est arrêté quelques jours. Il tenait, sans doute, avant de reprendre possession de son poste, à s'enquérir des dispositions du gouvernement italien à l'égard du Saint-Père, car il m'est revenu que, dans des conversations avec quelques hommes politiques, il aurait, sans récriminer contre le fait accompli, beaucoup insisté sur la nécessité d'accorder à l'exercice du pouvoir spirituel les plus larges et les plus solides garanties. M. Visconti-Venosta ne m'a rien confié des idées qu'il a dû nécessairement échanger à ce sujet avec M. le comte de Tauffkirchen, mais il m'a

dit qu'il l'avait trouvé entièrement converti à la politique prussienne, qui lui inspirait tant de réserves autrefois; il a dû en conclure, en admettant qu'il interprète fidèlement les sentiments de son gouvernement, que l'accord le plus parfait existe aujourd'hui entre le Cabinet de Munich et le Cabinet de Berlin, non seulement sur les questions militaires, mais aussi sur les conditions de la paix. « Il eût été sage, sans doute, aurait dit l'Envoyé bavarois, de se montrer conciliant au lendemain de la capitulation de Sedan; mais aujourd'hui le temps de la générosité est passé. L'Allemagne poursuivra la lutte jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes; il faut que le résultat de ses victoires réponde aux sacrifices qu'elles lui auront coûtés. Lorsque Paris aura capitulé, ce qui ne saurait tarder longtemps, nous verrons quelles résolutions il nous conviendra de prendre. S'il ne devait se trouver aucun gouvernement régulier qui voulût traiter avec nous et accepter nos conditions, rien ne nous empêcherait, dans ce cas, d'abandonner la France à l'anarchie et de nous retrancher d'une façon inexpugnable dans les provinces conquises. »

M. Visconti-Venosta ne m'a pas paru, je dois

le dire, admettre la possibilité d'une pareille solution, dont le moindre inconvénient serait de perpétuer l'état de guerre; ce serait d'ailleurs exposer l'Allemagne, déjà si éprouvée et si impatiente d'arriver à un dénouement pacifique, à de désastreuses conséquences, en la condamnant à rester indéfiniment, tout entière, l'arme au bras.

X

Florence, 9 janvier 1871.

En acceptant la mission que vous avez cru devoir confier à mon patriotisme, je ne me suis pas seulement inspiré de mon dévouement à la France, mais aussi de mon attachement à l'Alsace, dont la cause m'est particulièrement chère. Aucune tâche ne pouvait m'inspirer une sollicitude plus ardente que celle de défendre, auprès d'une grande puissance, les intérêts de mes compatriotes. Aussi, sans attendre vos instructions,

ai-je protesté auprès du gouvernement du roi d'Italie contre les violences de tous genres que les autorités allemandes, militaires et civiles, se permettent en Alsace, qui certes ne mérite pas d'être la victime expiatoire de la guerre. J'ai saisi toutes les occasions, je n'ai négligé aucun effort, pour émouvoir le cabinet de Florence et l'amener à se constituer le défenseur de l'intégrité de notre territoire, soit directement auprès de la Prusse, soit dans ses pourparlers diplomatiques avec les puissances neutres. J'ai fait appel aux principes qui forment la base même de sa politique, je lui ai rappelé que c'est en les invoquant auprès de la France, que le gouvernement italien a pu assurer les destinées de la Péninsule. J'ai fait ressortir aussi la honte et le danger qui résulteraient pour l'Europe, si elle sanctionnait par son silence des mesures odieuses comme celle de la confiscation, et si, contrairement à la conscience moderne, elle laissait le droit de conquête s'exercer brutalement sur des populations aussi profondément attachées à leur patrie. Mes paroles ont trouvé partout un écho sympathique; il ne pouvait en être autrement. L'Italie, qui a connu les amertumes de la domi-

nation allemande, est aujourd'hui affranchie, tandis que la France, qui a tant contribué à sa délivrance, est envahie, démembrée. Il y a là un contraste qui s'impose aux esprits et remue les cœurs. Le roi l'a ressenti, lorsque, spontanément, il nous promettait de défendre, de toute son autorité morale, l'intégrité de notre sol; ses ministres viennent de l'éprouver à leur tour, en prenant, du haut de la tribune, aux applaudissements de la Chambre, l'engagement de veiller à ce que la paix ne contienne pas les germes de nouveaux conflits, et ne laisse pas derrière elle des haines inextinguibles.

XI

Florence, 9 janvier 1871.

Un journal annonce que le roi de Prusse vient d'envoyer 18,000 francs au comité de secours qui s'est constitué pour venir en aide aux inondés de Rome. Est-ce un simple acte de charité ou bien

est-ce une démonstration politique? M. d'Arnim s'efforcera, sans doute, de prouver au Vatican que la politique n'y est pour rien, tandis qu'à Florence, M. Brassier de Saint-Simon l'interprétera comme un encouragement significatif donné aux aspirations nationales.

XII

Florence, 9 janvier 1871.

J'ai eu ce matin la visite du baron de Kübeck que j'ai connu à Francfort, du temps bien regrettable de la diète germanique. Je n'ai pas voulu, dans ce premier entretien, aborder les questions qui nous préoccupent particulièrement; je me suis contenté de laisser libre cours à l'expression de son admiration pour notre défense et pour la résistance « *sublime* » de Paris, c'est le mot dont il s'est servi.

L'Autriche ne nous marchande pas les éloges; mais mieux vaudrait un peu moins d'admiration

et un peu plus d'assistance; elle suit les péripéties de la lutte avec un remarquable dégagement d'esprit, sans paraître se préoccuper sincèrement des moyens de l'arrêter. Est-ce parce que M. de Beust espère que, plus se prolongera la guerre, plus aisément il se réconciliera avec M. de Bismarck? L'attitude de sa diplomatie à Florence ne fait que confirmer les arrière-pensées que déjà je lui prêtais au mois de septembre, dans mes correspondances datées de Morges.

XIII

Florence, le 9 janvier 1871.

Les rapports entre l'Autriche et l'Italie ont pris, depuis 1867, sous les auspices du gouvernement français, qui n'a rien négligé pour rapprocher ces deux puissances, un caractère de plus en plus intime. A Florence, surtout, on mit un empressement et une chaleur des plus

marqués pour faire oublier à la Cour de Vienne les souvenirs et les ressentiments du passé. L'accueil que trouva, à son arrivée en Italie, le baron de Kübeck, qui était chargé d'établir des relations officielles entre l'Empire et le nouveau royaume, fut des plus démonstratifs; le roi et son gouvernement manifestèrent hautement l'intérêt qu'ils attachaient à l'alliance autrichienne, alors que toutes les causes de dissentiments séculaires entre les deux pays avaient disparu. A Vienne, on ne se montra pas moins désireux de s'assurer, dans la Péninsule, un appui efficace contre toutes les éventualités et à associer, aussi étroitement que possible, l'action diplomatique des deux Cabinets pour le jour où des complications générales viendraient à surgir en Europe.

C'est dans ces sentiments que la déclaration de guerre du 20 juillet a trouvé les deux gouvernements. Le cabinet des Tuileries chercha en vain à les entraîner, en s'appuyant sur les pourparlers qu'il avait échangés avec eux, à différentes reprises, en vue d'une triple alliance.

Le roi Victor-Emmanuel eut cependant des scrupules; il en coûtait à sa nature chevaleresque

d'oublier les services rendus et de ne pas répondre à l'appel que lui adressait l'Empereur dans une heure décisive. Un instant on put croire, à Paris, sur la foi des assurances que rapportait M. Vimercati, que son concours ne nous ferait pas défaut ; mais il se rappela bien vite qu'il était un souverain constitutionnel, qu'il ne pouvait pas engager son pays sans l'assentiment des ministres et de son Parlement, qui réclamaient, en échange de l'assistance militaire de l'Italie, pour le moins et comme condition *sine quâ non,* l'abandon de Rome.

M. de Vitzthum était d'ailleurs accouru à Florence, chargé d'une mission confidentielle de M. de Beust; loin d'encourager le gouvernement italien à se constituer l'allié de la France, il lui demandait, au contraire, en lui livrant Rome comme prix de son alliance, de s'unir à l'Autriche, pour toute la durée de la guerre, dans une étroite neutralité qui lui eût permis d'intervenir entre les belligérants et de se prémunir contre toute agression. Mais la diplomatie prussienne flaira le danger; elle parvint à le conjurer par une action prompte et résolue, et l'Italie, pour échapper à la fois aux sollicitations du Cabinet de Vienne, aux instances

du gouvernement de l'Empereur, et au ressentiment de l'Allemagne, aliéna brusquement sa liberté diplomatique et militaire entre les mains de l'Angleterre.

Les rapports entre les cours de Vienne et de Florence n'en sont pas moins restés empreints d'une grande sympathie, et si parfois le roi et M. Visconti-Venosta se plaignent à nous du peu d'encouragement qu'ils rencontrent auprès du baron de Kübeck, ces plaintes leur sont inspirées, moins peut-être par des regrets sincères, que par le désir de justifier leur inaction.

XIV

Florence, 10 janvier 1871.

Beaucoup de députés n'ont voté, paraît-il, qu'à regret et qu'en vue de leur popularité, la translation de la capitale à Rome ; l'un des membres de la majorité, M. Massari, me disait que

cette mesure n'était au fond qu'une vendetta des Piémontais, poursuivie, sans relâche, après la dépossession inattendue de Turin, avec l'opiniâtreté qui les caractérise. Aujourd'hui que leur but est atteint, les membres les plus influents de la *Permanente* ne songeraient à rien moins, sous prétexte de décentralisation et de franchise municipale, qu'à séparer l'Italie du Nord de l'Italie méridionale avec une vice-royauté, dont le siège serait naturellement l'ancienne capitale du Piémont. M. de San Martino serait le promoteur de cette idée, et il n'attendrait que le moment opportun pour la soutenir à la tribune et la populariser dans la presse. Je doute fort qu'elle ait le succès qu'il en attend ; mais on ne saurait se dissimuler que, de l'autre côté des Apennins, on ne voit pas, sans une certaine appréhension, le pouvoir central se porter à Rome. On craint que l'administration, qui s'est déjà visiblement transformée à Florence, n'y prenne un caractère de plus en plus méridional, c'est-à-dire ne perde, en étant envahie par les éléments napolitains, les qualités d'ordre et de moralité qui distinguent les fonctionnaires des provinces septentrionales. Ce sera, dit-on, une transforma-

tion dangereuse, mais inévitable, car les conditions de la vie matérielle seront telles que les employés originaires du Nord, plutôt que de se condamner à une existence de privations, préféreront céder leurs places à la bureaucratie envahissante et relâchée des provinces du Midi. Déjà un certain nombre de députés ont annoncé que, lorsque l'heure de la translation sonnerait, ils déposeraient leur mandat pour échapper aux inconvénients d'un séjour ruineux. — Les ministres se rendent certainement compte du trouble profond que la prise de possession définitive de la nouvelle capitale jettera dans l'administration et la représentation nationale; mais voudraient-ils revenir sur leurs pas, qu'ils ne le pourraient plus.

XV

Florence, 11 janvier 1871.

Le ministre de Prusse poursuit, à ce qu'il paraît, le gouvernement italien de ses réclama-

tions au sujet de la contrebande de guerre. Non content d'en incommoder les ministres, il va de bureaux en bureaux, armé d'une pancarte, pour administrer aux employés les preuves des infractions multiples, commises sur les frontières du royaume. On m'a paru obsédé de ses plaintes qui ne porteraient pas seulement sur les armes et les munitions, mais même sur les chaussures et les draps expédiés en France. Un des ministres m'a confié que M. Brassier de Saint-Simon avait couvert l'Italie de ses agents qui le renseignaient minutieusement et journellement sur toutes nos commandes.

Cette surveillance, qui se traduit par des observations incessantes et parfois déplaisantes, ne laisse pas que d'agacer le gouvernement ; car, pour ne pas être accusé de manquer aux devoirs de la neutralité, il se voit forcé, bien souvent, de transmettre des ordres qui lui répugnent.

XVI

Florence, 12 janvier 1871 [1].

Le gouvernement italien a pris spontanément, vis-à-vis des puissances catholiques, l'engagement de payer au pape une liste civile, et il n'a qu'un désir, c'est de s'acquitter d'une dette qu'il considère comme sacrée ; mais il a beau frapper à toutes les portes du Vatican, il les trouve obstinément fermées. Ce n'est pas qu'il demande une quittance en règle, impliquant la reconnaissance officielle du fait accompli. Il n'est pas formaliste, l'acceptation pure et simple lui suffirait au besoin, à défaut d'un récépissé. Mais la cour de Rome préfère vivre dans la gêne et l'abstinence, plutôt que d'accepter, d'un pouvoir usurpateur, les revenus qu'il lui a soustraits et qu'il a la prétention de lui offrir à titre gracieux.

Cependant, le cardinal Antonelli, sans transiger sur la question de principes, a fait un pas dont on s'exagère sans doute la portée. Il aurait

[1] Lettre particulière.

donné quittance au gouvernement, sur un papier marqué aux armes italiennes, de la restitution des cinq millions provenant du denier de Saint-Pierre versés dans les caisses du Saint-Siège [1] et saisis lors de l'envahissement. Je ne sais si le fait est bien exact, et s'il autorise réellement M. Visconti-Venosta à s'arrêter à la possibilité d'un futur accommodement. Mais l'esprit italien est si subtil qu'il trouve parfois moyen de concilier des actes qui, dans d'autres pays, paraîtraient inconciliables.

XVII

Florence, le 13 janvier 1871.

Les autorités italiennes, malgré nos pressantes réclamations, persistent à arrêter nos soldats évadés des prisons d'Allemagne, qui arrivent d'Autriche et cherchent à regagner la France, en traversant la Péninsule. Je me suis plaint au ministre des affaires étrangères de ces actes de rigueur qui me sont signalés par notre consul à Turin. Je lui ai dit que les autorités italiennes

1. Le cardinal fit réclamer les quatre millions provenant du denier de Saint-Pierre et qui se trouvaient dans les caisses du trésor le 20 septembre. Le gouvernement les restitua sans difficulté, il n'entendait pas se les approprier.

outrepassaient incontestablement les devoirs imposés par la plus stricte neutralité; qu'en Suisse, où l'on avait pour le moins autant d'intérêt qu'en Italie à ne pas violer les principes consacrés par le droit des gens, et à ne pas fournir de griefs à la Prusse, j'avais pu constater que nos officiers et nos soldats circulaient, en uniforme, en toute liberté, sur les chemins de fer et dans les villes, sans provoquer aucune observation de la part des autorités fédérales ou cantonales, et qu'on leur demandait seulement de ne pas faire étalage de leurs armes.

M. Visconti-Venosta n'a pas cherché à défendre les procédés de ses agents, et encore moins a-t-il essayé de s'engager avec moi sur la question de principe. Il a paru, au contraire, fort étonné des faits que je lui signalais, affirmant qu'ils n'étaient nullement la conséquence d'instructions spéciales données par le ministère. Il m'a dit que, devant passer la journée de demain à Turin, pour prendre congé de la reine d'Espagne, il en profiterait pour s'en expliquer avec le préfet et lui recommander d'une façon instante de modérer la surveillance par trop consciencieuse qu'il fait exercer sur nos frontières.

XVIII

Florence, 15 janvier 1871.

On n'a pas attendu, en Italie, les protestations solennelles du gouvernement de la Défense nationale, pour flétrir le bombardement que les états-majors allemands font subir à notre capitale, sans utilité militaire, dans le seul but de terrifier la population et de détruire nos monuments. Vous verrez, par les extraits des principaux organes de la publicité italienne, combien est grande, de ce côté-ci des Alpes, la réprobation que soulève la conduite de la Prusse. Le sentiment public proteste, de toutes parts, contre cette politique de destruction que n'arrête aucune considération d'humanité. Jamais une occasion plus opportune ne s'est offerte aux puissances de s'associer dans une action collective. Mais auront-elles assez d'énergie pour se dégager des considérations étroites dont elles s'inspirent et oseront-elles, en défiance les unes des autres, élever la voix au quartier général de Versailles, assez haut, pour impressionner le gou-

vernement prussien? Il ne nous est malheureusement pas permis de l'espérer. Je n'en continuerai pas moins à stimuler le gouvernement italien, en m'appuyant, non seulement sur les manifestations de la presse, mais aussi sur les sentiments du Parlement qui nous sont acquis et dont le marquis de Guerrieri, un de ses membres les plus distingués, ne tardera pas, je crois pouvoir l'affirmer, à se rendre l'interprète.

XIX

Florence, 16 janvier 1871.

J'ai développé au secrétaire général du département des affaires étrangères, les considérations en faveur de l'ajournement de la Conférence, dont vous m'avez fourni les éléments par votre dépêche de ce matin, et j'ai demandé au gouvernement italien de vouloir bien s'entremettre activement et sans retard pour obtenir que la première séance fût reculée jusqu'à

l'arrivée du représentant de la France. M. Artom ne doutait pas de l'empressement que M. Visconti-Venosta, dès son retour, mettrait à répondre à votre appel; mais il ne m'a pas caché non plus qu'il ne faudrait pas trop compter sur le succès de ses démarches. Il croit que lord Granville a hâte de se débarrasser de la question de la mer Noire, qu'il veut en précipiter le dénouement, afin de pouvoir annoncer, le 3 février, dès l'ouverture du Parlement, que les complications redoutées si fort par l'Angleterre sont heureusement conjurées. Le désir de l'Autriche d'en finir au plus vite ne serait pas moins vif, bien qu'elle n'ait pas à invoquer des motifs aussi impérieux; mais il lui tarde cependant de recouvrer une pleine sécurité sur le Danube; et son ministre, qui a beaucoup à faire oublier, n'a plus qu'une idée fixe : ne pas s'aliéner la Russie et se réconcilier avec la Prusse. Compter sur le bon vouloir du cabinet de Vienne et du cabinet de Londres, ce serait donc nous exposer à des mécomptes, car ils n'iront pas jusqu'à subordonner leurs intérêts au plaisir de nous être agréables.

D'après M. Artom, un judicieux esprit, notre

chargé d'affaires, M. Tissot, qui connaît si bien l'Orient, pourrait, sans inconvénients, assister à la première séance, uniquement consacrée à la vérification des pouvoirs. La Conférence s'ajournerait ensuite pour permettre au plénipotentiaire russe et au plénipotentiaire turc de s'entendre sur les questions qui les touchent spécialement, et, de cette façon, on arriverait naturellement, avec un peu de bonne volonté, à gagner le temps voulu pour l'arrivée du représentant de la France. Il estime que cette procédure, ou plutôt cette tactique, répondrait le mieux à nos intérêts, qu'elle aurait surtout l'avantage de ne pas indisposer les puissances par des demandes de délai préjudiciables à leurs intérêts. Mais il reste toujours à savoir s'il n'entre pas dans les calculs de M. de Bismarck d'empêcher M. Favre de paraître à Londres, avant que Paris n'ait capitulé. Opposer aux puissances qui seraient tentées de s'intéresser à notre sort des préliminaires de paix signés et ratifiés, n'est-ce pas le moyen le plus sûr de conjurer toute velléité de médiation?

Tant qu'il nous était permis d'espérer que les gouvernements neutres saisiraient avec empres-

sement l'occasion que leur offrait la réunion d'une Conférence pour nous manifester leurs sympathies et protester contre des exigences immodérées, l'hésitation n'était pas permise : notre devoir était d'aller à Londres et de sacrifier, au besoin, le traité de Paris tout entier à l'espoir d'une intervention. Mais, en face de l'hostilité persistante de la Russie, de l'égoïsme invétéré de l'Angleterre, de l'attitude équivoque de l'Autriche, et des stratagèmes de M. de Bismarck, le gouvernement de la Défense appréciera si la France ne ferait pas mieux de s'abstenir, de se renfermer dans sa dignité et de laisser à l'histoire le soin de la venger.

XX

Florence, 17 janvier 1871.

Je ne sais jusqu'à quel point sont fondées les arrière-pensées que le gouvernement italien prête si volontiers, bien qu'à mots couverts, à

l'Autriche et à l'Angleterre pour justifier la mollesse de ses allures. Je suis forcé, cependant, de reconnaître que l'attitude des représentants de ces deux puissances, à Florence, n'est pas précisément de nature à encourager l'Italie à se compromettre pour nous. Je n'ai, je me hâte de le dire, qu'à me louer des rapports que j'entretiens avec eux et j'ajouterai, d'après tout ce que j'entends dire, que leur langage est en général marqué d'une très vive sympathie pour la France. Mais, dans les divers entretiens que j'ai eus avec le baron de Kübeck et sir Augustus Paget, je ne les ai pas trouvés, en ce qui concerne la Conférence de Londres, aussi nets que je pouvais m'y attendre. Ils espèrent l'un et l'autre que la Conférence fournira l'occasion de préparer et de hâter l'œuvre de la paix; mais ils n'admettent pas qu'elle puisse donner lieu à de solennelles discussions, capables de remuer profondement et irrésistiblement l'opinion publique en Europe; c'est tout au plus s'ils prévoient la possibilité d'une manifestation en faveur de la paix à la dernière séance, après la clôture des travaux. Autant dire que leurs gouvernements renoncent à toute initiative, qu'ils nous livrent

à la Prusse, et qu'ils assisteront impassibles à notre démembrement.

Ce n'est pas pour justifier la politique du Cabinet de Florence que je me suis permis d'insister sur le peu d'encouragement qu'il reçoit de la diplomatie étrangère, et, particulièrement, des deux Cours qu'il a pris l'habitude de consulter. L'Italie devrait et pourrait, sans grand danger, ne prendre conseil, dans les circonstances actuelles, que de ses souvenirs et ne se préoccuper avant tout que de ses relations futures avec la France. C'est ce que je ne cesse de faire ressortir avec le tact et la mesure voulus dans mes conversations. On semble, du reste, comprendre chaque jour davantage la déconsidération qu'on ne manquerait pas d'encourir, si on poussait l'égoïsme jusqu'à rester insensible à nos malheurs et à nous refuser le concours moral et diplomatique que nous sommes en droit de réclamer. C'est ce sentiment qui a déterminé M. le marquis de Guerrieri, un des membres les plus considérés de la Chambre, à adresser, dès la reprise des séances, au ministère des affaires étrangères, des interpellations sur les efforts tentés par le gouvernement en faveur de la paix.

XXI

Florence, 18 janvier 1871.

La situation de notre capitale inspire de vives inquiétudes à l'étranger; en voyant nos armées du Nord et de l'Ouest tenues en échec, on craint qu'abandonnée à ses propres forces, elle ne finisse par subir fatalement le sort réservé à toutes les places fortes. Les puissances neutres ne s'arrêtent devant cette éventualité que troublées; elle leur imposera de grands devoirs et peut-être de graves résolutions. Aussi s'efforcent-elles de pressentir ce que fera la France au lendemain de la reddition de Paris. Continuera-t-elle la lutte à outrance, ou bien, sous l'empire du découragement, le sentiment de la paix et de l'ordre prévaudra-t-il sur les résolutions violentes, désespérées? Ces questions, bien difficiles à préjuger, éveillent, je le répète, l'attention de tous les gouvernements; elles sont discutées avec une anxieuse sollicitude dans toutes les chancelleries.

J'ai pu me convaincre, dans de récents entretiens, qu'avant de s'engager dans les discussions

que nous comptons soulever à Londres, et de s'associer à des déclarations qui pourraient mécontenter la Prusse, on voudrait du moins être fixé sur la portée de nos concessions et savoir si, le cas échéant, nous maintiendrons, dans toute sa teneur, ce qu'on se plaît à appeler le programme de Ferrières. Plusieurs de mes collègues m'ont interpellé à ce sujet. Sir Augustus Paget m'a demandé si nous repousserions d'une manière absolue le principe d'une cession territoriale, alors même qu'on ne l'appliquerait que dans la mesure la plus étroite. J'ai répondu que, me trouvant à cet égard sans aucune instruction, rien ne m'autorisait à croire, jusqu'à présent, que le gouvernement de la Défense nationale pût ou voulût se prêter à des transactions qui seraient de nature à porter atteinte à l'intégrité de notre territoire; que la capitulation de Paris causerait sans doute, en France, la plus douloureuse impression, mais qu'il n'était pas dit qu'on ne continuerait pas la lutte, si les conditions de la paix étaient incompatibles avec notre honneur. Sir Augustus Paget ne m'a pas caché qu'en maintenant d'une manière absolue nos déclarations antérieures, nous nous exposerions à encourir la réprobation

de l'Europe et que les puissances neutres, disposées à intervenir en notre faveur, renonceraient sans doute à leur tâche, découragées, irritées peut-être de notre obstination. Il m'a dit que si, au début de la guerre, les idées étaient partagées, en Allemagne, au sujet de l'annexion de l'Alsace et surtout de la Lorraine, il n'en était plus de même aujourd'hui ; que tous les renseignements qui lui arrivaient montraient que le mouvement annexionniste se généralisait et s'accentuait de plus en plus, au Nord comme au Midi. A tort ou à raison, on demanderait des compensations territoriales pour les énormes sacrifices qu'on s'est imposés, et aussi pour se prémunir stratégiquement contre de futures et, on le prévoit, d'inévitables attaques. La résistance, si inattendue et si héroïque que les armées ont rencontrée après Sedan, alors qu'elles tenaient la guerre pour terminée, aurait éveillé en Allemagne les plus vives appréhensions pour l'avenir. On serait arrivé à la conviction que le souvenir de cette lutte sanglante, souillée par tant d'excès, ne s'effacerait jamais de notre cœur et que la France, dont on a pu apprécier les immenses ressources et l'indomptable énergie, se consacrerait désormais tout en-

tière et sans relâche, à un retour offensif, pour satisfaire sa vengeance et ressaisir sa prépondérance. Il importerait dès lors — et c'est la thèse qu'a toujours soutenue le parti militaire — de ne pas s'arrêter à mi-chemin, de profiter de l'occasion pour nous ruiner de fond en comble, afin d'échapper par là aux effets de notre ressentiment ou, du moins, pour les conjurer d'ici à de longues années.

XXII

Florence, 19 janvier 1871.

Les ministres italiens ont été désagréablement surpris, en apprenant, à leur retour de Turin, qu'ils allaient être interpellés sur leur politique extérieure. Le marquis de Guerrieri, l'un des membres les plus honorés de la majorité, s'est rappelé que l'Italie devait beaucoup à la France, et, ne s'inspirant que de ses souvenirs et de sa reconnaissance, il a écrit à M. Vis-

12.

conti-Venosta, sans consulter ses convenances, que, dès l'ouverture de la séance, il le mettrait en demeure de s'expliquer sur les efforts qu'il a tentés pour arrêter la guerre. Si M. de Guerrieri approuve les déclarations de neutralité faites par le ministère au début des événements, il pense que le gouvernement aurait pu, depuis, sans compromettre les intérêts du pays, exercer une action plus convaincue en faveur de la paix[1]. M. le comte Arrivabene a déposé également, sur le bureau de la présidence, une demande d'interpellation conçue dans le même esprit, inspirée des mêmes sentiments. Il désire savoir si le gouvernemen tdu roi ne croit pas le moment venu d'intervenir efficacement entre les belligérants et de leur imposer sa médiation d'accord avec les puissances.

Les ministres ne cachent pas leur déplaisir ; ils craignent que la Chambre ne se laisse entraîner à des démonstrations dont le contre-coup à

1. « Est-ce d'une bonne politique, disait M. de Guerrieri, d'accomplir notre unité, en permettant qu'on arrache à la France deux de ses plus anciennes provinces, et croit-on par là se faire un ami du nouvel Empire germanique, moitié féodal, moitié protestant? » M. Sinéo disait que l'Italie devait aller jusqu'à et y compris l'intervention armée pour assurer à la France l'intégrité e son territoire.

Berlin pourrait leur causer de graves ennuis. M. Visconti ne m'a pas dissimulé ses embarras ; « mes réponses, m'a-t-il dit, il ne faudra pas vous en étonner, seront plus conformes aux devoirs de la neutralité, qu'aux sentiments intimes du gouvernement italien. » C'est dans ce sens aussi que M. Lanza s'en est ouvert avec moi. Le président du conseil et le ministre des affaires étrangères auraient préféré ne s'expliquer qu'après l'ouverture du Parlement anglais. Ils y auraient trouvé l'avantage de pouvoir régler leur langage d'après celui de lord Granville, et de se mettre au diapason des manifestations qui se produiront sans doute à la Chambre des Communes. Ils se flattent que les débats qui auront lieu en Angleterre exerceront une grande influence sur l'opinion publique en Europe, et, par suite, sur les déterminations des gouvernements.

De grands efforts ont été tentés depuis hier, par les familiers du Cabinet, pour lui éviter la tâche épineuse de révéler au grand jour les perplexités de sa politique. M. Arrivabene a cédé à leurs instances, il a retiré sa motion; mais M. Massari a dépensé en vain sa dextérité et sa souplesse napolitaine auprès du marquis de Guer-

rieri ; il n'est pas parvenu à le convaincre qu'il commettait un acte impolitique, en demandant au Parlement de donner à la France un témoignage non équivoque de douloureuse sympathie.

XXIII

Florence, 22 janvier 1871.

J'ai cru devoir vous transmettre par le télégraphe un résumé détaillé des interpellations adressées au ministère au sujet de sa politique extérieure et, en particulier, sur les efforts qu'il a tentés pour hâter et assurer la conclusion de la paix. J'ai pensé que le gouvernement de la Défense nationale serait heureux de donner par la voie de la presse, à ces manifestations si sympathiques pour notre cause, tout le retentissement qu'elles comportent, au moment surtout où la Conférence de Londres, sur laquelle il fonde de si grandes espérances, ouvre ses travaux.

Bien que ces débats ne soient pas appelés à exercer sur la politique du Cabinet de Florence une action déterminante, ils ne sont pas moins un témoignage éclatant des sentiments dont s'inspire

l'Italie. Le ministère avait besoin de ce stimulant. Les sympathies qu'il nous porte sont sincères, sa bonne volonté est manifeste; mais son action n'est pas toujours aussi résolue, aussi courageuse, que nous serions en droit de l'espérer. Derrière toutes ses démarches, il est aisé de voir apparaître la crainte de déplaire à la Prusse et de s'attirer les remontrances de sa diplomatie. — Il trouvera, je l'espère, dans les démonstrations du Parlement, un encouragement et une force pour nous prêter désormais une assistance moins inquiète.

XXIV

Florence, 24 janvier 1871.

La presse italienne relève et commente, dans les termes les plus sympathiques pour la France, les interpellations qui se sont produites au Parlement. Elle constate et déplore l'effacement, l'indifférence des puissances neutres; elle regrette que l'Italie soit condamnée à refouler ses sentiments; elle s'attaque à l'Autriche, à la Russie et à l'Angleterre; elle les accuse de

ne voir dans la guerre que le moyen de satisfaire leurs passions et leurs secrètes ambitions; elle reproche aussi au gouvernement italien, sans toutefois le rendre responsable de la marche des événements, sa faiblesse, ses hésitations, alors qu'il aurait pu jouer un rôle qui n'eût pas été exempt de grandeur.

XXV

Florence, 25 janvier 1871.

M. Visconti-Venosta m'a dit et prouvé qu'il s'était entremis sans relâche à Londres et à Vienne pour obtenir l'ajournement des délibérations sur la question de la mer Noire, jusqu'à l'arrivée du plénipotentiaire français. Il a fait ressortir ce qu'un arrangement conclu sans la participation de la France aurait de regrettable et de précaire. Grâce à ses démarches, la Conférence s'est ajournée sans fixer de date pour la reprise des travaux. Malheureusement M. de Bismarck refuse

aujourd'hui, d'une manière absolue, tout sauf-conduit à notre ministre des affaires étrangères. M. Visconti, sans se lasser, va entreprendre une nouvelle campagne pour faire revenir la Prusse sur sa détermination. Je l'y encourage par acquit de conscience, plus que par conviction.

XXVI

Florence, 25 janvier 1871.

M. de Bismarck, si hautain avec les puissances neutres, au lendemain de Sedan, lorsqu'il tenait à les impressionner et à couper court à leurs velléités d'intervention, avait changé d'allures dans ces dernières semaines. Il se montrait pacifique, conciliant; sa diplomatie escomptait sa modération, ses journaux insinuaient qu'il était en lutte avec l'esprit de conquête du parti militaire; il s'efforçait aussi, dans les documents livrés à la publicité, de ménager les susceptibilités des gouvernements étrangers. On en avait

conclu que les opérations militaires ne marchaient pas à son gré, que notre résistance opiniâtre soulevait au quartier général de sérieuses appréhensions. C'est à ce moment qu'il adressait des excuses au Cabinet de Londres au sujet des bâtiments anglais coulés à l'embouchure de la Seine, par les armées allemandes; c'est à ce moment aussi qu'il se retournait vers l'Autriche, prenait à Vienne, dans la forme la plus courtoise, l'initiative d'une réconciliation et s'évertuait à tranquilliser M. de Beust, qu'il savait préoccupé, au plus haut degré, des affaires d'Orient et mortifié de voir l'Allemagne se transformer sans son assentiment et sans la moindre compensation.

Aujourd'hui que les événements de la guerre lui ont assuré un victorieux dénouement, M. de Bismarck reprend sa tactique; il redevient cassant, il démuselle sa presse et menace de son courroux les gouvernements qui seraient tentés de nous donner des témoignages de sollicitude.

La *Correspondance provinciale* déclare que l'Allemagne ne tolérera aucune intervention, si ce n est celle qui aurait pour but de démontrer à la France l'inanité de sa résistance et l'inexorable nécessité de se courber sous la loi du

vainqueur. Ce n'est qu'à cette condition, dit l'organe semi-officiel du cabinet de Berlin, qu'on parviendra à assurer la paix du monde. « Que ces Messieurs, » ajoute-t-il, en apostrophant les ministres des puissances neutres, « se gardent bien de prononcer une parole équivoque, de tenter une fausse démarche. Ils ne feraient qu'aggraver le mal; le moindre mot de sympathie serait interprété comme une promesse de concours, il autoriserait la France à croire qu'en continuant la lutte, elle amènera la Prusse à se départir de ses légitimes exigences. »

C'est moins au prince de Gortschakoff et à lord Granville, qui ont entièrement subordonné leurs devoirs internationaux aux convenances de M. de Bismarck, qu'à M. de Beust et à M. Visconti-Venosta que s'adressent ces remontrances. Elles visent surtout l'Italie; son gouvernement est mal vu, son attitude ne cesse de lui valoir des observations déplaisantes. On lui reproche de méconnaître les devoirs de la neutralité; on s'étonne qu'il cède au sentiment au lieu de songer à ses intérêts, qu'il s'arrête au passé au lieu de se préoccuper de l'avenir.

Ces admonestations donnent sans doute à réflé-

chir; mais le Cabinet de Florence, je suis heureux de le constater, n'en reste pas moins décidé à prendre l'initiative d'une action collective des neutres, dès que la reddition de Paris sera malheureusement certaine. Il espère qu'après ce douloureux événement, il se produira en Allemagne un grand apaisement, un mouvement d'opinion en faveur de la paix, qui facilitera aux puissances la tâche ardue de faire accepter à un vainqueur sans générosité les conseils de la modération. Les sentiments que M. Visconti-Venosta porte à la France et les manifestations récentes du Parlement, nous permettent d'espérer que le gouvernement italien ne laissera pas échapper cette suprême occasion de nous être secourable.

Si l'Angleterre et la Russie devaient jusqu'au bout ne s'inspirer que de considérations égoïstes, elles ne pourront pas du moins invoquer le mauvais vouloir de l'Italie pour justifier leur défection.

XXVII

Florence, 26 janvier 1871.

J'ai remis entre les mains du ministre des affaires étrangères d'Italie une copie de la protestation solennelle que le gouvernement de la Défense nationale a adressée à toutes les puissances au sujet du bombardement de notre capitale. Il a reçu cette communication, et écouté les commentaires dont je l'ai accompagnée, avec une attention attristée, mais sans donner un nouveau cours aux sentiments que, maintes fois déjà, il avait eu occasion de m'exprimer. Il venait d'apprendre par M. Nigra et M. Cadorna que tous les efforts tentés depuis plusieurs semaines, pour faciliter au représentant de la France son arrivée à Londres, avaient définitivement échoué. Il comprenait ce que les refus opiniâtres de M. de Bismarck avaient de blessant pour les puissances neutres, qui toutes ne se seraient pas ralliées avec le même empressement à l'idée de la Conférence, si on ne leur avait pas promis la

participation de la France, signataire principale du traité de Paris. J'ai vu qu'il lui en coûtait de ne pas pouvoir sortir de la réserve que lui impose sa neutralité, pour juger, sans restrictions, les procédés du Cabinet de Berlin. N'étant pas paralysé par les considérations qui s'imposent au ministre des affaires étrangères, j'ai suppléé à son silence, en m'exprimant, en toute liberté, sur la longanimité des gouvernements neutres, déjà si rudement éprouvée par M. de Bismarck, au mois d'octobre dernier, lorsqu'il les leurrait avec la promesse d'un armistice. M. Visconti-Venosta m'a laissé dire, sans rien objecter; il n'a repris la parole que pour me promettre d'agir de son mieux dans l'espoir de faire revenir le ministre prussien sur ses refus. Réussira-t-il? j'en doute. La Prusse ne veut, à aucun prix, s'exposer à la médiation que la présence d'un plénipotentiaire français, au sein de la Conférence, provoquerait immanquablement, malgré toutes les précautions prises et toutes les garanties données; son intérêt lui commande de ne pas s'expliquer sur les conditions de la paix, tant qu'elle ne pourra pas se prévaloir de la capitulation de Paris.

XXVIII

Florence, 27 janvier 1871.

Je demandai hier au Cabinet de Florence de prendre l'initiative d'une protestation collective des puissances neutres, contre le refus persistant de M. de Bismarck de délivrer un sauf-conduit à notre ministre des affaires étrangères, et voici que, ce matin, en retournant au Palazzo-Vecchio, pour renouveler mes instances, j'apprends que M. Jules Favre est sorti de Paris, non pour répondre à l'invitation de lord Granville et prendre part à la Conférence de Londres, mais pour stipuler, au quartier général de Versailles, les conditions de la capitulation de Paris ! Cette douloureuse nouvelle venait d'être communiquée par le ministre de Prusse au secrétaire général des affaires étrangères, en l'absence du ministre. M. Artom paraissait consterné, et, bien qu'il fût préparé, depuis quelques jours, à cet inévitable dénouement, par les confidences de M. Brassier de Saint-Simon, il hésitait encore à l'accepter comme certain, aucune communication officielle

n'étant venue encore le confirmer. Peut-être aussi n'a-t-il élevé des doutes que pour calmer mon émotion et me permettre de recouvrer mon sang-froid.

L'entretien s'est donc engagé dans les conditions les moins heureuses pour le succès de mes démarches. Il ne pouvait plus être question du sauf-conduit, ni de la Conférence de Londres; j'ai dû me borner, pour me conformer à vos instructions, à faire ressortir ce que la conduite des états-majors allemands avait d'odieux et de contraire au droit des gens. M. Artom a écouté avec tristesse le développement que j'ai donné à votre dépêche expédiée ce matin, alors que vous ignoriez encore le coup irréparable porté à notre fortune!

M. Artom a blâmé les procédés de la Prusse et reconnu ce qu'ils avaient de pénible pour les puissances neutres et d'humiliant pour l'Angleterre en particulier; il m'a parlé avec chaleur du désir sincère de l'Italie de nous être utile, des démarches incessantes que faisait en notre faveur M. Visconti-Venosta, sans se laisser arrêter par la Prusse, qui se plaint de sa partialité et lui fait sentir, à chaque occasion, la contrariété qu'elle en éprouve. Ce serait en partie sur les instances de l'envoyé italien, qu'une phrase

pleine de sympathie aurait été insérée, dans le protocole de la première séance de la Conférence, au sujet de l'absence d'un plénipotentiaire français. « Ce sont de petits services sans doute, m'a dit M. Artom, mais ils témoignent de notre bon vouloir. Malheureusement tous nos efforts se buttent contre les préoccupations exclusives qui s'imposent aux autres puissances. Nous ne pouvons rien isolément, si ce n'est de nous entremettre auprès des gouvernements neutres en invoquant les liens qui nous attachent à la France et de nous associer à leurs démarches. Mais, sur la Prusse, nous sommes sans action directe déjà par suite de l'impossibilité matérielle de communiquer régulièrement avec elle. Ce n'est que par l'entremise de M. Brassier de Saint-Simon que nous arrivons au quartier général, car par M. de Thile on n'apprend rien, on n'obtient rien. L'Angleterre, qui a un représentant à Versailles, est seule en position de vous servir en toute liberté. Nous ne demanderions pas mieux, cependant, que d'intervenir auprès de M. de Bismarck, mais encore faudrait-il être fixé sur vos intentions, c'est-à-dire savoir si vous êtes décidés à continuer la lutte à outrance, après la capitulation de Paris,

et, dans le cas contraire, quelles seraient les concessions que vous seriez disposés à faire à la paix[1].»

Je crois avoir résumé ainsi très fidèlement ce que vient de me dire le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, avec l'accent d'une sincère affliction. Si M. Artom, au lieu d'avoir à me communiquer la douloureuse nouvelle de la reddition de notre capitale, avait eu à me féliciter d'une grande victoire remportée sur les armées allemandes, mon argumentation eût été plus nette et ses réponses plus rassurantes. Mais, en face d'un événement aussi douloureux et dont personne ne saurait pressentir encore les conséquences, il lui était difficile de me dire ce que ferait le gouvernement italien et, à plus forte raison, d'engager ses résolutions.

1. Le gouvernement de la Défense commit une lourde faute en ne faisant pas connaître immédiatement aux puissances neutres les conditions de la paix, que M. de Bismarck, de peur de soulever l'indignation de l'Europe, avait le plus grand intérêt à tenir secrètes. Si la France, au lieu de rester muette, avait dit: « Je veux bien me prêter à des cessions territoriales et payer deux milliards, mais la Prusse me réclame l'Alsace, la Lorraine et six milliards, » l'opinion se serait certainement, dans tous les pays, soulevée contre les exigences implacables de l'Allemagne et il eût été difficile aux gouvernements neutres de ne pas intervenir comme médiateurs. — « Si l'on vous demande beaucoup de territoire, nous disaient les ministres étrangers, donnez peu d'argent; si l'on vous demande beaucoup d'argent, donnez peu de territoires. »

XXIX

Florence, 27 janvier 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — Dès que la capitulation sera certaine, M. Visconti-Venosta prendra énergiquement l'initiative d'une action collective en vue d'un armistice. Il se plaît à compter sur l'Autriche, mais il est moins convaincu de la bonne volonté de l'Angleterre et de la Russie qui, jusqu'à présent, se sont toujours subordonnées aux convenances de la Prusse. Il espère qu'après la reddition de Paris, l'objectif principal de l'amour-propre germanique, M. de Bismarck, sous la pression de l'opinion publique allemande, se prêtera plus volontiers que par le passé à une intervention des puissances. Le rôle de médiateur pourrait bien être ambitionné par chacune d'elles; ce qui me fait supposer que l'Italie n'est pas exempte de ce désir, c'est l'insistance que l'on met à pressentir la portée de nos concessions éventuelles. On regrette que la question de la mer Noire ne soit pas encore réglée;

tant que la Russie ne sera pas satisfaite et l'Autriche et l'Angleterre rassurées, elles ne prêteront qu'un concours hésitant à l'œuvre de la paix. Le ministère anglais ne paraîtrait, en tout cas, vouloir ouvrir le Parlement, dont les manifestations nous seraient si utiles, que lorsqu'il sera en mesure de lui présenter un arrangement.

XXX

Bordeaux, 27 janvier 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DU COMTE CHAUDORDY. — Je dois vous prévenir confidentiellement de la capitulation inévitable avant peu de Paris. Après une résistance qui fait la gloire de notre patrie et qui s'est prolongée au delà de toutes nos espérances, notre illustre et malheureuse capitale, centre de la civilisation européenne, est obligée de céder à la famine ; ni les bombes ni les incendies n'ont pu l'intimider et le siège eût été in-

défini si nous avions pu y faire entrer des vivres. Nos armées ont échoué dans leur tentative à cet égard. Le devoir incombe au gouvernement de continuer la défense sur de nouvelles bases, et le pays saura faire les sacrifices nécessaires et imiter Paris qui a su supporter ses souffrances avec un calme et une dignité qui font l'admiration du monde. Faites voir autour de vous que ce nouveau malheur, aussi grand qu'il soit, ne nous enlève pas l'espérance et ne peut décourager un peuple qui combat pour son indépendance.

XXXI

Florence, 28 janvier 1871.

La reddition de Paris a, partout en Europe, et surtout en Italie, un indicible retentissement; elle était prévue cependant; les journaux militaires allemands et anglais l'annonçaient comme imminente depuis huit jours. La catastrophe

n'était plus douteuse, en effet, depuis l'insuccès du général Bourbaki, le mouvement tournant de l'armée de l'Est étant considéré comme l'unique moyen de dégager notre capitale. Il était évident que l'héroïsme de la population parisienne succomberait fatalement devant la faim, qui a raison de tous les courages. L'énergie avec laquelle elle a enduré, pendant tant de mois, les plus cruelles privations, n'aura pas moins servi à rehausser notre prestige, si violemment atteint, après la bataille de Sedan. Nos revers, au dire de tous, sont de ceux qu'on peut supporter la tête haute ; ils ne sont pas l'indice, comme l'affirme la presse allemande, d'une chute irrémédiable, ils sont plutôt le gage d'un relèvement certain.

L'Italie ne reste pas insensible à notre patriotique douleur ; il semblerait qu'elle regrette de nous avoir été si peu secourable, et qu'elle cherche à nous faire oublier, par les démonstrations chaleureuses de sa sympathie, les calculs et les défaillances de sa politique.

XXXII

Florence, 29 janvier 1871.

Je vous parlais hier de la démarche insolite que le ministre de Prusse, accrédité auprès de la cour pontificale, a faite auprès du prince de Piémont au lendemain de son arrivée à Rome, et des commentaires provoqués par cette étrange visite. Et voici que les journaux de ce matin annoncent que l'empereur d'Allemagne aurait adressé au pape, presque à la même heure, une lettre dans laquelle il protesterait de son respect pour sa personne et de son dévouement aux intérêts du Saint-Siège. M. de Bismarck espère sans doute, par cette politique de bascule, se maintenir en équilibre entre les aspirations italiennes et les résistances pontificales. Il laisse à son souverain le soin de donner au Saint-Père des témoignages de son respectueux dévouement, tandis que ses agents s'adressent aux passions nationales et promettent au cabinet de Florence l'appui de l'Allemagne contre un re-

tour inquiétant de la France. Avec une armée victorieuse, une diplomatie sans scrupule peut sans danger rassurer les uns, inquiéter les autres, et berner tout le monde.

XXXIII

Florence, 29 janvier 1871.

La visite que le comte d'Arnim a faite au Quirinal, au prince Humbert, dès le lendemain de son arrivée à Rome, ne pouvait manquer de produire une grande sensation en Italie. On y a attaché d'autant plus d'importance, que M. d'Arnim passait, à tort ou à raison, pour encourager secrètement les résistances pontificales. Il est certain que, sous son inspiration, il s'était constitué, au sein de la curie, depuis le commencement de la guerre, un parti prussien. La plupart des cardinaux et des hauts dignitaires de l'Église, cédant aux ressentiments que leur avait laissés le départ de nos troupes et pressentant peut-être

aussi, que, dans l'avenir, ils auraient plus à espérer de Berlin que de Paris, s'étaient détournés de la France. Leur organe habituel reconnaissait le futur empereur d'Allemagne comme le représentant de l'autorité en Europe, et, par conséquent, comme le défenseur naturel du principe essentiel de l'Église catholique. Dans le bas clergé on allait même jusqu'à prétendre que le roi Guillaume se rendrait, après la guerre, dans la Ville éternelle, pour abjurer la religion protestante et se faire sacrer empereur par le Pape !

Sans vouloir donner à la visite de M. d'Arnim au prince de Piémont, comme le font les journaux italiens, le caractère d'une démonstration solennelle, impliquant, de la part de la Prusse, la condamnation sans retour du pouvoir temporel, on est forcé cependant d'admettre qu'elle est de nature à porter une vive atteinte aux illusions dans lesquelles on se complaisait au Vatican.

XXXIV

Florence, 31 anvier 1871.

L'Italie me paraît céder, en ce moment, à un vague sentiment d'inquiétude qui tient autant à l'absence, de la scène politique, d'une grande personnalité comme celle de M. de Cavour, capable de dominer et de diriger les événements, qu'à la situation mal définie dans laquelle elle s'est brusquement et violemment engagée. On pourrait dire que le malaise dont elle souffre est le mal d'une trop rapide croissance, que l'occupation de Rome n'a fait qu'aggraver. Aux entraînements irréfléchis, audacieux ont succédé des scrupules de conscience, des craintes de représailles. Les plus ardents à affirmer le droit national sont devenus hésitants, en face des difficultés que la dépossession de la Papauté soulève à l'intérieur, et du mécontentement qu'elle a provoqué au dehors. On sent que reculer serait s'exposer à tout perdre, et que s'engager plus avant n'est pas sans péril. L'Italie qui avait une

foi aveugle dans son étoile se
première fois, troublée, indécise
engagée sur un terrain scabreu
que la tâche qu'elle a assumée
pliquée, et que, si elle ne pa
résoudre, ses destinées seraient

« Autant le transfert de la
M. Defly, notre consul général
sionné les esprits, il y a trois
laisse indifférents, sinon perp
l'occupation de Rome est un fa
a trois mois, le gouvernement eû
s'il avait voulu résister à l'entr
aujourd'hui, au contraire, on t
sage de ne rien précipiter, qu
en la demeure et qu'il importe
trop violenter les consciences c

Ces appréciations me sont c
nos consuls, auxquels j'ai dem
pêche circulaire, de m'adresser
correspondances hebdomadaire
ment et les tendances des espr
sule. Nos agents à Turin, à
Gênes, Bologne et Naples re
préoccupée de l'avenir, atteinte

lasse de la guerre. Ils se plaisent à reconnaître que les sympathies pour la France et l'irritation contre la Prusse s'accentuent de plus en plus; que partout se manifeste le désir de nous être secourable, et que les dons pour nos blessés, si parcimonieux au début de nos revers, affluent aujourd'hui de toutes parts. Ils disent aussi qu'on se plaint de l'Angleterre, qu'on récrimine contre son égoïsme, qu'on lui reproche d'exercer en Europe une influence démoralisante, et de paralyser le bon vouloir des peuples et des gouvernements.

XXXV

Florence, 30 janvier 1871.

M. Minghetti m'exprimait dernièrement l'espoir d'entretenir bientôt avec moi des rapports plus suivis, qui nous permettraient de nous consacrer ensemble au maintien des bons rapports entre la France et l'Italie. J'avais dû conclure de ces avances qu'il se préparait une crise ministérielle dont le dénouement pourrait bien lui assurer la

présidence du conseil. J'apprends en effet, ce soir, que la discussion, engagée depuis plusieurs jours au Parlement sur les garanties romaines, a pris, grâce aux divergences d'opinions qui se manifestent, sur cette grave question, au sein de la Chambre, une tournure inquiétante pour le ministère. Une partie de la majorité voudrait, conformément aux conclusions de M. Bonghi, le rapporteur de la commission, scinder la loi en deux et renvoyer à une discussion ultérieure les dispositions qui ont trait aux rapports de l'Église avec l'État, et dont la solution échapperait, dit-on, au contrôle des Puissances étrangères. M. Minghetti, au contraire, demande, de concert avec quarante de ses collègues, l'adoption de la loi dans son intégrité, conformément à l'ordre du jour adopté par le Sénat et accepté par le Cabinet. Il résulte de cette scission un sérieux danger pour le Ministère.

Les personnes les mieux renseignées dans le monde officiel hésitent à se prononcer sur l'issue d'une lutte qui met en jeu, à la fois, les questions politiques et les convictions religieuses, si bien que des divergences d'opinions ont éclaté au sein de toutes les fractions, dans le parti

de l'extrême-droite, comme dans celui de l'extrême-gauche.

Le salut du Ministère pourrait bien, cette fois encore, dépendre de l'antagonisme de M. Minghetti et de M. Rattazzi. Ils l'ont soutenu jusqu'à présent à tour de rôle, dans la crainte de provoquer une crise dont le bénéfice leur échapperait; mais les discours ministres qu'ils sont allés prononcer à Rome montrent qu'ils sont las d'attendre. L'avènement de M. Minghetti qui, d'ailleurs, ne se séparerait pas de M. Visconti-Venosta, n'aurait aucune conséquence regrettable pour nos intérêts en Italie. J'ai pu me convaincre que nos revers n'ont point altéré les sympathies qu'il nous a vouées; car, dès son retour de Rome, il est venu me trouver spontanément, sans attendre ma visite, pour m'exprimer les regrets profonds que lui causent nos malheurs. Il m'a fait entendre toutefois, très loyalement, que dans les circonstances actuelles, et tant que nous ne serions pas sortis de nos cruelles épreuves, il se verrait forcé de chercher son point d'appui principal dans une entente étroite avec l'Autriche. C'est de ce côté, en effet, que semblent, à l'heure qu'il est, se porter de préférence les tendances de la politique

italienne dans la pensée de préparer, pour l'avenir, une triple alliance avec la France.

Quant à M. Rattazzi, qui est revenu hier seulement de Rome, où il a passé tout un mois, dans l'espoir de s'y reconstituer une popularité, je n'ai pas encore eu l'occasion de le pressentir. Ses amis prétendent qu'il est bien mieux disposé pour nous qu'on ne le suppose; ils s'appuient, pour m'en convaincre, sur le journal l'*International*, qu'il inspire, et dont la polémique n'est, en effet, rien moins qu'hostile à la France.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des incidents de cette crise, dont le dénouement, quel qu'il soit, ne saurait en rien altérer nos bons rapports avec l'Italie.

XXXVII

Florence, 2 février 1871.

Notre consul général, M. Dieudé-Defly, m'écrit que les menées séparatistes, le long du littoral, n'ont rien qui puisse nous inquiéter; il me dit

aussi que le Comité niçois qui s'est formé à Gênes ne trouve guère d'adhérents. Il nous est donc permis d'espérer que les mesures que va prendre le Gouvernement italien auront pour effet d'arrêter complètement, à nos frontières, l'agitation qui vous a été signalée par M. le Préfet des Alpes-Maritimes. Mon attention ne restera pas moins fixée de ce côté, car il me revient que la diplomatie prussienne ne néglige aucun moyen pour altérer nos rapports avec l'Italie. Le *Diritto*, qui paraît à Nice, serait à sa solde, et de nombreux agents secrets auraient pour mission d'exciter les passions et d'engager les populations à se soustraire aux sacrifices que leur impose la guerre, non seulement par la désertion, mais aussi par des protestations contre le plébiscite de 1860. Des députés de l'extrême gauche, d'une moralité douteuse, se seraient chargés d'organiser et de soutenir cette propagande. Ils seraient paralysés toutefois dans leurs agissements par les volontaires italiens qui, sur notre territoire, combattent la Prusse. La présence de Garibaldi en France les gêne ; elle les met dans l'alternative, ou de rompre avec lui, ou de manquer au pacte inavouable qu'ils ont con-

clu avec nos ennemis. C'est pour sortir de cette situation équivoque qu'ils ont essayé, à différentes reprises, d'entraîner le héros de Caprera à des déclarations compromettantes. Ils n'ont pu lui arracher, jusqu'à présent, qu'une lettre dont leurs journaux font grand tapage. Elle n'est pas exempte d'arrière-pensées. Il est certain que cette lettre n'implique pas une renonciation absolue aux idées séparatistes ; elle semble réserver l'avenir, en faisant allusion à quelques propos irréfléchis échappés à notre diplomatie. Le gouvernement de la Défense nationale aurait-il réellement laissé entrevoir à Garibaldi une rétrocession éventuelle de Nice en échange de son concours? Ceux qui l'affirment s'appuient sur un écrit de M. Crispi[1], à qui l'Envoyé extraordinaire qui m'a précédé à Florence aurait laissé entendre, dans un entretien confidentiel, qu'une fois sorti de la guerre, le

1. Lettre de M. Crispi, Florence, 19 novembre 1870, publiée par le *Diritto* de Nice du 27 novembre. — « J'ai parlé naturellement à M. Senard, de Nice et de ses conditions. Je crois même que l'on doit à mes réclamations la démission du célèbre Baragnon. *M. Senard m'a dit que la République ne pouvait pas vouloir garder Nice par la violence.* Il m'a prié vivement d'interposer mon influence pour remettre la solution au retour de la paix. Pour le moment il désire la concorde afin de ne pas disperser les forces qui combattent l'invasion étrangère. Croyez, etc. Crispi. »

gouvernement de la République pourrait bien être disposé à revenir sur le passé, à l'entière satisfaction de l'Italie. Des paroles échangées de la sorte ne constituent pas, assurément, un engagement sérieux ; mais rien n'empêcherait une politique peu scrupuleuse de s'en prévaloir.

Il importe donc d'avoir les yeux ouverts et de se prémunir. Le plus sage serait d'éviter tout ce qui pourrait froisser l'amour-propre de Garibaldi et de ses auxiliaires. Méconnaître ses services, quelque embarrassants qu'ils soient, serait le rejeter sous la coupe de ses anciens amis, et permettre à la Prusse d'exploiter ses passions. Ses récents succès n'ont pas laissé l'Italie indifférente et qui sait si les vives sympathies qu'elle nous témoigne en ce moment ne courraient pas risque de s'altérer, si le représentant le plus populaire de ses aspirations devait quitter la France, sous le coup d'un ressentiment ?

Ces sympathies si générales et si franchement accentuées sont pour nous, à cette heure d'universel abandon, une consolation et une précieuse force morale. Aussi, tous mes efforts tendent-ils à les fortifier et à les faire tourner au profit de notre politique.

XXXVII

Bordeaux, 3 février 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — M. CHAUDORDY A M. ROTHAN. — Vous avez appris la capitulation de Paris rendue nécessaire par le manque de vivres, après une héroïque et longue défense, et la conclusion d'un armistice qui a permis d'éviter l'entrée des Allemands dans la capitale. Nous nous efforçons d'obtenir qu'il s'étende aux départements de l'Est.

Des élections auront lieu le 8 dans toute la France et l'Assemblée qui en résultera est convoquée pour le 15 à Bordeaux. Ce jour-là, le gouvernement de la Défense nationale déposera le pouvoir entre ses mains. Je vous prie de ne pas discontinuer vos efforts afin de procurer à la France les sympathies du gouvernement italien et celles de l'opinion publique. Veuillez, en outre, vous appliquer à préparer au gouvernement qui sortira des délibérations de l'Assemblée une prompte reconnaissance officielle et un appui

actif qui facilite les négociations de la paix, en en rendant les conditions acceptables pour nous.

Je compte toutefois sur votre tact pour éviter d'engager à l'avance la politique que le nouveau gouvernement croira devoir suivre.

XXXVIII

Florence, 4 février 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — Je vois, par les journaux italiens et les rapports que m'adressent nos consuls, que le conflit qui a surgi au sujet des élections, entre la Délégation de Bordeaux et le Gouvernement de Paris, produit dans toute la Péninsule la plus fâcheuse impression. Nos ennemis tirent un grand parti de nos divisions, ils les représentent comme un péril pour l'ordre social. Si au lieu de laisser aux élections toutes les garanties de liberté, nous leur imprimions un caractère révolutionnaire, nous nous exposerions

à perdre les sympathies de l'opinion et l'assistance des gouvernements. Il importe de conjurer à tout prix le danger de la guerre civile, de ne pas permettre à la Prusse de rompre l'armistice et de se prévaloir des articles 2 et 4 pour livrer Paris à ses soldats. Nos amis nous supplient d'épargner à notre capitale cette dernière et sanglante épreuve.

XXXIX

Florence, 5 février 1871.

Il est de mon devoir de ne pas vous laisser ignorer que la proclamation de M. le Ministre de l'intérieur produit partout, en Italie, une fâcheuse impression ; on craint qu'elle ne provoque des divisions et ne conduise à la guerre civile. On ne s'explique pas qu'on veuille frapper d'ostracisme toute une catégorie d'hommes politiques qui, par leur caractère et la situation qu'ils occupent dans leurs pro-

vinces, sont dignes, à tous égards, de siéger dans une assemblée délibérante. Ce qui était vrai l'automne dernier, lorsqu'il s'agissait de convoquer les comices électoraux pour laisser à la France le soin de prendre les résolutions commandées par les circonstances, l'est à plus forte raison aujourd'hui que toutes les chances de ressaisir la fortune sont perdues. Vous voudrez bien me permettre de replacer sous vos yeux les réflexions que je vous soumettais au mois d'octobre; elles n'ont rien perdu de leur valeur. Voici ce que j'écrivais de Morges, à la date du 6.

« Le jour où la France sera sortie de la phase révolutionnaire qu'elle traverse en ce moment, et que son gouvernement, quel qu'il soit, s'appuiera sur une Assemblée nationale, issue du suffrage universel et nommée sans aucune autre pression que celle des événements, les sympathies de l'Europe nous reviendront, sincères, efficaces; mais, je ne crains pas de le dire, si les élections devaient se faire sous l'empire de mesures dictatoriales, l'opinion publique européenne n'accepterait pas le résultat d'un pareil scrutin comme l'expression des sentiments de la France,

et les combinaisons de M. de Bismarck, qu'il importe avant tout de déjouer, n'en seraient que fortifiées. Les intérêts les plus sacrés du pays, sa considération et sa force morale au dehors imposent donc à tous les membres du gouvernement actuel le devoir d'assurer à l'épreuve du 16 octobre, en se dégageant de tout esprit de parti et en se conformant aux principes qu'ils ont toujours défendus, des garanties d'indépendance telles que personne à l'étranger ne puisse soutenir qu'elle a été entachée par la pression des agents de l'autorité, et, à plus forte raison, par la terreur des comités révolutionnaires. »

XL

Bordeaux, 7 février 1871.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A M. ROTHAN. TÉLÉGRAMME. — Le décret de Paris sur les élections sera seul exécuté. Celui de Bordeaux. qui créait des incompatibilités, est suspendu. Du

reste, M. Gambetta a donné hier soir sa démission de ministre de la guerre et de l'intérieur. Il est remplacé par M. Emmanuel Arago.

Faites en sorte que M. Visconti agisse pour faire appuyer par les puissances européennes le principe qu'il ne peut y avoir de cession territoriale sans consulter le vœu des populations. Il faudrait surtout peser sur le cabinet de Londres.

XLI

Florence, 8 février 1871.

Dépêche télégraphique. — L'opinion publique était fort tourmentée ces jours derniers des conséquences de l'armistice en face de la lutte des partis ; elle se montre plus rassurée depuis que la sagesse l'a définitivement emporté dans les conseils du gouvernement et que des mesures ont été prises pour assurer aux élections une entière liberté. Tous nos amis se réjouissent en

voyant heureusement dénoué le conflit qui avait si intempestivement surgi entre le Gouvernement de Paris et la Délégation de Bordeaux.

XLII

9 février.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — On est, comme de raison, fort préoccupé de nos élections et de l'influence qu'elles auront sur nos futures destinées. Les réflexions que j'ai échangées à ce sujet avec le ministre me permettent d'affirmer que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, heureux de voir se constituer en France un état de choses régulier, mettra le plus grand empressement à reconnaître le gouvernement que choisira l'Assemblée constituante.

XLIII

Florence, 10 février 1871.

Télégramme. — Les élections de Nice flattent l'amour-propre italien ; mais, jusqu'à présent, la presse, dans son ensemble, se contente d'enregistrer leur résultat et de signaler les troubles qu'elles ont provoqués. Je ne relève aucun commentaire qui pourrait faire supposer que le sentiment public s'associe en quoi que ce soit aux manifestations séparatistes.

XLIV

Florence, 12 février 1871.

« Le plébiscite de 1860 est déchiré par le vote et les manifestations du 8 février, » dit ce matin la *Riforma*, et elle ajoute : « La question de Nice est soulevée. » Le journal de M. Crispi, en

s'exprimant de la sorte, ne traduit pas, j'ai hâte de le dire, le sentiment de l'Italie et encore moins la pensée du cabinet de Florence. Il ne fait que donner cours à la satisfaction de certains députés de l'extrême gauche qui, dans le but le moins avouable, se sont associés aux menées secrètes de la politique prussienne.

On se demande, avant tout, comment les autorités françaises à Nice[1] ont pu tolérer la propagande ouvertement séparatiste du *Diritto* qu'on savait inspiré et subventionné par nos ennemis. C'est à ce journal, créé uniquement dans le but de provoquer des complications entre la France et l'Italie, qu'on attribue surtout le résultat si regrettable des élections. L'amour-propre italien est flatté assurément des regrets et des vœux qui se sont manifestés dans cette ancienne province de la maison de Savoie; mais on évitera, j'en suis convaincu, tout ce qui, à juste titre, pourrait éveiller notre susceptibilité. Le gouvernement du roi est le premier intéressé à ne laisser surgir aucun soupçon qui serait de

1. Les comités italiens imposaient aux candidats un mandat impératif par lequel ils s'engageaient: 1° à voter pour la paix; 2° à pousser Garibaldi à soulever la question de Nice; 3° à réclamer la revision ou l'annulation du plébiscite de 1860.

nature à entacher sa loyauté. Dès mon arrivée à Florence, M. Visconti-Venosta et M. Artom, son secrétaire général, — dans un sentiment de prévoyance sans doute, renseignés comme ils devaient l'être sur ce qui se tramait à Nice, — se sont appliqués, en me parlant des incitations dont ils ne cessaient d'être l'objet, à dégager leur responsabilité des agitations antifrançaises dans le département des Alpes-Maritimes. Ils se sont prévalus du soin qu'ils mettaient à nous éviter des embarras, à résister à de perfides encouragements.

Ces déclarations faites spontanément m'autorisent à croire que le gouvernement italien persistera à se maintenir scrupuleusement dans les limites que lui tracent ses devoirs internationaux, et je suis convaincu que, s'il était interpellé par quelques députés de l'extrême gauche, il répondrait sans ambiguïté, de manière à enlever tout espoir à ceux qui voudraient revenir sur le plébiscite de 1860. J'aurai soin, du reste, de m'en expliquer incidemment, quand l'occasion s'en présentera naturellement, soit avec le président du Conseil, soit avec le ministre des affaires étrangères. Je le ferai avec circonspection, car je

n'ai jamais admis qu'il existât une question de Nice, et je ne voudrais pas permettre au gouvernement italien, en présence des manifestations qui se sont produites dans les Alpes-Maritimes, de nous prêter de sérieuses préoccupations à cet égard.

XLV

Florence, 13 février 1871.

On est peu, ou mal renseigné ici, sur ce qui se passe au delà des Alpes. On s'imagine que l'Allemagne est libre de toute préoccupation à l'endroit de Rome, et que, le cas échéant, elle n'hésiterait pas à sacrifier le Vatican au Quirinal.

Ces appréciations sont erronées. Il suffit de parcourir « le livre vert », où se trouvent consignées les déclarations de M. de Thile, pour s'en convaincre et réduire à leur valeur les propos de M. Brassier de Saint-Simon et la visite insolite de M. d'Arnim au prince Humbert. M. de Bismarck voudrait-il, personnellement, faire bon marché de la papauté et la sacrifier aux passions

italiennes, qu'il ne le pourrait pas, en face du mouvement catholique qui, depuis l'occupation de Rome, s'est si vivement accentué en Allemagne. C'est ce que je ne cesse de faire ressortir dans mes entretiens politiques. Ce mouvement a déjà eu pour effet, lors des dernières élections, de renforcer le parti ultramontain au Landtag, au point de lui permettre d'être parfois l'arbitre des résolutions de la Chambre. Son action ne sera sans doute pas aussi décisive au Reichstag; mais tout indique qu'il pourrait bien y jouer un rôle plus considérable qu'on ne s'y attend à Florence, fortifié comme il le sera par les députés du Midi et par les nominations nombreuses de ses candidats en Westphalie et dans les provinces rhénanes. Les journaux libéraux, en Allemagne, commencent à s'en inquiéter, ils redoutent l'influence que l'agitation catholique pourrait bien exercer sur le résultat des élections. La *Gazette de Cologne* signale de nombreuses pétitions, couvertes de milliers de signatures, réclamant une intervention contre l'Italie en faveur du pouvoir temporel. En Bavière, le parti patriotique ou conservateur, dont les tendances sont ultramontaines, affirme, dans ses programmes élec-

toraux, la même sollicitude pour la cause de l'Église ; il déclare qu'il entend la défendre au sein du Parlement allemand.

Cette situation, dont je me garde bien d'amoindrir la gravité, ne laisse pas que d'impressionner le gouvernement italien. Elle l'empêchera, je l'espère, de céder aux influences qui le poussent à sacrifier ses bons rapports avec la France à une alliance intime avec l'empire germanique. Mais je crains bien qu'à la longue, en voyant l'Autriche, qui lui servait de point d'appui, se rapprocher de plus en plus de Berlin, il ne finisse à son tour par céder, comme tous les gouvernements, à l'attraction de la force et du succès.

XLVI

Florence, 14 février 1871.

A mon arrivée à Florence, l'occupation de Rome était consommée depuis plusieurs mois, et le Parlement venait d'adopter le plébiscite et de

voter le transfert de la capitale. Je me suis donc trouvé en face d'un fait accompli, sanctionné à la fois par le vote des populations romaines et par celui de la représentation nationale de l'Italie. Sans indications directes et ne trouvant dans les archives de la Légation aucune instruction pour inspirer mon langage, j'ai dû naturellement me renfermer dans une grande réserve, et éviter toute manifestation qui aurait pu impliquer, soit un encouragement, soit un blâme. Le *Livre vert* et le discours prononcé à la tribune par M. Visconti-Venosta s'appuyaient, il est vrai, sur des paroles de sympathie relevées par le chevalier Nigra dans ses entretiens avec vous; mais, rien n'indiquant qu'elles fussent exactement reproduites et que le gouvernement de la Défense nationale eût réellement préjugé la politique de la France, sur la question du pouvoir temporel, par une approbation formelle et définitive, j'ai dû nécessairement éviter avec soin toute occasion de me prononcer. L'envoyé extraordinaire qui m'avait précédé à Florence, et le secrétaire attaché à sa mission, plus autorisés que moi, s'étaient d'ailleurs suffisamment appliqués à tranquilliser les appréhensions italiennes, au sujet de

nos arrière-pensées, pour me rendre la réserve facile. Je me suis donc borné à suivre, aussi attentivement que le comportaient les événements de la guerre, la discussion qui, depuis la fin de décembre, se trouve parallèlement engagée à la Chambre des Députés et au Sénat sur la loi des garanties, sans y assister toutefois en spectateur désintéressé.

Pénétré des intérêts permanents de notre politique, je n'ai pas cessé un jour de m'adresser à la sagesse du gouvernement italien et de lui rappeler les engagements que spontanément il a pris envers l'Europe catholique.

XLVII

Florence, 14 février 1871.

En présentant la loi des garanties, le ministère espérait que le Parlement serait pénétré, au même degré que lui, de la nécessité de calmer, sans tarder, les appréhensions des

grandes puissances catholiques, par un ensemble de dispositions législatives, offrant au Saint-Père les immunités les plus complètes, quant à sa personne, et les libertés les plus larges, quant à l'exercice de son pouvoir spirituel. Il avait à cœur de se prémunir au plus vite, pendant que l'Europe était distraite par les événements de la guerre, contre une intervention ultérieure des gouvernements étrangers et d'être à même de pouvoir opposer aux réclamations qui viendraient à se produire la sanction de la représentation nationale. Il aurait dû, pour cela, précipiter les déterminations du Parlement, et poser, dès le début, comme lors du transfert de la capitale, la question de cabinet sur tout l'ensemble du projet. Il eût évité par là des discussions sans fin, qui traînent déjà depuis plus d'un mois, qui ne sont point à la veille d'être terminées et qui, en tout cas, auront bouleversé l'économie de la loi dans ses parties les plus essentielles. Mais il lui aurait fallu une grande énergie et un absolu désintéressement du pouvoir. Mieux inspiré, il se serait aperçu, dès les premières séances, de la scission qui existe au sein des partis sur une question qui touche à la fois aux convictions

religieuses et aux passions politiques. Dans la gauche elle-même qui, dans son ensemble, est pour les mesures radicales et ne poursuit rien moins que la rupture complète avec l'Église et par suite l'expulsion du pape, des scrupules individuels se sont manifestés. Dans le centre et dans la droite, on constate les mêmes divisions. Partisans de la séparation complète de l'Église et de l'État, quelques-uns d'entre eux voudraient, en exagérant la formule de M. de Cavour, comme M. Peruzzi, et le baron Ricasoli, constituer les diocèses suivant les idées de l'école de Pistoja, c'est-à-dire organiser des espèces de synodes composés à la fois d'éléments ecclésiastiques et laïques, création contraire au principe de l'autorité absolue du chef de la catholicité. En outre, la députation romaine, que le Cabinet croyait disposée à se ranger plutôt du côté de la droite, n'a pas hésité, dès le début, à prendre l'initiative des propositions les plus contraires aux vues du gouvernement. La connaissance que les députés romains sont censés posséder de l'état des choses à Rome, les passions dont ils s'inspirent, leur constituent naturellement au sein de la Chambre une grande autorité et ce sont eux surtout qui l'en-

traînent sans cesse à des résolutions souvent contradictoires et toujours contraires aux dispositions de la loi. Le ministère lui-même, il faut le dire, n'est pas en parfait état d'homogénéité sur la question des garanties. Tous sont d'accord, sans contredit, sur l'urgence de conjurer les protestations éventuelles des puissances catholiques qui n'ont laissé consommer l'occupation violente de Rome qu'en vertu des promesses faites par le gouvernement italien d'assurer au pape une entière indépendance. Mais n'étant pas tous liés par les mêmes principes, il arrive que M. Sella, qui exerce le plus d'autorité au sein du Cabinet et que ses tendances rapprochent plutôt du centre gauche, imprime au ministère des hésitations qui le condamnent à des transactions peu compatibles avec sa dignité et surtout avec les déclarations antérieures de M. le Ministre des affaires étrangères.

M. Visconti-Venosta paraît avoir compris, enfin, combien sa situation était fausse [1] et les inconvénients qui résulteraient pour sa loyauté et son

1. M. Visconti-Venosta se méfiait trop de lui-même; il laissait compromettre l'action du gouvernement par des collègues qui lui étaient inférieurs.

caractère politique s'il ne réagissait pas énergiquement contre les faiblesses de ses collègues. Il leur a déclaré, samedi dernier, que s'ils étaient d'avis de laisser subsister, à la fin de l'article 7 du projet de garanties, un paragraphe introduit par la Commission et d'après lequel les agents de l'autorité pourraient pénétrer dans les palais apostoliques, s'ils sont munis du *permis de la suprême magistrature judiciaire siégeant à Rome*, il se verrait forcé de s'en séparer. Comme M. Visconti-Venosta est à peu près le seul membre du gouvernement capable de soutenir la discussion devant le Parlement et que son remplacement, dans les circonstances actuelles, semble bien difficile, il est resté momentanément maître de la situation et a obtenu qu on poserait, dans la séance d'aujourd'hui, la question de Cabinet.

Bien que je compte résumer dans un travail d'ensemble la discussion engagée depuis un mois devant le Parlement, je crois devoir néanmoins vous envoyer dès à présent une traduction du projet de loi tel qu'il a été modifié et vous soumettre, sur les articles votés jusqu'ici, quelques courtes réflexions.

XLVIII

Florence, 15 février 1871.

La diplomatie prussienne a l'habitude d'inquiéter et de rassurer tour à tour les gouvernements dont l'attitude laisse à désirer. Lorsque les récriminations et les menaces ne lui réussissent pas, elle redevient courtoise, persuasive. C'est le jeu qu'elle joue en ce moment à Florence. Hier elle se plaignait de l'attitude partiale de l'Italie, elle lui adressait d'amères remontrances; aujourd'hui, au contraire, elle s'applique à la tranquilliser, elle fait ressortir les avantages qu'elle trouverait à entretenir des rapports confiants avec l'Allemagne. Elle appelle son attention sur nos élections, elle lui fait craindre que, sous la pression d'une majorité catholique, la France ne revienne sur la question romaine; elle insinue que la Délégation de Tours a toujours évité avec un soin extrême de prononcer une seule parole qui pût être interprétée dans le sens d'une approbation, à plus forte raison d'une reconnaissance de la sup-

pression du pouvoir temporel. Bien différente serait l'attitude de l'Allemagne ; libre de toute arrière-pensée, elle s'est bornée à solliciter, pour le pape et l'exercice de son culte, des garanties indispensables ; et, dès que le prince de Piémont est arrivé à Rome, l'envoyé de la Confédération du Nord auprès du Vatican s'est empressé d'aller au Quirinal lui présenter ses hommages et ses félicitations.

Tel est le langage que M. Brassier de Saint-Simon tient en ce moment et qu'un de ses familiers, trop oublieux de l'accueil qu'il a reçu en France [1], interprète dans les correspondances qu'il adresse au *Times* et aux journaux allemands. « Les Italiens, dit-il, n'auraient pas l'intelligence et la perspicacité que tout le monde leur reconnaît s'ils n'attachaient pas à de pareils indices la signification qu'ils comportent. Aussi la guerre de plume si haineuse que leurs

1. M. Hillebrand était un des nombreux réfugiés allemands auxquels la France avait accordé la plus généreuse hospitalité. Le gouvernement le nomma professeur à Douai, le *Journal des Débats* lui ouvrit ses colonnes, le monde universitaire l'accueillit avec empressement. Il oublia en 1870 ce qu'il nous devait. Il combattit la France avec passion, dans les correspondances qu'il adressait de Florence à la *Gazette d'Augsbourg*, au *Times* et à la *Gazette de Cologne*. Il l'a regretté depuis ; il vient de mourir sans avoir osé revoir Paris.

journaux dirigent sans relâche contre nous, a-t-elle lieu de surprendre, *surtout de la part des feuilles qui s'inspirent soit à la cour, soit auprès du gouvernement.* »

XLIX

Florence, 16 février 1871.

Je me suis empressé de transmettre aux consuls placés sous mes ordres les exemplaires du recueil des documents que vous m'avez envoyés sur les exactions et les cruautés commises en France par les armées allemandes. Cette publication ne manquera pas d'avoir un grand retentissement et de soulever l'indignation générale; car elle révèle, de la façon la plus saisissante, les instincts qui ont présidé à cette guerre, qu'on prétendait n'entreprendre que dans un intérêt de conservation européenne. Les dénégations dont on a usé si souvent, et si audacieusement, ne sont plus possibles après la constatation des faits, sur des données aussi précises, et la plupart d'origine officielle. Quelques rares corres-

pondants attachés aux états-majors, tels que M. Wackenhusen et M. Wickede, ont reconnu, du reste, à différentes reprises, dans la *Gazette de Cologne*, — vous l'aurez vu par ma correspondance de Morges, — que la guerre avait pris, depuis Sedan, un caractère de férocité inouïe, et que certains chefs, loin de s'inspirer de sentiments d'humanité dans l'accomplissement de leurs devoirs, toléraient et encourageaient même, de la façon la plus regrettable pour l'honneur allemand, les excès de leurs soldats. Un écrivain populaire en Allemagne, M. Gustave Freytag, l'auteur de *Doit et Avoir*, vient de s'associer à son tour, et avec une grande autorité, à ces protestations, dans un récit intitulé : *La guerre et la civilisation germanique*.

Ce récit contient des aveux précieux, et comme il confirme, dans son ensemble, les faits signalés à l'opinion publique européenne par la brochure française, je crois devoir vous en donner une analyse succincte. Vous le trouverez, du reste, si vous jugiez utile de le faire traduire, dans le numéro du 12 février de la *Gazette de Cologne*.

Après avoir tracé un tableau des atrocités

commises pendant la guerre de Trente ans qui seraient, dit-il, l'image frappante des excès dont l'armée allemande se souille en ce moment, l'auteur termine ainsi :

« Notre devoir est maintenant de rappeler quels sont les vrais principes des troupes civilisées et d'exhorter nos soldats à n'oublier ni leur honneur ni la cause qu'ils servent. Tout le sol qui environne Paris a des propriétaires légitimes. Son abandon précipité ne donne point aux hommes qui l'ont envahi le droit de s'approprier les objets qui y ont été laissés. Leur honneur personnel, celui de la nation y sont engagés. Le soldat ennemi peut, sans déshonneur, se servir des objets qu'il rencontre, mais du moment où il s'occupe de sauver ceux qu'il juge précieux et de valeur, il doit en faire la restitution à leur véritable possesseur. Autrement, il n'existe aucune différence entre un pareil sauveteur et le misérable qui pille les cadavres sur les champs de bataille. Ce dernier a, du moins, l'excuse de la mort de celui qu'il vole et dont il ignore le nom. Il est, au contraire, toujours aisé de retrouver le propriétaire d'un meuble important ou d'un objet d'art de valeur. C'est le devoir

des officiers de s'en occuper. Nous espérons que ces vérités pénétreront nos soldats et que l'Allemagne, qui est fière et heureuse de leurs glorieux faits d'armes, pourra l'être égalcment de leur moralité et de leur désintéressement. En un mot, puissiez-vous tous revenir dans notre patrie la conscience légère et les mains pures. »

L

17 février 1871.

M. Étienne Arago est arrivé hier à Florence. Les journaux avaient annoncé, depuis plusieurs jours, que l'ancien maire de Paris ne tarderait pas à paraître, chargé d'une mission importante auprès du gouvernement italien. Cette mission, il est vrai, n'était pas définie. Elle se rapportait, disait-on, à Nice, qui n'est pas en qucstion, et à Garibaldi qui, par les soins du gouvernement, vient de débarquer à Caprera. J'ai protesté comme de raison contre ces bruits. Je ne voulais pas admettre qu'il pût y avoir, au sujet du dépar-

tement des Alpes-Maritimes, la moindre équivoque entre la France et l'Italie.

M. Étienne Arago s'est présenté ce matin à la Légation. Je le connaissais d'ancienne date, je lui ai fait un cordial accueil. Il était muni d'une lettre officielle pour M. Visconti-Venosta [1]. Il m'a dit qu'il se proposait de pressentir le cabinet de Florence au sujet de ses arrière-pensées de revendication et qu'il espérait en obtenir des déclarations tranquillisantes en échange des protestations amicales dont il était chargé d'être l'interprète.

M. Arago est un homme d'esprit. Il m'a suffi de quelques mots pour le convaincre du danger d'une pareille démarche. Il a donc été convenu qu'en voyant le ministre il ne traiterait d'aucune affaire, à moins d'instructions nouvelles et précises du département; il a été convenu aussi que, dans ses entretiens avec ses anciens amis politiques, loin de manifester des préoccupations à

1. M. J. Favre, au sortir du siège de Paris, ne savait pas ce qui se passait en Europe; il ignorait qu'après le rappel de M. Senard la Délégation de Tours avait accrédité un ministre auprès du gouvernement italien. Il savait seulement que l'administration s'était trouvée à Nice aux prises avec les menées séparatistes et il croyait sans doute que les revendications du parti italien, dans les Alpes-Maritimes, étaient encouragées par le cabinet de Florence.

l'endroit de Nice, il repousserait avec indignation tout soupçon de nature à entacher l'honneur et la loyauté de l'Italie. Il a bien voulu reconnaître que tout indice de défiance serait d'autant plus inopportun, que le gouvernement italien, de son propre mouvement, a envoyé des troupes à nos frontières, pour bien indiquer qu'il n'entendait en rien encourager les manifestations séparatistes, et qu'au besoin il saurait les réprimer, si elles devaient lui créer des difficultés internationales.

M. Étienne Arago est populaire, dans certains cercles parlementaires; on lui sait gré des sympathies qu'il a toujours professées pour l'Italie. Il pourra rappeler à l'extrême gauche d'anciens souvenirs, combattre ses préventions et se consacrer à la tâche ardue de les réconcilier avec la France.

LI

Florence, 18 février 1871.

Dépêche télégraphique. — M. Lanza vient de me dire que la communication que j'ai faite hier à M. le Ministre des affaires étrangères a été l'objet des délibérations du Conseil, et que

des instructions conçues dans le sens de nos désirs seraient envoyées à Londres. Il a condamné la conduite cruelle et impolitique de la Prusse, si peu conforme aux assurances données par sa diplomatie. « La raison d'État, m'a-t-il dit, nous prescrirait plutôt, dans les circonstances actuelles, d'éviter tout ce qui pourrait froisser le cabinet de Berlin et augmenter ses ressentiments; mais devant des malheurs aussi grands et aussi immérités, l'Italie ne saurait rester insensible et refuser à la France son concours moral. »

LII

Bordeaux, 19 février 1871

Le ministre des affaires étrangères au ministre de France a Florence. — Télégramme. — Monsieur, le gouvernement vient de se constituer définitivement par la formation du ministère. Je reste chargé du département des affaires étrangères; je me félicite du maintien de nos rapports, pour traverser cette phase douloureuse;

chacun de nous doit faire que tous ses efforts tendent à la rendre moins pénible.

P. S. Je pars ce soir pour Paris et Versailles, mais vous continuerez d'écrire à Bordeaux.

LIII

Bordeaux, 18 février 1871.

M. CHAUDORDY A M. ROTHAN. — TÉLÉGRAMME. — L'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux, a nommé M. Thiers, président du Conseil, chef du pouvoir exécutif de la République française. Veuillez en faire part au gouvernement italien. Vous recevrez incessamment la lettre contenant la notification officielle.

LIV

Florence, 19 février 1871.

Nos élections ont été pour l'Italie, on le conçoit, un sujet d'inquiétude. Je n'ai cessé, pour ma part, de réagir autour de moi contre les préoccupations qu'elles inspiraient, convaincu

que les sentiments véritables de la France se manifesteraient de la façon la plus éclatante. On reconnaît aujourd'hui, avec satisfaction, que ces prévisions ont été justifiées par l'événement, et l'on ne me cache pas combien on est heureux de nous voir sortir enfin de l'état révolutionnaire dans lequel nous nous sommes débattus depuis plusieurs mois.

Ce n'est pas que l'on craigne beaucoup le contre-coup de notre état anarchique, en Italie. Les éléments révolutionnaires y sont bien moins nombreux et bien moins inquiétants qu'on ne le suppose au dehors. Nous avons facilité d'ailleurs à son gouvernement les moyens de se prémunir contre la révolution, en attirant les bandes garibaldiennes sur notre territoire. Il a pu, grâce à ce dérivatif, prendre possession de Rome, sans tapage, sans violences ; il a pu tranquilliser l'Europe sur le sort de la papauté et s'assurer le bénéfice de la modération.

L'Italie n'en est pas moins heureuse de voir la France au terme de ses épreuves et de reprendre avec elle des relations confiantes et régulières ; car ses intérêts sont trop complexes et ses fondements trop peu solides pour qu'elle puisse

se maintenir indéfiniment dans une situation expectante et ne pas se préoccuper du sort de ses voisins.

LV

Florence, 20 février 1871.

Je me suis empressé d'annoncer à M. le Ministre des affaires étrangères d'Italie, conformément à vos ordres, que l'Assemblée nationale avait, par acclamation, nommé M. Thiers président du Conseil et chef du pouvoir exécutif. M. Visconti a pris acte de cette communication ; il s'est prévalu de l'empressement qu'il avait mis à reconnaître le gouvernement de la République comme d'une marque non équivoque de la haute estime qu'il portait à l'homme à qui la France vient de confier ses destinées. Mais il s'est montré très réservé au sujet des relations futures des deux gouvernements, bien que je l'aie mis, en quelque sorte, sur la voie de s'expliquer, en lui parlant de la mission de M. Thiers à Florence et

des rapports personnels qu'il avait eu occasion d'établir, l'automne dernier, avec les souverains et les ministres de toutes les grandes puissances. J'ai dû conclure de son silence que la satisfaction qu'il éprouve de nous voir en possession d'un gouvernement régulier n'était pas sans mélange. En France on oublie vite, mais en Italie on se souvient : et les discours de M. Thiers sont restés gravés dans toutes les mémoires. On lui prête des arrière-pensées, on craint qu'il ne s'applique à vouloir défaire l'œuvre qu'il a toujours combattue. Toute la presse prévoit des complications ; *l'Italie* est le seul organe qui parle le langage de la sagesse et s'applique à réagir contre le courant de l'opinion.

« Le passé politique de M. Thiers, dit-elle, et l'opposition que, durant l'Empire, il a faite aux tendances italiennes, inquiète subitement ceux qui naguère voyaient déjà les Prussiens et les Bavarois traverser les Alpes pour restaurer le pouvoir temporel. Ces terreurs sont partagées, paraît-il, par quelques membres du cabinet. S'il en est ainsi, on ne peut que les plaindre, comme on plaint les malades imaginaires. M. Thiers n'est pas assurément le plus enthousiaste de nos

amis, il ne se fera pas hacher pour défendre l'unité italienne ; il est Français, essentiellement Français, et sa politique future ne peut avoir d'autre objectif que l'intérêt de son pays. Lorsqu'au Corps législatif, il s'attaquait à la constitution de l'Italie, ce n'était pas par haine contre nous, mais par amour pour la France. Il prévoyait l'unification de l'Allemagne ; c'était une politique égoïste, peut-être, mais sage, mais française; car Sedan n'a été que la conséquence de Sadowa. M. Thiers, en admettant qu'il nous soit hostile, ne saurait placer ses sentiments personnels au-dessus des intérêts de la France qui lui commandent de se créer des amis pour les éventualités futures et *surtout, de ne pas se créer d'ennemis*. On ne saurait donc admettre que la politique française veuille, en intervenant à Rome, s'aliéner un allié éventuel et se créer *un ennemi certain*. La France ne peut avoir qu'une pensée constante, celle de se recueillir, de cicatriser ses blessures et de se préparer un avenir meilleur. Cette ligne de conduite lui étant imposée pour de longues années, la question romaine aura le temps de perdre son acuité et de se résoudre sans déchirements violents. »

LVI

Florence, 21 février 1871.

La campagne entreprise par *la Riforma* au sujet de la rétrocession de Nice a tourné à la confusion de M. Crispi. Il est renié par le gouvernement, désavoué par ses amis de la Chambre, désapprouvé par Garibaldi lui-même. M. Mauro-Macchi est venu, hier, me confier spontanément que le général, en réponse à ses observations, avait reconnu que le renom de l'Italie serait compromis, si elle cherchait, par des encouragements équivoques, à revenir sur une cession territoriale librement consentie et solennellement consacrée par un plébiscite. M. Sineo m'écrit de son côté pour protester, au nom de ses collègues de l'extrême gauche, contre la polémique soulevée par *la Riforma*. J'ajouterai que l'un des candidats à la députation de Nice, qui était accouru à Florence, dans l'espoir d'être soutenu par des comités et encouragé par l'opinion, est reparti précipitamment, fort désappointé. Il n'a été

l'objet d'aucune démonstration; on a opposé partout une froide indifférence aux aspirations dont il était venu se rendre l'interprète. L'Italie n'entend pas se déshonorer [1].

LVII

Florence, 23 février 1871.

Dans le long et très cordial entretien que j'ai eu avant-hier avec M. le Ministre des affaires étrangères, en lui notifiant le vote de l'Assemblée nationale, j'ai été amené à lui parler suc-

1. LETTRE DE M. SINEO, DÉPUTÉ AU PARLEMENT ITALIEN, A M. ROTHAN. — *Florence, 15 février.* — « Monsieur le Ministre, je n'hésite pas à me porter fort pour un grand nombre de mes collègues en protestant contre certaines déclarations de *la Riforma* au sujet des rapports passés et futurs entre l'Italie, la France et la Prusse. Je saisirai la première occasion pour opposer à ce journal un démenti public et solennel. Je désire que vous sachiez que je ne rétracte rien de ce que j'ai dit à ce sujet à la Chambre. Je regarde l'Italie comme liée indissolublement à la France par la communauté des intérêts non moins que par la reconnaissance. Je suis toujours profondément convaincu que l'opinion et les sentiments de la très grande majorité des Italiens sont parfaitement conformes à ce que j'en ai affirmé. Je persiste à soutenir qu'il en est de même de la grande majorité de la Chambre, sans en exclure la gauche à laquelle je m'honore d'appartenir. »

cessivement, et de manière à l'impressionner, du mouvement catholique en Allemagne, sur lequel il était très imparfaitement renseigné, des conditions de la paix, que la Prusse persiste à laisser ignorer aux puissances neutres, et de l'affaire de Tunis, qui continue à se traiter, j'ai été heureux de le constater, dans un esprit conciliant, avec le général Husseim. J'ai cru devoir aussi lui parler de Nice, dont certains journaux voudraient à tout prix faire une question internationale.

J'avais évité, jusqu'à présent, dans une pensée que vous apprécierez, d'aborder ce sujet; je m'étais contenté de prendre acte des assurances, si correctes et si tranquillisantes, que M. le Ministre des affaires étrangères et son secrétaire général m'avaient données spontanément, dès mon arrivée à Florence; mais, en face de la polémique irritante, soulevée par l'organe de M. Crispi et deux ou trois journaux de province [1], j'ai pensé qu'il était nécessaire de demander au gouvernement italien d'arrêter, sans plus tarder, cette agitation factice, par des déclarations catégoriques.

1. Le *Movimento* de Gênes et *le Courrier de Turin*.

Les réponses que m'a faites M. Visconti-Venosta n'ont rien laissé à désirer ; elles ont été précises et correctes. Il m'a dit que, pour l'Italie, il n'existait pas, il ne pouvait pas exister de question de Nice ; que l'admettre serait faire injure à sa loyauté, que Nice avait été cédée à la France en vertu d'un traité sanctionné par un plébiscite sur lequel il n'y avait pas à revenir. Il a reconnu combien il serait dangereux d'admettre la théorie que professe M. Crispi sur les plébiscites ; car en l'appliquant au comté de Nice, on pourrait l'invoquer à plus forte raison pour Rome et pour toutes les provinces italiennes. Il m'a dit, enfin, qu'il ne craignait nullement les interpellations, que sa réponse, arrêtée d'avance, serait catégorique.

LVIII

Florence, 23 février 1871.

La Chambre, qui s'était ajournée pendant les fêtes du carnaval, ce que la presse libérale a trouvé fort déplacé dans les circonstances actuel-

les, reprendra ses séances dans le commencement de la semaine prochaine. La discussion s'ouvrira aussitôt sur la seconde partie de la loi des garanties, qu'on pourrait appeler plutôt *la loi des défiances réciproques ;* car si les rares défenseurs de la papauté à la seconde Chambre et au Sénat s'efforcent à en bien préciser les dispositions, dans une pensée de protection pour le Souverain Pontife, la gauche et bon nombre de députés de la droite trouvent qu'on ne saurait trop se prémunir contre le mauvais vouloir du Vatican.

Ce n'est pas sans une certaine anxiété qu'on abordera ce grave problème de la séparation de l'Église et de l'État, que M. de Cavour, en désignant Rome comme capitale, a légué à l'Italie [1]. On cherche en vain, dans le Parlement, des hommes assez autorisés, par leur génie et leur science théologale, pour traiter, avec l'autorité voulue, un pareil sujet, qui intéresse le monde entier, bien qu'on veuille le réduire à une simple question de politique intérieure. On

1. Rome capitale n'était, pour M. de Cavour, qu'une formule, qu'un objectif lointain donné aux aspirations nationales. « Dieu nous garde, disait-il, d'aller de si tôt à Rome; dans cinquante ans, dans un siècle, peut-être, serons-nous assez forts, assez unis pour en arriver là. »

commence à craindre qu'on n'ait trop compté peut-être sur le bonheur qui a présidé jusqu'à présent aux destinées de l'Italie, et que le chemin qu'on a pris pour aller à Rome n'ait pas été celui qu'auraient choisi des hommes d'État sages et prévoyants. Aussi, se montre-t-on de plus en plus préoccupé de la solution du problème qu'on n'a pas craint de soulever. La conclusion imminente de la paix, l'avènement au pouvoir de M. Thiers, le revirement qui s'est opéré dans la politique autrichienne au profit de la réaction, et enfin l'agitation catholique en Belgique et surtout en Allemagne, sont autant de sujets d'inquiétude pour les hommes d'État, qui se sont imaginés qu'il suffirait d'une loi projetée à la hâte, et discutée au sein du Parlement, avec une légèreté et une désinvolture qui frappent tout le monde, pour réconcilier l'Europe avec les violences exercées contre le Saint-Siège. On regrette, aujourd'hui que les événements de la guerre touchent à leur terme, le temps perdu en discussions stériles et en intrigues parlementaires. — « Si on m'avait écouté, me disait l'autre jour M. Sella, le gouvernement se serait, sans coup férir, installé à Rome, et, au lieu de

combiner tout un échafaudage de garanties dont la plupart n'ont aucune valeur réelle, il aurait prouvé par des actes, à l'Europe, son désir d'établir, sur des bases aussi larges et aussi généreuses que possible, ses futurs rapports avec le Saint-Siège. »

M. Visconti-Venosta, moins radical, et lié d'ailleurs par ses déclarations passées, a, plus d'une fois, regretté devant moi qu'on ait trop cédé aux entraînements populaires. Il aurait voulu une solution moins violente que lui offrait, par exemple, l'idée de la cité léonine, imaginée dans le temps comme « modus vivendi ». Mais l'un et l'autre sentent en ce moment, plus impérieusement que jamais, la nécessité d'en finir coûte que coûte avec la loi des garanties, avant que l'attention de l'Europe ne se reporte sur la péninsule, et de hâter, autant que possible, l'aménagement des services publics à Rome, afin de pouvoir donner, à la translation de la capitale, le caractère du fait accompli. Trois ministres sont partis dans ce but, M. Sella, M. Lanza, le président du conseil, et M. Gadda. A Florence, on s'efforce de prouver par tous les moyens aux députés et à la Commission, où le ministre des

affaires étrangères se rend chaque jour, qu'il y a péril en la demeure. C'est dans cette pensée que le Cabinet s'est séparé du ministre des cultes et de la justice qui n'était point, dit-on, suffisamment pénétré des nécessités de la situation. Le roi lui-même serait très préoccupé de la mollesse qui a présidé jusqu'à présent à la discussion de la loi sur les garanties et, bien qu'il ait conscience de la situation délicate qui lui sera faite à Rome, en contact immédiat, en quelque sorte, avec le pape, il n'en fait pas moins violence à ses scrupules pour satisfaire à la raison d'État, en précipitant la translation. Aussi, sous son impulsion, prend-on des mesures pour que la cour d'appel et la cour d'assises puissent fonctionner à Rome dès le 1er mars, ce qui me paraît bien rapide, et les divisions administratives les plus importantes, au plus tard, le 1er mai. Sous l'impression de ces dispositions, j'ai cru devoir rappeler à M. Visconti-Venosta qu'à différentes reprises déjà, je lui ai adressé des réclamations au sujet de nos établissements religieux dont l'administration italienne menaçait de s'emparer, sous prétexte d'utilité publique. Le ministre des affaires étrangères m'a assuré

que le gouvernement se préoccupait sérieusement de la situation de ces établissements, que la question était à l'étude et qu'au premier jour il m'adresserait un mémoire explicatif.

LIX

Florence, 24 février 1871.

Le ministre de Belgique et le ministre d'Angleterre ont protesté, à l'occasion de la publication du *Livre vert* sur la question romaine, contre l'interprétation exagérée que les représentants de l'Italie à Bruxelles et à Londres ont donnée aux déclarations de M. d'Anethan et de lord Granville. J'ignore si les assurances transmises à Florence par les agents italiens auprès des autres cours et notamment auprès des cours allemandes, donneront lieu aux mêmes incidents.

Quant à la France, le *Livre vert*, en dehors du compte rendu de vos conversations avec M. Nigra, ne contient aucun acte qui soit de nature à préjuger sérieusement notre pensée, si ce n'est, toutefois, une lettre de M. Senard dont vous trouverez le texte ci-joint [1] et qui

1. *Lettre écrite au roi par M. Senard.* — « Sire, je n'ai pas voulu porter un visage, malgré moi toujours triste et anxieux, au milieu des joies si vives et si légitimes qui saluent la délivrance de Rome et la consécration définitive de l'unité italienne. Mais je ne veux pas différer, d'un seul instant, d'adresser à Votre Majesté, *au nom de mon gouvernement*, et en mon nom personnel, mes félicitations sincères pour cet heureux événement. Le jour où la République française a remplacé par la droiture et la loyauté une politique tortueuse, qui ne savait jamais donner sans retenir, la convention de septembre a virtuellement cessé d'exister, et nous avons à remercier Votre Majesté d'avoir bien voulu comprendre et apprécier la pensée qui a seule empêché la dénonciation officielle d'un traité qui, de part et d'autre, était mis à néant. Libre ainsi de son action, Votre Majesté l'a exercée avec une merveilleuse sagesse. C'était bien peu pour le roi d'Italie, disposant de toutes les forces d'une grande nation, de briser les vieilles murailles de Rome et d'avoir raison de la faible armée pontificale. Mais ce qui est vraiment beau, vraiment grand, c'est d'avoir su, dans cette question délicate, allier si parfaitement avec les nécessités politiques tous les respects et tous les ménagements dus aux sentiments religieux. Pour moi, malgré les circonstances difficiles qui m'ont amené ici, j'éprouve du bonheur à me trouver sur une terre où, comme dans ma chère France, on sent si bien battre le cœur du pays, et où les révolutions politiques elles-mêmes sont toujours empreintes de générosité et de grandeur. »

Réponse de M. Visconti-Venosta à la lettre de M. Senard. — « L'approbation d'un homme d'État et d'un libéral tel que vous,

me paraît n'être que la manifestation des sentiments personnels de cet Envoyé extraordinaire. Les inquiétudes que notre intervention éventuelle dans les affaires romaines ne cesse de causer ici prouveraient, au besoin, que les déclarations de M. Senard n'ont pas été considérées comme l'expression dernière de notre politique, bien que M. Visconti-Venosta se soit empressé d'en prendre acte par la lettre également ci-annexée.

monsieur le Ministre, nous est précieuse à plus d'un titre. Elle nous donne la conviction qu'en marchant dans la voie que nous tracent les aspirations nationales de l'Italie, nous avons suivi en même temps la voie générale de la civilisation et du progrès. Nous sommes heureux de voir, dans votre lettre, la confirmation des déclarations verbales que *Son Excellence M. Jules Favre a bien voulu faire au ministre du Roi à Paris*. Il est digne de la France de s'associer spontanément à une politique qui, en laissant tomber les derniers restes du pouvoir temporel, proclamera, à Rome même, la séparation de l'Église et de l'État.

LX

Florence, 24 février 1871.

On prête à M. de Bismarck beaucoup de mots qui pourraient bien tous n'être pas authentiques. Le plus récent est formellement démenti par la presse prussienne ; mais comme il est en situation, il n'en est pas moins considéré comme l'expression fidèle de sa pensée. « Nous aurions fait une très mauvaise affaire, aurait dit le chancelier, si nous quittions la France en y laissant installée une république habitable. » Il est certain qu'une république sage, prospère, assurant la paix, réduisant les partis à l'impuissance, présidée par un homme désintéressé, rompu aux affaires, soucieux de la grandeur du pays, ne manquerait pas d'impressionner l'Europe. Elle servirait de point de comparaison, elle donnerait à réfléchir aux peuples, elle deviendrait un danger redoutable pour les dynasties. L'Allemagne, où les idées démocratiques ont fait tant de pro-

grès, surtout dans le Midi, serait la première à s'en ressentir. L'indivision de la propriété, le militarisme, les démarcations sociales ne sauraient s'accommoder à la longue avec le rayonnement des idées d'égalité, de progrès et de sage liberté dont la France serait le foyer.

Aussi le mot prêté au ministre prussien, bien que désavoué, pourrait-il bien résumer tout un programme. Il frappe d'autant plus qu'on connaît la foi monarchique de l'empereur Guillaume, et qu'on ne s'expliquerait pas sa conversion si inattendue à la forme républicaine, dans un pays voisin, dont l'expansion a parfois, comme en 1792, été irrésistible, s'il n'y trouvait pas un avantage considérable pour sa politique. On s'étonne surtout de l'hostilité systématique que la Prusse manifeste dans ses organes inspirés, à la restauration de la branche cadette des Bourbons. Est-ce parce qu'on croit la famille d'Orléans hostile à la politique des nationalités et par conséquent à l'unité germanique ? Est-ce parce qu'elle représente les principes parlementaires réprouvés à Berlin? Ou bien est-ce, seulement, parce que quelques-uns de ses membres ont participé à la guerre et soulevé les passions contre les armées

allemandes? Ces motifs ne paraissent pas bien sérieux. Ce ne sont que des prétextes, dit-on, qu'on se garderait bien d'invoquer, si l'on croyait réellement la République capable d'assurer à la France le calme et la prospérité et, par suite, de conquérir une force morale irrésistible qui la rendrait plus redoutable que jamais. M. de Bismarck ne partagerait nullement cette crainte. Ce que ses préfets et ses généraux lui mandent du sentiment public l'autoriserait plutôt à croire que la France, sous le régime républicain, loin d'entraîner l'Allemagne, lui fera faire un retour sur elle-même et ne pourra que la fortifier dans ses sentiments royalistes. La République serait, au contraire, pour lui, le moyen le plus sûr d'entretenir les défiances des dynasties contre nous et de forcer tous les gouvernements à se rallier étroitement à sa politique. Son opposition au retour de la royauté en France ne serait donc, au dire de ceux qui croient deviner sa pensée, qu'un moyen de nous empêcher de nous créer des alliances stables et aussi de nous reconstituer militairement de façon à l'inquiéter, car il n'admettrait pas qu'une nation, appelée à se gouverner elle-même, puisse ou veuille consacrer ses ressources à une poli-

tique offensive [1]. Ces idées qui ont pris autour de moi, dans ces derniers temps, une certaine consistance, je les trouve également développées dans quelques journaux allemands et c'est à ce double titre que je crois devoir vous les signaler. Ce qui est certain, c'est qu'à Florence, dans les sphères gouvernementales, où les souvenirs de l'Empire sont encore vivants, on a été quelque peu déconcerté, lorsqu'on a vu M. de Bismarck accepter aussi résolument le gouvernement sorti des élections, et lui assurer en quelque sorte ses sympathies, de préférence à tout autre [2].

1. Le prince de Bismarck confirmait ces appréciations dix-huit mois plus tard dans une dépêche que le directeur politique, M. de Balan, adressait sur ses ordres à M. H. d'Arnim qui, dans ses rapports, se plaçait à un point de vue opposé.

Dépêche à M. d'Arnim. — Berlin, 23 novembre 1872. — Son Altesse ne peut s'associer à vos conclusions et aux appréhensions que le régime actuel en France inspire à V. E. Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que V. E. voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. — (Voir *le procès d'Arnim*, *M. J. Valfrey*. — Plon, éditeur.)

2. Il ne dépendra que de notre union, de notre patriotisme, de déjouer les prévisions de notre adversaire et d'accélérer partout en Europe, par l'exemple de notre sagesse, l'avènement des idées libérales, des institutions parlementaires. Tant que M. de Bismarck tiendra les rênes du gouvernement, l'Allemagne subira l'ascendant de son génie. Mais elle arrivera sûrement à reconnaître que le militarisme n'est pas le dernier mot des sociétés modernes.

LXI

Florence, 26 février 1871.

Si le Pape a été dépossédé violemment de ses États, au nom du principe des nationalités, ses droits de souverain sont restés intacts. C'est ce que le gouvernement italien a été forcé de reconnaître lui-même, lorsqu'il a assuré au Vatican, le dernier refuge du pouvoir temporel, le privilège de l'exterritorialité. L'empressement que Pie IX à mis à reconnaître le gouvernement de la République n'en a pas moins causé, à Florence, un certain étonnement, qui n'a pas tardé à se changer en inquiétude, lorsqu'on a appris, je ne sais par quelle voie, qu'il entrait dans les intentions du chef du pouvoir exécutif d'accréditer un ambassadeur auprès du Saint-Siège, dès que la paix serait signée, et avant même que la France n'ait statué sur la forme définitive de son gouvernement.

La presse officieuse a évité de manifester les appréhensions que l'intention, prêtée à M. Thiers,

provoque dans les sphères gouvernementales; elle semble avoir compris le danger qu'il y aurait à soulever, publiquement, une discussion sur les prérogatives diplomatiques de la cour de Rome. Mais la gauche, qui n'a pas les mêmes raisons d'éviter les polémiques irritantes, n'a pas laissé échapper cette occasion de passionner l'opinion publique et de créer au ministère des difficultés internationales. Le journal de M. Crispi s'est empressé de qualifier l'acte de souveraineté que vient de faire le pape, en reconnaissant la République, *de rébellion passible de certains articles du code pénal.* — On a vu, dit la *Riforma,* des souverains détronés maintenir des relations diplomatiques avec d'autres cours, témoin l'ex-roi de Naples, qui a conservé son ministre à Vienne, jusqu'en 1866. Mais on n'avait pas encore vu un prince dépossédé de ses états, recevoir dans son ancienne capitale, comme souverain temporel, des ambassadeurs étrangers.

LXII

Florence, 27 février 1871.

La Prusse n'a fait, au sujet de la paix, aucune communication au Cabinet de Florence. On n'en connaît les conditions que depuis ce matin et l'on en paraît d'autant plus consterné que M. Brassier de Saint-Simon, sans doute pour endormir le gouvernement italien, ne cessait de parler, dans ces derniers temps, de la modération dont s'inspirerait M. de Bismarck. Dès l'ouverture des négociations et en prévision des exigences immodérées de l'Allemagne, j'ai demandé à M. Visconti-Venosta si l'Europe laisserait faire et si le gouvernement italien, en particulier, n'essayerait pas d'intervenir en notre faveur, au nom de l'équilibre menacé. Il m'a promis, — et je ne doute pas qu'il ne tienne ses engagements, — qu'il associerait tous ses efforts à ceux de l'Angleterre, dont il entendait ne pas se séparer. Je ne pourrai le voir que dans la soirée pour lui rappeler ses promesses et stimuler son action.

Je ne doute pas de sa sympathie et de son empressement à nous venir en aide, dans ces douloureuses circonstances, dans la mesure de ses forces, bien que les appréhensions de l'Italie, au sujet de notre intervention éventuelle dans les affaires de Rome, augmentées par la composition de notre Assemblée nationale, et les menaces que lui a values, de la part du Cabinet de Berlin, son attitude de partialité envers la France, lui imposent une certaine circonspection. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour intéresser le Parlement italien à la triste situation qui nous est faite.

LXIII

Florence, 23 février 1871.

J'ai communiqué à M. Visconti-Venosta les conditions de la paix. Il ne les connaissait que très imparfaitement, la Prusse ayant évité de lui faire des confidences. Il savait seule-

ment que lord Granville était intervenu à Versailles, sur la demande de notre ambassadeur, pour obtenir une réduction de l'indemnité de guerre. Ce que je lui ai dit des conditions imposées par M. de Bismarck et surtout de l'occupation de Paris, l'a douloureusement impressionné. Il m'a dit que ces exigences dépassaient ses prévisions les plus pessimistes; il nous plaint de subir la loi d'un vainqueur sans générosité. L'expression de sa sympathie n'a fait que s'accentuer davantage lorsque je lui ai parlé de vos sentiments pour l'Italie et de vos vœux pour le maintien d'une étroite alliance entre les deux pays. Il a vu dans ces assurances, dont il a pris acte, tout un programme pour nos relations futures, qu'il serait heureux de voir se constituer sur des bases inébranlables. Il a été entendu que, non seulement il se maintiendrait en parfait accord avec l'Angleterre, mais qu'au besoin, même, il exercerait sur elle une pression conforme aux sentiments de reconnaissance dont s'inspire l'Italie. Il se demandait seulement dans quelle forme s'exercerait l'action que nous réclamons, et quel était le but pratique à poursuivre. Je crois avoir bien inter-

prêté votre pensée, en lui disant qu'une déclaration collective des puissances neutres à la Conférence nous serait d'un grand secours, si elles protestaient contre les conditions excessives qui nous sont imposées, et si elles les signalaient comme un danger pour l'équilibre européen. C'est dans ce sens que seront conçues les instructions que recevra le commandeur Cadorna.

M. Visconti-Venosta a reconnu combien, sous le coup d'aussi rudes épreuves, des témoignages de sympathie publique nous seraient précieux. Aussi m'a-t-il promis de ne pas comprimer l'expression de ses sentiments, si, au Parlement, il était amené à parler de la France.

LXIV

Paris, 28 février 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — M. FAVRE A M. ROTHAN. — L'attitude prise par le Cabinet italien n'est pas certes ce que je voudrais qu'elle fût;

mais elle marque, à en juger par vos dépêches, un progrès sensible que je ne saurais méconnaître. Remerciez M. Visconti de ce qu'il a bien voulu vous dire au sujet des conditions de la paix ; il partage les sentiments que nous ont exprimés lord Granville et le prince Gortschakoff; je lui demande de nous les conserver et d'en tirer bientôt les conséquences qu'ils comportent. Je suis convaincu de la loyauté de ses explications en ce qui concerne Nice : je vous prie de l'en remercier ainsi que le député Sineo qui a donné, à quelques-uns de ses compatriotes, une noble leçon de convenance et de probité politiques.

LXV

Florence, 2 mars 1871.

La presse italienne est à peu près unanime pour taxer d'excessives et d'impolitiques les conditions de la paix; ce serait aussi, d'après ce qui me revient, le sentiment général du

parlement. M. Visconti-Venosta, auquel je viens de développer vos instructions télégraphiques, m'a répété combien était vive la part que le gouvernement italien prenait à nos malheurs; il m'a dit qu'il n'avait pas perdu une minute pour recommander à son Envoyé à Londres, de s'associer à toutes les démarches du cabinet anglais, qu'il l'avait invité à s'entendre avec Lord Granville sur les moyens d'introduire, conformément à vos désirs, à la Conférence, une déclaration collective des puissances neutres, mais que le gouvernement anglais, à la date d'hier, n'avait été saisi, par notre ambassadeur, d'autre demande que celle d'intervenir auprès de la Prusse pour la réduction de l'indemnité de guerre. Il a reconnu, tout en craignant une fin de non-recevoir du Cabinet de Berlin, qui, pour écarter toute intervention, se retrancherait vraisemblablement derrière le fait accompli de la signature des préliminaires de paix, que le chiffre de l'indemnité était exorbitant et que les opérations indispensables à sa réalisation auraient sur les finances et les intérêts économiques de l'Italie un contre-coup regrettable. Cette considération, sur laquelle j'ai tout particulièrement insisté, sachant

que, dans un avenir prochain, le gouvernement italien serait forcé de recourir à un emprunt, l'a vivement impressionné, tout comme aussi le revirement qui paraît s'être opéré en notre faveur à Pétersbourg et que j'ai cru devoir lui signaler.

On parle d'un memorandum que le parti séparatiste de Nice aurait envoyé aux grandes puissances. Le gouvernement italien traitera, j'en suis convaincu, ces menées, que la continuation de la guerre, seule, aurait pu rendre dangereuses, avec le dédain qu'elles méritent. Il a recommandé à son consul la plus grande réserve et je sais, de bonne source, qu'il a poussé la circonspection jusqu'à lui refuser un chiffre pour sa correspondance.

LXVI

Florence, 2 mars 1871.

Le gouvernement anglais, loin de se montrer indifférent au sort du pape, comme le *livre vert* italien voudrait le faire supposer, lui a témoigné au contraire une véritable sollicitude. Cela résulte

autant des protestations que Lord Granville a opposées aux dépêches du ministre italien à Londres, que des interpellations qui ont eu lieu au sein de la Chambre des communes. Il est bien certain aujourd'hui que l'Angleterre s'est empressée, dès l'envahissement de Rome, d'offrir ses bons offices à Pie IX, et de mettre un bâtiment à sa disposition, à Civita-Vecchia, tandis que les puissances catholiques le laissaient à la merci des Italiens. Mais quel asile lui offrait-il? C'est ce que Lord Granville s'est refusé de dire à la Chambre des Lords.

M. Gladstone, par contre, a dû s'expliquer sur une lettre adressée à M. Dease, le 30 novembre 1870, et dont les journaux avaient fait grand bruit alors. On s'était scandalisé de l'expression de *Souverain Pontife* dont il s'était servi. On l'avait trouvée déplacée sous la plume du premier ministre d'un pays protestant. On avait jugé aussi excessive la sollicitude qu'il avait manifestée « pour la sauvegarde du pape et pour son indépendance dans l'exercice de ses fonctions spirituelles ».

M. Gladstone a répondu qu'il persistait à croire que la liberté du Pontife tenait à cœur à

un très grand nombre de sujets anglais. Il n'a pas admis d'ailleurs qu'on pût considérer comme un document officiel la lettre adressée à M. Dease. Il a reconnu toutefois que le gouvernement britannique n'avait pas à se préoccuper de l'exercice des fonctions spirituelles du pape, mais qu'il lui importait d'assurer une entière liberté à sa personne.

Les journaux italiens qui reproduisent cet incident parlementaire n'en tirent aucune moralité, si ce n'est celle que le premier lord de la Trésorerie a dû battre en retraite. Mais le fait des démarches de l'Angleterre à Rome, et des instructions qui ont été envoyées à Gibraltar et à Malte, en vue de l'arrivée du pape, ne donne pas moins à réfléchir à l'Italie.

LXVII

Florence, 3 mars 1871.

Les comités niçois le prennent de haut; ils s'adressent aux représentants des puissances accréditées à Florence, pour solliciter leur inter-

vention en faveur de la rétrocession du comté de Nice à l'Italie. Ils prétendent que le plébiscite de 1860 est entaché de violence, qu'il est, par conséquent, sans valeur internationale, et, dans un *memorandum* à l'appui de leurs réclamations, ils s'appuient sur les vœux du pays pour solliciter un nouvel appel au peuple.

Je crois pouvoir affirmer que ces protestations, dont il est aisé de deviner les inspirateurs, contrarient le gouvernement italien et laissent l'opinion assez indifférente. *L'International* ne cache pas aux comités niçois qu'ils cèdent à d'étranges illusions s'ils comptent sur une intervention des Puissances qui assistent impassibles à l'annexion violente de l'Alsace et de la Lorraine. Les Niçois, dit-il, ont partagé la fortune de la France depuis dix ans ; ils ont joui, sans protester, des bénéfices que leur assurait la grandeur et la richesse de leur nouvelle patrie. Déserter sa cause à l'heure des épreuves et jouer le jeu de ses adversaires, serait manquer à la générosité.

« Ce n'est pas le droit que nous contestons, ajoute perfidement l'organe de M. Ratazzi, c'est l'opportunité. »

LXVIII

Florence, 5 mars 1871.

Les dépêches que les gouvernements livrent aux Chambres sont parfois instructives, édifiantes. Le *Blue Book*, qui vient de paraître, ne se borne pas à confirmer ce que l'on savait ou soupçonnait ; il nous révèle des faits et des pourparlers dont on ne se doutait pas. Il nous montre que, dès le début de la guerre, lord Granville, sans le vouloir, assurément, était, pour le cabinet de Berlin, un précieux informateur. Dès que M. de Bismarck éprouvait un doute, une crainte, son ambassadeur courait au *Foreign Office*, interpellait le ministre qui s'empressait de le rassurer. Il lui apprenait, par exemple, ainsi que le constate une dépêche à Lord Lyons, en date du 10 août 1870, que l'empereur Napoléon avait complètement échoué à Florence, que les ministres lui avaient refusé l'assistance militaire qu'il réclamait, en s'appuyant sur les promesses écrites du roi. Il lui disait aussi que l'Italie, libre de tout lien,

s'abritait derrière la neutralité britannique pour échapper plus sûrement à nos obsessions. — En même temps que Lord Granville fixait la Prusse, d'une manière certaine, sur l'attitude éventuelle de l'Italie, il lui confiait qu'elle n'avait rien à appréhender du côté de l'Autriche, que le cabinet de Vienne, interpellé au sujet de ses engagements avec la Cour des Tuileries, avait opposé aux interrogations de lord Bloomfield les plus formelles dénégations.

Cette dépêche, si remarquable à tant d'égards, nous montre que M. de Bernstorff avait transformé le *Foreign Office* en un véritable confessionnal et que sa curiosité, sans cesse renaissante, était toujours satisfaite. Il ne lui suffisait pas d'être tranquillisé sur les arrière-pensées de la politique autrichienne ou de la politique italienne; il tenait aussi à savoir ce qui se passait à Copenhague, et Lord Granville se hâtait de l'informer que, d'accord avec la Russie, il pesait sur le gouvernement français, pour l'empêcher de pousser le Danemark dans une voie contraire à ses intérêts.

Comment s'étonner, — après ces confidences, faites si inconsidérément à la diplomatie de M. de

Bismarck, avouées publiquement et complétées, il est permis de le craindre, par des épanchements d'une nature plus intime encore, — de la hardiesse des mouvements stratégiques des états-majors prussiens? N'étaient-ils pas en état de procéder, en quelque sorte, à coup sûr, certains qu'ils ne seraient inquiétés, ni au Nord par le Danemark, ni à l'Est par l'Autriche, ni au Sud par l'Italie? Il y a là un sérieux avertissement pour notre politique future; c'est à ce titre que j'ai cru devoir m'arrêter aux documents que l'Angleterre, pour être agréable à la Prusse, — on ne saurait se l'expliquer autrement, — n'a pas craint de livrer au grand jour.

LXIX

Florence, 6 mars 1871.

Je ne cesse de passer des notes au gouvernement italien au sujet de nos établissements pieux à Rome, sans pouvoir obtenir une réponse écrite. Toutes les fois que j'entretiens M. Visconti-Venosta de nos réclamations, il me dit que les

questions sont à l'étude et que prochainement il m'enverra un mémoire explicatif. Je crains que ses bonnes dispositions, si lentes à se manifester, ne rencontrent une sourde résistance auprès de ses collègues, que les dépêches du *Blue Book*, que vient de me signaler M. Artom, ne pourront que fortifier. On dirait que c'est un parti pris, chez Lord Granville, de contrarier notre action, qu'il s'agisse de l'intervention collective des puissances, ou de questions secondaires. C'est ainsi qu'au lieu de féliciter Sir Augustus Paget des concessions qu'il obtient en faveur des établissements anglais, il lui recommande de s'adresser, moins à la justice du Cabinet de Florence, qu'à son bon vouloir. C'est jouer, sans motif plausible, le jeu de l'Italie, paralyser les autres puissances catholiques, et la France en particulier, dans la défense de leurs intérêts.

LXX

Florence, 6 mars 1871.[1]

Il a été question bien souvent, depuis le commencement de la guerre, de tiraillements entre

1. Lettre particulière.

le chancelier russe et le chancelier allemand. Ces bruits n'avaient rien d'invraisemblable pour ceux qui connaissent les nerfs irascibles de M. de Bismarck et la vanité incurable du prince Gortschakoff. Tout récemment encore, on a parlé d'une nouvelle brouille, peu justifiée cependant, par le langage hautain que M. de Brunow tient à Londres et par l'attitude partiale que M. de Bernstorff a prise à la Conférence. Les dépêches télégraphiques, si surprenantes, que viennent d'échanger publiquement l'empereur Alexandre et l'empereur Guillaume, enlèvent toute portée aux divergences d'opinion qui ont pu troubler les rapports de leurs ministres. Ces étranges effusions qui, sous le couvert de protestations sentimentales, révèlent d'âpres convoitises et de véhémentes rancunes, ne laissent plus d'espoir à ceux qui s'attendaient à voir la Russie revendiquer, à l'heure de la paix, le rôle de médiateur que les événements semblaient lui réserver. Les illusions ne sont plus permises. C'est la politique de la main libre qui décidément l'emporte à Pétersbourg. La Russie, pour la mince satisfaction de déchirer une clause du traité de Paris, rompt avec ses traditions; elle permet à la Prusse de

démembrer la France et de reconstituer l'empire de Charles-Quint. L'avenir dira si elle a été bien inspirée. Alexandre Ier avait compris différemment les intérêts de sa politique et, cependant, il avait à venger l'invasion de 1812. Loin de nous accabler, de nous livrer à la coalition, il s'était préoccupé de l'intégrité de notre territoire, il nous avait facilité les moyens de reprendre notre place dans le concert européen. Son petit-fils a préféré méconnaître sa neutralité, applaudir bruyamment aux succès des armées allemandes, et nous laisser en tête-à-tête avec la Prusse, sans permettre à personne d'intervenir. Sa dépêche à l'empereur d'Allemagne est un nouveau coup qu'il nous porte. En proclamant l'indissolubilité de l'entente contractée à Ems, il oblige tous les gouvernements à se détourner de la France, à s'incliner devant la Prusse et à solliciter son bon vouloir. Mieux aurait valu, pour nous, la guerre avec la Russie, qu'une neutralité aussi cruellement pratiquée.

Il ne nous reste plus qu'à nous armer de courage et de résignation. Tous les gouvernements vont s'efforcer de gagner les bonnes grâces du vainqueur, et, si l'Italie y met une ardeur parti-

culière, nous ne saurions lui en vouloir ; elle y est poussée d'ailleurs par l'Autriche. M. de Beust espère trouver, dans la réconciliation du Cabinet de Florence avec le Cabinet de Berlin, un contre-poids utile aux efforts que fait le parti ultramontain pour le renverser.

LXXI

Florence, 7 mars 1871.

Avant la défaite de l'armée de l'Est, alors que Paris se défendait encore, l'Italie nous témoignait de chaleureuses sympathies. Elle cherchait, par l'expression de ses regrets et de ses vœux, à nous faire oublier son inaction ; elle s'efforçait d'adoucir l'amertume des déceptions qu'elle nous avait valu. Sa presse s'attaquait aux états-majors prussiens, elle stigmatisait leurs procédés, elle

les taxait de barbares. Le bombardement de notre capitale soulevait la réprobation générale; le Parlement ne craignait pas de s'en rendre l'interprète ; des députés, émus de nos malheurs, interpellaient le ministère, lui rappelaient le passé, et le poussaient à intervenir.

Le Cabinet de Berlin s'émut de ces manifestations. Il adressa de véhémentes remontrances au Cabinet de Florence, il accusa l'Italie de méconnaître les devoirs de sa neutralité, en faisant ouvertement des vœux pour le succès de nos armes ; il lui reprocha de nous encourager, par ses démonstrations, dans la voie funeste de la résistance. Le langage de M. de Brassier de Saint-Simon devint comminatoire, il se plaignit amèrement et publiquement ; la presse allemande reçut le mot d'ordre du quartier-général, elle poursuivit l'Italie de ses attaques passionnées, ne respectant ni les chambres, ni les hommes qui sont au pouvoir.

Ces menaces sont restées sans effet ; mais, depuis la capitulation de Paris, qui nous enlève nos dernières chances de relèvement, on commence à s'en émouvoir. Une évolution se fait dans les idées ; le courant de l'opinion s'altère, les dis-

positions du gouvernement se modifient. On devient plus réservé ; la presse met une sourdine à ses polémiques ; on évite d'irriter le vainqueur ; il passe pour être vindicatif ; on cherche à se soustraire à ses ressentiments. — « L'Autriche, et surtout l'Angleterre, qui, par sa position géographique, est à l'abri de toute atteinte, ne mettent-elles pas, dit-on, un soin extrême à ménager M. de Bismarck ? Pourquoi l'Italie, qui est faible, sans alliés, resterait-elle en état d'hostilité morale avec un empire redoutable, aujourd'hui que la France est meurtrie, terrassée ? » Les hommes les plus dévoués à notre cause en arrivent à reconnaître que les arguments de la *Riforma*, bien qu'inspirés par la légation de Prusse, ne sont pas sans valeur, que l'Allemagne est, au fond, malgré des haines séculaires, une alliée naturelle, et que l'Italie, maintenant que ses aspirations sont satisfaites, a plus à craindre de la France qu'à en espérer. Nos élections, la composition de l'Assemblée nationale, dont la majorité, à tort ou à raison, passe pour être cléricale, le langage agressif de certains de nos journaux à propos de l'occupation de Rome, ne font qu'ajouter à ces appréhensions.

Nous n'avons pas fait assez, disent les Italiens, pour nous assurer la reconnaissance de la France, et nous avons trop fait pour ne pas encourir les ressentiments de la Prusse. Il n'est que temps d'aviser.

LXXII

Florence, 8 mars 1871.

Le commandeur Ratazzi, qui vient de passer plusieurs semaines à Rome, où il a cherché à se reconstituer une nouvelle popularité en vue de son avènement futur au pouvoir, est venu me voir avec un grand empressement, dès le lendemain de son retour à Florence.

Je l'ai trouvé plus modéré que je ne m'y attendais, dans ses appréciations sur la politique générale aussi bien que sur la question romaine. J'aurais pu m'étonner, à bon droit, en l'entendant parler avec une sagesse si peu conforme à son

attitude publique, si je ne savais pas, d'expérience, combien, en Italie, les paroles contrastent souvent avec les actes. « Surveillez votre pa role, » dit un proverbe florentin, correctif très piquant du *verba volant*, « car elle porte et peut se retourner contre vous : les actes, au contraire, se discutent et s'interprètent. » [1]

J'ai donc écouté les protestations de sympathie que nos malheurs ont inspirées à M. Ratazzi, comme l'expression sincère de sa pensée, sans me préoccuper de ses conciliabules avec M. Harry d'Arnim et de ses rapports avec M. Brassier de Saint-Simón. J'ai oublié Mentana et ne me suis rappelé qu'Aspromonte, convaincu que l'homme d'État, qui avait travaillé tour à tour au salut et à la ruine du pouvoir temporel, pourrait bien, le cas échéant, son ambition satisfaite, donner des gages utiles à notre alliance, et réagir contre les passions de la gauche, dont il est momentanément le chef.

Sa démarche m'a indiqué d'ailleurs, suffisamment, qu'il avait à cœur d'effacer les souvenirs qu'a pu nous laisser son dernier passage aux

1. « J'ai toujours remarqué qu'il sied plus mal à un ministre de dire des sottises que d'en faire. » (Retz.)

affaires. Ce ne serait, du reste, d'après ce qu'il m'a fait entendre, qu'à son corps défendant qu'il aurait rompu en visière avec nous, combattu par une diplomatie exclusive qui s'était constituée l'instrument d'une petite coterie, au lieu de se dégager, comme il convient dans un pays parlementaire, de tout esprit de parti.

Il a regretté que l'Italie, dans les cruelles épreuves que nous venons de traverser, ait dû se borner à des vœux pour le succès de nos armes. Il l'attribuait à l'obstination du gouvernement déchu, qui se serait refusé à toute concession aux aspirations nationales, et qui aurait déclaré même, qu'il préférerait voir les Prussiens à Paris, plutôt que les Italiens à Rome. Il a reconnu que la politique du ministère italien vis-à-vis du pape n'était peut-être pas la plus sage. Mieux aurait valu, d'après lui, une loi de garantie, très courte, proclamant nettement les droits de la papauté, que des articles sans fin, inspirés par une prévoyance exagérée et parfois blessante, et n'ayant, pour la plupart, aucune valeur pratique.

J'aurais voulu savoir comment M. Ratazzi entendrait établir ses rapports avec le Saint-Siège,

si la marche des événements devait réellement lui assurer le pouvoir et le mettre à Rome en face de la papauté : mais, bien que j'y aie mis beaucoup de persévérance, il m'a été impossible de deviner son programme si, toutefois, il en a un, ce qui ne me paraît pas démontré, les hommes d'État italiens s'inspirant, en général, moins des principes que des circonstances.

Je ne pense pas que sa solution soit aussi radicale que celle de M. Crispi, qui ne poursuit rien moins que l'expulsion violente du pape. Mais, peut-être, trouve-t-il, comme beaucoup d'hommes politiques de ce pays, que le départ volontaire du Saint-Père, malgré ses inconvénients, serait encore pour l'Italie le dénouement le plus heureux. Il m'a dit qu'on en parlait beaucoup à Rome, que deux courants se trouvaient en présence, les jésuites et les cardinaux ; que le Pape était hésitant, et que son secrétaire d'État, pour se maintenir au pouvoir, jouait au plus fin ; que, sans combattre ouvertement les conseils des ultras, il invoquait, pour gagner du temps et pour ajourner une résolution extrême, la santé du Saint-Père et l'inclémence de la saison.

Toutefois, M. Ratazzi, j'ai hâte de le dire, a évité de se prononcer sur cette question du départ, qui préoccupe le gouvernement plus qu'il ne voudrait l'avouer. J'en trouve un témoignage dans un article de *l'Opinione*, le journal semi-officiel du ministère, qui, en discutant l'éventualité du départ, affecte d'envisager moins les intérêts de l'Italie que ceux du Saint-Siège lui-même. Le pape n'étant pas parti en octobre, dit-elle, pourquoi se raviserait-il en mars, quand rien n'est changé à sa situation? S'il se refuse de sortir du Vatican, ce n'est pas qu'il soit captif : la preuve, c'est qu'il est en relation avec tout le monde catholique, qu'il reçoit des députations, des adresses et des dons, et qu'il parle et écrit avec une vivacité de langage qui exclut toute idée de contrainte. Sa position serait-elle meilleure en Corse, en Bavière ou en Belgique? et est-on certain au Vatican que l'hospitalité qu'il y trouverait lui serait accordée sans arrière-pensées? Trouverait-il ailleurs l'empressement de cette Italie qui se montre orgueilleuse de le maintenir respecté sur son siège? Quels embarras, quelles difficultés n'ont pas eu à supporter les papes après avoir quitté Rome! *L'Opinione*

ne croit donc pas au départ de Pie IX, car la France, dit-elle, n'est pas encore un terrain assez sûr pour pouvoir offrir un asile tranquille à qui se trouve bien chez lui et ne devrait partir que pour se trouver mieux ailleurs.

Cet article, que je crois l'expression assez fidèle du sentiment du gouvernement italien, montre qu'on ne croit pas sérieusement, à Florence, à l'expatriation volontaire du pape. Dans certains cercles, on y verrait un dénouement; mais, dans d'autres, on ne se dissimule pas qu'elle enlèverait à l'Italie une force morale considérable et qu'elle l'exposerait à un règlement de comptes dangereux avec toutes les puissances catholiques, et que la crise, aujourd'hui latente, deviendrait aiguë.

Quoi qu'il en soit de cette éventualité, je m'efforce, dans mes entretiens, de bien établir que, si jamais elle venait à se réaliser, l'Italie ne se trouverait pas en présence de la France seule. C'est ce que je n'ai pas manqué de faire avec M. Ratazzi, en appelant toute son attention sur le mouvement catholique qui se manifeste en Belgique, en Autriche, en Angleterre même, et surtout en Allemagne. M. Ratazzi n'a pas cher-

ché à amoindrir la portée des manifestations provoquées en Allemagne par le sort de la papauté, mais il s'est appuyé sur une dépêche prussienne, qu'il a eue entre les mains, et qui prescrivait à M. d'Arnim d'aller féliciter le prince de Piémont, dès son arrivée au Quirinal, *pour* me démontrer que la sollicitude du Cabinet de Berlin en ce qui concerne le pouvoir temporel, était loin d'être aussi inquiétante pour l'Italie que celle de la France.

LXXIII

Florence, 10 mars 1871.

L'Italie est inquiète, elle se sent isolée, elle cherche sa voie. Son attitude, pendant la guerre, n'a satisfait personne; la Prusse lui reproche d'avoir méconnu les devoirs de sa neutralité, la France se plaint de son ingratitude, tandis que l'occupation de Rome mécontente, à des degrés divers, les puissances

catholiques. C'est à M. de Beust, aujourd'hui réconcilié avec Berlin, que le Cabinet de Florence a recours, pour plaider les circonstances atténuantes, avec l'espoir de faire oublier au chancelier la coopération de ses volontaires, l'hostilité de sa presse, les préférences de sa politique. Tous les gouvernements cherchent d'ailleurs à se mettre en règle avec l'empire germanique, et, si le Cabinet de Florence s'y applique particulièrement, c'est qu'il appréhende que la France ne soit tentée un jour de défaire l'œuvre qui lui a été fatale et de relever le prestige de ses armes en Italie, comme la Restauration l'a fait quelques années après la paix de Paris, en intervenant en Espagne. Aussi cherche-t-il à se constituer, pour l'avenir, de nouveaux points d'appuis. Dans quelques cercles parlementaires, où les souvenirs de Solférino sont encore vivants, on voudrait reprendre en sous-œuvre avec la France et l'Autriche l'alliance que poursuivait Napoléon III avant la guerre. On y verrait un contrepoids à la Prusse et à la Russie, dont l'entente s'est affirmée si audacieusement par la circulaire du prince Gortschakoff et les dépêches publiquement échangées entre les deux

souverains [1]. Mais la crise intérieure que traverse l'Autriche, le rapprochement qui s'est opéré entre l'empereur François-Joseph et son oncle, et, il faut bien le dire, le recueillement qui s'impose à notre politique, ne se prêtent guère à la reprise de ces combinaisons. Le Cabinet de Florence court donc au plus pressé, sa réconciliation avec la Prusse, en attendant qu'il puisse voir clair dans l'échiquier diplomatique de l'Europe et qu'il ait des données certaines sur les pourparlers qui se poursuivent entre les trois grandes puissances septentrionales, en vue d'une alliance qui ne tendrait à rien moins qu'à réunir en un faisceau compact, contre la révolution, les intérêts dynastiques et conservateurs de l'Europe.

Les journaux italiens reflètent du reste, chaque jour, les perplexités du gouvernement, au sujet de ses alliances futures. Ils imaginent des

1. Le roi Guillaume télégraphiait à l'empereur de Russie le 27 février. — « La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous est redevable de ce que la guerre n'ait pas pris des dimensions extrêmes. Soyez-en béni de Dieu ! Pour toujours votre reconnaissant. » — L'empereur Alexandre répondait aussitôt. « Je partage votre joie. Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver mes sympathies comme un ami dévoué. Puisse l'amitié qui nous unit assurer le bonheur et la gloire des deux pays ! »

combinaisons, émettent des solutions, tout comme si les puissances étrangères étaient impatientes de connaître la pensée de la politique italienne et de s'assurer son concours. Les uns préconisent la quadruple alliance avec les États du Nord, d'autres recommandent l'accord avec l'Allemagne et la Russie à l'exclusion de l'Autriche. Il en est qui voudraient qu'on ne s'engageât d'aucun côté; le plus grand nombre réclame une entente étroite avec l'Allemagne, résultant moins de traités formels, que de l'identité des vues et des intérêts.

On s'arrête à toutes les combinaisons, on poursuit toutes les alliances, sauf une seule, celle de la France.

LXXIV

Florence, 11 mars 1871.

On suit ici avec une vive attention, justifiée par les relations d'intimité qui se sont établies entre le Cabinet de Florence et celui de Vienne, et dont je vous ai entretenu longuement dans

ma dépêche du 9 janvier, la crise intérieure que traverse en ce moment l'Autriche et l'évolution qu'elle est en train de faire dans sa politique extérieure. Si, dans quelques cercles parlementaires, on s'arrêtait, il y a quelques semaines, à l'idée d'une entente étroite avec cette puissance, à laquelle la France se serait associée dès qu'elle aurait repris la liberté de ses mouvements, on paraît craindre aujourd'hui, en voyant le rapprochement qui s'est opéré entre la Cour d'Allemagne et l'empereur François-Joseph, que ces combinaisons n'aient plus aucune chance de se réaliser. On en est donc réduit à tâtonner, à flairer le vent et à attendre qu'on puisse apprécier, sur des données plus certaines, les rapports qui sont en voie de s'établir entre les trois grandes puissances septentrionales.

On cherche avant tout à se réconcilier avec la Prusse. C'est le Cabinet de Vienne, ainsi que je vous le disais récemment, qui paraît s'être chargé de prendre en main la cause de l'Italie et de plaider, à Berlin, les circonstances atténuantes pour l'attitude équivoque, bien que peu inquiétante, en somme, qu'elle a prise dans les derniers mois de la guerre.

Je n'ai encore aucune donnée sur le résultat de cette intervention ; je constate seulement qu'on m'oppose une réserve symptomatique, toutes les fois qu'il m'arrive d'interroger, soit le ministre des affaires étrangères, soit son secrétaire général, sur la nature des rapports qui se sont établis entre le cabinet de Berlin et celui de Vienne. Je n'en suis qu'avec plus d'attention la crise autrichienne et toutes les manifestations de la presse allemande, qui sont de nature à me fixer sur les négociations secrètes qui se poursuivraient entre les différents cabinets et *qui ne tendraient à rien moins qu'à unir les intérêts dynastiques et conservateurs de l'Europe.* C'est à ce titre que je joins, à ma dépêche, un résumé sur les difficultés que rencontre le ministère Hohenwart dans la réalisation de son programme et sur le mouvement de l'opinion publique allemande.

LXXV

Florence, 12 mars 1871.

Toute la presse italienne discute les conditions de la paix, elle les trouve excessives, implacables; en Allemagne, au contraire, les journaux s'attaquent à la modération de M. de Bismarck; ils ne comprennent pas qu'il ait pu nous laisser Belfort, une porte toujours ouverte sur l'Alsace; ils prétendent que M. Thiers l'a circonvenu et « qu'il perd les batailles gagnées par M. de Moltke ». L'organe de la chancellerie fédérale se sent touché au vif par ces récriminations. « *La Gazette nationale*, dit-il, est saisie d'une véritable rage d'annexion. Si le siège d'une ville devait nécessairement entraîner sa conquête, on aurait dû, à plus forte raison, ne pas restituer Paris, dont le siège a été infiniment plus long et plus sanglant que celui de Belfort. »

La Gazette de l'Allemagne du Nord aurait pu alléguer d'autres raisons encore; mais il eût

été délicat d'avouer publiquement qu'on a hâte d'encaisser les milliards et que l'armée commence à trouver bien longues, bien dures les épreuves qu'elle subit depuis huit mois. Enregistrer les bénéfices de la guerre aussitôt acquis, et ne pas violenter la fortune, tel a toujours été le système de Frédéric II et telle est encore la politique de M. de Bismarck. Qui sait, d'ailleurs, s'il n'entre pas dans les arrière-pensées de la Prusse, en nous abandonnant Belfort, de laisser les États du Midi sous la crainte d'une invasion éventuelle [1]?

1. Belfort n'a dû son salut qu'à l'opiniâtreté de sa défense. Les états-majors prussiens l'avaient intentionnellement exclu de l'armistice du 28 janvier. Ils comptaient s'en emparer avant la signature de la convention qui devait régler les lignes de démarcation. Ils s'étaient réservé, à cet effet, le droit d'augmenter *ad libitum* l'armée assiégeante, tandis que la France s'interdisait l'envoi de tout renfort. Mais la place résistait encore lorsque l'Assemblée nationale était déjà réunie à Bordeaux, prête à ratifier les préliminaires de la paix. L'Allemagne ne pouvait plus dès lors revendiquer une citadelle qui n'était pas tombée en son pouvoir, à moins de transgresser les lois militaires et de violer les principes du droit des gens. Les portes de Belfort s'ouvrirent le 15 février, non pas en suite d'une capitulation avec le commandant en chef des forces assiégeantes, mais sur l'ordre du ministre de la guerre, pour satisfaire aux arrangements intervenus entre M. Favre et M. de Bismarck. Ce qui aggrava singulièrement les conditions de la paix, ce sont les modifications aux lignes de démarcation consacrées par les préliminaires, auxquelles M. Thiers dut se prêter à Francfort. Il céda à

LXXVI

Florence, 13 mars 1871.

L'entretien que j'ai eu ce matin avec le ministre de la justice n'a pas répondu à mon attente, car je n'ai pu obtenir les réponses précises que M. Visconti-Venosta me faisait espérer, lorsqu'il m'engageait à conférer avec M. le Garde des sceaux, au sujet des réclamations nombreuses que la Légation ne cesse d'adresser au gouvernement italien. M. de Falco s'est contenté de me donner, en termes généraux, des assurances au sujet de sa bonne volonté à concilier les lois ita-

l'Allemagne, en échange du canton de Giromany, une partie peu fertile de l'arrondissement de Belfort, des territoires d'un intérêt militaire de premier ordre, et d'une richesse minière évaluée par M. Daubrée à près d'un milliard. Ils étaient pris sur les cantons de Catenon et de Thionville qui formaient une enclave stratégique entre la France et le Luxembourg. Le chancelier put ainsi, sur les réclamations de ses états-majors, combler la solution de continuité entre Metz et la frontière luxembourgeoise. C'était livrer le grand-duché à l'absorption fatale de l'Allemagne, en coupant les voies carrossables qui le rattachent à la France.

liennes avec les demandes dont je me constituais l'interprète. Il m'a dit que le conseil des ministres était saisi de mes notes et qu'il espérait pouvoir me faire connaître incessamment ses résolutions. Mais je crains que ses réponses ne soient pas conformes aux promesses que M. le Ministre des affaires étrangères nous a faites à différentes reprises, d'appliquer à nos maisons religieuses un traitement exceptionnel. M. de Falco ne m'a pas paru, en effet, converti à cette manière de voir. Il m'a semblé vouloir se retrancher plutôt derrière des fins de non-recevoir de légiste, que s'inspirer de considérations politiques. Je n'en ai pas moins insisté sur le caractère exceptionnel de Rome, toujours considérée, par toutes les puissances catholiques, comme une cité neutralisée, sinon de fait, du moins moralement, pour en conclure qu'on ne saurait lui appliquer la loi sur les corps moraux d'origine étrangère, comme on le ferait dans toute autre ville italienne.

J'ai ajouté qu'en se substituant au gouvernement pontifical, le gouvernement italien ne pouvait pas alternativement, suivant ses convenances, invoquer ses droits et se soustraire à ses obli-

gations; j'ai dit, enfin, qu'on devrait ne pas oublier les conditions qui ont présidé à la prise de possession de Rome et se dégager des influences étroites de la bureaucratie, pour n'écouter que les inspirations de la raison d'État.

LXXVII

Florence, 13 mars 1871.

Le ministère profitera de l'anniversaire de la naissance du roi, qu'on célèbre demain, pour décréter une amnistie qui s'étendra indirectement à tous les volontaires qui ont servi en France. Ce sera le moyen de conjurer les réclamations de M. Brassier de Saint-Simon qui était chargé, dit-on, par son gouvernement, de demander des poursuites contre ceux qui ont suivi Garibaldi et porté les armes contre l'Allemagne.

LXXVIII

Florence, 13 mars 1871.

Le gouvernement italien poursuit, avec une fiévreuse activité, la réorganisation de son armée, dans une pensée malheureusement bien différente de celle qui a présidé à sa formation. Ce n'est plus sur l'armée française qu'on prend modèle, c'est l'organisation prussienne qu'on cherche à imiter, autant que le comportent les exigences politiques; car, l'armée étant un des éléments de fusion nationale les plus efficaces, on ne saurait adopter servilement, pour l'armée active, le système allemand de l'endivisionnement régional. L'Italie ne fait, du reste, en cela, que prendre l'initiative des réformes qui s'imposent à tous les États, et que nous ne serons pas les derniers, je suppose, à mettre en application. Le système mixte imaginé par la commission militaire italienne, dont le général de Menabrea est le président, est une innovation qui me semble concilier

d'une façon assez pratique à la fois les tendances centralisatrices du pays et les exigences d'une mobilisation rapide. Cette mobilisation, d'après le rapporteur, pourrait en effet, par l'adoption du projet de loi, se réaliser pour toute l'armée active dans le délai de douze jours, en admettant que les combinaisons sur lesquelles elle est basée soient mieux entendues que ne l'ont été les plans si décevants de l'état-major général français. J'ai fait traduire *in extenso* le rapport du général de Menabrea, dans l'espoir que notre ministre de la guerre y trouvera d'utiles indications pour l'œuvre difficile qu'il a entreprise. Vous verrez, par le texte de ce document, qu'on n'admet pas, pour l'armée permanente, le principe de la circonscription provinciale et qu'il modifie en quelques points le recrutement... En résumé, le projet de loi porte dans son ensemble les forces militaires de terre de l'Italie à 750,000 hommes, sur le pied de guerre.

En attendant que la loi soit votée et mise en application, le ministre de la guerre soumet les troupes dont il dispose à une discipline rigoureuse et leur imprime une activité inaccoutumée, en les assujettissant chaque jour à des marches forcées.

Mais ce n'est pas sur la transformation de l'armée seulement que se reporte l'active sollicitude du général Ricotti. Il demande au Parlement des sommes considérables pour la défense stratégique du pays. Il estime que, pour compléter le système général de défense, il ne faudrait pas moins de 350 millions. C'est plus que ne comporte la situation du trésor. Il devra se contenter de la moitié de cette somme répartie en trois ou quatre annuités. La commission du budget ne croit pas à l'imminence d'un danger d'agression. Elle estime que la France ne sera pas de longtemps en mesure de reprendre une politique offensive. Le système défensif n'en est pas moins subordonné à cette éventualité; c'est dans cette pensée qu'on fortifiera Rome, qu'on complétera la défense de Civita-Vecchia. Cent millions seront consacrés à renforcer la défense des vallées des Alpes du côté français, 25 millions à Alexandrie, dont les fortifications ne répondent plus aux perfectionnements apportés à l'artillerie de siège, 20 millions à la Spezzia, 40 à 50 millions à Rome. Le restant du crédit sera réparti entre les autres places fortes, telles que Bologne et Suze, qu'on élèverait au rang de forteresse de

second ordre en la complétant par un système de forts détachés.

Ces projets méritaient de vous être signalés. Ils complètent et commentent les appréciations émises dans ma correspondance politique. Ils révèlent la préoccupation des esprits et la transformation qui, depuis la paix, s'est opérée dans les sentiments de l'Italie. Tout le monde s'imagine aujourd'hui que la France, sous le coup d'amers ressentiments, consacrera désormais tous ses efforts, toutes ses ressources à détruire l'œuvre qu'elle a édifiée et qu'elle se plairait à considérer comme la cause première de ses malheurs.

LXXIX

Florence, 14 mars 1871.

Toujours même incertitude au sujet des tendances véritables du ministère cisleithanien et des rapports entre le chancelier et le comte Hohenwart. M. de Beust a beau s'agiter dans la

presse pour prouver que son influence n'est pas amoindrie, que sa politique extérieure n'a subi aucune modification et qu'il jouit, comme par le passé, de toute la confiance de son souverain; on n'en reste pas moins convaincu que son rôle est joué et qu'on va tenter de nouvelles expériences pour conjurer les dangers qu'il a provoqués par son imprévoyance et sa versatilité.

Mais M. de Hohenwart restera-t-il l'homme de la situation et que poursuit-il, en admettant qu'il ait des idées arrêtées, soit à l'intérieur, soit au dehors? Au début, on lui prêtait des arrière-pensées de coup d'État; mais on croit s'apercevoir aujourd'hui que ses visées ne sont pas aussi violentes et que, si le Reichstag s'est alarmé outre mesure de son attitude, le ministère n'est pas moins inquiet des conséquences d'un conflit constitutionnel. Ce serait, d'après la *Gazette de Vienne*, l'histoire des deux poltrons qui, après de folles terreurs, se sont reconnus et embrassés.

Toutefois, derrière M. de Hohenwart se cacheraient MM. de Thun, Clam, Blome et consorts, de couleur franchement réactionnaire, ultramontains par-dessus le marché, et plus centralisateurs que

fédéralistes, plus partisans aussi de l'alliance russe que de l'alliance prussienne. Mais la Russie est-elle une alliée possible ? En préférant déchirer brutalement, à la barbe de l'Europe, le traité de 1856, plutôt que d'accepter les offres de revision qui lui ont été faites par M. de Beust, n'a-t-elle pas suffisamment révélé ses arrière-pensées, et le dernier mot de sa politique n'est-il pas le démembrement de l'Autriche ? La Prusse n'est guère une alliée plus sûre, et l'attraction qu'elle cherche à exercer, dès à présent, sur les populations germaniques de l'Empire révèle que, si la monarchie venait à courir un grand péril du côté de l'Orient, elle hâterait plutôt qu'elle n'arrêterait la catastrophe. Mais avec elle, du moins, il y a, en apparence, une franche réconciliation. On a saisi avec empressement la main que M. de Bismarck a tendue si cordialement au mois de décembre, et, si on ne l'oblige pas par des actes équivoques à la retirer, on parviendra — les sentiments de l'empereur Guillaume pour son neveu aidant — à établir un *modus vivendi* qui permettra d'attendre des jours meilleurs. Se retourner vers la Russie, après avoir si chaleureusement accepté

les avances de la Prusse, serait d'ailleurs une manœuvre fort périlleuse. C'est donc vers Berlin que doivent tendre tous les efforts de la politique autrichienne, la France étant impuissante, la Russie perfide et l'Italie équivoque, ainsi que le prouverait son attitude à la conférence où, en vue des ambitions secrètes qu'elle nourrit du côté de l'Orient, elle aurait mal dissimulé ses préférences pour le cabinet de Pétersbourg.

LXXX

Florence, 15 mars 1871.

Notre chargé d'affaires à Rome m'entretient fréquemment, avec une vive sollicitude pour les intérêts qu'il a mission de surveiller, des atteintes que les autorités italiennes portent, sous le prétexte d'utilité publique, à nos établissements religieux. Vous aurez vu, par ma correspondance, que je ne cesse pas d'intervenir auprès du cabinet de Florence et que tous mes efforts

tendent à l'arrêter dans la voie des mesures violentes où des passions subalternes le poussent souvent, contrairement à ses tendances véritables. Hier encore, à un dîner donné au ministère des affaires étrangères, où l'on fêtait le cinquantième anniversaire du Roi, j'ai fait un appel fort instant à la sagesse de M. le Président du conseil, en le priant de tempérer le zèle de ses agents qui, au lieu de s'inspirer des convenances à la fois politiques et religieuses qui devraient présider à l'installation de la capitale, procéderaient, administrativement, sans tact et sans discernement.

M. Lanza, sans passer entièrement condamnation sur les faits que je lui signalais, a reconnu cependant ce qu'avait de fâcheux le trouble matériel que l'application de la loi causait aux corporations religieuses, et le mauvais effet qui pouvait en résulter au dehors. Mais il m'a dit que les expropriations se faisaient dans la mesure la plus restreinte et que le gouvernement, pour atteindre le moins possible les maisons religieuses, achetait de préférence des palais, souvent au prix des plus grands sacrifices.

Quant à la question de la légalité, il ne la

croyait pas discutable. « Nous sommes à Rome, m'a-t-il dit, au nom du droit national sanctionné par un plébiscite et par un vote solennel du Parlement. Si nous disposons des couvents pour le service impérieux de l'État, nous ne le faisons qu'en vertu d'une loi territoriale applicable à tout le royaume. Il peut en résulter, et nous le déplorons, un trouble matériel pour les corporations religieuses; mais, en expropriant quelques-unes de leurs dépendances, nous ne portons aucune atteinte à leur existence morale, ni à la pratique de leur règle. »

Ayant fait observer à M. le Président du conseil que le gouvernement pontifical, auquel le gouvernement italien affirme s'être légalement substitué, n'aurait jamais touché aux établissements pieux, sous prétexte d'utilité publique, il m'a répondu qu'il pourrait me citer beaucoup de précédents, se rattachant notamment à l'occupation de Rome par nos troupes, où le pape n'a pas hésité à convertir des couvents en casernes.

Cet entretien peut vous donner, dès à présent, un avant-goût des idées que le ministère est en train, je présume, de développer dans le mémorandum dont la remise m'est annoncée

depuis tant de semaines. Toutefois, je dois constater qu'on me paraît aujourd'hui beaucoup plus frappé qu'à mon arrivée de la nécessité de procéder avec la plus grande circonspection vis-à-vis des établissements étrangers et particulièrement envers ceux qui sont d'origine française.

M. le Président du conseil compte proroger les Chambres vers la fin de mai pour une durée assez longue, afin d'avoir tout loisir pour la translation de la capitale et d'échapper, dans l'exécution de cette mesure, au contrôle et à la pression parlementaires. Dès le mois prochain, on commencera l'installation des différents services administratifs, et M. Lanza ne doute pas que les principaux ministères ne soient, conformément aux prescriptions de la loi de transfert, installés à Rome à la fin de juin.

Hier, au moment où je sortais du ministère des affaires étrangères, M. le comte Brassier de Saint-Simon s'est fait présenter à moi par le ministre de Russie. Nous avons échangé quelques paroles courtoises, très chaleureuses de sa part, fort réservées de la mienne.

LXXXI

Florence, 16 mars 1871.

M. Lefebvre de Behaine n'aura pas manqué d'appeler votre attention sur le bref que le pape a adressé au cardinal Patrizzi. Ce document, reproduit par tous les journaux, cause ici une assez grande sensation. Le Saint-Père y fait l'apologie des Jésuites, mais déclare ne point subir leur influence ; il repousse et condamne la loi des garanties, et déplore les amendements qu'on y a introduits. Ce n'est pas une chose indifférente, dit *l'Opinione*, l'organe du ministère, que le pape s'occupe de tels sujets et, bien qu'on ait pu désirer qu'il les traitât avec plus de calme d'esprit et de sérénité d'âme, on peut cependant découvrir dans ses paroles un signe des temps et l'influence de l'opinion publique qui le pousse à rompre le silence, alors que certains partis auraient voulu qu'il se renfermât dans une mépri-

[redacted]

sante indifférence. On se demande si cette manifestation de la pensée pontificale est un premier pas fait dans la voie des transactions, bien que la loi des garanties y soit flétrie en quelque sorte, car le bref dit « qu'on ne sait si c'est la ruse ou la déraison qui y domine, tant ce projet, imaginé sous la contrainte des protestations des catholiques et des nécessités politiques, paraît dérisoire ».

Ce qui frappe dans cette manifestation du Saint-Père et ce qu'on ne manque pas de relever, c'est que, tout en déclarant que les marques de souveraineté qu'on lui accorde sont dérisoires, il se félicite d'en être revêtu par ses ennemis, comme le Christ, et il espère que, en les acceptant, quelque indignes qu'elles soient, elles tourneront au profit de l'Église, tout comme les hommages sacrilèges rendus au Christ ont servi à son triomphe.

LXXXII

Florence, 17 mars 1871.

La séance d'hier du Parlement s'est terminée de la façon la plus tumultueuse. On venait d'achever la discussion de la loi des garanties et l'on pensait voter, avant de se séparer, tout l'ensemble du projet, quand M. Mordini a proposé un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre déclare que les principes et les » dispositions contenus dans la présente loi ne » doivent former l'objet d'aucune stipulation » internationale, et passe à la discussion des » articles. »

M. Visconti-Venosta, sous le coup de cette motion inattendue, aurait voulu éviter le débat ; mais, serré de près par ses adversaires, il a déclaré, après s'être concerté avec ses collègues, que le gouvernement ne pouvait reconnaître l'importance que quelques députés semblaient donner à l'ordre du jour Mordini ; qu'il ne saurait assez rappeler qu'il existe, dans la loi des garanties,

deux parties parfaitement distinctes. Dans la première, qui se rapporte au droit public intérieur, la question d'un lien ou d'un engagement quelconque avec l'étranger n'est point admise. Mais, dans la seconde, où il est traité de la situation de l'Italie vis-à-vis de l'étranger, il est de toute nécessité qu'aucun point de détail ne soit préjugé. Il se peut, en effet, que, pour la dotation du Saint-Siège, et pour la représentation diplomatique spéciale qui lui a été reconnue, on demande au gouvernement du Roi des explications, des assurances et alors, une fois l'ordre du jour Mordini voté, quelle figure fera l'Italie aux yeux de l'Europe ? Le gouvernement passera, non seulement pour manquer d'autorité, mais encore pour n'avoir rien su prévoir, ni régler la question romaine. Convient-il en ce moment, a ajouté le ministre, de placer le cabinet dans une situation pareille ? Il fait juge la Chambre et se confie à sa sagesse pour mettre le gouvernement dans des conditions qui lui permettent d'accepter la responsabilité qui pèse sur lui.

Après cette déclaration, grand tumulte, la gauche insistant sur l'appel nominal de l'ordre du jour Mordini. Des députés, qui sont venus

me voir dans la soirée, étaient fort émus de ce soulèvement inattendu des passions au sein de la Chambre. D'après eux, M. Ratazzi, en vue de son avènement éventuel au pouvoir, aurait, en habile stratégiste, saisi cette occasion pour porter un coup moral au ministère, en le montrant à la remorque des gouvernements étrangers et sollicitant leur approbation sur des questions purement intérieures.

Cette théorie de M. Ratazzi, de se refuser à toute explication avec les cabinets étrangers, sur des questions d'un intérêt aussi considérable que celles de la dotation du pape, de la représentation diplomatique auprès du Saint-Siège, etc., etc., ne cadre guère avec la modération et la sagesse dont il a fait preuve, quand il est venu me voir à son retour de Rome. Ce sont de ces surprises auxquelles on doit toujours s'attendre avec les hommes d'État italiens. En causant avec eux, seul à seul, on les trouve disposés à toutes les transactions; mais, comme me le disait un jour un de mes collègues, dès qu'il sont à cinq et à plus forte raison en présence de la Chambre, ils ne manquent jamais de subordonner la raison d'État à leur popularité.

LXXXIII

Florence, 18 mars 1871.

... Si la cour de Rome, éclairée par l'expérience, voulait ou pouvait se réconcilier avec la régénération de l'Italie, au lieu de la combattre et de la maudire, elle retirerait de cet acte de haute sagesse une influence, une popularité inquiétantes pour le gouvernement qui l'a *dépossédée*. La réconciliation du sentiment religieux avec le sentiment national la rendrait maîtresse de la Péninsule. Déjà aujourd'hui, il lui suffirait de relever le clergé du mot d'ordre « pas d'électeurs, pas d'élus » pour s'assurer au sein du Parlement de nombreux défenseurs. Que serait-ce, si elle avait l'instinct de sa nouvelle mission, si, au lieu de rester stationnaire, elle faisait aux idées modernes la part qui leur revient [1] !

1. Pie IX, en apprenant ma présence à Rome que je traversais à la fin du mois d'avril, après mon départ de Florence, me fit savoir par M. Lefebvre de Behaine, sans que j'eusse sollicité d'audience, qu'il tenait à me remercier pour l'activité que j'avais consacrée à défendre les intérêts de l'Église pendant la courte mission que je venais de remplir auprès du gouvernement italien.

Le comte de Cavour prévoyait que, si jamais la séparation de l'État et de l'Église s'effectuait, la représentation du pays en serait profondément modifiée; il se voyait du centre refoulé vers la droite. Cette conviction est partagée par bien des hommes politiques, elle s'impose même au gouvernement. La gauche, me disait un député influent, M. Massari, serait composée de car-

Il me reçut à sept heures du soir dans son cabinet et me demanda de prendre place à ses côtés. Il daigna causer longuement avec moi des événements de la guerre, de la politique européenne et de l'avenir de la France. La conversation étant tombée sur les atteintes portées au pouvoir temporel, je me permis d'appeler l'attention de Sa Sainteté sur les avantages que trouverait le gouvernement pontifical à reprendre le mot d'ordre donné au clergé de se désintéresser d'une façon absolue du mouvement électoral. Ce serait le moyen, disais-je, de s'assurer des défenseurs au Parlement et de permettre au roi, animé des sentiments les plus déférents pour le pape, de réagir contre les ennemis du Saint-Siège. « Je connais Victor-Emmanuel, me répondit Pie IX, il n'est pas homme à subordonner son ambition à sa foi religieuse. D'ailleurs, ajouta Sa Sainteté, si *je suis Italien et si j'aime l'Italie*, je ne suis pas un pape italien; j'appartiens à l'Église universelle et je froisserais à juste titre les sentiments du monde catholique si je cédais à des préoccupations exclusives. » L'heure de la prière s'annonçait. Le pape se leva. Il me congédia en ajoutant à sa bénédiction des paroles qui restent gravées dans mon cœur. C'était la seconde fois que les hasards de ma carrière m'avaient mis en présence de Pie IX, sans que j'eusse recherché un si grand honneur, et, chaque fois, j'avais constaté que, malgré de cruelles épreuves, sa pensée n'était pas dégagée des souvenirs de 1847. (Voir *Un voyage à la suite du roi Victor-Emmanuel à travers l'Italie, en novembre 1863*, page 403.)

dinaux, le jour où le pape, au lieu de se désintéresser du mouvement électoral, prendrait le parti de le diriger. « Heureusement, m'a dit M. Visconti-Venosta, que Pie IX dédaigne la démocratie, sans quoi le Quirinal serait forcé de compter avec le Vatican[1]. »

LXXXIV

Florence, 18 mars 1871.

Les représentants de la Défense nationale à l'étranger n'ont plus qu'un caractère provisoire depuis que la France, librement consultée, s'est donné un nouveau gouvernement. Il importe, ou de les remplacer par la nomination de nouveaux titulaires, ou de régulariser leur situation par l'envoi de nouvelles lettres de créance. Tout retard serait interprété à Florence comme un symptôme de notre mauvais vouloir envers l'Italie. Le choix de l'agent que vous jugerez utile d'accréditer auprès du roi Victor-Emmanuel ne

1. Le comte de Cavour disait en plein Sénat : « Nous laisserons au pape tant de liberté, qu'il aura sur les masses du pays plus d'influence que le gouvernement lui-même. Aussi, ajoutait-il, je ne désespère pas de terminer ma carrière sur les bancs de l'opposition. »

laissera pas le gouvernement italien indifférent. Il a conscience des impressions que son attitude pendant la guerre a provoquées en France; il sait que son inertie nous a déçus, que la violation de la convention du 15 septembre, au lendemain de nos défaites, nous a douloureusement affectés; il prévoit de graves difficultés dans ses rapports futurs avec nous. Il ne se dissimule pas qu'il existe aujourd'hui, entre les deux pays, non seulement des divergences d'intérêt, mais des rancunes latentes qui pourraient aisément amener des complications, si l'interprète de la politique française en Italie, moins préoccupé du passé que de l'avenir, ne s'appliquait pas avec une sollicitude incessante à les conjurer.

Je sais que, tout récemment, dans un entretien confidentiel, M. Visconti-Venosta exprimait de grandes inquiétudes à ce sujet, regrettant sincèrement que les sentiments de l'Italie pour la France, basés non seulement sur la reconnaissance et sur l'affinité des races, mais aussi sur la solidarité morale, fussent contrariés par les exigences de la politique. En s'exprimant ainsi, il faisait allusion tout autant à la question romaine, qui est pour l'opinion publique une cause

si vive de préoccupations, qu'à la politique de l'Italie en Orient, à ses intérêts commerciaux, et à toutes les questions, comme celles de Tunis et de Nice, que les partis extrêmes, sous l'influence de la Prusse, exploitent à tour de rôle. C'est parce qu'on a conscience de ces difficultés et qu'on n'est pas sans appréhensions pour l'avenir, qu'on attache aujourd'hui une importance toute particulière à ce que la France soit représentée, sans plus de retard, dans l'esprit le plus conciliant. Je n'hésite pas à vous soumettre ces réflexions avec la franchise et le désintéressement que tout agent consciencieux doit à son gouvernement et dont je crois ne m'être jamais départi dans le cours de ma carrière.

LXXXV

Paris, 20 mars 1871.

Le Ministre des affaires étrangères a M. Rothan. — En raison de l'état de Paris et afin de se tenir en contact avec l'Assemblée, le gouvernement

se transporte à Versailles. Les représentants du pays tout entier accourent à l'appel qui leur a été fait. Nous ne saurions croire que la sédition se maintienne devant la réprobation qu'elle soulève et qui commence déjà à agir favorablement sur les dispositions de la garde nationale de Paris. Je vous tiendrai au courant des événements aussi régulièrement que possible et je vous prie de m'informer vous-même de tout ce qui pourra intéresser le gouvernement en m'adressant vos correspondances à Versailles.

LXXXVI

Florence, 21 mars.

« Le plus grand service que les amis de la France puissent lui rendre en ce moment, disait dernièrement le journal de M. Bonghi, *la Perse veranza* de Milan, c'est de parler d'elle le moins possible. » Ce mot d'ordre est assez religieuse-

ment observé par l'ensemble de la presse italienne. Elle se contente d'enregistrer les attristantes dépêches de Paris et de Versailles sans les rehausser par des commentaires. Les organes du parti avancé seuls ne dissimulent pas la *satisfaction* que leur cause l'avènement de la Commune.

L'Italie peut du reste envisager avec philosophie nos déchirements intérieurs, elle n'a pas à en redouter le contre-coup. Elle a pu donner le change à l'Europe tant qu'elle subissait la domination étrangère. Elle passait alors pour *un* foyer révolutionnaire; c'était l'époque où ses hommes d'État conspiraient avec Mazzini et Garibaldi; mais, depuis que ses aspirations nationales sont satisfaites et que l'occupation de Rome s'est opérée sans la participation des éléments anarchistes, l'Italie se trouve dans des conditions qui ne laissent rien à désirer pour sa tranquillité. Mazzini a été arrêté et relâché il y a quelques mois, au milieu de l'indifférence générale, et le solitaire de Caprera n'est plus pour l'opinion publique, à l'heure qu'il est, qu'un souvenir symbolique. Il l'avait si bien compris que, pour s'assurer un regain de popularité et ne pas rester oublié au fond de son île, il s'était rejeté sur la France,

[redacted]

mortifié de ce que personne ne se souciât d'aller à Rome, sous sa bannière.

Quant aux désolantes doctrines de *l'Internationale*, elles n'ont, de ce côté-ci des Alpes, en l'absence de centres industriels, aucune chance de se propager. Aussi, malgré la gravité de l'insurrection parisienne et de ses ramifications, se refuse-t-on à la considérer comme un danger menaçant pour l'ordre public en Europe. On estime, au contraire, que ces saturnales démagogiques, qui portent une atteinte si profonde à notre considération morale, serviront d'épouvantail et qu'elles contribueront puissamment à cimenter et à fortifier les intérêts dynastiques.

LXXXVII

Florence, 22 mars 1871.

Le gouvernement italien, sous l'empire des préoccupations que je vous ai signalées et qui se sont emparées de lui depuis nos élections, a hâté, dans ces dernières semaines, autant qu'il dépendait de lui, les mesures indispensables à la translation de sa capitale ; il a senti qu'il

était urgent de prendre possession de Rome, officiellement, avant que l'attention de l'Europe, aujourd'hui distraite par les événements les plus douloureux, ne se reportât sur la Péninsule. Je vous ai dit, au lendemain d'une conversation avec M. le Président du conseil, que *le déménagement administratif commencerait*, pour quelques services, à partir du mois prochain et que le gouvernement espérait être représenté à Rome par quelques-uns de ses départements ministériels dans le courant du mois de juin. Mais, quant à l'installation complète, comprenant le Parlement et tout l'ensemble du gouvernement, M. Lanza ne pensait pas qu'elle pût avoir lieu avant le mois de novembre, bien que M. Sella[1], pour flatter les passions de la Chambre, lui ait proposé de siéger dans la nouvelle capitale dès le mois de juillet.

Il est probable qu'on n'eût rien précipité si l'on avait pu se rendre un compte exact de notre situation intérieure et surtout des sentiments

1. M. Sella avait une grande fécondité intellectuelle; c'était un empirique en politique. L'équilibre du budget était sa passion dominante ; il sacrifiait tout à la fiscalité. Il disait à ses électeurs de Biella : « Si nous ménageons le clergé, c'est pour que les prêtres refusent l'absolution aux contrebandiers. »

qui animent l'Assemblée nationale. Mais on a craint que la majorité n'imprimât au gouvernement une politique hostile aux aspirations italiennes, et l'on a voulu être en mesure d'opposer le fait accompli à des protestations éventuelles.

On est loin cependant de se dissimuler les difficultés qu'on rencontrera à Rome; mais on se flatte qu'elles ne seront pas insurmontables, si les puissances catholiques évitent d'encourager les espérances du Vatican et d'exciter les passions ultramontaines. Tout le monde ne serait pas intransigeant à la cour pontificale, et bien des indices permettraient de ne pas désespérer d'un accommodement. On prétend que le cardinal Antonelli ne sera pas le dernier à s'y prêter. C'est du moins l'impression qu'ont rapportée de Rome les députés qui l'ont pressenti et qui se rappellent ses compromissions secrètes avec le comte de Cavour. Quoi qu'il en soit de ces espérances, on est tellement intéressé à conjurer un conflit qu'on est décidé à pousser la patience et la modération jusqu'à leurs dernières limites. Un membre des plus distingués et des plus influents du Parlement, M. Bonghi, qui a été le rapporteur de la loi des garanties, me

faisait remarquer, à ce sujet, qu'un des mérites du peuple italien était de savoir attendre et de posséder, au plus haut degré, le génie du compromis ; il affirmait qu'on s'abstiendrait de toute réaction et que, ne pouvant nourrir l'espoir de réconcilier le pape avec le nouvel état de choses, on supporterait ses plaintes et ses récriminations avec la patience qui est le fond du tempérament de ce pays. « Notre politique, me disait-il, sera de laisser crier le clergé et de se borner à lui donner la réplique. Si le successeur de Pie IX est Italien, un accommodement n'est pas invraisemblable ; mais je n'en répondrais pas, s'il était de nationalité étrangère. La question serait alors de savoir par qui et comment il serait soutenu. On parviendra, peut-être, a ajouté M. Bonghi, à nous faire abandonner Rome; mais il n'en résultera pas que le régime restauré pourra s'y maintenir. Un gouvernement libéral, qui a vingt et un millions d'habitants derrière lui, rend, à la longue, impossible le maintien d'un gouvernement autoritaire et théocrate. »

Les Italiens, vous le voyez, sont portés à se montrer sages et patients, autant par crainte de

complications internationales, que par tempérament. Ils sont heureux de rester les gardiens de la papauté, ils y trouvent à la fois une force morale et une satisfaction d'amour-propre. Mais si la présence du pape à Rome devait mettre en question leur unité, et, à plus forte raison, les mettre aux prises avec l'étranger, ils prendraient aisément leur parti de son départ. Ils ne se dissimulent certes pas la gravité d'une pareille détermination; mais ils n'admettent pas que, dans la situation actuelle de l'Europe, ils aient à redouter une restauration violente. Ils sont convaincus que les gouvernements n'arriveraient pas à une entente qui permettrait à une puissance quelconque de recommencer l'entreprise dont la France s'est chargée dans d'autres temps. Le pape pourrait bien partir ; mais reviendrait-il jamais ? C'est ce que personne ne veut admettre. L'intérêt bien entendu de l'Église serait donc que Pie IX, bien qu'engagé par des déclarations solennelles, pût se prêter à un *modus vivendi* en réservant a son successeur la solution de ce grand problème.

Les idées développées dans votre dépêche seront, en tous cas, accueillies avec une satisfac-

tion reconnaissante par le gouvernement italien. Vos déclarations feront disparaître bien des équivoques ; elles permettront à l'Italie, dégagée de craintes mal fondées, de se laisser aller au courant de ses sympathies naturelles. Voici bien des semaines qu'on s'évertuait à pressentir notre pensée au sujet de Rome. On s'attachait aux moindres incidents pour y voir l'expression de notre mauvais vouloir. On appréhendait les fâcheuses impressions que M. Thiers aurait emportées de Florence, et l'on attribuait à la majorité de l'Assemblée nationale les sentiments les moins sympathiques pour la cause italienne. Vos déclarations sont donc arrivées à point nommé pour dissiper ces préventions. Elles permettront au cabinet de Florence, rassuré du côté de Rome, qui est son point vulnérable, de reprendre son équilibre moral, et de résister aux instances de ceux qui ne voient de salut pour l'Italie que dans une étroite union avec l'Allemagne.

LXXXVIII

Paris, 16 mars 1871.

Dépêche de M. Favre a M. Rothan. — Je ne saurais trop vous engager à redoubler de vigilante attention pour nous rendre un compte exact des difficultés que notre politique rencontre en Italie. Notre politique envers cette puissance n'a pas besoin d'être expliquée, elle est la conséquence de nos services rendus et de notre sympathie sincère. Nous avons voulu l'indépendance de l'Italie, nous lui avons donné notre sang et nos trésors : nous devions nous croire en droit de compter sur elle. Nous nous sommes trompés. La nation, comme le gouvernement, nous étaient devenus hostiles ; ils n'ont rien fait pour nous. Cet abandon a pu nous blesser, il n'a nullement modifié notre ligne de conduite. Nous nous considérons comme les protecteurs et les alliés de ceux qui nous délaissent et nous désirons le leur prouver par nos bons procédés. Ce que l'Italie pourrait craindre à l'heure actuelle ce serait une

agitation encouragée par nous autour du Vatican. Je puis sur ce point donner et je vous prie de transmettre au cabinet de Florence les assurances les plus positives. Je vous envoie, à ce sujet, une dépêche que j'adresse à notre chargé d'affaires à Rome ; elle vous dira tout ce que je pense sur cette question, et les résolutions que j'entends lui appliquer. Peut-être, d'ici à quelques jours, enverrons-nous un ambassadeur au Saint-Père ; nous lui donnerons des instructions qui ne permettront pas aux témérités de cette cour de se continuer, au moins en ce qui nous concerne. Le cabinet de Florence peut donc, de ce côté, être parfaitement tranquille. Nous lui demandons à notre tour de ne pas se prêter à des intrigues dont nous serions en droit de nous inquiéter. Son intérêt lui commande de s'en éloigner. La Prusse, qui tour à tour le flatte et le menace, finira, tôt ou tard, par devenir son antagoniste. L'Italie est liée à nous par la communauté d'origine, par la ressemblance des caractères et des mœurs, par les échanges et la navigation, nos rivalités n'ont plus de raison d'être. Avec les transformations de la science, deux peuples qui habitent les rivages de la même mer ne pourraient être

ennemis que par l'ineptie criminelle de leurs gouvernements. Nous n'en sommes pas là. Les hommes politiques qui, de l'un et de l'autre côté des Alpes, sont au pouvoir, vivent dans la même sphère d'idées ; ils ne peuvent que désirer et pratiquer une politique de rapprochement et d'union.

Je voudrais quelques explications précises sur nos couvents protégés à Rome. Sont-ils menacés par le gouvernement italien, et, si ce fait se réalise, sommes-nous en mesure d'agir ? Quant aux affaires de Tunis, conseillez la modération. Je ne connais pas bien les causes de ce conflit. Donnez-moi quelques détails à ce sujet. J'avertis le ministre de la marine qu'il ait à envoyer dans les eaux de Tunis quelques navires d'observation prêts à toutes les éventualités.

P.-S. — En relisant cette dépêche je crains que celle envoyée à Rome ne contienne pas une insistance suffisante en ce qui touche la conduite du gouvernement italien vis-à-vis du pape. Je vous prie d'être à cet égard fort explicite avec M. Visconti-Venosta. Vous ne lui parlerez pas de la possibilité d'une retraite en Corse ou à Pau ; mais vous l'engagerez vivement à redoubler

d'efforts pour empêcher que le pape ne quitte Rome. L'Italie, en lui en rendant le séjour impossible, joue une grosse partie. Elle peut provoquer un mouvement dont la portée serait incalculable. La France y serait entraînée: *il faut* éviter à tout prix cette mêlée. Avec un peu de condescendance et de bon sens le gouvernement italien peut retenir le pape et se préserver de grands malheurs. Nul ne le désire plus que moi; je me crois en droit de le dire avec quelque autorité et de conseiller la douceur, le respect, la modération. Ce sont là trois grandes forces : bien dirigées, elles retiendront cet otage sacré dont l'exil et la pauvreté seraient un appel très redoutable à de violentes passions. J'espère que le gouvernement italien le comprendra et que, des deux côtés du Tibre, on échangera ce mot si juste du roi : « Rome est assez grande pour recevoir deux monarques. » J'ajoute qu'il appartient à l'habileté italienne de les faire vivre en paix et d'assurer ainsi la grandeur de l'État et la régénération de l'Église.

LXXXIX

Florence, 24 mars 1871.

J'ai développé à M. le Ministre des affaires étrangères d'Italie les idées contenues dans votre dépêche du 16 mars et dans l'office que vous avez adressé à la même date à notre chargé d'affaires à Rome, en ayant soin d'établir que les assurances dont vous m'avez chargé d'être l'interprète étaient antérieures aux désastreux événements de Paris, et que le cabinet de Florence pouvait dès lors les considérer comme l'expression sincère et désintéressée des sentiments que vous portez à l'Italie.

M. Visconti-Venosta a accueilli mes communications avec une grande reconnaissance, et elles l'auraient sans doute impressionné plus vivement encore si les entretiens que M. Nigra a eus avec vous et avec M. Thiers, lors de la remise de ses lettres de créance, ne les lui avaient pas fait pressentir.

Il m'a dit que ce témoignage de notre bon vou-

loir permettrait à l'Italie de se laisser aller sans contrainte au courant de ses sympathies naturelles; — que les équivoques cessant entre les deux gouvernements, le cabinet de Florence puiserait, dans cette confiance réciproque, une grande force pour sa politique intérieure; — *qu'il lui* serait plus facile désormais de réagir contre les passions et de préparer, sinon une complète réconciliation avec la papauté, du moins un *modus vivendi* plus conforme à nos désirs. « L'important, a ajouté M. Visconti-Venosta, est que le parti qui consacre tous ses efforts à pousser Pie IX dans la voie des résolutions extrêmes, afin de le mieux dominer au profit de ses intérêts exclusifs, soit bien convaincu qu'il n'a aucune assistance matérielle à attendre de l'étranger et que le temps des restaurations violentes est définitivement passé. Cette certitude une fois bien acquise à Rome, les hommes modérés y puiseront un encouragement et ils ne tarderont pas à reprendre de l'empire sur le Saint-Père et à le ramener insensiblement à une appréciation plus calme du nouvel état de choses. »

Je me suis associé à ces espérances, tout en faisant observer à M. Visconti-Venosta que les

assurances que j'étais chargé de lui donner n'impliquaient nullement, de notre part, l'abandon de notre politique traditionnelle envers le Saint-Siège, que notre sollicitude la plus entière lui resterait acquise, et que le gouvernement italien céderait à des illusions, s'il croyait que nous resterions spectateurs insensibles, devant des mesures qui ne répondraient pas aux assurances qu'il nous a données maintes fois, au sujet de l'inviolabilité de la personne du Saint-Père et du libre exercice de son pouvoir spirituel.

Cet entretien eût été incomplet et n'aurait répondu qu'imparfaitement à votre attente, si je n'avais pas réussi à amener M. le Ministre des affaires étrangères à déclarer, comme conséquences des assurances que je lui apportais, que le gouvernement italien, de son côté, éviterait avec soin tout ce qui pourrait nous causer des embarras soit au dehors, soit à l'intérieur, et entraver par conséquent le travail de relèvement qui nous est imposé désormais, après de si rudes épreuves. Les déclarations que j'ai recueillies à cet égard de la bouche de M. le Ministre des affaires étrangères n'ont rien laissé à désirer sous le rapport de l'énergie et de la précision.

XC

Florence, 25 mars 1871.

Un député, fidèle aux souvenirs de l'alliance française, M. X..., est venu m'informer que des Corses, récemment arrivés à Florence, s'étaient abouchés aussitôt avec quelques membres de l'extrême gauche, dans le but d'organiser un comité séparatiste, à l'instar de ceux qui se sont formés à Nice. Ils se seraient également mis en rapport avec la légation de Prusse. Je ne sais si ce renseignement est bien fondé. Voir la main de la Prusse partout, ce n'est pas assurément se méprendre sur ses intentions, mais peut-être est-ce surfaire son action. Il nous est permis cependant d'admettre que si l'incident corse devait, au regret du gouvernement italien, provoquer des manifestations, la diplomatie prussienne ne se ferait pas faute d'en tirer parti. Il faut nous attendre désormais à la voir toujours prête à nous contrecarrer, à nous sus-

citer des difficultés. Le but de M. de Bismarck ne serait atteint que très imparfaitement si, après nous avoir démembrés, il ne parvenait pas à nous isoler, à ruiner notre influence partout où elle était prépondérante. Ce sera une lourde tâche pour nos agents, aujourd'hui que notre politique a perdu le prestige des armes, de conserver à la France ses sympathies, de la prémunir contre les embûches et de la relever d'aussi profondes défaites.

XCI

Florence, 27 mars 1871.

L'événement ayant prouvé à l'Italie que l'Angleterre était une alliée égoïste et impuissante, et la crise que traverse l'Autriche ayant compromis l'entente intime qui s'était établie entre Vienne et Florence, son gouvernement a dû chercher, pour échapper à un complet isolement, à faire oublier à la Prusse les ressentiments qu'il

lui a inspirés. Je vous ai signalé, à différentes reprises, le travail qui s'est fait en ce sens et qui paraît avoir abouti enfin, sinon à une union politique, du moins à une réconciliation.

Cette oscillation du côté de l'Allemagne n'a pas été, je dois le dire, encouragée par le sentiment des masses qui persistent à nous rester sympathiques. N'ayant été provoquée que par la crainte, il est permis d'espérer que le gouvernement italien, rassuré du côté de Rome, *qui* est son point vulnérable, réagira contre les conseils de la peur et les excitations de la presse qui s'est mise aux gages de la Prusse. Il n'en restera pas moins, entre nous et l'Italie, malgré les concessions que nous avons faites aux aspirations nationales, bien des sujets de rivalité, soit sur le littoral de la Méditerranée, soit en Orient, sans parler des revendications que poursuit le parti avancé! Il nous importe donc d'avoir les yeux ouverts, d'être fermes et conciliants, suivant les circonstances, et d'avoir en vue, moins la prépondérance irritante qu'affectait notre ancienne politique, que les intérêts véritables de la France.

XCII

Florence, 29 mars 1871.

Le cabinet de Florence est rentré dans les bonnes grâces de la Prusse. L'empereur Guillaume a sanctionné la réconciliation à l'ouverture du Reichstag par quelques paroles tranquillisantes indirectement adressées à l'Italie. « L'Allemagne, a-t-il dit, ne respectera pas seulement les droits des souverains, mais aussi ceux *des peuples*. »

Ce passage du discours impérial, complété et commenté par une circulaire de M. de Bismarck, a rasséréné tous les esprits. « Nous n'avons plus rien à désirer ni à conquérir, dit le chancelier; l'Europe peut donc avoir en nous une entière confiance que nous saurons justifier. Notre complète indépendance, assurée de tous côtés, nous fera respecter celle des faibles, comme celle des forts. Les faibles sont encore défiants, mais une appréciation saine et réfléchie leur rendra la

quiétude ; ils ne tarderont pas à reconnaître que l'Allemagne est leur véritable point d'appui. L'Allemagne ne mettra pas, en effet, comme la France, son amour-propre à soulever sans cesse des questions européennes, à poursuivre soit des coalitions agressives, soit des Congrès pacifiques. Elle se préoccupera plus de ses propres affaires que de celles des autres. Cette conviction une fois bien établie, l'Europe ne tardera pas à apprécier les avantages du nouvel état de choses, et il se constituera alors une situation durable qui permettra de réduire les dépenses de la guerre et de les consacrer aux travaux de la paix. »

Ce langage montre avec quel soin, avec quelle habileté le comte de Bismarck s'applique à calmer les craintes qu'il a soulevées et à prévenir, par une politique éminemment dynastique et conservatrice, les coalitions que la France pourrait vouloir un jour, lorsqu'elle sera libre de ses mouvements, préparer contre l'Allemagne.

Serons-nous en état de lutter avec une politique aussi froide, aussi calculée, ne sacrifiant rien à la vanité, ni aux questions de personnes ?

XCIII

Versailles, 30 mars 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE M. JULES FAVRE A M. ROTHAN. — Je reçois ce soir vos dépêches du 27. Je suis heureux que l'affaire de Tunis soit terminée[1]. Je ne puis que donner mon approbation à ce que vous avez fait. Vous avez compris qu'il fallait se préoccuper des intérêts de nos nationaux, créanciers de la régence, et vous les avez pleinement garantis par vos deux protocoles. Vous avez très utilement procédé; vous avez arrêté le départ de l'escadre italienne pour la Goulette et, grâce à votre intervention, les intérêts français ont été sauvegardés. Je vous réitère, au nom du département, l'expression de ma reconnaissance pour votre ferme et intelligente conduite.

1. Je n'ai pas cru devoir reproduire la partie assez volumineuse de ma correspondance qui a trait à l'affaire de Tunis. La question est à peine résolue et elle a soulevé trop de passions pour y revenir prématurément. Je me réserve d'en faire un jour l'objet d'une étude spéciale.

Quant à la sévérité du blâme que nous inflige la presse de l'Italie à l'occasion des derniers événements, elle ne sera jamais proportionnée à nos fautes non plus qu'au jugement que l'on porte.

XCIV

Florence, 30 mars 1871.

Le ministre de Turquie et celui d'Angleterre ont reçu de leurs gouvernements l'ordre de louer des palais à Rome, en vue de la translation prochaine de la capitale.

Photiadès-Bey paraît avoir trouvé une installation en harmonie avec le faste que les représentants de la Porte ont l'habitude de déployer à l'étranger. Je l'ai vu ce matin, au retour de son voyage dans la Ville sainte. Il m'a dit qu'il avait signé un bail à long terme, malgré les conseils du cardinal Antonelli, qui, à l'exemple de saint Thomas, ne croira à l'installation du gouvernement italien en face du Vatican que lorsqu'elle sera un fait accompli.

XCV

Florence, 1er avril 1871.

L'empressement que M. Thiers a mis, dès la première heure de son avènement, à se faire représenter personnellement auprès des grandes cours européennes et particulièrement auprès de la cour pontificale, est envisagé à Florence à l'égal d'un acte de mauvais vouloir pour l'Italie. Ce n'est pas, dit-on, l'indice du recueillement qui semble s'imposer à la France, alors que sa capitale est entre les mains d'une formidable insurrection, que les armées allemandes occupent son territoire et qu'elle est écrasée par une colossale rançon. On en conclut que le chef du pouvoir exécutif nourrit des arrière-pensées, qu'il cède à de fâcheux sentiments pour l'Italie, et qu'il cherche à trouver au dehors, et notamment à Rome, des dérivatifs à ses embarras intérieurs. On lui reproche surtout d'avoir

préjugé, par le fait de la nomination du comte d'Harcourt, la question fort controversée de la représentation diplomatique auprès du Saint-Siège.

Plusieurs gouvernements, ceux de Madrid et de Lisbonne entre autres, étaient tout disposés à n'entretenir auprès du pape que de simples agents ecclésiastiques. C'était la solution rêvée et poursuivie par le cabinet de Florence. On craint aujourd'hui que l'Espagne et le Portugal ne se ravisent, en voyant la France passer outre et ne consulter que ses convenances, au détriment des intérêts de l'Italie. On spécule, il est vrai, sur les conflits d'attribution qui pourraient s'élever entre deux corps diplomatiques placés, côte à côte, dans la même capitale, et chargés de concilier des intérêts fort divergents. Il se pourrait, en effet, qu'il y eût, suivant le caractère et le tempérament des représentants de cette double diplomatie, des froissements d'amour-propre, des conflits d'attribution et des luttes de préséance, dont le résultat ne tournerait pas toujours à l'avantage du Saint-Siège. Mais ce sont là de bien faibles chances, pour permettre à l'Italie de méconnaî-

tre les engagements qu'elle a pris avec les puissances catholiques, de violenter le pape et de le réduire au rôle d'évêque.

Aussi n'est-ce pas sans crainte que l'on voit s'approcher l'heure de la translation définitive du gouvernement à Rome. S'installer en face de la papauté, sous la surveillance de l'Europe, n'est-ce pas se mettre aux prises avec l'inconnu et s'exposer à d'humiliantes ingérences? Dans tout autre-pays, ce problème apparaîtrait insoluble, il ferait reculer les plus audacieux. Mais l'étoile qui préside aux destinées de l'Italie est là, dit-on; elle ne saurait laisser son œuvre inachevée. Les avis n'en sont pas moins partagés. Les esprits forts affirment que l'Italie est le pays des sous-entendus, qu'entre Italiens on se raccorde toujours, et que ce serait jouer de malheur si, en s'y prenant bien avec les cardinaux, on ne parvenait pas à établir un *modus vivendi* tolérable entre le Quirinal et le Vatican. Les esprits chagrins prétendent, par contre, qu'on se brisera contre l'inflexibilité du pape, et que, si l'on est sûr de partir pour Rome, on est encore plus certain de revenir à Florence. Ils disent aussi que le roi redoute les foudres de l'Église et qu'il abdiquera

plutôt que d'exposer sa conscience catholique à une aussi redoutable épreuve.

Ce ne sont pas les ministres qui cèdent à ces défaillances ; s'ils sont troublés, il n'y paraît guère. Ils affectent plutôt de croire au plein succès de l'aventure, ils se donnent l'air de précipiter le départ et ne paraissent nullement se préoccuper du retour.

XCVI

Florence, 1er avril 1871.

Le cabinet de Florence subit aujourd'hui la peine de ses entraînements. Il ne s'est jamais dissimulé cependant qu'en allant violemment à Rome, il s'engageait dans une grosse aventure. Mais, avec la mobilité d'impression qui est propre au tempérament italien, il a cédé à des illusions, il a évité de s'arrêter aux difficultés qui l'attendraient le jour où il se trouverait face à face avec la papauté. Il passe aujourd'hui par

une phase d'absolu découragement. Est-il inquiet des renseignements qui lui arrivent d'Allemagne? Craint-il que la Bavière, d'accord avec l'Autriche, et peut-être avec la Prusse, ne poursuive l'idée d'une conférence qui serait appelée à assurer à la personne du Saint-Père et à l'exercice de son pouvoir temporel des garanties plus complètes que celles votées par le Parlement? Ou bien, est-ce la France seule qui le préoccupe, et redoute-t-il de sa part, dès que la Commune sera terrassée, sinon une intervention, du moins une immixtion plus caractérisée dans les démêlés de l'Italie avec la cour pontificale? Toujours est-il que j'ai trouvé ce matin le ministre des affaires étrangères plus soucieux que d'habitude. Il fait des vœux sincères, assurément, pour le triomphe de l'ordre, mais il semble craindre aussi que la *terreur blanche* ne soit le dernier mot des saturnales démagogiques qui déshonorent notre capitale. Il appréhende qu'une réaction exagérée à l'intérieur n'ait pour conséquence forcée la défense exagérée au dehors des principes d'autorité dont la papauté a toujours été l'ardent auxiliaire. M. Visconti-Venosta m'a paru surtout frappé de l'empressement que M. Thiers

met à se faire représenter au Vatican et il ne s'expliquait pas ce qui avait pu motiver une aussi prompte détermination. Il y voyait presque un indice de mauvais vouloir à l'égard du gouvernement italien. Il est certain, et c'est pour cela que le gouvernement italien aurait voulu retarder notre résolution, que la présence d'un ambassadeur de France au palais Colonna, dans les circonstances actuelles, sera, pour le pape et pour l'Église, un point d'appui et une force avec lesquels il faudra compter. Ce sera un surveillant gênant, qu'il ne sera pas aisé d'éconduire et dont l'intervention, si elle n'était pas écoutée, pourrait facilement provoquer des complications. Ayant l'honneur de connaître personnellement M. le comte d'Harcourt, qui appartenait à l'ancienne carrière, j'ai pu parler au ministre des affaires étrangères, de façon à le rassurer, du caractère sage, tempéré du nouvel ambassadeur et de l'esprit de modération dont il s'inspirera bien certainement dans la mission délicate qui lui est dévolue.

XCVII

Versailles, 2 avril 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE M. JULES FAVRE. — J'ai reçu avant-hier vos dépêches relatives aux discussions du Parlement et aux explications de M. Visconti-Venosta, sur la question du Saint-Siège, ainsi que sur l'affaire de Tunis. En ce qui concerne ce dernier point, je ne puis que m'en référer à mes dernières dépêches. Grâce à votre ferme attitude, nous avons pleine satisfaction. Non seulement M. Visconti-Venosta, par sa dépêche du 21 mars, s'est engagé à soumettre à la France et à l'Angleterre les résolutions prises par l'Italie et par la Régence, mais il a formellement consenti à ce que les protocoles, constatant nos droits et ceux de la commission, fussent requis comme annexes du traité intervenu entre la France, l'Angleterre, l'Italie et la Régence. Des ordres ont été expédiés en ce sens. La singulière déviation à des engagements formels, que vous avez si judicieusement relevée, se trouve donc, par là, redressée.

XCVIII

Florence, 3 avril 1871.

Les appréciations que vous émettez, dans le langage le plus élevé, sur les affaires romaines ne pourront que fortifier le cabinet de Florence dans son désir d'éviter tout ce qui ajouterait aux légitimes ressentiments de la cour pontificale.

Vous aurez constaté, du reste, par les derniers numéros de ma correspondance, que le gouvernement italien, soit qu'il ait compris l'urgence de nous tranquilliser, soit qu'il ait craint les réclamations collectives des puissances catholiques, a fait de louables efforts pour réagir contre les passions qui se sont manifestées au Parlement. Il a tenu compte de mes observations au sujet de nos établissements religieux; il a amendé aussi, sur ma demande, dans l'esprit le plus large, dans la loi présentée au Sénat, les dispositions qui se rapportent aux gale-

ries du Vatican et à la garde noble du pape. M. Lefebvre de Behaine m'écrit que ces concessions ont produit un excellent effet à Rome et qu'on veut bien, pour une part, m'en attribuer le mérite[1].

Ce dont vous pouvez être certain, c'est que je n'ai laissé échapper aucune occasion pour dé-

1. EXTRAITS DES LETTRES DE M. LEFEBVRE DE BEHAINE, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A ROME, A M. ROTHAN. — *Rome, 28 mars 1871.* — « Vous aurez vu ce matin, sans doute, en causant avec l'avocat des dominicains, que je n'ai pas le privilège exclusif des bénédictions des bons pères. Vos louanges sont chantées ici sur tous les tons et de grand cœur par tous ceux que vous avez réussi à sauver. Au Vatican, on vous en est profondément reconnaissant. »

Rome, 2 avril 1871. — « J'ai lu hier votre très intéressant envoi. Je vous remercie, comme bon Français et comme camarade, d'avoir si bien manœuvré. La nouvelle que vous me donnez du *Gésu* a causé au Vatican et au Pape en particulier une vive satisfaction. Le cardinal et le Saint-Père ont, je puis vous l'affirmer, pour vos services une sincère reconnaissance. Encore un effort de votre part et nous sauverons Saint-Sylvestre. »

Rome, 10 avril 1871. — « Vous nous avez rendu, depuis que vous êtes à Florence, de signalés services : des services tels, que je commence à croire dénoué un des problèmes les plus scabreux et les plus délicats que soulevait l'occupation de Rome : la question des biens religieux. Les bonnes nouvelles que, grâce à vous, j'ai pu donner sur le *Gésu*, ont produit ici un excellent effet, tout le monde vous en est reconnaissant. Il serait fâcheux si vous deviez décidément laisser à d'autres la discussion de ces affaires que vous meniez si bien. Si vous deviez recueillir encore quelques bonnes paroles rassurantes pour les capucins de la place Barberini, les franciscains des Saints-Apôtres et les clarisses de Saint-Sylvestre *in capite*, faites-le-moi savoir. »

montrer aux ministres italiens l'intérêt qu'ils avaient à se dégager des considérations étroites de leur bureaucratie, et à faire honneur, sans marchander, aux engagements qu'ils ont pris spontanément avec les puissances catholiques, lorsqu'ils se sont laissé entraîner à Rome. Si mes paroles ont produit quelque impression, c'est qu'on les savait dégagées de toute arrière-pensée confessionnelle. Les ministres étaient convaincus qu'en plaidant avec tant de sollicitude la cause de l'Église, bien que protestant, je ne m'inspirais que du sentiment du devoir et du désir ardent de maintenir intacts les bons rapports entre la France et l'Italie [1].

Je me suis appliqué d'ailleurs, dans mes entretiens avec les délégués des établissements pieux, venus à Florence pour solliciter mon intervention, à leur recommander la conciliation, à les éclairer sur leurs intérêts, et à leur faire comprendre l'inexorable nécessité de s'accommoder avec le nouvel état de choses. J'ai fait ressortir surtout les avantages que trouverait la

1. M. Lefebvre de Behaine a bien voulu me dire récemment que la cour de Rome vivait encore aujourd'hui, en ce qui concerne ses rapports avec l'Italie, sur les arrangements que j'avais obtenus du cabinet de Florence en 1871.

cour de Rome à ne pas se mettre en hostilité ouverte avec les aspirations nationales et l'atteinte profonde, irréparable que porterait au prestige de l'Église une rupture violente, suivie d'un départ précipité. Si mes paroles ne les ont pas convaincus, elles ont paru du moins les impressionner.

XCIX

Florence, 5 avril 1871.

Les communications que j'ai faites au gouvernement italien, au sujet de notre attitude vis-à-vis du Saint-Siège, en ayant soin de bien établir, pour mieux en rehausser l'importance, que la date de vos instructions était antérieure à l'insurrection parisienne, ont précédé de quelques jours le vote du Reichstag, si rassurant pour l'Italie, en ce qui concerne une intervention éventuelle de l'Allemagne en faveur du pouvoir temporel. Les journaux ne manquent pas, et

avec raison, d'insister sur le principe de non-intervention si hautement et si solennellement proclamé par le Parlement allemand, en réponse au projet d'adresse de M. Reischensperger, le chef du parti catholique. On ne saurait plus concevoir, en effet, après ce vote, aucune *crainte*, ni sur les sentiments de la majorité, ni sur ceux du gouvernement impérial, dans la question romaine. M. de Launay, le ministre du Roi à Berlin, avait, du reste, fait pressentir ce dénouement; il avait informé M. Visconti-Venosta *que* M. de Bismarck s'était montré peu disposé à mêler l'Allemagne d'une façon inquiétante aux affaires de Rome, et que le chancelier avait ajouté qu'en sa qualité de ministre constitutionnel, il se conformerait strictement aux résolutions du Parlement.

La manifestation du Reichstag ne laissera pas que d'impressionner vivement la cour de Rome qui, moins bien renseignée qu'on ne le pense sur l'état des choses en Europe, avait basé, sur le mouvement catholique en Allemagne, lors des élections, et sur les principes autoritaires de l'empereur Guillaume, des espérances exagérées que l'événement n'a pas justifiées. « L'Allemagne ne veut plus, a dit

M. de Bennigsen aux applaudissements prolongés de l'assemblée, retomber dans les errements du passé et renouveler les luttes fatales que les empereurs, qui ont prétendu à l'héritage romain, ont soutenues contre l'Église de Rome et contre l'Italie. Il faut qu'on sache bien, dès le principe, que la majorité du Reichstag, d'accord avec le gouvernement, ne retombera pas dans les fautes, soit d'une politique allemande-italienne, soit dans celles d'une politique allemande-romaine. C'est parce qu'on voudrait raviver ici ces souvenirs, a ajouté l'orateur, et nous pousser dans cette voie, qu'il nous importe de déclarer hautement, dès la première heure, que la tâche de l'Allemagne ne saurait plus être de s'immiscer dans la vie intérieure des nations. »

Ces déclarations, sanctionnées par un vote éclatant, acceptées par le gouvernement comme l'expression de sa politique, et commentées par toute la presse semi-officielle, *la Gazette de l'Allemagne du Nord* y comprise, dans le sens le plus favorable aux intérêts de l'Italie, produiront, j'en suis convaincu, d'amères déceptions au Vatican.

Il est des indices, tels que le bref au cardinal

Patrizzi et l'article de *l'Unita Cattolica* que je vous ai signalés dans ma correspondance, qui permettent cependant d'espérer que le pape, éclairé comme il l'est aujourd'hui, sur l'attitude de la France et de l'Allemagne, acceptera avec plus de résignation les atteintes qui ont *été* portées à son pouvoir temporel et que, sans se réconcilier avec le roi Victor-Emmanuel et son gouvernement, il s'efforcera de se montrer moins hostile aux aspirations nationales.

C

Florence, 6 avril 1871.

Les ministres italiens sont préoccupés ; ils appréhendent une intervention des puissances catholiques ; ils redoutent une conférence ; ils croient savoir que la Bavière et l'Autriche poursuivent une entente pour assurer, à la personne du pape et à l'exercice de son pouvoir spirituel, des garanties internationales. Ils savent aussi par M. Nigra qui ne leur laisse rien ignorer de ce

qui se dit, voire même de ce qui se pense dans nos cercles officiels, que, si une grande réserve s'impose à notre politique, il nous serait difficile cependant, malgré les cruelles épreuves que nous traversons, de ne pas nous associer à des mesures préventives, proposées dans l'intérêt du Saint-Père. Ce n'est pas que le cabinet de Florence s'inquiète d'une restauration éventuelle du pouvoir temporel; il n'en saurait plus être question après vos déclarations et les manifestations éclatantes de l'Allemagne. Ce qui agite les ministres italiens et leur cause des insomnies, c'est la crainte d'être cités devant une barre européenne, pour s'expliquer sur les garanties à donner à la papauté. Ils voient, dans cette obligation, une atteinte à la dignité de l'Italie, qu'ils veulent conjurer à tout prix. Cette crainte leur sera salutaire, elle leur donnera de l'énergie pour réagir contre les entraînements de la gauche. Déjà je m'aperçois qu'on prête une oreille plus attentive aux réclamations que, si souvent, je suis appelé à leur soumettre, sur les instances de M. Lefebvre de Béhaine, notre chargé d'affaires auprès de la cour pontificale. Je vois aussi qu'on demande au Sénat la revision des dispositions

les plus regrettables de la loi des garanties, votées à la Chambre dans des heures de passion sous l'influence de la députation romaine. Je constate enfin qu'on a recommandé aux agents chargés de préparer l'installation de la capitale un grand respect et beaucoup de ménagements pour les établissements religieux. J'ajouterai qu'on vient de m'envoyer le mémorandum sur le sort réservé à nos couvents, que j'ai sollicité en vain depuis deux mois. M'étant donné beaucoup de mal pour ramener le cabinet de Florence dans une voie plus conciliante, je pourrais à la rigueur revendiquer le mérite de ce revirement. Mais la conversion qui s'est opérée dans son attitude est trop caractérisée pour qu'il me soit permis de l'attribuer à ma seule persuasion.

« Quel est le gouvernement en Europe, me disait dernièrement M. Visconti-Venosta, en se prévalant de ses concessions, qui pourrait fournir au pape, libre aujourd'hui du choix de ses évêques, des garanties aussi complètes, soit pour sa personne, qui conservera tous les privilèges de la souveraineté, soit pour l'exercice de son culte? Ajoutez à toutes ces garanties, placées sous le contrôle moral de l'Europe, notre inten-

tion la plus ferme de témoigner au Saint-Père la déférence la plus respectueuse, et vous conviendrez qu'il ne saurait nulle part ailleurs se trouver dans des conditions meilleures qu'à Rome. Quel serait l'étonnement de Bossuet, ajoutait le ministre, en voyant le souverain pontife, au lendemain de la proclamation de l'Infaillibilité, maître aussi absolu des destinées de l'Église italienne?

» — Bossuet en serait étonné, sans doute, ai-je répondu, mais qui sait s'il ne serait pas surpris bien davantage en voyant le pape dépossédé de son pouvoir temporel? »

CI

Florence, 7 avril 1871.

Jusqu'à présent mes renseignements ne m'ont pas permis d'établir que l'Autriche et la Bavière aient réellement l'intention, comme vous semblez le croire, de prendre l'initiative d'une con-

férence. Le ministre de Bavière ne s'associait il pas dernièrement, dans un toast significatif, au vote du Parlement allemand ? Par cette démonstration si peu conforme aux usages diplomatiques, M. de Dœniges avait à cœur évidemment, — à moins qu'il n'ait outrepassé ses instructions, — de prouver à l'Italie que le cabinet de Munich entendait rester étranger à toute intervention en faveur de Rome. Quant au ministre d'Autriche, dont la réserve sur les questions qui touchent aux intérêts catholiques m'a frappé plus d'une fois, il n'est venu prendre couleur chez moi, sur les affaires romaines, que depuis l'avènement du ministère Hohenwart. Sa sollicitude pour la défense de l'Église s'est bornée, jusqu'à présent, à des démarches peu accentuées en faveur des maisons pieuses autrichiennes et à des conseils de modération peu pressants, donnés aux ministres italiens[1]. Je l'ai interpellé en vain sur les intentions prêtées à son gouvernement au sujet d'une conférence. Je n'ai pu en tirer que des paroles très vagues, qui permettraient, à la

1. Aucun gouvernement n'avait jugé opportun d'aborder avec le gouvernement italien d'autres questions, en ce qui concerne Rome, que celles qui touchaient à leurs intérêts spéciaux.

rigueur, de supposer que son ministre, sans prendre d'initiative, a pu accidentellement échanger quelques idées avec d'autres gouvernements sur la situation faite au pape. Faut-il conclure du langage de la diplomatie autrichienne, si affirmatif à Versailles et si équivoque à Florence, que M. de Beust joue un double jeu, et que, tout en nous poussant, il cherche à s'assurer, à nos dépens, auprès du gouvernement italien, le bénéfice de la réserve et de la modération?

CII

Florence, 11 avril 1871.

TÉLÉGRAMME. — J'ai signé le protocole relatif à l'affaire de Tunis; je vous expédierai, par la voie de Livourne, l'instrument officiel. M. Visconti me dit que des mesures sont prises pour empêcher Garibaldi de quitter Caprera. Notre situation intérieure cause de grandes préoccupations; on craint que le gouvernement ne déploie pas une énergie

suffisante et l'on prévoit l'intervention prussienne. On sait que l'Allemagne est sous l'empire de grands besoins d'argent et qu'elle a hâte d'en finir. M. de Bismarck a annoncé, d'ailleurs, au Parlement qu'il poursuivrait les épilogues de la guerre avec une indomptable résolution.

CIII

Versailles, 12 avril 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A M. ROTHAN. — J'ai reçu vos dernières dépêches et le mémoire de M. Visconti-Venosta. Il me paraît intéressant, il ouvre une voie de conciliation où il ne me paraît pas impossible d'engager la Cour de Rome. Dites à M. Visconti-Venosta que je m'y efforcerai, pourvu qu'en échange, on me promette l'annulation de l'article de la loi des garanties sur le musée du Vatican et les gardes nobles, et un ajournement dans la translation de la capitale. Avec un peu de patience et de temporisation, beaucoup de difficultés s'éva-

nouiront. Je vous prie de surveiller Caprera. On me dit que le parti violent s'agite, que des recrues sont faites ouvertement pour augmenter l'armée d'assassins et de pillards qui déshonorent la France. Priez M. Visconti-Venosta d'y veiller et de prendre les mesures les plus sévères pour empêcher ces actes criminels. Tenez-moi au courant des moindres incidents. Je reviens aux établissements pieux. Si nous pouvons transiger sur ces questions, il deviendra parfaitement inutile d'en faire l'objet d'une conférence diplomatique et nous y gagnerons d'échapper à un prétexte d'émotion.

CIV

Florence, 12 avril 1871.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — Je laisserai le cabinet italien, en quittant Florence, dans les dispositions les plus conciliantes, en voie de satisfaire à nos réclamations au sujet de Saint-Sylvestre et de nos établissements pieux, et décidé à revenir sur les articles de la loi concernant les musées et les

22.

gardes nobles. Ces points étaient entièrement acquis au reçu de votre dépêche. Quant à l'ajournement de la translation de la capitale, je doute qu'on puisse ou veuille prendre un engagement qui serait en opposition avec la loi votée par le Parlement et qui a fixé une date précise, celle du 1er juillet. Mais on se prêtera sans doute à retarder la convocation des Chambres jusqu'en novembre et à procéder avec une sage lenteur au déménagement administratif. Je vous rendrai compte d'un long entretien avec M. Visconti-Venosta. J'ai suggéré l'idée de ne pas déposséder Florence, de la conserver, en quelque sorte, comme le pied-à-terre du gouvernement et de n'installer à Rome que les services administratifs les plus indispensables, afin de se ménager le moyen de revenir sur ses pas si l'épreuve qu'on va tenter, sous l'empire des passions nationales, devait rencontrer des obstacles insurmontables. — M. Visconti-Venosta a reconnu que l'existence même de l'Italie serait compromise si, par le fait des événements, que d'ailleurs il se refuse à prévoir, on devait, après une installation complète, être forcé d'abandonner Rome. Il estime, du reste, que la

translation totale ne sera pas rapide et que, d'ici à longtemps, les ministères, à l'exception de celui de l'intérieur, ne seront représentés à Rome que par les bureaux les plus indispensables.

Quant à la conférence dont M. de Beust nous prête si volontiers l'initiative, il y verrait les plus grands inconvénients, surtout si elle ne posait pas comme condition préalable, la reconnaissance positive du fait accompli. Il croit que les puissances catholiques devraient, dès à présent, se préoccuper du successeur de Pie IX qui pourrait bien, sous l'influence des jésuites, avec l'arrière-pensée d'assurer l'avènement de Monseigneur Patrizzi, laisser une bulle secrète relevant les cardinaux présents des formalités du conclave. Les candidats du parti de la conciliation n'ayant aucune chance et un pape choisi parmi les cardinaux infaillibilistes étant un danger pour tous les gouvernements, il pense que Monseigneur Guidi[1] serait celui qui, dans le parti modéré, offrirait le

1. Le cardinal Guidi était un moine de l'ordre de Saint-Dominique. Il occupa une chaire de théologie à l'Université de Vienne. C'est la protection de la maison d'Autriche qui lui assura la pourpre. Nommé évêque à Bologne, au moment où les Romagnes se soulevaient, le car in l refusa de prendre possession de son diocèse. — Louis Tes.e. *Notes sur Rome et l'Italie.*

plus de garanties. Mais ce serait une erreur de croire que l'Italie, qui se soucie moins que jamais de *s'inoculer la papauté*, poursuive ardemment l'élection d'un pape italien. Elle trouverait, au contraire, certains avantages à ce qu'il fût étranger ; car ce serait pour elle le moyen de se préserver contre l'absorption pontificale et de faire partager à toutes les puissances catholiques les garanties unilatérales qu'elle est forcée d'assurer au Saint-Siège et qui laisseront une porte constamment ouverte aux ingérences des gouvernements dans les affaires intérieures de l'Italie. Un pape étranger, représenté à Rome par un vicaire, serait, en un mot, la combinaison qui agréerait le mieux à beaucoup d'hommes politiques italiens.

CV

13 avril 1871

EXTRAIT D'UNE DÉPÊCHE DE M. JULES FAVRE. — ...... Pourquoi l'Italie ne consentirait-elle pas, par voie de réciprocité, à suspendre l'exécution du transfert de sa capitale? Votre dépêche me

permet de croire qu'elle est un peu ébranlée; ne craignez pas de l'achever. Si elle consentait à garder Florence comme siège du gouvernement, elle résoudrait la question papale : elle montrerait un grand sens, une justesse d'esprit politique dont elle recueillerait, outre l'honneur, un avantage considérable. Appelez toute l'attention de M. Visconti-Venosta sur ce difficile sujet. Rome soumise au pouvoir royal, partie intégrale de la nation italienne, mais restant la Santa ou, mieux encore dans le domaine de la foi, la Dominante, ne perdrait rien de son prestige et doublerait celui de l'Italie; et la conciliation s'opérerait d'elle-même, car le pape prendrait l'habitude de se croire chez lui, n'ayant pas le roi à coudoyer. En pareille matière, ne pas prendre un parti définitif est déjà une grande habileté; rien ne l'y oblige, et l'ajournement, s'il est possible, peut et doit prévenir bien des froissements.

Je serais heureux qu'avant de quitter ce poste où vous avez déployé de si réelles qualités, vous puissiez remporter cette victoire du bon sens et de la raison. Vous auriez rendu un grand service : le cabinet de Florence vous en saurait

gré, le pape vous en serait reconnaissant, et le gouvernement français qui, en tout ceci, n'a pas d'autre désir que d'être un médiateur cordial, éprouverait, au milieu de toutes ses déceptions, la consolation d'avoir empêché un funeste déchirement.

Efforcez-vous donc de lui procurer cette satisfaction. Ce sera un mérite ajouté à tant d'autres, et une justification des sentiments de haute estime dont vous êtes si digne, et dont je vous prie d'agréer l'expression.

CVI

Florence, 13 avril 1871.

Votre dépêche de ce matin m'invitait, d'une façon si pressante et si flatteuse, à user de toute ma persuasion pour amener le gouvernement italien, dans une pensée de réconciliation avec le Saint-Siège, à renoncer au transfert de sa capitale, que je n'ai pas hésité, malgré mon peu de confiance dans le succès de mes efforts, à me

rendre l'interprète de vos espérances. J'ai soumis vos idées à M. Visconti-Venosta et je les ai recommandées à sa sollicitude, après les lui avoir longuement développées. En rentrant du ministère, j'ai appris que, dans l'intervalle, M. Horace de Choiseul était inopinément arrivé à Florence[1]. C'est donc *in extremis*, et hâtivement, pour ne pas faire attendre à mon successeur la remise du service de la légation, que je vais vous rendre compte de l'accueil que mes ouvertures ont trouvé au Palazzo-Vecchio.

Je me suis appliqué, tout d'abord, dans l'espoir de le bien disposer, à convaincre le ministre que l'initiative de la conférence appartenait au comte de Beust, et que, loin de recommander à d'autres gouvernements la proposition du cabinet de Vienne, nous ne l'avions accueillie qu'avec des réserves. Les insinuations du chancelier impérial n'ont donc servi, en fin de compte, qu'à faire ressortir davantage la modération et

1. M. Jules Favre : *Rome et la République française 1871*. — « M. Rothan était assurément d'une incontestable capacité; il avait rendu des services réels et déployé beaucoup d'habileté; mais il était nécessaire d'envoyer à Florence un personnage qui représentât plus intimement notre pensée. Je jetai les yeux sur M. Horace de Choiseul ; il me semblait plus propre que tout autre à devenir en Italie l'interprète de notre politique. »

l'esprit de conciliation qui président à nos rapports avec l'Italie. Du reste, M. Visconti-Venosta n'a pas rejeté, d'une façon absolue, l'idée d'une conférence ; mais il voudrait, avant de consentir à débattre aussi solennellement les garanties pontificales, obtenir des assurances formelles au sujet du fait accompli de la dépossession du pouvoir temporel. Il craint qu'on ne se rende pas compte, d'une manière suffisante, de l'émotion que causerait immanquablement la réunion des puissances, et les espérances qu'elle éveillerait au Vatican et dans le monde catholique. Les gouvernements ne seraient-ils pas débordés par les passions religieuses, plus encore que l'Italie qui les subordonne si volontiers aux aspirations nationales? Il y a là un danger sérieux que les cabinets qui poursuivent une entente commune ne sauraient méconnaître. D'ailleurs, le cabinet de Florence ne fait aucune objection pour discuter avec les puissances intéressées les conditions d'existence des établissements pieux. Il le prouve, et la France le reconnaît, en allant en quelque sorte au-devant de toutes les réclamations et en faisant de la loi d'expropriation l'usage le plus modéré. Ne cherche-t-il pas à donner satisfaction

à l'archevêque de Besançon au sujet de Saint-Sylvestre, ainsi qu'à nos demandes au sujet du couvent de la Minerve? — Mais renoncer au transfert de la capitale, ou même le retarder, est une entreprise délicate, chanceuse qui exposerait l'Italie à une crise périlleuse, dont aucun ministre n'assumerait la responsabilité. Qu'y gagnerait d'ailleurs le pape? a ajouté M. Visconti. Au lieu de se trouver en présence d'un gouvernement fort, animé des meilleures intentions, et qui saura maintenir l'ordre le plus parfait, il serait en présence d'un préfet et d'un conseil municipal, n'ayant qu'une autorité insuffisante pour réprimer les excès d'une population, irritée de se voir privée de la possession de la capitale, à laquelle elle attache le plus grand prix.

« — Mais que serait-ce, ai-je insinué, si les concessions que vous recommande M. Jules Favre, devaient aboutir, sinon à une réconciliation avec le Vatican, du moins à un compromis et vous assurer ainsi la consécration indirecte du plébiscite par la cour de Rome?

» — Cette perspective nous donnerait à réfléchir assurément, m'a répondu le ministre, mais je doute que le pape et son entourage portent

l'abnégation jusqu'à renoncer, même tacitement, à la revendication du pouvoir temporel. »

Je n'ai pas cru devoir pousser plus avant l'assaut que vous m'engagiez, en termes si encourageants, à livrer à M. le ministre des affaires étrangères, sur le terrain de Rome. Je pouvais craindre, arrivé au terme de ma mission, que mes paroles n'eussent plus une autorité suffisante, pour me permettre d'insister davantage.

Ce sera à mon successeur de continuer ce que je n'ai fait qu'ébaucher, si toutefois le gouvernement français devait trouver sage et opportun de peser sur le cabinet de Florence, pour le faire revenir sur ses pas, dans la voie où il s'est si résolument, et, je le crois, irrévocablement engagé.

CVII

Florence, 13 avril.

La direction politique dont je relève ayant, depuis le mois de septembre, perdu de vue les agents du ministère à l'étranger, je tiens à honneur, avant de quitter Florence, de mettre le département à même de juger si, dans le cours

de ces cruelles épreuves, passées en dehors de son contrôle immédiat, j'ai été au nombre de ceux qui n'ont démérité ni de son estime ni de son approbation.

C'est dans cette pensée et dans cet espoir que je me permets de vous soumettre, ci-joint, suivant un ancien usage de notre diplomatie :

1° Le bilan de ma mission auprès du roi d'Italie ;

2° Le résumé de ma correspondance avec la Délégation de Tours, du mois de septembre au mois de décembre ;

3° Les lettres que j'ai échangées avec M. Chaudordy avant d'accepter le poste de Florence.

CVIII

Florence, 14 avril [1].

En répondant à l'appel que m'adressait la Délégation de Tours, au mois de décembre dernier [2], je ne cédais qu'au désir d'être utile à mon pays, je ne me faisais aucune illu-

1. Lettre particulière.

2. Voir *l'Allemagne et l'Italie*, 1er volume, page 340 : *Ma nomination à Florence.* (Correspondance avec le comte Chaudordy.

sion sur les difficultés que je rencontrerais dans l'accomplissement de ma mission. Je n'espérais pas entraîner le cabinet de Florence, dont les positions me paraissaient irrévocablement prises, dès le début de la guerre, à une coopération bien active, et encore moins à des démonstrations militaires sur les frontières de l'Allemagne. M. Thiers l'avait tenté, avec sa grande autorité, quelques semaines auparavant, sans y réussir. Mon ambition se bornait à nous assurer le concours moral de l'Italie, par les manifestations non équivoques de ses sympathies, et par l'assistance de sa diplomatie. Il était de mon devoir, surtout, de soustraire le gouvernement italien à de perfides conseils qui auraient pu provoquer de funestes déchirements. Étouffer les questions irritantes, paralyser les tendances séparatistes secrètement encouragées par nos adversaires, à Nice et même en Corse, sauvegarder nos intérêts sur le littoral de la Méditerranée, empêcher l'apparition d'une escadre italienne à la Goulette, qui, dans la pensée de la Prusse, devait avoir pour conséquence le soulèvement de nos possessions algériennes, défendre nos établissements religieux à Rome, veiller à la loyale

et généreuse exécution des engagements que le cabinet de Florence avait pris spontanément, en s'emparant des états pontificaux, maintenir, avant tout, intactes et cordiales les relations entre les deux pays, tel a été, et devait être le but constant de mes efforts[1]. Votre lettre m'autorise

1. Le roi Victor-Emmanuel, pour donner à la France un témoignage de ses bons sentiments, conféra à son représentant, malgré a courte durée de sa mission, le grand cordon de la Couronne d'Italie. Voici la lettre que m'adressa M. Visconti-Venosta pour me faire part de la marque de distinction dont j'étais l'objet de la part de Sa Majesté :

« Monsieur le ministre, Sa Majesté le roi a signé ce matin le décret par lequel Elle vous confère le grand cordon de son ordre de la Couronne d'Italie.

» Je regrette de ne pas avoir le temps de faire expédier, aujourd'hui même, le décret par la chancellerie de l'ordre. Mais je tiens à vous faire part, avant que vous ne quittiez l'Italie, de la marque de bienveillance toute particulière dont vous venez d'être l'objet de la part de Sa Majesté, et à vous en offrir les insignes, en me réservant de vous faire parvenir plus tard le brevet.

» Je n'oserais ajouter au message dont Sa Majesté m'a chargé pour vous l'expression de mes sentiments personnels. Mais je ne puis m'empêcher de vous prier, Monsieur le ministre, de voir dans la distinction que Sa Majesté a daigné vous accorder, non pas seulement un témoignage de sa haute satisfaction, mais un gage des excellents rapports que le cabinet du roi a été heureux d'entretenir avec vous, et dont je garderai, pour ma part, le meilleur souvenir.

Agréez, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

VISCONTI-VENOSTA.

Florence, 12 avril 1871.

à croire que je n'ai pas failli à cette tâche; c'est la seule récompense que j'ambitionnais, en acceptant un poste que je n'avais point sollicité.

UN VOYAGE

FAIT A LA SUITE DU ROI VICTOR-EMMANUEL

A TRAVERS L'ITALIE

Novembre 1863

Turin, 5 novembre 1863.

La nomination du comte de Sartiges à Rome a été accueillie à Turin comme un indice de la reprise des négociations avec la cour pontificale. On se flatte que les instructions qui seront données à notre nouvel ambassadeur auront pour effet de raviver la question romaine, qu'on ne veut à aucun prix laisser s'assoupir[1]. La maintenir constamment à l'ordre du jour, l'imposer à l'opinion publique et la greffer sur

1. On prétendait que le comte de Sartiges était envoyé à Rome *pour chloroformer et amputer le pape.* C'était méconnaître son caractère et ses sentiments. Il s'était appliqué, pendant tout le cours de sa mission à Turin, à défendre la cause de l'Église et à arrêter le gouvernement italien dans la voie des persécutions. Il n'admettait pas, dans ses entretiens officiels, que la question romaine fût *ouverte*, ni même *pendante;* il la considérait tout au plus comme *latente.*

toutes les complications qui pourraient surgir en Europe, telle est la pensée immuable des ministres du roi. Aussi suivent-ils les affaires de Pologne avec la sollicitude la plus attentive, dans l'espoir d'y rattacher, soit dans un congrès, soit au besoin sur les champs de bataille, *la* solution du problème italien. C'est dans ce but aussi qu'ils s'appliquent à faire ressortir, en toute circonstance et par tous les moyens, le développement imposant que l'Italie a su donner à sa prospérité matérielle et à sa puissance militaire. On espère montrer ainsi de quel poids elle pèserait, le cas échéant, dans les combinaisons de la politique européenne. Le voyage que le roi va entreprendre dans le royaume de Naples emprunte à ces considérations une importance qu'on ne saurait méconnaître.

L'itinéraire de ce voyage vient d'être définitivement arrêté. Le roi partira le 8 au matin pour Foggia ; il sera accompagné de tous les membres du cabinet, à l'exception de M. Visconti-Venosta, que l'état de sa santé retient à Turin. Tous les chefs de mission ont été autorisés par leurs gouvernements, comme je l'ai été moi-même par votre dépêche télégraphique, à

suivre Sa Majesté dans l'excursion si rapide qu'elle va entreprendre à travers la péninsule. On aurait voulu que le roi pût consacrer quelques semaines au moins à visiter ces provinces si mal traitées sous l'ancien régime; c'était le désir de M. Peruzzi. Le ministre de l'Intérieur est convaincu qu'un voyage fait avec loisir par le Chef de l'État eût beaucoup secondé les efforts de son gouvernement pour faire succéder, dans cette partie du royaume, l'unification morale, si je puis m'exprimer ainsi, à l'unification matérielle.

Mais le roi n est pas facile à convaincre lorsqu'il s'agit de lui faire quitter sa capitale et de l'obliger à se mettre en évidence. Il a bien fallu compter avec ses habitudes, qu'il ne rompt pas sans efforts, et avec la répugnance qu'il éprouve pour la représentation officielle. L'itinéraire et la durée du voyage ont donc été sensiblement abrégés. On ira d'un trait, sans débrider, de Turin à Ancône et d'Ancône à Foggia, en ne s'arrêtant que quelques minutes aux gares des grandes villes. Les ministres nous engagent à emporter des provisions, pour n'être pas pris à court dans cette course au clocher,

le roi ne faisant qu'un repas par jour [1]. Des chaises de poste seront mises à notre disposition pour traverser la Capitanate et la Basilicate, qui laissent, dit-on, beaucoup à désirer sous le rapport de la sécurité. De grandes précautions ont été prises pour protéger le cortège royal à travers ces provinces si mal famées ; quelques-uns de mes collègues se montrent inquiets : la perspective d'être dévalisés et entraînés dans les montagnes à titre d'otage ne leur sourit guère ; aussi comptent-ils emporter des armes. Les dernières nouvelles arrivées au ministère sont du reste plus rassurantes. La garde nationale aurait manifesté l'intention de se porter en masse au devant du roi et de former en quelque sorte une immense haie sur son parcours, depuis Foggia jusqu'à Naples, pour préserver Sa Majesté contre de fâcheuses rencontres.

Le 11, Sa Majesté passera en revue dans le golfe de Naples la flotte italienne, composée des bâtiments de l'escadre d'évolution, sous le comman-

1. Le roi est sobre; il ne mange qu'une fois par jour, mais abondamment; il préfère les plats grossiers et populaires. Lorsqu'il est contraint d'assister à un dîner officiel, il ne déploie même pas sa serviette, ne touche à aucun plat.

(COMTE D'IDEVILLE, *journal d'un diplomate en Italie.)*

dement du contre-amiral Provana ; en tout 32 bâtiments, qui ne constituent pas toutes les forces navales de l'Italie, comme me l'a dit, avec orgueil, le ministre de la Marine. Cette revue, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans ma lettre particulière, servira de pendant aux manœuvres qui ont eu lieu cet automne au camp de Somma ; elle constatera le développement aussi rapide que considérable donné aux forces maritimes du nouveau royaume, de même que les 600 canons rayés, alignés dans les plaines de la Lombardie avaient démontré d'une façon saisissante l'accroissement imposant des forces de terre. Mais ce n'est pas seulement à l'Europe que s'adresse cette exhibition de la puissance matérielle de l'Italie. Le gouvernement, à la veille de la rentrée du Parlement, devant lequel il aura à défendre son système financier, tient à prouver au pays que, si toutes ses combinaisons budgétaires ne se sont pas justifiées, il n'a du moins rien négligé pour imprimer la plus vigoureuse impulsion à l'organisation administrative et militaire de l'Italie, et qu'il a su répondre aux vœux dont la presse se fait, avec plus d'ensemble que jamais, l'ardent interprète. Une artillerie

comme celle qui a défilé dans les rues de Milan, et une escadre comme celle qui va manœuvrer à Naples, sous les yeux du roi, paraissent en effet aux Italiens les plus décisifs arguments pour résoudre les questions dont ils font dépendre l'achèvement de l'œuvre de l'unification.

Ce n'est pas qu'on fasse, de ces canons et de ces navires, une menace directe et immédiate contre Rome et contre l'Autriche ; on est trop avisé pour se jeter témérairement dans de folles aventures. Mais on veut être prêt pour toutes les éventualités et être en état de tirer parti, soit par la diplomatie, soit par les armes, de toutes les chances qui pourraient s'offrir et permettre à l'Italie de compléter son œuvre.

Le discours de l'empereur, qui était attendu à Turin avec la plus vive impatience, est arrivé *in extenso* au ministère de l'Intérieur vers les cinq heures du soir. M. Peruzzi a eu la gracieuseté d'en envoyer aussitôt une copie à la légation de France.

Dans la soirée, tous les membres du cabinet se sont présentés successivement à l'hôtel Saint-Marsan, autant pour faire leurs adieux au comte de Sartiges, qui laisse à Turin de nombreux

amis et de sincères regrets, que pour témoigner la satisfaction extrême que leur avaient causé les paroles de l'empereur. Ils se trouvaient tous dans une grande surexcitation d'esprit, et bien que Sa Majesté n'ait fait aucune allusion directe à Rome et à l'Italie, ils n'en ont pas moins interprété le discours du trône dans le sens de leurs espérances les plus ardentes.

Naples, 13 novembre 1863.

Le roi nous a fait faire, à toute vapeur d'abord, et à bride abattue ensuite, une véritable course au clocher depuis Turin jusqu'à Naples. Les ministres auraient désiré, j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence, que ce voyage se fît avec loisir ; mais Sa Majesté, avant de consentir à un déplacement qui devait jeter le trouble dans ses habitudes piémontaises, a exigé un

itinéraire rapide. On s'est donc soumis aux exigences royales, afin de ne pas compromettre l'effet moral que le voyage est appelé à produire sur le Parlement. Je crois pouvoir certifier que le but que s'est proposé le gouvernement a été largement atteint et que le succès a même dépassé les espérances des conseillers de la Couronne. L'enthousiasme qui a éclaté partout sur le passage du convoi royal s'est manifesté avec une chaleur et un entrain si énergiques, que le roi lui-même, malgré le dédain que lui inspirent les démonstrations populaires, en a été vivement frappé. Aussi, à plusieurs stations, s'est-il décidé à descendre de wagon pour permettre à ses nouveaux sujets de le voir et de le palper, car beaucoup d'entre eux étaient convaincus que le roi d'Italic était un mythe, et que l'anarchie seule régnait dans le royaume de Naples à la place de François II. J'ai vu de mes yeux des paysans tirer de l'argent de leur poche, pour s'assurer si les pièces de monnaie frappées à l'effigie du Roi reproduisaient exactement les traits de Sa Majesté. Il en est qui criaient à tue-tête : *Evviva de la Constituzione !* croyant que c'était le nom que portait la Reine ! Ils ignoraient

que le roi était veuf et ils ne se doutaient pas qu'ils étaient régis par une charte ! Dans les duchés, on mêlait aux cris de *Evviva del re!* ceux de *Evviva Roma!* A partir d'Ancône, je n'ai plus entendu que les cris de *Evviva Italia una! Evviva Vittorio-Emmanuele!* Il semblait qu'à mesure que nous descendions vers le Sud de la péninsule les aspirations nationales prenaient un caractère différent. Quant au nom de Garibaldi, si populaire naguère, et, jusque-là, toujours associé à celui de Victor-Emmanuel, je ne l'ai pas entendu retentir une seule fois. Cette omission n'a pas dû affliger le roi ; on dit même qu'elle a sensiblement atténué les regrets qu'il éprouvait en quittant sa capitale, et le pénible souvenir qui lui est resté de sa première entrée à Naples, sous les auspices et dans la voiture du général.

A Foggia, le chef-lieu de la Capitanate, qui est le centre le plus actif du brigandage, le roi a éprouvé et manifesté un vif déplaisir. La foule en délire voulait à toute force dételer ses chevaux et traîner sa voiture triomphalement du chemin de fer au château. Il s'y est refusé péremptoirement. Ses ordres étant méconnus, il est descendu avec humeur de sa calèche ; il a

fait son entrée en ville à pied, d'autant plus contrarié qu'il faisait nuit obscure et que la pluie tombait à torrents. Cet incident n'a pas été le seul. Le roi a refusé de paraître au dîner que lui offrait la Compagnie du chemin de fer. Il est vrai que les organisateurs de la fête avaient eu le tort de faire dresser les tables du banquet dans la salle du théâtre, afin de permettre aux dames de Foggia de contempler Sa Majesté pendant son repas. C'était manquer aux prescriptions de l'étiquette, et méconnaître le caractère d'un souverain, qui ne déteste rien tant que de se donner en spectacle. L'abstention du roi a été vivement ressentie. Mais il lui a suffi de paraître au bal qui a suivi le banquet pour dissiper le nuage. Son apparition a été saluée par des cris frénétiques. Sa Majesté a fait bonne contenance cette fois, elle a laissé libre cours à la bruyante admiration de ses nouveaux sujets, sans en paraître obsédée. Foggia s'était mise en frais; ses notables ont tenu à honneur d'héberger le corps diplomatique. Leur hospitalité n'eût pas été exempte de dangers, dans d'autres temps, s'il faut en croire les légendes.

Des détachements de troupes et de gardes nationaux étaient échelonnés sur l'immense parcours qui s'étend de Foggia à Naples, à des distances de deux kilomètres environ; des escadrons de cavalerie escortaient les équipages de Sa Majesté. Ces précautions avaient paru indispensables; on avait reçu des avis troublants. Carouso, le célèbre chef de bande, était parvenu, peu de jours auparavant, à se soustraire aux poursuites du général Palavicini, après avoir dévalisé la malle et tué plusieurs voyageurs, sur la route même que devait parcourir le cortège royal. La police appréhendait un coup de main. Dans ces provinces perdues, traversées par une seule et unique voie, le brigandage s'abrite volontiers derrière la politique. Il affecte de défendre la religion et la légitimité, tout en détroussant les passants. C'est en se constituant le défenseur de la royauté déchue et du pouvoir temporel de la papauté qu'il s'impose aux populations et se relève à ses propres yeux.

Le voyage, j'ai hâte de le dire, n'a été marqué d'aucune aventure. Carouso ne s'est pas montré. Nous n'avons eu qu'une courte et bruyante alerte au milieu de la nuit; mais les brigands n'y

étaient pour rien ; il ne s'agissait que d'une roue brisée. La victime de l'accident poussait des cris déchirants; c'était madame Peruzzi, la femme du ministre de l'Intérieur. Elle avait lieu de s'alarmer, car, sa voiture étant la dernière du cortège, elle courait risque d'être abandonnée, oubliée jusqu'au grand jour. J'ai eu l'heureuse chance de pouvoir la tirer de ce mauvais pas, de compte à demi avec le ministre de Prusse, M. d'Usedom, mon compagnon de route. Nous nous sommes empressés de lui venir en aide, de calmer ses frayeurs et de lui offrir une hospitalité fort exiguë, dans notre chaise de poste, un vieux carrosse du siècle dernier.

Le roi, pendant ce temps, continuait sa course vertigineuse, sans se préoccuper des misères de sa suite. Il a gardé sur nous une avance de plus d'une heure, malgré les six et parfois huit chevaux que nous prenions à chaque relai. Aussi, le corps diplomatique n'est-il arrivé à Naples, brisé, moulu, que longtemps après l'entrée solennelle de Sa Majesté. L'accueil n'a pas tenu, paraît-il, ses promesses. On s'attendait à du délire et il n'y a eu que de l'enthousiasme. Il faut du soleil aux lazzaroni pour se manifester, et la pluie

tombait par grosses ondées. Le soir, par contre, à San Carlo, qui était éclairé à giorno, le roi a été accueilli par des acclamations sans fin. On donnait pour la première fois, en face du Vésuve, *la Muette de Portici !* C'était la consécration de deux révolutions triomphantes, s'affirmant à la fois, dans la salle et sur la scène.

La revue navale, qui devait avoir lieu le 11, a été ajournée en raison du gros temps qui règne dans le golfe. Sa Majesté n'a pas le pied marin ; Elle a déclaré que, malgré son impatience de regagner Turin, elle attendrait, pour visiter l'escadre, que la mer se fût calmée. Les ministres sont loin de se plaindre de ce contretemps ; il forcera Sa Majesté de rester quelques jours de plus à Naples ; sa popularité ne pourra qu'y gagner.

Dans les entours du roi et du prince royal, tout le monde ne prend pas son parti de ce retard. On s'ennuié loin de Turin et de Milan. Il faudra du temps pour que l'esprit septentrional se raccorde avec l'esprit napolitain.

Hier, le corps diplomatique a été invité à un gala de 150 couverts que le roi donnait aux fonctionnaires civils de la province. Des invitations avaient été adressées également à plusieurs da-

mes de la haute société napolitaine d'une remarquable beauté, telles que la duchesse de Caraciolo et madame la princesse de Piedimonte. Le roi a présidé le dîner, mais en réalité sans y participer. Il est resté tout le temps, les deux mains appuyées sur le pommeau de son sabre, sans desserrer les dents, dévisageant ses convives et ne dissimulant pas son ennui. Aussi, dans une pensée de délivrance sans doute, le service s'est-il fait avec une prodigieuse rapidité. En sortant de table, Sa Majesté s'est entretenue très gracieusement avec tous les membres du corps diplomatique. Je vous ai transmis ce matin, par le télégraphe, un résumé sommaire des paroles que le roi a bien voulu m'adresser. Il s'est félicité que son adhésion au Congrès soit arrivée la première à Paris. « Je me trouvais à ce moment, m'a-t-il dit, dans un état de crise violente, à bout de patience, occupé à chercher des expédients pour sortir d'une situation intolérable, lorsque le discours de l'Empereur est venu, comme par enchantement, me rendre le calme et l'espérance. J'ai télégraphié directement à l'Empereur pour lui témoigner ma joie et l'assurer de tout mon concours. J'ai

» emporté sa belle lettre à Naples, avec l'inten-
» tion d'y répondre ; je prévois cependant que
» ce n'est qu'à mon retour à Turin que je réus-
» sirai à exprimer à Sa Majesté, à tête reposée,
» toute l'admiration que m'a inspirée son lan-
» gage si élevé. — Mais laissons là la politique,
» a dit brusquement le roi, allons voir tirer le
» feu d'artifice et entendre tonner le canon, ce
» sera plus amusant que de faire cercle. »

J'ai profité d'une course que j'ai faite ce matin à Pompéi avec M. Minghetti pour lui parler de nos affaires courantes... Le président du Conseil s'attend à des interpellations sur la politique extérieure, dès la première séance de la Chambre. Il estime que le discours de l'Empereur lui facilitera la tâche ; il lui permettra de justifier l'inaction apparente dans laquelle le gouvernement s'est renfermé et que les partis avancés ne cessent de lui reprocher. Il sera aisé au ministère de démontrer à ses adversaires combien il a été bien inspiré, en suivant une ligne de conduite prudemment réservée et d'attendre que le Congrès, appelé à régler la question polonaise, permette à l'Italie de soulever la question romaine.

Turin, 24 novembre 1863.

Le roi s'est embarqué le 17 au matin pour Livourne, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence, par une dépêche télégraphique datée de Naples du même jour. J'ai fait aussitôt mes préparatifs de voyage, laissant derrière moi les deux attachés de la légation, le marquis de Bassano et le vicomte de Pontois, qui m'ont demandé l'autorisation de regagner leur poste avec loisir. Je tenais à arriver à Turin le plus vite possible, pour assister à la discussion de notre traité de commerce, qui devait s'ouvrir dès les premières séances de la Chambre. Mon itinéraire s'est trouvé si heureusement combiné, que j'ai pu rejoindre Sa Majesté à Pistoja, au moment où Elle arrivait de Livourne pour procéder à l'inauguration d'un tronçon de chemin de fer entre Pracchia et Vergato.

Le hasard, qui préside aux voyages, m'avait mis à Rome, où cependant je ne me suis arrêté que

vingt-quatre heures, inopinément, en présence du pape. Bien des personnes, notre chargé d'affaires, le baron Baude, entre autres, m'avaient, comme s'il s'était agi d'un mot d'ordre, successivement engagé à solliciter une audience du Saint-Père; elle m'eût permis de le remercier pour la croix de commandeur de Grégoire le Grand qu'il avait daigné me conférer lorsque je quittai Constantinople, pour reconnaître les services que, dans mes fonctions de premier secrétaire de l'ambassade, j'avais eu l'occasion de rendre à l'Église. Mais une audience au Vatican m'avait paru inconciliable avec ma situation de chargé d'affaires auprès du roi d'Italie. J'allais donc partir le soir même, lorsque je rencontrai le comte Werner de Mérode, le beau-frère du marquis de Moustier. « Puisque vous ne voulez pas demander d'audience, me dit-il, venez du moins au Vatican, vous verrez le pape à son passage, au moment où il rentrera de sa promenade. » Nous vîmes en effet Sa Sainteté, avec sa suite, sortir des loges de Raphaël, et déjà je me disposais à regagner mon hôtel, lorsque le ministre des armes, qui était de service, vint rejoindre son frère. « On ne quitte pas Rome, me dit-il, sans avoir vu

le Pape, et, comme le temps de solliciter une audience vous fait défaut, je vais de ce pas demander à Sa Sainteté s'il lui serait agréable de vous recevoir. » Je fis observer à mon interlocuteur que je n'avais aucun titre pour briguer un pareil honneur, que j'étais accrédité auprès d'un souverain quasi-excommunié, et que, d'ailleurs, ma qualité de protestant ne me désignait guère à la bienveillance du chef de l'Église catholique.

Monseigneur de Mérode disparut sans vouloir écouter mes objections; il revint, au bout de quelques minutes, m'annoncer que le Saint-Père, désireux de connaître les impressions de ma course à travers l'Italie, m'attendait dans son cabinet et que, dans sa haute indulgence, il fermerait les yeux sur ma tenue de voyageur. Je fus donc introduit, fort à l'improviste, et contre mon gré, auprès du Pape, qui me reçut avec une bienveillance dont je ne pus m'empêcher d'être profondément ému. Il m'adressa de nombreuses questions sur le voyage que je venais de faire à la suite du roi, et, à la manière dont il m'interrogeait, je n'eus pas de peine à m'apercevoir que ses sentiments étaient beaucoup plus italiens qu'on ne le supposait géné-

ralement. Je lui parlai en toute franchise des manifestations dont j'avais été le témoin, et des impressions toutes favorables qu'elles m'avaient laissées pour la consolidation du gouvernement actuel dans les provinces napolitaines. J'ajoutai que ces manifestations, qui avaient eu un cachet éminemment révolutionnaire, lors des précédents voyages de Sa Majesté dans la péninsule, avaient complètement changé de caractère, que l'omission du nom de Garibaldi dans les acclamations populaires indiquait évidemment que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel s'était fortifié, et que l'autorité qu'il avait su conquérir ne pourrait, à mon avis, que tourner au profit de l'ordre et de la sécurité dans l'Italie entière. Nous parlâmes ensuite des hommes et des choses à Turin, et je fus frappé de l'extrême sérénité d'âme avec laquelle Pie IX se plut à les apprécier. Il se souvint en souriant du temps où M. Minghetti, qui est aujourd'hui le premier ministre du roi Victor-Emmanuel, siégeait dans ses conseils ; il se souvint aussi, mais en termes moins indulgents, du ministre des Cultes, M. Pisanelli, qui, peu soucieux de sa soumission d'autrefois, procède souvent contre le

clergé et les communautés religieuses sans tact et sans mesure. La conversation étant tombée sur le roi, je me permis de faire observer à Sa Sainteté que, d'après tout ce que j'avais entendu dire à Turin, dans ses entours, Sa Majesté professait hautement, pour le chef suprême de l'Église catholique, la vénération la plus profonde, et que son désir le plus vif serait de pouvoir se réconcilier avec lui[1]. « Ce n'est pas la première fois, me répondit le Pape avec une légère pointe d'ironie, qu'on est venu m'entretenir des sentiments qui animeraient le roi à mon égard ; mais je dois dire que rien dans ses actes, jusqu'à présent, hélas ! n'a témoigné de leur sincérité. »

Le Saint-Père me parla aussi des fondations pieuses, *logia pii* qu'il avait créées a Sinégaglia, sa ville natale et qu'il regrettait ne pas pouvoir reprendre pour les transférer dans ses États. Il connaissait les démarches actives que M. de Sartiges avait faites à ce sujet à Turin et les refus persistants que les ministres italiens lui avaient opposés.

1. Le roi était superstitieux, il avait la terreur des châtiments futurs. Il ne craint pas Dieu, disait-on à Turin, mais il craint qu'il n'y ait un diable.

Je me permis de dire à Sa Sainteté que je ne tenais pas la question pour résolue, et que je la reprendrais, en sous-œuvre, avec les ministres du roi, si Elle daignait m'y autoriser. Le Pape m'écouta avec une bienveillance sympathique, mais il évita de me répondre. Il me congédia avec sa bénédiction, qu'il voulut bien étendre sur tous les miens. Je ne lui avais cependant pas caché que je n'appartenais pas à l'Église catholique. « Je préfère, m'avait-il répondu, un bon protestant à un mauvais catholique. »

En revenant ce matin à Turin, je me suis empressé de faire part au président du Conseil de cette audience que je devais à des circonstances indépendantes de ma volonté. M. Minghetti s'est montré non seulement très touché de la confiance que je lui témoignais, mais il a manifesté aussi une très grande satisfaction, en apprenant que Pie IX s'était rappelé en termes gracieux sa collaboration d'autrefois, et que ses appréciations à l'endroit des hommes qui sont appelés à diriger les destinées de l'Italie, étaient dégagées de toute amertume.

Turin, 28 novembre 1863.

L'entretien que j'ai eu avec le Saint-Père, à la suite de circonstances entièrement fortuites, lors de mon passage par Rome, et dont j'avais cru devoir faire la confidence au président du Conseil, aussitôt revenu à mon poste, a causé ici, dans les sphères gouvernementales, une sensation toute particulière qu'il ne m'est pas permis de passer sous silence. Si j'ai pu constater, au Vatican, que les souvenirs de 1847 n'étaient pas entièrement effacés du cœur de Sa Sainteté, j'ai été à même de reconnaître, à Turin, que le respect dû au chef suprême de l'Église catholique

avait survécu, dans une certaine mesure, chez la plupart des hommes politiques que les circonstances ont amenés à porter atteinte à la souveraineté temporelle du Pape. Il m'a semblé remarquer, en effet, dans les questions qui m'ont été adressées successivement par tous les ministres, quelque chose de plus que le sentiment de la simple curiosité. J'ai pu constater qu'autant ils étaient flattés d'apprendre que le Pape ne restait pas entièrement étranger à ce qui se faisait de grand et d'utile en Italie, autant ils étaient heureux de savoir, pour la tranquillité de leur conscience religieuse, que le jugement du chef de leur Église, à l'endroit des hommes, était resté exempt d'amertume. J'ai vite saisi ces bonnes dispositions, qui ne résisteront peut-être pas longtemps, je le crains, aux passions du jour, pour démontrer aux ministres du roi tous les avantages qui en ressortiraient pour eux, si, dans leurs démêlés avec la Cour de Rome et dans leurs mesures contre le clergé et les communautés religieuses, ils se laissaient inspirer par des considérations plus généreuses que celles dont ils sont animés habituellement, et si, par des procédés habiles, ils s'appliquaient à pré-

parer insensiblement, selon la pensée du comte de Cavour, la réconciliation de l'Église avec l'Italie. J'ajoutai que, si certains actes entachés de violence avaient pu s'expliquer, sinon se justifier à l'époque où les sentiments révolutionnaires prédominaient dans la péninsule, le Gouvernement ferait preuve de haute sagesse, en s'efforçant de se soustraire à des influences passionnées, aujourd'hui qu'il a su triompher des partis hostiles.

Ces observations, présentées et développées dans mes conversations avec les différents membres du cabinet et, particulièrement, avec le ministre de l'Intérieur et celui des Cultes, ne les ont peut-être pas convaincus pleinement; mais je crois pouvoir affirmer qu'elles ne les ont pas trouvés indifférents. Ce qui m'autorise à le croire, c'est la promesse que m'ont faite M. Peruzzi et M. Pisanelli, d'examiner à nouveau, dans l'esprit le plus conciliant, l'affaire des biens de Sinégaglia, dont la solution intéresse personnellement le Saint-Père. « Si le comte de Cavour, leur ai-je dit, avait eu la bonne fortune de saisir une occasion d'être personnellement agréable à Pie IX, qui, en 1847, a donné le branle aux

aspirations nationales, il ne l'eût certainement pas laissée échapper. Loin de s'en cacher et de craindre pour sa popularité, il s'en serait hautement prévalu aux yeux du monde catholique et des gouvernements étrangers[1]. »

1. Le séquestre fut levé peu de jours après ces entretiens.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PENDANT LES

DERNIERS JOURS DE LA COMMUNE

A mon retour d'Italie, à l'entrée de la seconde quinzaine de mai, on était fort préoccupé, à Versailles, du sort du ministère des Affaires étrangères. Les intermédiaires secrets qu'on y avait laissés ne donnaient plus signe de vie. Le directeur politique, M. Desprez, et le directeur de la comptabilité, M. de Billing [1], se demandaient avec anxiété, ce qu'étaient devenus, dans cette effroya-

1. M. Frédéric de Billing était la tradition vivante du ministère des Affaires étrangères. Les survivants de l'*ancienne carrière* le pleurent encore aujourd'hui. Il était l'obligeance personnifiée. Son jugement était sûr, son dévouement modeste et discret. Il a défendu et soutenu bien des agents qui ne se sont jamais doutés des services qu'il leur avait rendus. Tous les ministres appréciaient son expérience, sa correction, son esprit droit et sensé, la justesse de ses avis. Sa mort a été un sujet de deuil pour tout le corps diplomatique français. Elle m'a enlevé une tendre amitié qui, depuis notre enfance, pas un jour ne s'était démentie.

ble tourmente, nos archives, les papiers d'État que M. Jules Favre, le 18 mars, dans la précipitation de son départ, avait oubliés dans ses tiroirs. Il courait des bruits sinistres; les inquiétudes croissaient d'heure en heure, lorsque, le 21, de grand matin, on apprit que les troupes massées au bois de Boulogne, sous le canon du Mont-Valérien, avaient, dans la nuit, franchi l'enceinte. Les deux directeurs firent appel à ma bonne volonté; ils me demandèrent de reprendre possession, au nom du département, du palais du quai d'Orsay. Je partis aussitôt, muni de pouvoirs et d'un laissez-passer du ministre de la Guerre. J'emmenai un des rédacteurs de la direction de la comptabilité, M. Vrignaud. C'était un patriote doublé d'un croyant; il s'était enrôlé dès le début de la guerre, comme simple soldat; il a sacrifié depuis une belle carrière aux œuvres qu'inspirent la foi et la charité.

Aux approches de Paris l'aspect était navrant : partout des maisons éventrées, des vitres brisées, des barricades abandonnées. C'étaient les traces d'un double siège, c'était le hideux spectacle de la guerre civile. Il était midi lorsque nous arrivâmes à l'esplanade des Invalides. Des obus

tombaient de droite et de gauche. Nous avancions et reculions tour à tour. Un bataillon d'infanterie accourait à ce moment, au pas de course; il arrivait de l'Hôtel des Invalides et longeait les maisons pour se garer des projectiles. Nous pénétrâmes à sa suite dans le ministère, après la destruction des barricades élevées à l'entrée de la rue de l'Université. Les cours étaient désertes, un morne, un écrasant silence régnait partout; tout sentait la profanation, la souillure; tout dénotait aussi d'affligeantes défaillances et des fuites précipitées[1]!

Je fis arracher le pavillon rouge qui flottait au sommet du ministère; mais à peine le drapeau national avait-il remplacé le drapeau de la révolte, qu'une batterie, installée place de la

1. M. Favre quitta précipitamment le ministère dans la soirée du 18 mars, à la suite de M. Thiers, sans prévenir son personnel. Le chef du cabinet, le comte de Pontécoulant, l'attendit en vain toute la nuit; il n'apprit que le lendemain matin les motifs de sa brusque disparition. Il organisa aussitôt le départ des services et prévint le corps diplomatique étranger de la translation du gouvernement à Versailles. Il partit à cinq heures du soir au moment où il sortait du ministere par la porte de la rue de l'Université, des fédérés se présentaient à la grille du quai d'Orsay. M. de Pontécoulant parvint à force de sang-froid à traverser les lignes des insurgés; il eût été de bonne prise, car il emportait dans sa voiture les chiffres de la correspondance diplomatique et les fonds du département, quatre cent mille francs

Concorde et une chaloupe canonnière, embossée le long des quais, ouvrirent le feu à toute volée et sans relâche. Le palais fut criblé de projectiles; s'il n'a pas été détruit de fond en comble, il le doit à l'épaisseur exceptionnelle de ses murs. Le boulets rebondissaient sur les pierres de taille avec fracas, sans pouvoir les entamer. Il en pénétra à l'intérieur, par les fenêtres; les cabinets du directeur politique et du directeur de la comptabilité en reçurent leur part; la cage du grand escalier donnant sur le quai fut saccagée. L'appartement consacré aux chefs de cabinet, où je me serais installé, sans les instances prévoyantes de M. Vrignaud, fut perforé dans la nuit par un obus. Il y eut des commencements d'incendie, vite éteints. Vers minuit, les insurgés tentèrent un retour offensif; ils essayèrent de forcer les grilles. Nous nous

environ. Le directeur des consulats, M. Meurand, ne sortit de son bureau, comme d'habitude, qu'à sept heures; on avait oublié de e prévenir. Esclave de son devoir, il revint plusieurs jours de suite dans son cabinet, sans être inquiété par la Commune, qui, du reste, ne s'installa au palais d'Orsay qu'à la fin du mois. Il eut occasion, dans ses allées et venues, entre Paris et Versailles de rendre à M. Favre un signalé service. Sur ses indications, il pénétra dans son appartement et lui rapporta les deux cartons ui contenaient la partie la plus intime de sa correspondance particulière.

étions barricadés tant bien que mal, en prévision d'une attaque. On avait matelassé les fenêtres de la façade, élevé sous la voûte d'entrée, avec des madriers, une forte défense. Mais la nuit était noire, il était impossible de savoir si les forces qui nous attaquaient étaient nombreuses, résistantes. Le commandant n'était pas sans inquiétude; il m'avoua qu'il manquait de munitions, que ses hommes n'avaient qu'une vingtaine de cartouches. Ce n'était guère, pour résister à une attaque prolongée. La fusillade dura plus d'une heure, soutenue par des décharges d'artillerie; les balles sifflaient, les vitres volaient en éclats; plusieurs soldats furent atteints; le grand tableau du salon d'entrée, qui représente une page glorieuse de notre histoire diplomatique, *le Congrès de Paris,* ne fut pas respecté par les balles. Bientôt le feu se ralentit, l'insurrection se repliait; elle se sentait tournée par les mouvements stratégiques de nos troupes qui avançaient pas à pas, appuyées par de nombreux renforts. A la pointe du jour, nous étions dégagés, le bruit du canon s'éloignait; les fédérés avaient abandonné la formidable barricade, véritable blockhaus, élevée à l'entrée de la rue Royale. Leurs batteries tiraient sur Paris

au hasard, dans toutes les directions, des hauteurs de Montmartre, du Père-Lachaise, des buttes Chaumont. Ils renonçaient à la lutte armée; se voyant débordés, il ne leur restait qu'un moyen d'assouvir leurs passions sacrilèges: l'incendie. La torche remplaçait le fusil; c'était le dernier mot, l'expression suprême de leur rage désespérée[1]. La journée du 22 mai marquera comme une des pages les plus tragiques de notre histoire. Vers le soir, la fumée devint opaque, suffocante, on respirait le soufre et le

1. Une pétroleuse, qui rôdait autour du ministère, fut passée par les armes. On voulait aussi fusiller un homme ramassé dans la rue de l'Université; on ne l'avait pas pris les armes à la main; mais il avait crié : « Vive la Commune! » et cela avait paru suffisant pour procéder à son exécution. J'intervins auprès du commandant, j'obtins qu'il serait envoyé à Versailles, aussitôt les communications rétablies. J'étais heureux d'avoir sauvé la vie d'un égaré! Ma joie fut courte; une heure après, j'appris qu'on avait passé outre. Le malheureux, au lieu de se tenir coi, avait injurié les soldats, il les avait traités de Versaillais. C'était son arrêt de mort. Je le vis étendu sur la berge de la Seine, son pouls avait cessé de battre, je le fis enterrer dans la cour du ministère près de la grille. La lutte avait desséché les cœurs. J'eus néanmoins la satisfaction de soustraire à une exécution sommaire un garçon de bureau, qu'on accusait d'avoir pactisé avec la Commune et révélé au comité révolutionnaire le caveau où se trouvait murée l'argenterie du ministère. Je le fis conduire, pour s'y justifier, à la Prévôté, qui siégeait à l'École militaire. Je l'ai retrouvé depuis au quai d'Orsay, monté en grade. On en connaît de plus compromis qui occupent de hautes situations dans l'État.

pétrole. L'atmosphère était embrasée, le palais de la Legion d'honneur, la Caisse des consignations, la Cour des comptes et le Ministère des Finances étaient en feu. Des papiers carbonisés tombaient en épais flocons : il semblait que Paris n'était plus qu'un immense brasier. Des explosions éclataient coup sur coup, des colonnes de fumée et de flammes s'élevaient à des hauteurs prodigieuses. Paris était dans l'épouvante, dans le feu, dans le sang. Je montai sur les terrasses de la toiture au moment où les Tuileries s'embrasaient. C'était un spectacle terrifiant ; il semblait que ce fût à la fois l'incendie de Moscou, le sac de Jérusalem et la destruction de Babylone. Pour peindre ces scènes apocalyptiques, il aurait fallu la plume de Dante.

Le 23, dans la matinée, le général Lebrun, poudreux, enfiévré par le combat, s'arrêta au ministère; il m'apprit que le Louvre était sauvé. Je respirai. C'était la première joie que je ressentais depuis huit mois ! Dans la journée, le maréchal Mac-Mahon[1] vint installer son quartier

1. Le 24 au matin, M. Jules Ferry vint conférer avec le maréchal; il emmena le général Lebrun au palais de Justice où il contribua, par son autorité et par son sang-froid, à préserver la Sainte-Chapelle d'une destruction imminente.

général au palais d'Orsay. En même temps, M. Jules Ferry, qui était maire de Paris, reconstituait, dans deux petites pièces de l'entresol, les premiers éléments du service de la Préfecture de la Seine[1]. Ma mission était terminée; j'en

1. Nous étions restés bloqués trente-six heures sans autres ressources qu'une miche de pain trouvée chez l'économe du ministère. Ma première course, le 24 au matin, fut au Louvre. Je vis, au musée de la chalcographie, les préparatifs des incendiaires. Des torches étaient placées sur les tables et les tiroirs d'estampes étaient ouverts pour rendre plus rapide la propagation de l'incendie! En sortant du Louvre je m'installai au Grand-Hôtel qui avait servi d'ambulance pendant le siège. Il ne comptait pas un seul voyageur. Le vicomte d'Épinay vint m'y rejoindre le lendemain; il était accouru à Paris en artiste, attiré par la grandeur terrifiante du spectacle. Nous parcourûmes ensemble les quartiers où l'on se battait encore, avec l'insouciance du danger, qui, dans les grandes commotions, l'emporte chez les plus réfléchis. A ce moment, l'insurrection était refoulée au Père-Lachaise et aux Buttes-Chaumont. Son arrière-garde, retranchée dans la caserne du Château-d'Eau, tirait ses dernières cartouches. Le lendemain je montai sur les hauteurs de Montmartre et je vis, avec la lunette du capitaine qui commandait la batterie, les dernières convulsions de la Commune, foudroyée par notre artillerie. Le samedi 26, je passai place du Châtelet. Une vingtaine d'insurgés sortaient du théâtre, où siégeait un conseil de guerre, escortés par des chasseurs de Vincennes. On les dirigeait vers la caserne Lobau. Je les suivis, ne me doutant pas qu'on les conduisait à la mort. Je montrai mon laissez-passer aux gardes et, au moment où je franchissais la porte de la caserne, j'entendis un feu roulant de mousqueterie. Des cris déchirants sortaient d'une épaisse fumée de poudre et de sang... C'était la justice militaire qui suivait implacablement son cours!

rendis compte au département, et j'expédiai à M. Favre les papiers secrets que, dans une heure d'affolement, il avait laissés en gage à l'insurrection.

Le ministère avait subi, pendant vingt heures, un violent bombardement; sa façade, ses salons, ses bureaux en gardaient de béantes blessures; mais, Dieu merci, tout ce qu'il contenait de précieux était préservé [1]!

A mon arrivée, en entrant dans le cabinet de travail des ministres, où j'avais vu, dans le cours d'une longue carrière, tant d'hommes remarquables par leur caractère ou leur esprit présider à la direction de notre politique extérieure, j'eus comme une vision du passé. Je me reportai à l'époque où l'Empereur était à l'apogée de sa puissance, où tous les regards se portaient vers lui, où tous les gouvernements briguaient son alliance. Le baron de Manteuffel, le ministre de Frédéric-Guillaume IV, faisait alors antichambre chez le comte Walewski; il sollicitait

1. Rien n'avait été saccagé, ni soustrait; l'argenterie seule avait disparu; on disait qu'elle avait été fondue à la Monnaie par ordre du comité révolutionnaire. On avait aussi enlevé les boîtes en vermeil destinées à renfermer les cachets d'État en cire, qui scellent les traités échangés avec les gouvernements étrangers.

humblement, de son bon vouloir, l'admission de la Prusse aux délibérations du Congrès. Qui eût dit qu'en si peu d'années, la fortune nous trahirait à ce point? Qui eût pensé que la politique impériale si décidée, si habile, si heureuse à ses débuts, aboutirait avec une telle rapidité à d'effroyables catastrophes, à la Commune, au démembrement?

Je me rappelais les sages paroles que dans ce même cabinet, lors d'une audience de congé, m'adressait un ministre élevé dans les vieilles traditions : « Faites les affaires de votre pays, me disait-il sentencieusement; mais surtout ne lui en faites pas! » Que n'a-t-il prêché d'exemple et empêché l'Empereur de soulever toutes les questions? La France ne se serait pas prêtée au démembrement du Danemark; elle ne se serait pas compromise en Pologne, engagée au Mexique; elle n'eût pas signé la convention du 15 septembre, elle n'eût pas présidé à l'alliance de la Prusse et de l'Italie, encouragé la guerre de Bohême.

C'est dans ce salon qu'en 1861, M. de Bismarck exposait sa politique aventureuse et s'adressait à nos convoitises; que M. de Goltz et tant de di-

plomates insinuants, cauteleux, protestaient de leurs sympathies et se portaient garants des promesses fallacieuses de leurs gouvernements; c'est sur ce bureau, don de Louis XV, que le duc de Gramont, le 18 juillet, signait la déclaration de guerre, et que le délégué de la Commune correspondait, le matin encore, avec ses sinistres collègues!

Dans la sanglante parodie de 1793 que jouaient les chefs de la Commune, un journaliste de mérite, jeune, élégant, M. Paschal Grousset, s'était adjugé la direction de la politique extérieure du gouvernement insurrectionnel. Sa notoriété datait des derniers jours de l'Empire; il la devait à la mort tragique de Victor Noir, l'un des témoins qu'il avait envoyés à Pierre Bonaparte. Il représentait, au sein de la Commune, la lutte à outrance. « Je resterai jusqu'à la victoire ou à la mort, au poste de combat que le peuple m'a confié, » s'écriait-il, le 17 mai, dans une des dernières séances du comité du Salut public, en s'inspirant d'une proclamation célèbre, échappée, pendant le siège, à l'un de nos généraux les plus vaillants. Il n'en disparut pas moins dès la première alerte. C'était un esprit trop perspicace

M. Paschal Grousset, cependant, n'avait ni les goûts, ni les instincts des bandits qui déboulonnaient, brûlaient les monuments, témoignages de l'ancienneté et de la grandeur de notre histoire. Il aimait les lettres, il l'a prouvé depuis par de remarquables travaux. S'il négligea de lire les papiers d'État, il les respecta du moins ; ce sera la justification d'un instant d'égarement. Il n'eut sous ses ordres, en dehors de quelques compagnons d'aventure, qu'un seul employé; il lui confia la garde des archives. Cet employé, dont le nom est resté inconnu, était un homme modeste, laborieux, qui, en faisant lui-même son marché et sa cuisine, ne pensait pas déroger aux fonctions qu'un grand historien, M. Mignet, avait illustrées jadis. Il ne s'intéressait pas à l'histoire; mais il avait le culte des dossiers, la passion du classement. Tandis que, dans les clubs révolutionnaires, on vouait à la destruction nos bibliothèques, nos œuvres d'art, et jusqu'aux registres de l'état civil, ce fonctionnaire obscur de l'insurrection obéissait placidement à la bienfaisante manie de l'esprit d'ordre. Les chefs de service constatèrent, non sans étonnement, à leur retour de Ver-

sailles, que les correspondances étaient rangées, classées dans les cartons avec un soin méticuleux. C'était l'œuvre d'un archiviste improvisé, sorti des barricades.

FIN

TABLE

Pages.

Bourloton — Imprimeries réunies, B.